



HAL
open science

Industrie, culture, territoire

Sylvie Daviet

► **To cite this version:**

Sylvie Daviet. Industrie, culture, territoire. Géographie. Université Aix Marseille, 2003. tel-03171018

HAL Id: tel-03171018

<https://hal.science/tel-03171018>

Submitted on 19 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thèse d'habilitation à diriger des recherches

INDUSTRIE, CULTURE, TERRITOIRE

Présentée par Sylvie DAVIET

MCF à l'Université de Provence
Membre du laboratoire TELEMME

Sous le tutorat scientifique du professeur Solange Montagné-Villette
Le lundi 15 décembre 2003

Le jury est composé de Madame et Messieurs les professeurs :

J-C. Daumas, Historien, Université de Besançon
J-P. Ferrier, Géographe, Université de Provence
J-M. Holz, Géographe, Université de Perpignan
R. Marconis, Géographe, Université de Toulouse 2
S. Montagné-Villette, Géographe, Université de Paris 13
B. Morel, Economiste, Université de Provence

Université de Provence
Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

Sommaire

<i>INTRODUCTION</i>	1
<i>Thème 1 : La « fin » de l'industrie ?</i>	11
I. Fin de l'industrie et fatalité de la crise.....	12
II. Districts et sortie de crise : une approche critique	22
III. Des vieux secteurs aux nouveaux territoires	39
<i>Thème 2 : La dimension culturelle de l'industrie, à la recherche de fondements scientifiques</i>	59
I. Genèse et enseignements de la géographie culturelle	60
II. La question culturelle dans la géographie industrielle et économique	73
III. Culture et économie dans le débat pluridisciplinaire	85
<i>Thème 3 : Redéfinir l'industrie par le territoire</i>	96
I. Géographie économique et géographie industrielle : histoire d'une bifurcation	98
II. Nouvelle géographie socio-économique et nouveau monde industriel.....	137
<i>Thème 4 : Entreprises, territoires, mondialisation</i>	146
I. De l'industrie à l'entreprise	147
II. Réévaluer les déterminants locaux des territoires.....	164
<i>CONCLUSION</i>	177
<i>Table des documents</i>	204
<i>Sommaire</i>	205

INTRODUCTION

Préambule : un itinéraire « chaotique » ?

Associer mon itinéraire scientifique à l'image du chaos, c'est reconnaître à la fois la réalité d'un certain désordre et se situer dans l'optique philosophique d'un « désordre ordonné »¹ ou tout au moins d'un « autre ordre que celui qu'on attendait »². Le paradigme du désordre renvoie à la dérive temporelle des réalités elles-mêmes, à leur instabilité profonde³. Dans le même temps, l'exigence de toute pensée est la mise en ordre du chaos. Tel est donc le paradoxe d'une géographe ayant commencé ses recherches dans le champ de la géographie dite « industrielle » ; un objet chargé de transformations si profondes qu'on n'est plus certain de la pertinence du nom qu'on lui attribue et qu'on a du mal à s'accorder sur des substituts, comme par exemple celui de « nouvelle économie ». Or, nommer c'est déjà construire, s'approprier, délimiter, se repérer, comprendre. Le travail de mise en ordre qui m'est donné ici est bien de renommer, reformuler un objet d'étude en voie de recomposition. Et, au-delà même de la thématique, l'industrie, bien plus qu'un espace localisé, qu'un paysage, qu'une activité productive, qu'un concept, signe un temps long, celui de l'ère industrielle, et un espace large, celui des sociétés industrielles et des nouveaux pays industrialisés. Elle révèle la structure sociétale et relève en même temps de la structure. Piaget appelle structure toute liaison logique susceptible de jouer alternativement ou simultanément le rôle de forme et celui de contenu⁴. Le concept de société « post-industrielle », qu'il conviendra de discuter, traduirait une rupture majeure, un bouleversement multiforme : économique, social, spatial, scientifique, culturel, une révolution, un changement de paradigme⁵. Cette révolution participerait même de la « post-modernité ». Mais elle n'en est pas le seul fondement ; on doit lui associer d'autres notions de natures diverses comme la fin du communisme, chronologiquement bien identifié, et une nouvelle étape du processus de mondialisation encore en débat. Cette révolution, enfin, est source d'incertitudes. Non que l'incertitude ne soit une invention contemporaine, mais le sentiment d'incertitude semble s'être avivé et généralisé, nourrissant, dans la pensée contemporaine, des remises en cause dans le champ

¹ GLEICK J., (1991), La théorie du chaos, vers une nouvelle science, Paris, Flammarion.

² BERGSON H., (1907), L'évolution créatrice, PUF, p 224

³ PRIGOGINE I., STENGERS I., (1988), Entre le temps et l'éternité, Flammarion, Champs.

⁴ PIAGET J., (1968), Le structuralisme, Paris, PUF.

⁵ KUHN T., (1988), La structure des révolutions scientifiques, Flammarion, Champs, (première édition, 1962)

épistémologique : besoin de « déconstruire » (J.Derrida) pour repenser la complexité du réel (E.Morin).

Le choix de l'industrie : une construction

✓ *Du hasard à la nécessité*

Le point de départ de mes recherches sur l'industrie se situe incontestablement en Lorraine, lorsque je suis nommée, à compter du premier septembre 1984, au collège Nicolas Untersteller de Stiring-Wendel. Jusque là, je ne me suis pas véritablement intéressée à l'industrie. J'ai soutenu, en 1983, une maîtrise de géographie rurale. Je passe, en peu de temps, du hasard à la nécessité. De mon premier voyage en Lorraine, au cours de l'été 1984, je garde deux souvenirs marquants. Soudain, entre Nancy et Metz, la vision d'un immense tas de rouille au bord de l'autoroute résonne comme un fracas dissonant de percussions ; premier symbole d'une blessure dans le paysage qui est un signe d'agonie. Il s'agissait probablement de la friche de Pompey. Par contre, en arrivant dans le bassin houiller, je ne vois pas la mine, ni les terrils, seulement l'étendue des différentes générations de cités plutôt fleuries qui s'enchevêtrent. Mais il y a une drôle d'odeur, un peu âcre, qui envahit les narines et que l'on finit par ne plus sentir, c'est l'odeur de la mine. Il y a aussi un accent prononcé qui marque une identité forte, et surtout un patois germanophone très vivace qui donne l'impression, pour un non germanophone, d'être un étranger, un élément exogène qui aura peut-être du mal à communiquer, à s'acclimater, à se faire comprendre et accepter. Bien que déterminée à m'insérer dans ce nouveau milieu, j'en mesure progressivement les difficultés. Je trouve finalement que le meilleur moyen de m'approprier ce lieu et de comprendre ses habitants, c'est peut-être de l'étudier.

Au cours des sept années qui suivent, l'univers du bassin remplit mon quotidien. C'est d'abord un espace vécu, celui de mon collège, et de mes élèves. C'est celui d'une actualité où les plans de récession et de conversion sont bientôt annoncés, se succèdent et s'aggravent, jusqu'à l'idée de fermeture. Où les sirènes de pompiers retentissent des heures durant lors de la catastrophe du puits Simon. Où le sol tremble, même au supermarché, lorsqu'il y a des effondrements miniers. Où l'eau du robinet n'est autre que l'eau d'exhaure recyclée. Où le *Républicain Lorrain* restitue fidèlement la vie du bassin, de la Sainte Barbe à la dernière implantation pourvoyeuse de nouveaux emplois, de la fermeture de la cokerie de Marienau aux manifestations pacifiques ou violentes de mineurs, de la réhabilitation des logements au traitement des friches, des mouvements frontaliers à la préparation du « grand marché unique » de 1993...Cet espace devenu familier est doté d'une charge affective, facteur de socialisation et d'ouverture. Contre les représentations d'un « pays noir » sinistré que l'on fuit, j'y ai construit un sentiment de solidarité et d'appartenance à une communauté régionale. J'y ai intériorisé, en tous cas, une réflexion sur la complexité des rapports aux lieux. La prégnance du caractère si spécifique du bilinguisme local m'a fait prendre conscience de mon « hémiplegie ».

✓ *De l'espace vécu à l'espace pensé : une monographie, des idées en germe*

Dans ce flot de nouveautés qui se sédimentent peu à peu, j'essaie de retrouver ou de trouver tout simplement, en dépit d'un certain isolement scientifique, les repères du chercheur. C'est donc assez empiriquement que je collecte les statistiques, que je mesure les

« données », que je parcours le terrain, que je multiplie les entretiens, que je recueille les témoignages et les rapports contradictoires, ou les éléments de comparaisons avec d'autres bassins... Non pas dans une perspective idiographique, mais au contraire avec la conviction profonde qu'en ces temps troublés de crise, de fermetures répétées d'usines et de dépérissement de régions entières, l'enjeu des mutations industrielles est un enjeu sociétal majeur qui mérite de mobiliser, bien au-delà de mon champ premier d'observation, toutes les réflexions et toutes les énergies. Je ne crains pas d'assumer le caractère monographique d'un travail qui constitue « un moment nécessaire de la recherche géographique », ainsi que le précisent *Les mots de la géographie* ; et c'est bien ainsi que je l'entends, alors que je mesure déjà les limites de l'exercice et que j'aspire à poursuivre des investigations plus larges dans le cadre d'une équipe. Mais il me faut préciser davantage les raisons qui m'ont conduit à me passionner pour cette première « entreprise » intellectuelle que constitue la thèse. Par voie de conséquence, cela me permet de revenir sur les messages que je ne suis pas alors parvenue à faire passer de manière assez convaincante.

Au-delà du Bassin Houiller Lorrain et d'une entrée dans l'industrie par la « géographie régionale », qui a pesé de son poids dans ma formation de géographe, ce qui me préoccupe déjà, c'est le monde de l'entreprise lui-même ; sa capacité à coordonner, produire et se transformer ; sa capacité à créer, en dépit de contradictions sociales profondes, une culture commune. L'industrie présente en effet un triple visage. Pour le géographe, elle est d'abord un moteur de « l'organisation de l'espace », comme on disait avant, de la construction du « territoire », dirait-on aujourd'hui. Mais déjà s'opère une inversion des termes de l'analyse, avec l'idée montante que la ville est le moteur premier de l'organisation spatiale. D'un autre point de vue, l'industrie est source d'exploitation, de drames sociaux et environnementaux. D'un troisième point de vue enfin, qui me paraît essentiel, elle participe, dans l'histoire occidentale, à l'aventure de la création humaine ; elle est un fait de civilisation. A travers l'entreprise, les métiers, les savoir-faire qui s'y forgent et s'y transmettent, les solidarités qui s'y déploient, les produits qui y sont conçus et fabriqués, l'industrie a bien une dimension culturelle, sociale, philosophique même qui n'est pas réductible à la seule vision marxiste des rapports « de classe », même si ces rapports existent. Le milieu syndical fait partie de ce monde, porteur de combats et valeurs qui lui sont propres. Mais il n'est pas le seul. Le milieu des ingénieurs occupe, dans les dispositifs de coordination et d'action, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise, une place centrale qui retient de beaucoup mon attention. Lui aussi a ses valeurs et ses motivations profondes et conduit une réflexion sur le sens des missions qu'il accomplit, avec ses convictions et ses doutes⁶. Cette dimension culturelle, sociale et philosophique de l'entreprise n'est pas davantage le « résidu » accessoire que les tenants de l'économie classique et rationnelle voudraient nous faire croire. L'entreprise au cœur du territoire productif devient implicitement à mes yeux l'objet d'étude privilégié. Mais je n'ai pas encore le recul, ni les outils scientifiques, pour l'identifier plus clairement.

✓ *Contexte et remises en cause : la « fin » de l'industrie, se reconvertir ?*

Par ailleurs, ces idées en germe ne sont pas porteuses. Elles vont même à contre-courant du discours dominant, de la presse journalistique et scientifique. C'est « la fin » de l'industrie, l'avènement d'une société post-industrielle, tertiaire, immatérielle. Aurait-on renoncé à la société de consommation ? C'est même la fin de la grande entreprise qui cède la place à l'avenir prometteur de PME « à visage humain », autonomes et flexibles. Les « régions qui

⁶ Telle est en tout cas l'idée que je m'en fais à partir de ma pratique de chercheur, essentiellement en France et en Europe.

gagnent » sont les métropoles et les districts qui deviennent, à n'en pas douter, les seuls thèmes dignes d'intérêt. Dans le même temps s'opère un glissement épistémologique, de l'activité elle-même aux espaces, qui me déconcerte quelque peu. La géographie « industrielle » semble faire figure de thématique dépassée, à ranger au rayon des vieux souvenirs, à moins de se diluer dans une géographie « urbaine » dominante, quelles qu'en soient les justifications. Je dois m'habituer, avec difficultés, à travailler à la marge, et même à la marge des « nouveaux paradigmes de la géographie économique »⁷, compte tenu de mes intuitions ; ou bien me reconvertir dans une nouvelle problématique méditerranéenne encore incertaine. Car le second défi qui se présente à mon itinéraire, comme à bien d'autres, est aussi celui d'un changement de terrain, voire de « territoire ». En septembre 1992, j'entre à l'Université d'Aix-en-Provence comme maître de conférence en géographie et je redécouvre Marseille avec le double regard du chercheur et de mon expérience Lorraine. La négation de l'identité industrielle n'est pas le moindre des paradoxes marseillais. Alors que la ville et son aire métropolitaine sont parsemées de friches et d'une stratification complexe d'espaces productifs du XIX^e siècle à nos jours, elle cultive essentiellement, et de mille et une manières, l'image du port et de l'échange avec les horizons lointains ; une image que l'opération « Euroméditerranée » ne modifie pas fondamentalement. Or les représentations comptent et pèsent de tout leur poids, à moins d'en faire un objet d'étude. Et seuls les historiens semblent s'intéresser à ce problème⁸. Le « retour » à Marseille est donc, dans un premier temps, une période de tâtonnement, mais aussi d'ouverture à de nouvelles problématiques (Marseille, la Méditerranée, l'Europe) et de redécouverte de la thématique industrielle sous un angle pluridisciplinaire.

✓ *Redéfinir l'industrie : un nouveau départ*

En 1997, la préparation des journées géographiques de la Commission « Industries et Emplois », à la demande de sa Présidente, Solange Montagné-Villette, est pour moi l'occasion d'un nouveau départ⁹. Le thème de la redéfinition des activités industrielles vient cristalliser un débat disciplinaire correspondant à des préoccupations personnelles d'une grande acuité. Pendant longtemps, l'industrie et ses paysages sont apparus comme un élément structurant de l'espace, puis comme un élément de « polarisation » et de développement (industries industrialisantes). Aujourd'hui, l'industrie est moins lisible dans le paysage, davantage associée aux activités tertiaires et à la mondialisation. Sa place et son rôle sont à redéfinir. Dans le périmètre de « reconversion » des Houillères du Bassin de Gardanne, la microélectronique a pris un essor privilégié et devient pour moi un terrain d'expérimentations nouvelles me redonnant le goût inégalé de retrouver le chemin de l'industrie et de l'entreprise, par le biais cette fois des nouvelles technologies et en intégrant plus qu'auparavant le concept de territoire. Dès lors, s'enchaîne une série de travaux à partir de cette filière riche en problématiques et en entreprises, sur le terreau fertile des nouveaux espaces productifs. Une stratégie de recherche s'élabore peu à peu, comprenant l'échelle locale des sites et des territoires et l'échelle globale de la mobilité des acteurs et du pouvoir décisionnel. Parallèlement, s'exprime plus vigoureusement le besoin de passer des études empiriques aux approches plus conceptuelles et théoriques.

7 Selon l'ouvrage de G.Benko et A.Lipietz (dir.), Les régions qui gagnent, districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique.

8 CHASTAGNARET G., (1997), « L'industrie en Méditerranée : une histoire en construction », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n°3-4, pp 5-12. CHASTAGNARET G., MIOCHE Ph. sous la direction de (1998) : *Histoire industrielle de la Provence*, actes du Colloque de juin 1996, Aix-en-Provence, PUP, 254p.

9 C'est à ce moment que Solange Montagné-Villette me sollicite pour assurer le secrétariat de la Commission « Industries et Emplois ».

L'insertion dans une thématique, la construction d'une problématique de recherche et l'ouverture à de nouveaux champs théoriques sont en définitive le fruit d'un parcours qui s'inscrit dans la durée et qui n'a pas toujours été méthodiquement préconçu. Ce long cheminement semble au fil des jours des plus aléatoires. Il rencontre, certes, des opportunités, mais aussi des obstacles conjoncturels et structurels qui sont des moments de découragement et/ou de lente maturation. Ce cheminement nécessite avant tout de croire, de manière assez irrationnelle parfois, à ses intuitions premières. Il semble que le terme de « trajectoire » donne à ce cheminement plus de sens que celui d'« itinéraire » qui peut bifurquer ou s'égarer et conduire à l'impasse.

Positions et pratiques de recherche

La géographie humaine a désormais un siècle puisqu'elle s'individualise pour la première fois en 1900 dans la bibliographie géographique (Robic, 1991). « L'invention de la géographie humaine » est, semble-t-il, attribuable à Paul Vidal de la Blache et apparaît alors comme un « quasi-néologisme ». De nos jours, le terme de *géographie humaine* semble moins usité. Mais ce caractère quelque peu désuet ne lui ôte en rien de sa pertinence et de son actualité. Il rappelle le débat entre *géographie des lieux* et *géographie des hommes*, mais ne remet pas en cause l'unité de la géographie et les liens qui unissent, dans un même « couple », la géographie humaine et la « géographie naturelle », redevenue « géographie physique » en 1949. L'industrie, au sein de la géographie humaine, entretient des liens particuliers avec la géographie physique. Autrefois, ces liens se nouaient plus volontiers à travers la question des ressources ; aujourd'hui ils se lisent davantage dans le concept plus large d'environnement. Le rattachement de l'industrie au domaine de l'économie paraît contestable si l'on considère, et c'est mon point de vue, que l'étude du fait industriel relève d'une géographie sociale et culturelle autant qu'économique. La géographie de l'industrie, de l'entreprise et des acteurs économiques et sociaux entretient des liens tout aussi importants avec l'aménagement. Cette conception du fait industriel en fait un domaine à part entière de la géographie, science de l'espace et des sociétés.

Les relations entre la géographie et les autres sciences humaines et sociales prennent des configurations différentes selon les pays et selon les parcours professionnels. L'enseignement en France a consacré un autre « couple », celui de l'histoire et de la géographie. Ma formation et mon expérience de professeur « d'histoire-géographie » ont naturellement marqué mes pratiques « spontanées » de recherche et influencé sans doute mon insertion dans une UMR pluridisciplinaire où la place des historiens est importante. Par contre, c'est une démarche plus volontariste qui m'a amenée à me tourner vers l'économie et la sociologie pour y puiser des réponses, des approches et des sources de confrontation nécessaires. Du reste, les appartenances disciplinaires et nationales ne peuvent apparaître comme des frontières dans le grand mouvement de circulation des idées à travers l'espace et le temps. Lorsqu'on songe par exemple à Alfred Weber (1868-1958), considéré comme le fondateur de la théorie de la localisation industrielle, il fait tout d'abord figure d'économiste néo-classique. En vérité, il est sociologue, proche de l'école historique allemande, comme son frère aîné Max Weber (1864-1920), tourné quant à lui vers l'étude des comportements économiques et devenu une des grandes figures de la sociologie allemande. Leur fraternité génétique et disciplinaire, alliée à leur divergence épistémologique, est tout à fait frappante, mais probablement compréhensible. Tous deux ont légué un héritage important à la communauté scientifique. Un siècle plus tard,

le post-modernisme se développe aux Etats-Unis, nourri de la pensée de philosophes français (Foucault, Derrida, Deleuze...), contre les prétentions universalistes et positivistes de la science ; et c'est finalement le géographe américain marxiste Richard Peet¹⁰ qui stigmatise le retour à Weber (Max), dans le débat sur « la géographie économique face à la question culturelle ». Cet exemple présente pour moi un double intérêt. Par sa forme de boucle dans l'espace et le temps, j'espère qu'il illustre de manière convaincante mon positionnement sur la nécessité de nourrir la pensée avec un horizon pluridisciplinaire et international. Sur le fond, il illustre bien évidemment mes préoccupations et mes motivations intellectuelles.

Motivations intellectuelles et pratiques de recherche, là aussi les liens sont importants. Dès mon séjour en Lorraine, les relations intellectuelles et humaines qui se sont établies avec mes interlocuteurs m'ont donné à penser que je n'étais pas seulement en position de demande d'information. Le produit de mes recherches, les analyses et les images que je renvoyais apportaient des éléments utiles à la construction et au déroulement des actions à venir. Il s'agissait d'un échange, et la nature de cette relation aux acteurs, qui m'associaient à leurs réflexions, créait une dynamique de l'information et de la réflexion apportant de grandes satisfactions. Naturellement, dans ce type de relations, le risque d'être influencé par les représentations des acteurs ne peut a priori jamais être écarté. Mais finalement, ce risque n'est pas plus grand que dans d'autres situations où le chercheur doit toujours critiquer ses sources. Si l'on devait renoncer chaque fois que l'on suspecte l'objectivité des sources, la recherche n'avancerait guère. Je me suis toujours efforcée de prendre des risques calculés en confrontant, chaque fois que cela était possible, des sources d'origines différentes. Mais il est vrai qu'avec le temps, l'expérience permet d'affiner le sens de la critique et les moyens de sa mise en œuvre.

Il n'a pas été facile en Provence de tisser rapidement des liens aussi constructifs, ce qui m'a conduit à m'interroger parfois sur le sens et l'intérêt de mes recherches. La multinationale high-tech, et l'image que je m'en faisais, se présentait sous un abord beaucoup plus difficile. Son souci de confidentialité et de communication ne laissait guère d'espoir au chercheur en quête d'information. Ses préoccupations globales semblaient peu ouvertes à l'étude des sites et de leurs territoires. Pourtant, ma démarche a bénéficié d'un regain d'encouragement lorsque l'économiste de la direction de STMicroelectronics m'a demandé un schéma sur la généalogie de la microélectronique dans les Bouches-du-Rhône, pour une conférence qu'il devait donner. L'idée que la recherche trouve des échos dans le monde professionnel avait quelque chose de rassurant. En définitive, la patience et la persévérance se sont révélées les conditions nécessaires à l'établissement de relations de confiance avec mes nouveaux interlocuteurs. Toutefois ces relations sont toujours délicates.

Plus récemment, la réalisation d'un rapport sur la microélectronique, pour une structure régionale, m'a permis de retrouver une dimension de la recherche appliquée des plus valorisantes, au sens de « valorisation de la recherche ». A cet égard, ce qui est qualifié de « littérature grise » dans le monde universitaire, avec une connotation parfois péjorative, me semble au contraire un élément fondamental de la pratique de recherche, nourrissant de manière essentielle la publication à caractère scientifique. C'est dans ces circonstances que les informations de première main peuvent être recueillies et que le jeu des acteurs publics ou privés peut le mieux être apprécié. Pour une institution, le recours à l'expertise du chercheur

¹⁰ « The cultural production of economic form », in Lee R. and Wills J. (eds), *Geographies of Economies*, London, Arnold, 1997, pp 37-46. Article traduit par Céline Barzun et Isabelle Geneau de Lamarlière in *Géographies anglo-saxonnes tendances contemporaines* pp 190-204, chapitre 5 : « La géographie économique face à la question culturelle ».

peut être le moyen d'accéder rapidement à une analyse de la situation lui donnant des outils pour construire ou réaménager sa stratégie. L'approche géographique trouve ainsi une source de diffusion hors du milieu universitaire. De même, les industriels peuvent trouver, dans la synthèse de ces travaux, des arguments pour conforter leur position ou au contraire en mesurer les limites. Il ne faut sans doute pas se faire d'illusion concernant deux points particuliers. D'une part, on ne peut maîtriser le devenir des projets ni le tri qui s'opère quant aux recommandations formulées. D'autre part, on peut recueillir la défaveur de structures concurrentes en opposition avec les commanditaires de l'étude, ou s'exposer à des critiques du fait des analyses exprimées qui inévitablement rencontrent des détracteurs. C'est là sans doute un risque inhérent à l'exercice. Mais il convient aussi de l'assumer, car le caractère contradictoire des enjeux et des acteurs ne peut pas donner lieu à un positionnement qui fasse l'unanimité.

Dès la Lorraine également, je me suis intéressée à une initiative : le CCSTI de Petite Rosselle. Sur l'ancien carreau De Wendel abandonné, se projetait un Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle. Une initiative très courante à l'époque sur les sites industriels en friche. La Lorraine en comptait plusieurs, avec des dimensions sectorielles et sous-régionales marquées : celui du fer, celui du verre... La volonté qui s'est vite manifestée à Petite Rosselle était, non pas de faire du site la seule coquille d'un musée, mais de concevoir le site lui-même comme une architecture muséographique ouverte aux processus de reconversion. Les idées et les messages étaient nombreux autour de cette démarche patrimoniale, à l'heure où se profilait la fermeture des houillères et la fin de la mine. Plus tard, dans les Bouches-du-Rhône, je constatais que le CCSTI avait une toute autre dimension, plus proche d'une mini cité des sciences. Il se préoccupait, certes, de culture scientifique et technique ; mais ses liens étaient ténus avec les industries et industriels de la région, renvoyant au problème de l'identité industrielle évoqué plus haut. Cette question a suscité mon intérêt et j'y voyais un enjeu dans la façon dont la région construisait son auto-représentation et préparait son avenir. C'est dans le sentiment de partager cette analyse qu'un groupe de chercheurs a fondé en 1997 une association « Mémoire-Industrie-Patrimoine en Provence » dont la revue *Industries en Provence dynamiques d'hier et d'aujourd'hui*, parvenue aujourd'hui à son dixième numéro, a remporté un certain écho. J'ai adhéré volontiers à cette démarche de valorisation de la recherche, même si nous ne partageons pas tous la même approche militante et associative dans les actions à envisager. Mon intuition s'est trouvée confortée lorsque le monde de la microélectronique a exprimé mille fois, au cours de mes enquêtes, le sentiment, qu'en région PACA, il y avait une « sous-représentation » de la microélectronique et de ses perspectives chez les acteurs publics et les instances de développement. Plus généralement, pour les industriels se posait un problème d'insertion du tissu industriel actuel dans l'identité collective régionale, imprégnée de mythes et d'une sur-représentation des perspectives touristiques. A travers ces expériences, j'ai donc renouvelé ma conviction que le chercheur, l'universitaire peut jouer un rôle intellectuel et social dans la recomposition de ces représentations et que cela fait partie de ses missions.

Outils, méthodes, approches du géographe

Le géographe dispose d'un grand nombre d'outils allant de l'observation directe des paysages à des images satellitaires complexes, des enquêtes de terrains aux entretiens les plus divers et aux traitements les plus sophistiqués de données statistiques. Je ne pense pas qu'il faille forcément déceler, dans les choix faits par les uns et autres, les signes d'une divergence

idéologique majeure. J'y vois plutôt des inclinaisons, des sensibilités personnelles en lien avec les objets et les objectifs scientifiques que l'on privilégie. La diversité des chercheurs et de leurs méthodes en géographie me semble une richesse plus qu'un handicap, tant que les uns n'en tirent pas un sentiment de scientificité supérieur aux autres. De formation littéraire, j'ai d'abord pratiqué les enquêtes et les entretiens apparemment les plus élémentaires. Mais au fil du temps mes pratiques se sont enrichies et renouvelées de plusieurs manières, notamment par l'approche généalogique des tissus d'entreprise et l'approche biographique des acteurs de l'industrie. A la question du « quoi ? » : quels investissements, quelles localisations..., la question complémentaire du « qui ? » : quels acteurs, en fonction de quel itinéraire..., est devenue de plus en plus essentielle à mes yeux, celle qui offrait le plus de réponses à mes interrogations sur le comportement des acteurs dans leur rapport à l'espace. Des approches inductives, je suis passée plus volontiers à des approches hypothético-déductives, en renversant dans certains cas les hypothèses. Mais je revendique une certaine diversité dans les approches, selon les moments de la recherche, et une prudence certaine vis-à-vis de théorisations hâtives qui peuvent amener plus de confusion que de clarté. En étudiant l'industrie et l'entreprise entre territoire et mondialisation, l'articulation des échelles, l'encastrement des territoires et des réseaux, les notions de limite et de discontinuité donnent tout son sens à l'approche géographique, science de l'espace et des sociétés, nourrissant la perspective de renouveler les concepts d'espace et de territoire.

Plan de l'ouvrage

Le plan de cet ouvrage, au sens de travail encore « sur le métier », est composé de quatre parties, reflétant mon itinéraire, mais a posteriori, au point où il en est aujourd'hui. Il n'y a pas de correspondance directe entre la chronologie des travaux et l'organisation des parties. L'objectif est d'articuler, d'une part, l'approche empirique et, d'autre part, l'approche conceptuelle et épistémologique. Chaque partie comporte, dans des proportions variables, des références aux travaux personnels, le développement de problématiques et les perspectives de recherche qui leurs sont associées. Mais le contenu des travaux antérieurs n'est que partiellement repris. La réflexion qui est proposée s'oriente, pour une large part, vers des formulations nouvelles.

✓ *Première partie : La « fin » de l'industrie*

La première partie s'interroge sur « la fin » proclamée de l'industrie. Elle approfondit la notion de rupture qui sépare les « vieux espaces » et les « nouveaux territoires » productifs, comme l'ancien et le nouveau mode de production. Cette réflexion s'appuie sur des études empiriques et épistémologiques. Elle conduit à nuancer l'idée de rupture et à envisager l'industrie dans toutes ses dimensions. Elle introduit notamment la dimension culturelle de l'industrie dans le territoire. A partir des problèmes soulevés, les deux parties suivantes sont davantage centrées sur l'approche conceptuelle et épistémologique du fait industriel en géographie.

✓ *Deuxième partie : La dimension culturelle de l'industrie, à la recherche de fondements scientifiques*

La seconde partie recherche les fondements scientifiques de la dimension culturelle de l'industrie et s'intéresse à sa signification. La recherche s'appuie sur l'analyse de travaux

antérieurs, replacés dans une perspective contemporaine : la notion de culture est, en effet, au premier rang des débats sur la performance économique. L'objectif est de préciser l'apport d'une démarche géographique, au sein d'un débat largement pluridisciplinaire.

✓ *Troisième partie : Redéfinir l'industrie par le territoire*

La troisième partie s'intéresse au passage « d'une géographie des coûts à une géographie de l'organisation » (Veltz, 1993). Elle analyse, dans la durée, l'évolution du concept d'industrie au sein de la géographie. La réflexion est centrée sur la relation entre le concept d'industrie et celui de territoire. L'articulation de ces deux concepts apparaît comme un élément de différenciation de la « géographie industrielle » par rapport à la « géographie économique ».

✓ *La quatrième partie : Entreprises, territoires, mondialisation*

La quatrième partie revient à l'étude empirique de l'industrie par le territoire. Elle a pour objectif d'éclairer, conjointement, l'intérêt et les limites du territoire, dans le contexte de la mondialisation et de la mobilité des acteurs économiques. Dans ce contexte, l'entreprise occupe une place originale entre la dimension locale du territoire et la dimension globale de l'économie. Cette double dimension pose le problème d'une conceptualisation de l'entreprise, en tant qu'objet géographique à localisations multiples.



Photographie n°1 : Fosse 11/19 de Loos en Gohelle, Pas-de-Calais, 1992

Thème 1 : La « fin » de l'industrie ?

Loin de nourrir un passéisme désuet ou de céder à l'évidence, l'effacement de secteurs clé de la première révolution industrielle laisse en suspens un champ multiple d'interrogations quant aux causes, aux modalités et aux conséquences à plus ou moins long terme de leur disparition. Au-delà d'un discours généralisateur sur le caractère inévitable et exogène de la crise des « vieux secteurs », il apparaît au contraire qu'ils présentent des enjeux et des caractéristiques techniques, politiques, sociales et territoriales variées, donnant lieu à des trajectoires de mutation, de filiation ou de rupture qui ne sont pas jouées d'avance. Si la Lorraine a été un des théâtres emblématiques de la crise des vieilles régions industrialisées, elle n'en a pas été le seul. Et mon expérience lorraine n'a pas été sur ce sujet qu'une parenthèse sans lendemain. Après le Bassin Houiller Lorrain, j'ai retrouvé en Provence le cas apparemment analogue du Bassin Houiller de Gardanne. Mais plus largement, la région marseillaise offrait de multiples exemples de territoires en difficulté, à la suite de fermetures parfois anciennes dans des secteurs variés. La réflexion s'est engagée à partir de nouvelles pratiques de recherche intégrant plusieurs éléments: des mémoires de maîtrise sur la fermeture des chantiers navals, une journée d'étude sur la problématique « Ville-Industrie-Territoire », la coordination scientifique d'un numéro de la revue *Méditerranée*, ma participation au comité de rédaction de la revue *Industrie en Provence*, enfin la lecture d'autres travaux et ma contribution à la rédaction d'un ouvrage collectif sur l'histoire et les dynamiques actuelles de l'industrie marseillaise.

Par ailleurs, mon travail sur les nouveaux espaces productifs a naturellement influencé mon regard sur les jonctions et les discontinuités entre anciens et nouveaux secteurs, anciens et nouveaux espaces. Le thème de cette première partie est donc de nourrir une réflexion, non seulement sur la crise de l'industrie elle-même, mais aussi sur les discours qu'elle suscite et les analyses qu'elle sous-tend.

Ce thème est composé de trois parties :

La première est un questionnement sur la rupture dans les modes de production et de consommation, les lectures théoriques dont ils font l'objet et naturellement les mutations géographiques qui sont à l'œuvre. L'hypothèse est de ne pas surévaluer les ruptures, ni les modèles théoriques de « sortie de crise ». Cette hypothèse est argumentée dans les deux parties suivantes, à travers des méthodologies différentes.

La deuxième partie est consacrée à l'étude épistémologique et critique du débat sur les districts, en tant que « modèles territoriaux de sortie de crise ».

La troisième partie est consacrée à l'étude plus empirique des processus de reconversion observés dans la région marseillaise.

I. Fin de l'industrie et fatalité de la crise

Cette première partie commence par une réflexion sur l'image de la « fin » de l'industrie (A) qui a frappé l'actualité économique et sociale au cours des années 1970 et 1980. Les arguments qui ont justifié les évolutions sont repris et analysés à travers l'exemple du secteur charbonnier (B) et la montée des préoccupations environnementales (C). Face aux interrogations suscitées par ces profondes mutations, se pose la question des réponses apportées par les théories explicatives (D).

A. La fin de l'industrie : une image trompeuse

Si l'image de la « fin » de l'industrie s'est imposée implicitement dans la presse et les représentations collectives comme un phénomène inexorable et généralisé, c'est une image pourtant relative et à certains égards trompeuse. Elle a, certes, frappé en premier lieu les « vieux » secteurs, ceux de la première révolution industrielle. Mais la crise a aussi pris de front les industries de la période fordiste (« fin du fordisme » ?), et concerne également les industries de nouvelles technologies « propres » et « flexibles » sur lesquelles planent néanmoins des menaces de délocalisation. Si bien que l'on s'habitue presque, à l'idée que l'Europe ne serait plus une région manufacturière¹ ; seulement une région de « matière grise » dont les « bras » seraient ailleurs. Une image déjà dépassée par la migration des cerveaux comme par le développement de la conception et de la recherche dans les Nouveaux Pays Industrialisés. En vérité, la « fin » de l'industrie se pose en terme d'échelle et en lien avec le concept de division internationale du travail. Les entreprises et les secteurs qui disparaissent ici peuvent continuer d'exister ailleurs, du fait de délocalisations qui affectent tout le processus de production, ou de l'exploitation d'autres gisements, dans le cas du secteur minier qui est, par extension, assimilé à l'industrie ou à ses représentations. Mais à l'échelle de la petite ville ou du bassin de main-d'œuvre, quand un secteur ou une entreprise disparaît, s'est

¹ Tandis que les Etats-Unis pratiquent « une véritable ré-industrialisation » (Holz, Houssel, 2002).

bien sur le moment un sentiment de mort qui domine, un sentiment de condamnation même, « la casse » selon l'expression des syndicats.

Parmi les explications de ces disparitions, deux grands types de facteurs émergent : la substitution de nouveaux matériaux ou produits et la question des coûts relatifs à un moment donné : coûts des matières premières, coûts de la main-d'œuvre..., et de plus en plus coûts de la matière grise qui fait les beaux jours de nouveaux pôles d'attraction comme Bangalore. La question des coûts de transport semble avoir disparu avec la révolution des transports et les navires à grand tonnage. Mais on sait que le faible coût des transports maritimes est parfois atteint au prix de l'utilisation de « navires poubelles », d'une surexploitation éhontée des équipages et du non respect des règles environnementales. La question du coût s'avère donc une donnée des plus relatives. Elle est aussi fonction de la dose de règles et de taxes que l'on veut bien lui incorporer et de la valeur que l'on veut bien attribuer au travail et aux hommes qui le fournissent. La question du coût renvoie en définitive à une question de choix, au vu d'enjeux et d'intérêts stratégiques circonstanciés, au vu d'un ensemble de représentations et de valeurs. La « loi » du marché n'est pas naturelle, éternelle, universelle. Elle est bien un choix qui en élimine d'autres et qui nous ramène au grand débat de la théorie « standard » et d'un *homo œconomicus* qui n'agirait qu'en vertu d'intérêts « rationnels », comme si la même rationalité s'imposait à tous¹.

La question du charbon, en France et en Europe, en est un exemple significatif. L'énorme déficit des Charbonnages de France a récemment été souligné dans un rapport de la Cour des Comptes². Mais le chercheur qui suit, au-delà du territoire local, l'ensemble des mécanismes qui conduisent à une décision de fermeture peut souvent constater que, lorsque la décision est prise, et plus tardivement encore annoncée, les jeux sont faits depuis longtemps. Si la question du charbon est forcément singulière dans son contenu, elle a néanmoins une valeur plus générale dans certains de ses mécanismes. Il convient par conséquent d'exprimer ici les éléments d'une démarche plus critique, plus attentive aux contradictions du processus décisionnel, et d'une certaine manière plus proche des lieux de pouvoir, que je n'ai pu le faire dans mon travail de thèse. Cette démarche, qui bénéficie aujourd'hui d'un plus grand recul, ne vise pas seulement à éclairer un passé qui semble révolu. Elle vise aussi à revenir sur une problématique de crise, demeurée récurrente, et sur ses représentations. Dans la quête du chercheur pour parvenir à des explications complexes, la déconstruction du discours compte autant que l'analyse des faits.

B. La fin du charbon en Europe : une décision européenne ?

En revenant sur la question du charbon, mon hypothèse de travail a été d'emprunter un cheminement inverse à celui de la thèse. Au lieu de partir de l'échelon local et d'aller ouvrir la fenêtre des explications globales, je suis partie des perspectives de fermeture apparemment convergentes des bassins européens pour m'interroger sur le poids des « contraintes » communautaires dans la dynamique du processus. Il s'agissait de mieux cerner l'échelle effective du pouvoir décisionnel entre nations et institutions supra-nationales. La fin du

¹ Le concept de rationalité sera approfondi ultérieurement.

² 5MM d'Euros en 2002 ; 233 MM de francs de subventions ont versés entre 1971 et 2000 d'après le rapport de la Cour des Comptes du 11 décembre 2000.

charbon en Europe est-elle une décision européenne ? L'intégration européenne est-elle cette petite mondialisation qui nous impose une uniformisation rampante ? Les réponses ont finalement été plus nuancées que je ne l'imaginai au départ.

1- Les positions européennes et leur évolution

La fin du charbon en Europe n'en finit pas d'être annoncée, mais dans le reste du monde l'exploitation se poursuit, principalement dans des mines à ciel ouvert, avec des prix de revient bien plus faibles. Si l'Europe a « sauvé » la sidérurgie européenne (Mioche, 2001), il n'en est manifestement pas de même pour le charbon. Pour des raisons « naturelles », tenant au coût de l'exploitation souterraine ? Sans doute, mais pas seulement. La divergence des destins contrastés de la sidérurgie et du charbon relève, historiquement, d'un long processus qui prend naissance avec la création de la CECA en 1951 et s'achève presque avec la fin dudit traité le 23 juillet 2002.

✓ *La question des mécanismes « anti-crise »*

À la fin des années 1950, alors que le charbon s'accumulait sur le carreau des mines face à l'offensive des compagnies pétrolières, la Haute Autorité n'a pas proclamé l'état de « crise manifeste ». Les pouvoirs supranationaux dont disposait la Haute Autorité n'ont jamais été pleinement exercés, « les Etats membres ont préféré ignorer les faits plutôt que de laisser appliquer les procédures prévues » (De Carmoy, Brondel, 1991). Il faut attendre juillet 1973 pour qu'apparaissent, dans le cadre énergétique communautaire, les premiers mécanismes anti-crise, vis-à-vis cette fois de la crise pétrolière. Un organisme consultatif est créé pour coordonner les mesures prises dans chacun des Etats. C'est à partir de là que la Communauté a défini des objectifs pour réduire la dépendance pétrolière. Au cours des années 1980, d'autres priorités sont apparues comme la protection de l'environnement et le développement de la recherche.

✓ *Les aides à la production charbonnière de plus en plus contestées*

L'adoption de l'Acte Unique de 1986 marque une nouvelle étape. Les aides à la production de charbon font l'objet d'une décision positive du conseil qui doit expirer à la fin de 1993, date de l'ouverture du marché unique. Elles sont acceptées dans la mesure où « elles sont destinées à assurer la survie de la production indigène face à la concurrence du pétrole ou du charbon importé des pays tiers ; elles ne faussent donc pas les échanges entre les Etats membres »¹. Mais dès 1992, la Commission essaie de chiffrer les gains économiques escomptés du marché unifié. Dans un rapport intitulé « 1992 : la nouvelle économie européenne », elle estime que, pour le charbon, la suppression des aides directes des Etats à la production rapporterait 3,3 milliards d'écus².

Dans le contexte du traité de Maastricht, la décision du 28 décembre 1993³, valable jusqu'au 23 juillet 2002 considère que « la plus grande partie de la production de charbon communautaire reste non concurrentielle »..., « que la tendance à l'augmentation du montant des aides au cours des dernières années est incompatible avec le caractère transitoire et exceptionnel du

¹ De Carmoy, Brondel, p73.

² Op.cit, p77.

³ Décision n°3632/93/CECA de la Commission

régime des aides communautaires ». S'impose donc la nécessité d'une dégressivité des aides. En conséquence :

« les efforts de réduction des coûts de production doivent s'insérer dans un plan de restructuration, de rationalisation et de modernisation de l'industrie distinguant les unités de production qui seront à même de participer à la réalisation de cet objectif, de celles qui ne pourront pas l'atteindre ; que ces dernières devront s'inscrire dans un plan de réduction d'activité conduisant à la fermeture des installations à l'échéance du présent régime ; que seules des raisons sociales et régionales exceptionnelles pourront justifier un report de la fermeture au-delà de l'échéance fixée ».

Cette décision apparaît en quelque sorte comme un « critère de convergence » tendant à harmoniser la fermeture d'une grande partie des bassins européens à la clôture du traité CECA, sur la base de considérations financières, atténuées par le principe de « cohésion économique et sociale ».

✓ *La nouvelle donne du livre vert ?*

Quelques neuf ans plus tard, très précisément à la date du 23 juillet 2002, intervient un nouveau règlement¹, valable jusqu'en 2010. Tout en maintenant l'objectif de dégressivité des aides, ce nouveau règlement fait apparaître des positions plus souples intégrant de nouveaux paramètres :

« la situation politique mondiale donne une dimension entièrement nouvelle à l'évaluation des risques géopolitiques et des risques de sécurité en matière énergétique, et un sens plus large au concept de sécurité d'approvisionnement »... « il est par conséquent nécessaire, sur la base des paramètres énergétiques observés actuellement, de prendre des mesures qui permettront de garantir l'accès à des réserves houillères, et dès lors une disponibilité potentielle de houille communautaire »... « le livre vert intitulé 'Vers une stratégie européenne de sécurité d'approvisionnement énergétique' reconnaît le rôle important du charbon en tant que source d'énergie indigène »... « Le renforcement de la sécurité énergétique de l'Union, que sous-tend le principe de précaution, justifie par conséquent le maintien de capacités de production houillère soutenues par des aides d'Etat »... « Une production minimale de houille contribuera, avec d'autres mesures visant à promouvoir les énergies renouvelables, au maintien d'une quotité de sources indigènes d'énergie primaire »... « Une production minimale de houille subventionnée contribuera en outre au maintien de la position privilégiée de la technologie européenne en matière d'extraction et de combustion propre du charbon, permettant notamment un transfert de celle-ci vers des régions grandes productrices de charbon en dehors de l'Union ».

La fin du charbon en Europe n'est peut-être pas pour demain. En tous cas, l'Europe se donne un petit sursis, une possibilité de ne pas refermer totalement les puits de descente et les galeries souterraines, une opportunité de valoriser un savoir-faire qu'elle était jusqu'alors prête à abandonner. Coup de théâtre ou péripétie ? Il est sans doute trop tôt pour le dire. Mais l'inéluctable logique des coûts n'est plus le seul argument du discours communautaire. Des perspectives de recherche se dégagent pour comprendre les mécanismes et les rapports de force politiques et nationaux qui ont conduit à une telle inflexion, comme pour en mesurer les modalités de mise en œuvre et les conséquences sur les territoires.

¹ Règlement (CE) n°1407/2002 du Conseil

2- Les politiques charbonnières nationales : évolution et conséquences

Concernant la dernière décennie écoulée, après l'étude des textes émanant de la Commission européenne, la seconde étape de la démarche a consisté à suivre leur application sur le terrain des situations nationales, en complétant les informations initiales à l'aide de données plus récentes¹. Au début des années 1980, les stratégies des principaux Etats charbonniers communautaires étaient nettement différenciées selon le contexte politique et énergétique national. Vingt ans plus tard, la contrainte communautaire a-t-elle réellement produit de la convergence ? Trois situations nationales seront rapidement examinées : celle du Royaume Uni, celle l'Allemagne et celle de la France.

✓ *Le Royaume Uni*

Le gouvernement du Royaume Uni de Madame Thatcher avait adopté, face au charbon, une démarche essentiellement économique, tout en s'appuyant sur la manne pétrolière de la Mer du Nord. Le sévère programme de restructuration décidé en 1983 (suppression de 50 000 emplois et fermeture d'une cinquantaine de sièges) avait provoqué une grève mémorable des syndicats de mineurs de mars 1984 à mars 1985. La ligne dure du gouvernement conservateur n'a jamais fléchi. L'enjeu, on le sait, était idéologique autant qu'économique. Ces années sombres pour les « gueules noires » ont donné au cinéma social britannique quelques uns de ses plus beaux films². En 1994, la privatisation du British Coal Corporation s'est accompagnée d'une nouvelle phase drastique de restructurations. Finalement, le Royaume Uni produit en 2001, dans le contexte d'entreprises privées et pratiquement sans subventions, 32 Mt avec 12 700 salariés, se plaçant en première position parmi les pays de l'Union à quinze, avec des coûts de production assez proches des prix pratiqués sur le marché mondial. La logique néo-libérale, engagée depuis une vingtaine d'années dans un cadre national, a d'une certaine manière « sauvé » les exploitations les plus prometteuses.

✓ *L'Allemagne*

A l'opposé, la RFA, qui disposait des plus importantes réserves de la Communauté, s'est longtemps engagée dans la défense du charbon national. Le dispositif de protection reposant sur des garanties de débouchés, au moyen de contrats à long terme avec la sidérurgie et les compagnies d'électricité. Mais le surcoût du charbon allemand a été de plus en plus mal accepté par la collectivité lorsque le « kohlepfennig » (taxe parafiscale sur la consommation d'électricité) est passé à 7,5% en 1982. Cette mesure avait été admise par la Commission européenne car la libre circulation du charbon n'en était pas affectée. Elle est devenue par la suite controversée, dans la mesure où elle faisait obstacle à l'importation en Allemagne d'électricité d'origine nucléaire sensiblement moins chère. Un programme de restructuration a finalement été adopté en 1988, à la veille de la chute du mur. En 1997, un accord entre Etat, länder, syndicats et producteurs prévoit la réduction des aides, et un objectif de production ramené à 26Mt, pour un effectif de 36 000 salariés en 2005. En 2002, les coûts de production sont 2,5 fois supérieurs au prix du marché. L'Allemagne, comme l'Espagne, suit « *une démarche progressive et n'a pas pris de décision définitive* », précise le rapport de la Commission. Ses efforts de restructuration sont davantage dictés « *par des préoccupations d'ordre social et de cohésion régionale que par une quelconque perspective réaliste ...d'atteindre le seuil d'équilibre*

¹ Rapport de la Commission sur l'application du régime communautaire des interventions des Etats membres en faveur de l'industrie houillère en 2001, 02/07/2002, 21p.

² Par exemple « Les virtuoses », de Mark Herman, 1997.

économique ». Finalement, l'Allemagne ne s'est pas précipitée pour appliquer la décision communautaire de 1993. Elle reste, en dépit de contradictions notables, assez fidèle aux bases de la *sozialmarktwirtschaft*, et proche d'une conception de l'industrie comme outil d'aménagement.

✓ *La France*

La France, dont les ressources minières ont toujours été économiquement et territorialement plus limitées, a misé depuis les années 1970 sur le nucléaire. L'idée d'une marche inexorable vers la fin de l'exploitation charbonnière est, peut-être, une construction a posteriori. En réalité, la chronique du processus est faite d'étapes et de discours qui, selon les bassins, laissent entretenir des espoirs, auprès des mineurs et de leurs syndicats, qui s'avèrent à terme illusoires. La relance charbonnière du gouvernement socialiste de 1981 est naturellement très critiquée quelques années après. Mais, la restituer dans son contexte ne la rend pas inconcevable : entre 1978 et 1981, l'indice des prix des produits pétroliers passe de 100 à 155 ; c'est après le pic de 1981 qu'il redescend progressivement, pour rejoindre en 1986 l'indice 100 de 1978. Du reste, par une résolution du conseil de septembre de 1974, les Etats membres de la Communauté se sont engagés, entre autre, « à renforcer la sécurité d'approvisionnement en utilisant les ressources intérieures ».

L'année 1984 est un tournant dans la politique économique et sociale du gouvernement, marqué dans le domaine du charbon par le plan Hug. La France se présente alors comme le pays du juste milieu entre la logique néo-libérale du Royaume-Uni et la logique sociale allemande. Il en résulte une concentration des efforts sur les exploitations les plus prometteuses. Mais l'avenir de CDF n'est pas remis en cause. Le Directeur Général encourage au contraire les salariés à « avoir l'esprit l'industriel », « être une entreprise industrielle rentable ». Le souci n'est plus de produire (« il faut renoncer à produire pour produire en accumulant des stocks coûteux »), mais de vendre ; non pas un minéral, mais de l'énergie-chaleur. C'est un appel à la mobilisation pour la survie de l'entreprise. L'idée qui sous-tend ce mot d'ordre est que, si des efforts sont consentis, si les comportements évoluent, alors l'entreprise peut être viable. L'avenir de l'entreprise est en quelque sorte entre les mains de ses salariés. Deux ans plus tard, l'effondrement des prix consécutif au « contre-choc pétrolier » et à la baisse du dollar conduit CDF à donner une nouvelle impulsion à son processus de restructuration. La fermeture de l'ensemble houiller du Nord-Pas-de-Calais et de plusieurs sites du Centre Midi est clairement annoncée. Mais le bassin lorrain et celui de Gardanne, qui disposent « d'un potentiel de progrès », bénéficient d'un plan industriel et commercial axé sur le retour à l'équilibre financier.

Au fil des années, le discours et les objectifs évoluent. Alors qu'en Lorraine il était question de supprimer 2000 emplois par an jusqu'en 1988, les perspectives de fermeture en 2005 sont évoquées dès la fin des années 1980. Tout se passe comme si les décisions françaises avaient anticipé sur les injonctions communautaires de 1993. Il est vrai que les coûts de production sont, en France, quatre fois plus élevés que les prix du marché, au cours de cette période. La fin de l'exploitation sur le territoire national est officiellement engagée en 1994. Mais Mineurs de France¹ continue de titrer dans les mois qui suivent : « Pacte charbonnier, une chance à saisir pour bâtir l'avenir », « Notre groupe et son avenir », « Dynamique nouvelle pour les hommes, avenir assuré pour l'entreprise », « Projet d'entreprise : l'avenir est entre nos mains », « Le charbon, aujourd'hui et demain »... Certes, il y a encore un potentiel de

¹ Edition *Centre-Midi*, exemple de numéros entre juillet-août 1994 et novembre 1995

compétences et de savoir-faire à valoriser. C'est pour le PDG du groupe : « la dernière bataille du charbon », ce qui signifie la poursuite d'activités d'ingénierie et de recherche, au-delà de la fermeture. Mais il faut bien le reconnaître, le cœur n'y est plus. Pourtant, cette optique pose le problème intéressant d'une filiation dé-territorialisée. C'est un problème culturel autant que géographique. La France n'a pas de pétrole mais possède une industrie pétrolière. On a cependant du mal, pour des raisons historiques, à imaginer une filière charbon sans exploitation charbonnière.

A la veille de la clôture du traité de la CECA, on ne peut pas véritablement parler d'une uniformisation des situations et stratégies nationales, consécutive à l'application des « normes européennes » de 1993. En dépit de contraintes communes, les configurations énergétiques et politiques des pays producteurs ont conservé une certaine vigueur. Pour répondre à la question initiale, « la fin du charbon en Europe » ne s'explique pas par une décision communautaire, même si l'Europe a encouragé cette décision. Les Etats ont adopté des positions différentes, marquées par une relative indépendance vis-à-vis des injonctions communautaires. Pour la France, les jeux sont faits ; les mesures permettant « de garantir l'accès à des réserves houillères », selon les nouveaux termes du règlement de 2002, sont, pour l'heure, des plus incertaines. Le Royaume Uni et l'Allemagne poursuivent encore l'exploitation dans des conditions très différentes, mais peuvent plus facilement s'inscrire dans les perspectives minimales offertes par le livre vert et les orientations de la Commission européenne.

C. Fin de l'industrie et développement durable

Il reste encore deux éléments du débat sur lesquels il faut revenir, la question du prix et celle de l'environnement. En France en particulier, le choix du nucléaire a été, après la montée du pétrole, un élément décisif de la baisse des débouchés charbonniers. La thèse du phénomène classique et irréversible de substitution d'énergie n'a guère rencontré d'obstacle. La différence de coût entre le kilowatt nucléaire et le kilowatt thermique est une évidence. Mais quel sera le prix du kilowatt nucléaire lorsqu'on y aura intégré le coût du démantèlement de toute une génération de centrales nucléaires à l'horizon de 2010-2020 ? Si dans le reste de l'Europe les choix ont été sensiblement plus nuancés, le nucléaire a néanmoins bénéficié d'une sorte de préférence communautaire. Dès les années 1980, la « Commission de l'énergie de la recherche et de la technologie » du Parlement européen dénonce le déséquilibre des ressources consacré au charbon et aux énergies non polluantes, par rapport au nucléaire qui absorbe alors près des deux tiers du budget de la recherche énergétique. Le charbon contribue à l'effet de serre, mais tout n'a pas été fait pour réduire davantage les émissions dangereuses et développer les énergies renouvelables. La plupart des rapports semblent indiquer que la part des énergies renouvelables restera marginale. Cause ou conséquence ? Au-delà du paramètre de pollution atmosphérique, le nucléaire, à travers ses déchets, n'est pas davantage une « énergie propre ». Entre les choix compatibles avec les lois du marché, la nécessité de préserver l'économie et la société des régions charbonnières et les impératifs d'un « développement durable » qui répond « *aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins* »¹, la question énergétique n'est décidément pas si évidente.

¹ Selon les termes du rapport Brundland de 1987

1- Aux origines du « développement durable »

Pour comprendre ce concept de « développement durable », il faut remonter (au moins¹) aux années 1960, c'est à dire l'apogée des Trente Glorieuses, et au mouvement de 1968, sur le plan politique et social. La contestation qui s'exprime en 1968 est multiple. Elle ne concerne pas que les rapports de production, mais aussi les rapports à la consommation² et les rapports entre les sexes. Dans le cadre de notre problématique, deux aspects en particulier marquent le mouvement des idées à plus long terme : la remise en cause du système de production connaîtra des prolongements théoriques avec la théorie de la régulation ; la remise en cause du mode de consommation connaîtra des prolongements socio-politiques avec le développement d'un mouvement écologiste. Malgré des liens évidents entre les deux, il y a dualité dans la façon de percevoir et d'aborder le problème. La dualité de 68 est importante, c'est la contestation du « fordisme » et déjà un jalon du « post-modernisme », d'où l'ambiguïté de la géographie radicale anglo-saxonne : tardivement marxiste et précocement post-moderne. Les marxistes « classiques » se préoccupaient essentiellement de la dimension « système de production », ils n'ont pas vu venir la vague écologiste parce qu'ils pensaient que le marxisme englobait tout et répondait à tout, et parce que plus fondamentalement le matérialisme dialectique ne met pas en doute la notion de progrès scientifique.

La remise en cause du modèle de la société de consommation conduit à toute une palette des postures dont l'étendue rappelle, mutatis mutandi, le bouleversement introduit dans la Chrétienté par la Réforme protestante. Les plus extrêmes prônent le renoncement : consommer des objets matériels devient un mal auquel il faut renoncer, comme pour puiser dans ce renoncement une sorte de remède expiatoire. D'où la recherche individuelle et mystique du nirvana sur les chemins de Katmandou, ou plus prosaïquement, un retour communautaire à la terre et à l'artisanat. Ce schéma historiquement régressif n'est peut être pas sans lien avec les « dérives » religieuses sectaires qui se sont développées par la suite. Plus significatif, non pas en termes de sens mais de représentativité, est l'éventail des courants qui s'organisent entre la lutte militante frontale et/ou le compromis sur la façon de consommer. Le mouvement écologiste a ses variantes nationales. Son caractère « apolitique » ou marxiste a donné la panoplie de formes et de couleurs que l'on connaît aujourd'hui. Plus « à droite », si l'on peut dire, la version la plus policée des interrogations de la période sur le mode de consommation est finalement celle du *Club de Rome*, fondé de manière symptomatique en 1968, à l'initiative d'un industriel, et dont le premier rapport, *Halte à la croissance*, date de 1971.

2- Les travaux du Club de Rome

Les travaux du *Club de Rome* ont un grand retentissement au moment de la crise pétrolière des années 1970. La crise est avant tout géopolitique, mais une grande partie du monde développé semble prendre conscience des limites de la planète et de ses ressources fossiles. La nécessité d'économiser l'énergie, de développer les ressources renouvelables devient le leitmotiv. L'ère de la « croissance zéro » est arrivée. Un grand débat de société est lancé pour préparer le citoyen à cette nouvelle approche, qualifiée par ses détracteurs de

¹ Voir sur ce point l'article de Franck-Dominique Vivien (2003), « Jalons pour histoire de la notion de développement durable », *Mondes en développement*, n° 121, p.1-24.

² L'explosion du *Pop Art* est sensible dès le début des années 1960 (ex : Andy Warhol, « 210 coca-cola bottles », 1962), le mouvement artistique semble précéder le mouvement social.

malthusienne... Pourtant, le contre-choc pétrolier du milieu des années 1980 et la baisse du dollar ont bien vite balayé les « sages » résolutions de la croissance zéro ; un concept suspecté en définitive de faire accepter les temps douloureux de la crise. Mais c'est surtout l'enthousiasme suscité par les nouvelles technologies, et le retour à la croissance qu'elles stimulent, qui permet de renouer avec l'idée d'innovation et de progrès. Une idée toutefois que la catastrophe de Tchernobyl vient de nouveau ébranler. Il est peu probable dans ces conditions de déceler l'ordre du « rationnel », des facteurs faisant office de « vérités intangibles » quand les fluctuations de prix et les revirements idéologiques prennent une telle ampleur en si peu de temps. Les voix de la rationalité et de l'objectivité sont décidément impénétrables.

3- Le « développement durable » controversé

Même s'il soulève un ensemble de questions pertinentes sur le modèle de production et de consommation de la société industrielle, le concept séduisant de « développement durable » est donc sujet à des interprétations variables selon les acteurs qui l'utilisent et selon les moments. Pour les tiers-mondistes, il serait l'occasion d'un compromis entre Nord et Sud pour un nouveau partage des richesses. Pour les écologistes, il se limite uniquement à la durabilité d'un modèle de croissance, sans prendre en compte la préservation des écosystèmes et le renouvellement des ressources naturelles. Il fait donc l'objet de débats contradictoires donnant lieu à l'apparition de nouvelles formulations, comme celle de « décroissance soutenable » ou de « croissance sobre »¹. Enfin, pour certains pays, comme les Etats-Unis, il ouvre une négociation sur le nouveau marché mondial des « droits à polluer »... Selon Serge Latouche (2003), le « développement durable » est donc une véritable « imposture ». Il porte en tous cas un enjeu philosophique et civilisationnel.

Par ailleurs, des perspectives se dégagent pour étudier l'impact des « contraintes environnementales » sur le développement de l'industrie et ses territoires. Nombre de chercheurs s'y sont déjà employés et cette voie de la recherche connaîtra sans doute, dans les années à venir, de plus amples développements. L'importance de la question environnementale a investi de nombreuses disciplines des sciences naturelles et sociales. Les relations homme-milieu sont au cœur de la géographie. Dans le domaine de la géographie industrielle et de l'énergie, les travaux ont connu un essor important dans les années 1970, années de crise qui imprègnent de leur marque les manuels de l'époque (Claval, 1976). Les développements se sont poursuivis en intégrant le thème des pollutions, du risque industriel et de l'éco-industrie. Dans la bibliographie française, on peut se référer en particulier aux numéros de la *Revue de Géographie de Lyon* et aux travaux de J.M. Holz (1989, 1996). En région PACA, des recherches ont été dirigées sur le risque industriel ; on peut signaler des mémoires de maîtrise à l'institut de géographie.

¹ L'économiste Nicolas Georgescu-Roegen est à l'origine de ce concept cf. www.decroissance.org

D. Théories explicatives et images de rupture

Face à la multiplication des images de rupture, auxquelles la littérature scientifique a contribué¹ : « fin de l'industrie », « fin des territoires », « fin de la géographie », « fin de l'histoire »..., l'impression qui se dégage à la charnière des XX^e et XXI^e siècles est celle d'une lecture millénariste des changements de la société contemporaine. De cette inflation d'images et de mots qui imprègnent les esprits, il résulte « une survalorisation de la rupture et une simplification des mutations en cours » souligne Martin Vanier (1997, p89). Cette remarque est éclairante. D'un côté, la « fin des temps » approchant nous plonge dans le grand débat sur la post-modernité, le sens de la société et de l'histoire. De l'autre, la « simplification des mutations en cours » trouve de nombreux exemples caricaturaux dans le champ de l'industrie et des politiques de re-développement qui se sont déployées au lendemain immédiat de la crise. Les vieux secteurs n'ont plus d'avenir, il faut se concentrer sur le développement des nouvelles technologies et des technopôles ; les grandes entreprises concentrent les pertes d'emplois, il faut dynamiser le tissu des PME-PMI ; l'industrie n'est pas porteuse, il faut développer les services ; les friches sont des stigmates répulsifs du passé, il faut s'empresse de les raser... Face à la précipitation maladroite, mais compréhensible, d'acteurs plus ou moins désarmés devant l'ampleur du mal et l'urgence des solutions à trouver, peut-on prendre sereinement de la hauteur en se réfugiant sur le donjon des théories scientifiques ?

Poser la question en ces termes n'est jamais que l'aveu, non pas d'une suspicion, mais d'une certaine prudence, en tous cas d'une modestie certaine à l'égard de l'approche théorique en sciences humaines et sociales. L'exigence d'une construction intellectuelle, dont la lumière est indispensable à la réflexion et à l'analyse, ne doit pas occulter que les clés de lecture s'inscrivent dans le temps et doivent s'affiner, s'enrichir ou se renouveler, au risque de se transformer en dogmes inopérants. Le chercheur, heureusement, demeure libre d'adopter les lectures théoriques qui lui paraissent les plus éclairantes ou au contraire de ne pas s'en satisfaire et de s'engager dans d'autres voies, parfois contradictoires, parfois complémentaires aux premières. Le rôle des théories dans les politiques d'aménagement, leurs interprétations et leurs conséquences m'inclinent à redoubler de prudence. De la théorie prometteuse des « pôles de croissance » on est passé, en quelques années, au désenchantement des « cathédrales dans le désert » et plus tard encore à des appréciations bien moins négatives² ; soulignant que l'évaluation des politiques publiques se fait souvent à trop court terme. Le géographe qui dénonce « le jeu des acteurs » ne peut négliger qu'il est appelé lui aussi, en qualité d'expert du territoire, à entrer directement ou indirectement dans le champ de l'action. Tout l'intérêt et le risque des théories qu'il utilise résident dans leur mode opératoire.

Mon parti pris dans le débat scientifique sur la crise de l'industrie est de ne pas survaloriser les ruptures, ni les modèles théoriques de sortie de crise, en soulignant les enjeux multiples dont ils sont porteurs. J'en fournirai des arguments, dans les paragraphes qui suivent, de deux manières : d'une part à travers une analyse épistémologique du débat scientifique sur les districts, d'autre part à travers l'analyse plus empirique des processus de reconversion que j'ai pu observer.

¹ Depuis « La fin des paysans » de Henri Mendras ; le mot « fin » a été repris dans de nombreux titres d'ouvrages ou de travaux : Badie (1995), la fin des territoires ; O'Brien (1992), la fin de la géographie ; Fukuyama (1989), la fin de l'histoire...

² Lieutaud (1992) ; Daviet (2001).

II. Districts et sortie de crise : une approche critique

Avant d'apparaître comme des modèles territoriaux de sortie de crise, l'existence des districts pose deux questions : celle du regroupement des activités et celle de la nature des processus à l'œuvre dans ce regroupement : l'explication peut porter sur des facteurs économiques, historiques, socio-culturels, ou précisément sur la place de la dimension territoriale dans la combinaison des facteurs. La réflexion actuelle sur l'interprétation des districts pose d'autres problèmes : ceux de la nouveauté ou de la permanence de ces regroupements au cours de l'histoire, ceux de la nouveauté ou de la permanence dans la nature des processus à l'œuvre. Toute réflexion étant située dans le temps et dans l'espace, l'appréciation de la nouveauté ou de la permanence est en partie subjective et pose un problème de représentation. Dans le débat sur le post-fordisme, l'identification des districts aux « régions qui gagnent » a orienté les politiques vers des logiques de « cluster », a favorisé une survalorisation du local. En fait, tous les districts n'assurent pas les conditions de leur reproduction et de leur succès sur le long terme. Le vieux district marseillais, basé sur un système industrialo-portuaire, a implosé après la Seconde guerre mondiale (Morel, 1987, 1999), assimilant par la suite l'image de la ville à celle du déclin (une région qui perd). Le renouveau de Marseille, esquissé à fin du siècle, se fait sur la base d'un système métropolitain dont les germes technologiques ont été pour partie implantés par l'Etat, hors des limites de la ville proprement dite (Daviet, Girard, Morel, 2003).

Ainsi, tous les grands débats sont, sur la base d'une dialectique entre études empiriques et études théoriques, l'occasion d'une déconstruction/reconstruction de la pensée scientifique. L'analyse du débat sur les districts, proposée ici, s'organise en quatre parties. Avant même que les concepts de *districts et systèmes productifs territorialisés* ne se soient diffusés dans la littérature scientifique contemporaine, nombre d'entre eux avaient, de fait, retenu l'attention des géographes par le biais d'études régionales ou sectorielles (A). A la fin des années 1970, le succès de la Troisième Italie est le point de départ d'un mouvement de théorisation et de généralisation du concept de district (B). La dimension interdisciplinaire du débat, comme l'évolution du contexte global, conduisent par la suite à nuancer les points de vue (C). Il est par conséquent utile de reconstituer le cheminement de ce débat et d'en tirer quelques enseignements (D).

A. Les districts «avant la lettre» dans la géographie française

Le débat sur les districts étant apparu à partir des années 1970, cette décennie a été le point de départ d'une recherche qui s'est appuyée principalement sur les articles parus dans *Les Annales de Géographie*. Plusieurs auteurs témoignent d'un intérêt pour les phénomènes districaux. Mais il faut préciser que leurs travaux partent le plus souvent d'études empiriques et n'emploient pas le terme de « district ». Les cas rencontrés dans les *Annales de Géographie* portent sur des aires géographiques distinctes ; trois d'entre eux concernent l'Europe : le Mittelgebirge allemand (région de Villingen), la France de l'Ouest (région du Choletais), et l'Italie du Milieu ; un d'entre eux concerne l'Afrique du Nord : le cas des médinas de Sfax et Tunis. Ce sont les quatre principaux exemples qui seront présentés, avant d'être confrontés au

débat sur la théorisation du thème. Seul le cas emblématique du Choletais sera approfondi en évoquant, de manière complémentaire, les analyses consacrés à cet espace, dans la thèse de Solange Montagné-Villette. Pour mieux souligner le rôle croissant du contexte global dans le contenu des travaux, ces derniers sont abordés selon l'ordre chronologique de leur publication.

1- L'industrie du cercle de Villingen en Forêt Noire : mutations sectorielles et permanence de la structure entrepreneuriale

L'article de A.Thomas (1971)¹ sur l'industrie du cercle de Villingen en Forêt Noire s'intéresse à l'étude d'un espace industriel comme système territorial « *fortement enraciné dans la géographie et dans l'histoire* » souligne P. George qui présente l'article dans les *Annales de Géographie*. L'espace industriel est étudié à partir de ses racines historiques et territoriales. Dans cette industrie, issue d'un vieil artisanat, il y a dans le temps mutation sectorielle (de l'horlogerie à l'électronique), mais permanence de la structure entrepreneuriale. L'analyse passe par l'étude des entreprises, des entrepreneurs et des structures familiales. Elle montre l'effet en retour de l'industrie sur la vie régionale : rôle des industriels et des syndicalistes dans la vie politique, importance de l'apprentissage, l'aménagement des espaces socio-culturels. Les liens avec les espaces extérieurs au territoire local, pour la vente et l'exportation, sont mis à jour à travers la tradition des colporteurs² et les relations familiales qui favorisent l'ouverture de bureaux de représentations. Le rôle du colporteur n'est pas seulement celui d'un marchand. A.Thomas précise : « *Au retour, on apporte des idées nouvelles que l'on exploite immédiatement* ». Le colporteur participe au processus d'innovation. Cette observation revêt une signification particulière ; elle accrédite l'idée selon laquelle le processus d'innovation est dû à des relations locales comme à des relations avec l'extérieur. Elle se démarque en revanche des travaux de Ph. Aydalot (1986) pour qui l'innovation repose avant tout sur les synergies entre les agents locaux.

Du colporteur à la question des brevets, le thème de l'innovation est donc abordé, sans être toutefois identifié en tant que tel. L'auteur parle de « *patience* », de « *volonté têtue* » de « *goût de la technique et du progrès* », de « *recherche de la difficulté* », « *ces audacieux devront à leur persévérance et à leur foi dans ces productions nouvelles de devenir après 1945 le fer de lance d'une industrie moderne* ». Par ces remarques, il porte l'attention sur la culture industrielle de ce territoire, la dimension culturelle du fait industriel et l'esprit d'entreprise. L'idée de flexibilité est aussi présente : « *la possibilité de faire évoluer avec souplesse le programme de production à l'intérieur même d'une entreprise suivant l'aspect des marchés est tout à fait considérable pour la santé et la stabilité du climat industriel général* ». On peut ainsi rapprocher la région de Villingen de la notion de district et de l'atmosphère industrielle d'Alfred Marshall.

Mais on observe aussi, de façon plus ponctuelle, des participations croisées avec des capitaux américains, témoins de l'ouverture de cet espace aux implantations étrangères. La question du « capital humain » et la dynamique démographique de cette industrie sont aussi posées : recours à l'immigration qui densifie l'espace et le transforme en creuset humain, avec

¹ Thomas A., (1971), « L'industrie dans le cercle de Villingen (Forêt Noire), Paris, A.Colin, *Les Annales de géographie*, n° 440, p. 440-450.

² Concernant le colportage, il serait opportun de faire un rapprochement avec la thèse de Bernabe Maestre (1975) sur l'industrie de la chaussure dans la région d'Alicante.

ses peuples venus de l'est et du sud ; processus de hausse des salaires dans le contexte de croissance et de rareté relative de la main-d'œuvre ; socialisation et intégration des populations par l'industrie et « *une union sacrée à but économique et social* » dans la logique de l'économie sociale de marché allemande. Cet article pourrait illustrer la spécificité du capitaliste allemand dans une approche voisine de Michel Albert (1991). La mutation sectorielle, alliée à la permanence de la structure entrepreneuriale, tend à étayer la thèse de l'entrepreneur schumpétérien. Construit selon un plan des plus classiques qui fait honneur au « *cadre naturel contraignant* », cet article, novateur par les thèmes et les explications qu'il développe, témoigne de fait d'une entrée de l'espace par le territoire, en intégrant de multiples dimensions sociales et culturelles dans son analyse.

Cette approche, qui anticipe sur le concept de « système productif local », est également présente dans l'article de P.Lowy sur l'artisanat des médinas de Sfax et Tunis et dans une moindre mesure dans celui de Claude Cabanne sur le Choletais.

2- L'artisanat dans les médinas de Sfax et de Tunis : les dynamiques d'adaptation des artisans-entrepreneurs

Dans l'étude des mutations spatiales et organisationnelles de l'artisanat à Sfax et Tunis, Paul Lowy (1976)¹ entre lui aussi dans son espace par le biais d'une approche socio-historique, en décrivant l'organisation corporative dans la médina, analogue à celle de l'Occident médiéval. Mais loin de s'enfermer dans le rôle déterminant de cet héritage commun, son analyse comparative des dynamiques postérieures à la Seconde guerre mondiale le conduit à montrer l'attitude active et divergente des artisans-entrepreneurs dans les deux cités. Prenant un parti différent des travaux de Pierre Penec (1964), l'auteur soutient que les artisans de Tunis et de Sfax ne se cantonnent pas dans la résistance défensive face à l'économie concurrentielle. Ils recherchent au contraire une alternative, même si celle-ci s'avère fragile : à Tunis, c'est l'adaptation à une clientèle touristique aux goûts exotiques, à Sfax, c'est un effort de production capable de pallier les carences de l'industrie. Cette notion d'alternative est importante. Et la diversité des alternatives, dans des contextes locaux différents, renvoie à une conceptualisation ultérieure en termes de « développement local », évitant un cadre normatif de réponse à une situation de crise. Cette conceptualisation est portée dans les années 1980 et 1990 par le courant de la nouvelle géographie socio-économique (Benko, Lipietz, 2000) comme par les économistes du développement local (Pecqueur, 2000).

3- La nébuleuse industrielle du Choletais : cohésion sociale, innovation, renouvellement

Avec l'étude du Choletais, conduite par Claude Cabanne (1979)², on s'attend naturellement à l'analyse d'un « district ». L'auteur emploie l'expression de « nébuleuse industrielle » pour rendre compte de l'action d'un capitalisme local animant l'ensemble d'une

¹ Lowy P., (1976), « L'artisanat dans les médinas de Tunis et de Sfax », Paris, A.Colin, *Les Annales de Géographie*, n° 470, p.473-493.

² Cabanne C., (1979), « L'évolution récente du Choletais », Paris, A.Colin, *Les Annales de géographie*, n° 485, p. 16-35.

petite région par la dispersion des localisations industrielles. Mais, contrairement à l'article de A.Thomas sur le cercle de Villingen, l'analyse des entreprises demeure le plus souvent générique ; il n'y a pas d'étude des entrepreneurs, on ne sent pas l'« atmosphère industrielle » du district parce que l'étude manque de contenu social et culturel. On voit des activités : la chaussure, le textile, l'ameublement..., des centres d'activité de type A ou B, on compte finement des implantations, des populations, on ne voit pas véritablement d'acteurs ni de relations sociales animer le tissu productif. C'est dans le dernier paragraphe que le mot « esprit d'entreprise » est évoqué lorsque son déclin est constaté, à l'heure où « *l'insuffisance du développement endogène fait peu à peu basculer le Choletais dans le lot commun des économies dominées* ». La question du « nouveau produit » est posée dans les cinq dernières lignes. L'innovation, qui semble se perdre, n'a pas été véritablement étudiée. Claude Cabanne pratique une géographie des lieux plus que des hommes qui ne lui permet pas d'embrasser toute la réalité du district, alors que ce petit espace emblématique sera précisément l'objet d'une multitude d'analyses de la part, non seulement des géographes, mais aussi des économistes et des historiens¹.

Dans sa thèse sur l'industrie du prêt-à-porter, S.Montagné-Villette (1987)² consacre une quarantaine de pages à l'étude du Choletais dans une perspective radicalement différente. Qualifiant de dynamiques les régions qui, non seulement connaissent une progression relative de l'activité, mais aussi innovent sous quelque forme que ce soit, elle identifie le Choletais comme une concentration exceptionnelle et dynamique de l'industrie de l'habillement, où adaptabilité et combativité apparaissent comme une constante dans l'histoire. Elle constate en particulier « *une sorte de régionalisme et de consensus à la japonaise entre patrons et ouvriers qui explique ce succès dont quelques entrepreneurs sont les maîtres d'œuvre* »..., « *une fierté d'appartenance à un groupe social industriel qui dépasse largement les clivages politiques et sociaux habituels* ». Pour éclairer la forte cohésion sociale qui caractérise cet espace, l'auteur rappelle que le Choletais n'est pas une entité géographique, ni administrative, très nette. La définition de cet espace repose plutôt sur des fondements historiques : le Choletais s'est affirmé pendant la Révolution française comme le périmètre des guerres de Vendée. Pourtant cette petite région reste méconnue :

« *Qui connaît l'entreprise Albert (800 personnes) spécialiste du vêtement pour enfant, cotée en bourse, implantée dans le Tiers-Monde et dont le chiffre d'affaire dépasse celui du jeans Levi-Strauss France ? Qui connaît l'épopée et le rôle de la famille Jaunet dans le développement de la région ? Pourtant le Choletais fabrique la plupart des vêtements aux marques célèbres. Du couturier Guy Laroche au leader du sport's wear J.Jaunet en passant par le créateur Ventilo, la plupart des créateurs, des fabricants et même des industriels font fabriquer leurs produits dans le Choletais* ».

¹ COURAULT B. (1992), « Cholet, un exemple de district industriel français », in *Dossier de recherche*, n°48, Centre d'Etude de l'Emploi, 1992, pp 49-76.

COURAULT B. et RERAT F. (1987), « Un modèle de production régionale en transition : le cas de la chaussure dans le Choletais », in *Entreprises et produits*, n°30, pp91-114.

COURLET C. et PECQUEUR B., (1992), « les systèmes industriels localisés en France : un nouveau modèle de développement », in BENKO G. et LIPIETZ A., *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF, pp 81-102.

MINGUET G., (1985), *Naissance de l'Anjou industriel*, Paris, L'Harmattan.

LESCURE M. (2002), « Entre ville et campagne : l'organisation bancaire des districts industriels. L'exemple du Choletais (1900-1950) », in *Villes et districts industriels en Europe occidentale XVII^e-XX^e siècle*, sous la direction de Jean-François Eck et Michel Lescure, Tours, Université François Rabelais, Centre d'Histoire de la Ville Moderne et Contemporaine pp 81-101.

² MONTAGNE-VILETTE S., (1987), *L'industrie du prêt à porter en France*, Thèse, Paris, 838p. (le Choletais, p. 534-569)

Les ressorts de ce dynamisme et de cette adaptabilité sont illustrés de multiples manières : modernisation du matériel et importance des investissements, rôle des associations offrant des synergies à l'intérieur comme à l'extérieur de la branche, diffusion de l'industrie dans les villages par essaimage de petits établissements autour de la maison-mère, sagas d'entrepreneurs... Partant d'une analyse sectorielle rénovée (une industrie de consommation dominée par le concept de mode), cette recherche conduit à une analyse des territoires mettant au centre l'innovation comme clé de lecture de leur compétitivité.

4- L'industrie spontanée en Italie : une approche spatio-temporelle

Le concept d'industrie spontanée est développé par JP Houssel (1990)¹ à partir de l'exemple de la Troisième Italie. Dans le cadre du grand débat qui s'est développé dans la littérature scientifique à partir des années 1970 (des années 1990 en ce qui concerne la France), le concept d'*industrie spontanée* apparaît comme un complément à la « thèse » du district. Il faut d'ailleurs souligner que, là aussi, les termes même de *district* ou de *système productif local* n'y sont pas prononcés². Il s'agit d'une approche spatio-temporelle qui renverrait plutôt à une théorie des étapes du développement, mais on observe des différences avec la théorie de Rostow qui fait référence à la notion de *take off* et de *leading sectors*. La description qui est faite du système industriel est bien connue: un réseau de PME à base familiale, spécialisées le plus souvent dans des secteurs traditionnels, concentrées sur des petits territoires, présentant les caractéristiques d'une production flexible et une forte coopération entre les acteurs, un travail au noir qui réduit le coût des facteurs de production, une industrie capable d'exporter et de se moderniser... Toutes les caractéristiques du district (italien), et de son mode de développement endogène, y sont clairement identifiées.

L'intérêt de l'analyse de JP Houssel est de conceptualiser l'industrie spontanée en tant que situation intermédiaire sur le plan géographique et chronologique. Sur le plan géographique : la Troisième Italie est un espace intermédiaire entre le triangle industriel du NO et le Mezzogiorno ; on observe une extension de l'aire géographique initiale de l'industrie spontanée des franges du triangle industriel vers le Centre NE puis vers l'axe des Apennins ; il est proposé une comparaison de ce type de fonctionnement avec la péninsule Ibérique, la Grèce, la Yougoslavie et la Turquie, soit dans un ensemble compris entre l'Europe industrialisée et le Sud méditerranéen ; la conclusion suggère une aire d'application potentielle aux pays en voie de développement. Sur le plan chronologique, il est proposé de lire une évolution de la phase d'après guerre (les années 1950/60 où l'industrie spontanée contribue au « miracle italien ») à la phase des années 1970/80 : phase de crise et restructuration où apparaissent le rôle de l'Etat, des évolutions partielles vers « les normes de grande industrie » et l'extension de l'industrie spontanée vers le Sud, qui présente alors les caractéristiques sociales de la première phase ; l'interprétation s'oriente vers une approche en termes de cycle. Selon cette mise en perspective géographique et historique, l'industrie spontanée n'est pas un modèle spatio-temporel stable. Ces points sont à retenir car ils diffèrent de la théorie du district en tant que manifestation de l'accumulation flexible. Pour

¹ HOUSSEL JP, (1990), « L'industrie spontanée en Italie », Paris, A.Colin, *Les Annales de Géographie*, n° 554, p. 420-440

² JP Houssel a néanmoins consacré une grande partie de ses travaux à cette thématique, cf. Bibliographie

mieux comprendre la place de l'analyse faite par JP Houssel, il convient de la resituer dans le débat central qui a animé la communauté scientifique au cours des 25 dernières années¹.

B. Théorisation et succès des districts : un « créneau porteur »

En effet, dès les années 1970/80, le succès de la Troisième Italie a retenu l'attention des chercheurs, à l'heure où les pays de la « grande industrie » entraient en crise. Il donne lieu à plusieurs formes de théorisation. Seront présentées successivement, les premières références à notion de district, les formes de théorisation et d'extension du concept initial, enfin les critiques exprimées à l'égard des théoriciens du district. Le choix d'une lecture chronologique du débat a pour but de soulever ses contradictions internes et quelques uns de ses enseignements. Le choix d'une lecture interdisciplinaire est légitimé par la pluralité des facteurs inscrits dans l'espace.

1- L'école italienne et le recours au district Marshallien

C'est Giacomo Becattini (1979) qui semble le premier à faire le rapprochement entre le type d'organisation industrielle de la Troisième Italie et le concept de « district industriel » élaboré par Alfred Marshall. On peut donc rendre hommage à G.Becattini et à tous les auteurs qui nous ont amenés à lire ou relire l'œuvre d'Alfred Marshall. Il convient à cet égard de saluer tout particulièrement l'initiative de Georges Benko qui a publié dans la revue *Géographie, Economie, Société*, deux passages des écrits du célèbre économiste anglais, dans la rubrique consacrée aux « Classiques revisités »². Le premier est extrait des *Principles of Economics* publié en 1890 (livre IV, chapitre X), le second est extrait de *Industry and Trade* publié en 1919 (livre II, chapitre VI, section 6). La fréquence des références au district marshallien justifie le retour au texte. Bien que les commentaires de Claude Courlet synthétisent les deux passages dans une même analyse, il est possible de les aborder de manière distincte.

✓ *Les travaux d'Alfred Marshall*

Le premier extrait porte sur « la concentration d'industries spécialisées dans certaines localités ». A.Marshall y développe le concept de la division du travail, à travers des exemples portant sur des villages « qui ne s'adonnent chacun qu'à une seule branche de production, ou même seulement à une partie de cette branche », précisant qu'un pareil état des choses se retrouve dans l'Europe du Moyen Age. Il montre ensuite les causes qui ont mené à la localisation des industries, donnant une vision large du processus industriel, fait de multiples facteurs, et au centre duquel se trouve l'homme :

¹ Deux articles ont précisé les enjeux et l'historique du débat : BENKO G., DUNFORD M., LIPIETZ A., (1996), « Les districts industriels revisités », in PECQUEUR B. (dir), *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris, L'Harmattan, p. 119-134. ; BENKO G., DUNFORD M., HEURLEY J., (1997), « Districts industriels, vingt ans de recherche », *Espaces et Sociétés*, n°88/89, p. 305-327.

² *Géographie, Economie, Société*, Vol.2, n°1, 2000, 123-148.

« Nous avons vu comment la nature physique agit sur les énergies de l'homme, comment un climat rigoureux le stimule, et comment l'ouverture de nouveaux domaines pour son travail le pousse à affronter les aventures ; mais nous avons vu aussi que l'usage qu'il fait de ces avantages dépend de ses idéals de vie, et que les influences religieuses politiques et économiques sont ainsi entrelacées inextricablement ; si, en outre, toutes ces influences penchent de tel ou de tel côté, c'est sous l'influence de grands évènements politiques et sous celle de fortes personnalités individuelles ».

Ce passage est rarement commenté par les économistes ; il contient, à côté de réflexions d'un déterminisme quelque peu désuet, une dimension sur la place des individus. La signification qu'il convient d'apporter à l'action des individus à travers leurs « idéals de vie » semble faire écho aux travaux de son contemporain, le sociologue Max Weber (1905). C'est plus loin qu'apparaissent, dans la durée, les avantages de la proximité : « le fait d'être près les uns des autres. Les secrets de l'industrie cessent d'être des secrets ; ils sont pour ainsi dire dans l'air, et les enfants apprennent inconsciemment beaucoup d'entre eux ». Il évoque de fait la transmission du savoir-faire, et, plus loin, la culture de l'innovation, la logique d'imitation et d'émulation, les économies externes techniques, le marché du travail pour un même type de qualification. Comme l'indique C.Courlet, le district est bien adapté aux premières phases de l'industrialisation naissante ; la mobilisation et l'utilisation des ressources apparaissent en petites quantités ; l'action collective permet de réduire la dimension du saut pour l'entrepreneur individuel. Le dernier paragraphe porte sur l'effet des transports et du libre échange sur la mobilité des hommes et l'expansion spatiale du processus industriel, avant de s'interroger sur l'alternative entre les économies *internes* (de la grande entreprise) et les économies *externes* (issues de la concentration d'un grand nombre de petites entreprises dans une même localité).

Le second extrait, publié quelques 29 ans plus tard, s'intéresse non plus aux localisations élémentaires mais aux grandes cités. Les termes d'*industrie localisée* ou de *districts* n'y sont d'ailleurs pas prononcés. Dans cet extrait, Marshall oppose en fait deux types d'industries : d'une part, les industries lourdes qui cherchent des voies d'accès vers leurs matières premières dont il souligne la mobilité, et d'autre part les industries légères qui cherchent les grandes cités et leurs alentours. Ces industries légères, associées à « *des ouvriers dont l'habileté nécessite un long apprentissage* », sont au contraire attachées à leur territoire, nous dit-il en substance. C'est dans ce passage qu'il évoque « l'atmosphère » industrielle de Sheffield et Solingen « *qui procure gratuitement aux fabricants de coutellerie de grands avantages qu'ils ne pourraient pas posséder facilement autre part : et une atmosphère ne peut pas être déplacée* ». Il commente alors les avantages « *des contacts personnels entre acheteurs, commerçants et producteurs (qui) ont conduit les grandes villes à devenir les foyers d'industries diverses de tous genres et surtout de produits de premier choix* ». C'est là que se trouve l'effet d'économie externe d'agglomération¹, l'accès à l'information, le face à face. On peut considérer que la variété des acteurs est bien plus considérable dans les grandes villes, dont il montre le processus de croissance spatiale (vers la banlieue) et la diversification sociale : « *des banques et des maisons de commerce de toutes sortes prirent beaucoup d'importance. Les employés et les voyageurs pour le compte des fabricants et des marchands en gros se multiplièrent ; et les artisans cessèrent de dominer la ville comme auparavant* ». Il cherche à expliquer tout particulièrement la suprématie d'une ville dans une industrie spéciale et le phénomène cumulatif qui lui est associé, il précise alors ce qu'il entend par atmosphère industrielle :

¹ Conceptualisé par Walter Isard en 1956.

« il faut se rappeler qu'un ouvrier peut passer facilement d'une machine à une autre ; mais que le traitement à la main d'une certaine matière requiert souvent une habileté très grande que l'on acquiert pas facilement à un certain âge ; car c'est cela qui constitue la caractéristique d'une atmosphère industrielle spéciale » ... « l'histoire montre qu'un centre puissant d'industrie spécialisée attire souvent les nouvelles énergies intelligentes qui viennent compléter celles qui existent déjà et qu'il peut, grâce à cela, étendre sa suprématie » .

Commentant ce passage, C.Courlet insiste sur la dynamique de longue période, la notion d'externalités non transférables, les processus d'apprentissage dépendant d'apprentissages antérieurs.

✓ *La postérité des travaux d'Alfred Marshall*

On peut remarquer qu'à la suite des travaux d'A.Marshall, l'historiographie de la discipline a surtout retenu le concept d'économies externes, qui a constamment été enrichi au cours du XX^e siècle. Par contre, jusqu'à la période récente, la notion « d'atmosphère industrielle », qui sera approfondie ultérieurement¹, n'a pas retenu l'attention. Renvoyant à des dimensions socio-culturelles non marchandes, sa théorisation partielle est postérieure et s'appuie sur des apports successifs extérieurs à l'économie orthodoxe proprement dite, qu'il s'agisse par exemple des travaux de M.Mauss (1873-1950) sur le don, de ceux de K.Polanyi sur la réciprocité (1886-1964), ou plus récemment de ceux de l'école des conventions (L.Thévenot, L.Boltanski, 1991).

A partir de ses réflexions marshalliennes et de son analyse de la Troisième Italie, G.Becattini a élaboré plusieurs définitions du district dont la plus synthétique est la suivante : « une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace historique et géographique donné » (1992). Mais il faut préciser que G.Becattini distingue le district, où « la communauté et les entreprises tendent pour ainsi dire à s'interpénétrer », d'autres milieux, comme par exemple la ville manufacturière. I. Généau de Lamarlière et JF. Staszak (2000) soulignent l'apport de l'école italienne (A.Bagnasco, G.Becattini, S.Brusco) qui met l'accent sur l'atmosphère industrielle des districts et leur dimension socio-culturelle².

Les districts italiens ont ensuite été interprétés à travers une grille d'analyse de la crise économique et les formes qu'allait prendre le nouveau système productif.

2- Théorisations et généralisations contemporaines

L'analyse qui est faite de la crise est alors dominée par l'école française des économistes de la régulation (Boyer, Saillard, 1995). Ce courant, qui prend naissance dès les années 1970, se répand par la suite vers d'autres disciplines et vers d'autres pays, en particulier dans le monde anglo-saxon.

¹ Cf. Thème 2 : La dimension culturelle de l'industrie.

² *Principes de géographie économique*, p 34. voir également p 131, 365 et 431.

✓ *Théorie de la régulation et prise en compte de l'espace*

G.Benko et A.Lipietz (1995) ont présenté les effets de cette théorie sur les sciences prenant en compte l'espace. Cette présentation est partiellement reprise ici. L'approche de la régulation est un amendement à l'approche structuraliste. Elle s'interroge en particulier sur la permanence des structures et leur stabilité entre deux phases de crise. Cette aptitude à se reproduire repose sur un ensemble de règles, d'institutions et de comportements appelé « mode de régulation ». Les modes de régulation peuvent varier dans le temps et dans l'espace. Le fonctionnement des structures, relativement stable entre deux crises, est appelé « régime d'accumulation ». L'étude a d'abord porté sur le « fordisme », comme mode de développement dominant du capitalisme après la Seconde guerre mondiale. Le fordisme se caractérisant par une division tayloriste du travail, la redistribution des gains de productivité aux salariés à travers la législation sociale et l'Etat-Providence. L'approche régulationniste est une méthode qui se préoccupe du rapport entre une structure et ses éléments, ici un espace et les agents qui le composent ou des espaces englobants et des sous-espaces constituants. Prenant appui sur cette théorie, les américains Piore et Sabel (1984) avancent qu'à la production de masse fordiste, rigidement structurée, allait succéder un régime fondé sur la spécialisation flexible dont la forme spatiale serait le district.

Au-delà du seul exemple italien, l'ensemble des systèmes industriels localisés et des formes d'agglomération des activités, du plus petit district à la mégalopole, semble donner lieu à des analyses convergentes. Toutefois, le terme de district est employé par le biais d'analyses différentes et à propos de types d'espaces différents¹.

✓ *La généralisation du concept de district*

Dans les différentes approches du district, ayant recours ou non à la régulation, les travaux cités en référence incluent notamment les recherches de Ph. Aydalot et de « l'école californienne ». Concernant Ph. Aydalot (1986) et l'équipe du GREMI, la notion clé est celle d'autoproduction de territoires locaux et de leur dynamique interne. L'entreprise ne préexiste pas aux milieux locaux, elle est sécrétée par eux. Les interdépendances qui se tissent dans le territoire, le consensus qui y règne, la circulation des informations, les synergies entre les agents locaux se trouvent à la racine de l'innovation. L'école californienne (A.J.Scott, M.Storper, A.Walker) se penche plutôt sur les formes métropolitaines « de districts », en s'appuyant sur la théorie néo-classique des coûts de transaction (Coase, Williamson)². La flexibilité du système productif favoriserait la désintégration verticale du processus de production et l'agglomération en un même lieu d'entreprises à la recherche de coûts de transaction minimaux. Cette option métropolitaine est notamment explicitée avec beaucoup de clarté par A. Scott (1992) qui définit la ville comme un haut lieu de la division sociale du travail³ et précise que les districts peuvent exister à des échelles géographiques variées. Selon de nombreux auteurs, la Silicon Valley serait un exemple emblématique de district technologique, comme les technopoles créées par une politique volontariste, tandis que les grandes métropoles seraient des cas particuliers de districts à base d'activités financières et de

¹ BENKO, DUNFORD, LIPITEZ (1996); BENKO, DUNFORD, HEURLEY (1997); GENEAU de LAMARLIERE, STASZAK (2000).

² Coase (1937) ; Williamson est plutôt qualifié de « néo-institutionnaliste ».

³ Quelques vingt ans plus tôt, la ville était présentée au contraire comme un haut lieu de la « reproduction sociale » (Castells, Godard, 1974)

services (Benko, Lipietz, 1995). Mais, la nature non familiale des réseaux de la Silicon Valley et la culture antisyndicale de cet espace interdisent, de mon point de vue, qu'on puisse parler d'un district « italianisant »¹. D'ailleurs, Ann Markusen (2000, p 101) en fournit des arguments percutants :

« Sur le front de l'équité, les secteurs de haute technologie de Silicon Valley et d'Orange County diffèrent de façon frappante des districts industriels italiens. Les districts industriels italiens sont souvent les créations d'une certaine culture de la conciliation, organisés, sur le plan politique, sur la base de communautés implantées depuis longtemps, de syndicats et du parti communiste italien. Le fort pouvoir des syndicats est la garantie que la plupart des entreprises seront stables et perdureront, même durant les périodes de récession, et qu'elles constituent un élément fondamental à leur structure de gouvernement. Cela a contribué à stabiliser les revenus et à assurer les répartitions de salaires relativement bonnes au sein des districts. Dans les cas californiens, au contraire, la coopération au sein des districts, quand elle existe, ne vaut qu'entre les chefs d'entreprise et les entreprises, qui opèrent dans un environnement « désyndicalisé » et où il existe peu de communautés pré-établies, ce qui permet de tempérer la concurrence déloyale et les faillites en période d'instabilité. La répartition des salaires tend à être fortement dualisée dans de telles régions (Saxenian, 1983 ; Harrison, 1994). En outre, les politiques au sein de ces districts tendent au conservatisme, version « laissez faire, laissez aller » - Orange County est bien connu pour être le repère de la John Birch Society, et Silicon Valley passe pour être un centre d'activisme libre-échangiste et antisyndical ».

La généralisation du concept de district conduit à englober sous un même vocable, des espaces d'échelles variées, caractérisés par des secteurs leaders ou non leaders, des PME ou la présence significative de grandes entreprises, des phénomènes spontanés ou impulsés par une politique, un mode de développement strictement endogène ou qui articule processus endogènes et exogènes. A cet égard, une certaine confusion est entretenue entre des territoires qui valorisent essentiellement leurs ressources productives propres, tout en étant capables d'exporter (cas des districts italiens originels) et ceux qui ont un très fort potentiel d'attraction de ressources extérieures par le biais du *brain drain* et de connexions multiples avec l'espace global (cas de la Silicon Valley dans sa version actuelle). Il n'est pas certain qu'en changeant d'échelle on ne change pas aussi la nature même des processus. Marshall lui même ne traite pas tous ses exemples sur un même plan, lorsqu'il écrit en 1919 : ...« l'histoire montre qu'un centre puissant d'industrie spécialisée attire souvent les nouvelles énergies intelligentes qui viennent compléter celles qui existent déjà et qu'il peut, grâce à cela, étendre sa suprématie », il fait référence aux grandes cités et cherche à expliquer tout particulièrement la suprématie d'une ville dans une industrie spéciale et les causes de la position durable qu'elle conserve sur ses marchés.

Mais, sans tenir compte de ces « nuances », l'idée qui a prévalu est que le succès des districts, et plus généralement des régions « qui gagnent », serait essentiellement dû à leur dynamique interne. La conséquence théorique de cette « nouvelle orthodoxie »² est alors pointée comme une « rupture avec le structuralisme global et avec la théorie pré-déterministe des étapes du développement à la Rostow ». L'évolution des districts italiens au cours des années 1980 et 1990, comme le développement des études empiriques ont finalement alimenté la

¹ Terme employé, par G.Benko et A.Lipietz dans l'introduction de "La richesse des régions" dans la mesure où il est en fait passé dans la littérature américaine sur les districts.

² BENKO, DUNFORD, LIPITEZ, (1996), p 120.

critique des théories avancées. La pluralité des critiques confirmant d'ailleurs la pluridisciplinarité du débat et son caractère international.

C. Le temps des doutes, la critique des « districologues »

1- Interrogations sur la redécouverte des districts

Comment expliquer la redécouverte des districts quelques trois quarts de siècle après Alfred Marshall ? Pour Benko, Dunford, Heurley (1997):

« les districts ont été oubliés pendant plus d'un demi siècle. Mais ce n'était pas un simple oubli, l'évolution du système capitaliste ne correspondait pas aux réflexions marshaliennes. Les études des grandes entreprises de la période de production de masse fordiste ont pris le relais. Mais depuis que le système productif a connu une mutation profonde, et que la logique économique a imposé la désintégration verticale des entreprises, les districts industriels resurgissent dans les programmes de recherche depuis le milieu des années 1970...Le territoire devient une composante essentielle du développement de l'industrie moderne ».

Ces explications soulèvent malgré tout diverses questions. Les districts ont-ils été oubliés parce qu'il n'y en avait plus ou parce que notre regard, capté par le seul modèle de la grande entreprise, nous a amenés à les négliger ? Le territoire devient-il une composante du développement ou le découvre-t-on ? N'y a-t-il pas confusion, ou risque de confusion, entre réalité et représentation ?

2- Repenser les districts sur le temps long

L'entrée en scène des historiens dans le débat constitue une ouverture permettant de se dégager du seul dialogue transatlantique entre géographes et économistes. Les historiens s'engagent ainsi à revisiter la notion de district à travers un regard sur le passé. C'est notamment la démarche adoptée par M. Lescure (2002)¹ dans l'étude du Choletais pendant la première moitié du XX^e siècle. Ce texte s'insère dans une réflexion portant sur « Villes et districts industriels en Europe occidentale XVII^e-XX^e », soit une réflexion, non pas sur une séquence, mais sur le temps long. L'un des apports de ce travail est de souligner que le territoire du district ne se confond pas toujours avec celui de la ville et que nombre de districts en Europe ont un caractère fortement rural. Se référant à la démonstration faite par G.Becattini² sur le rôle des banques locales dans les districts italiens, M.Lescure recherche dans les mécanismes du crédit local les signes qui indiquent la présence d'un district. Il

¹ LESCURE M. (2002), « Entre ville et campagne : l'organisation bancaire des districts industriels. L'exemple du Choletais (1900-1950) », in *Villes et districts industriels en Europe occidentale XVII^e-XX^e siècle*, sous la direction de Jean-François Eck et Michel Lescure, Tours, Université François Rabelais, Centre d'Histoire de la Ville Moderne et Contemporaine pp 81-101.

² BECATTINI G. (1992), « Le district marshallien : une notion socio-économique », in BENKO, LIPIETZ, *Les régions qui gagnent*, pp 35-56.

reprend également à son compte des enseignements de l'économie urbaine appliqués à la ville pré-industrielle :

« la ville, loin de se réduire à un 'bloc de facteurs productifs' (c'est à dire un lieu d'accumulation, notamment de capitaux), agit comme un 'multiplicateur économique' : à ce titre, la ville procure aux agents des économies externes d'agglomération, elle facilite l'information et le face-à-face, elle produit des services propres comme la sûreté et la bonne foi, indispensables au jeu de l'échange et du crédit » (Lepetit B., 1988)¹.

L'étude de M.Lescure vérifie la présence de pratiques qui signalent un ancrage très fort des firmes dans leur territoire et une large interpénétration de l'échange économique et des relations sociales. A Cholet, ce sont les banques locales qui ont joué le rôle principal. Mais ce rôle est allé en se rétractant. Dès l'Entre-deux-guerres, le territoire de la banque locale ne s'identifie plus qu'à la partie rurale du système productif local. Gagnée par les grands établissements de crédit, la ville lui échappe, et avec elle, la meilleure clientèle. Il convient alors de s'interroger sur le fonctionnement du district après que les banques locales aient disparu.

La présence de districts, entre la période marshallienne de la fin du XIX^e et celle des années 1970, suscite donc un certain nombre réflexions théoriques. Le vide qui court entre le district marshallien et le district italien des années 1970 serait un vide d'intérêt plutôt qu'un vide réel. La permanence de districts sur le temps long va dans le sens de leur stabilité, mais pose la question du mode de développement auquel ils sont rattachés. S'ils sont toujours rattachés à un mode de production flexible, ce dernier court aussi sur le temps long, ce qui amènerait à un regard plus nuancé sur le passé comme sur le présent. La période fordiste en particulier aurait vu coexister des modes de production différents et des modèles de développement différents. Il semble que les modes de développement industriels dans le passé (comme dans le présent) aient été plus divers qu'on a bien voulu le dire, remettant en cause la thèse d'un modèle unique. Un tel processus de relecture n'est pas sans précédents. Les travaux d'historiens sur l'industrialisation de la Méditerranée ont montré récemment les erreurs commises à propos des schémas appliqués à cet espace : en affirmant l'absence de révolution industrielle Méditerranée, on se réfèrait au modèle de la révolution industrielle anglaise. Cette analyse a occulté des modes d'industrialisation différents, fondés sur des secteurs différents².

3- Du temps long aux évolutions les plus récentes : quelques questions sur la théorie des districts

Selon Jean-Claude Daumas³, qui se réfère en particulier aux travaux de Giacomo Becattini, l'histoire est le point faible de la théorie des districts. Il s'intéresse « aux analyses historiques que les districologues développent pour illustrer ou justifier la thèse du district ». Il est en même temps l'auteur de l'expression (péjorative) « districologue » pour désigner les

¹ LEPETIT B., *Les villes dans la France moderne, 1740-1840*, Paris, Albin Michel, 1988., cité par M.Lescure p.83.

² CHASTAGNARET G. (1997), « L'industrie en Méditerranée : une histoire en construction », *Méditerranée*, n°3-4, Aix-en-Provence, pp 5-12.

³ DAUMAS J.C., (2000), « Districts industriels : un concept en quête d'histoire », in *Bulletin du Centre d'Histoire Contemporaine*, Université de France-Comté, n°4, pp 125-136.

théoriciens contemporains du district, parmi lesquels G. Becattini apparaît comme le chef de file. De son article riche d'interrogations et de critiques nous retiendrons ici quatre points particuliers.

Premièrement, il critique la référence à l'histoire longue (une filiation avec l'Italie pré-capitaliste ?) dépourvue de véritable argumentation, comme l'absence de travaux sur les conditions d'émergence des districts, au regard de l'histoire récente. J.C. Daumas revient alors sur les deux générations de districts après la Seconde guerre mondiale (les années 1950 et les années 1970), en soulignant que, d'une génération à l'autre, les contextes, les acteurs, et les ressorts du développement sont suffisamment différents pour que l'on évite des généralisations hâtives.

En second lieu, J.C. Daumas relève la carence du cadre étatique dans la théorie des districts, alors que l'Italie aurait eu une politique étatique globalement favorable à la petite entreprise. Prenant le contre-pieds des districologues, il se demande même si le micro-capitalisme, dont témoigne la Troisième Italie, ne serait pas une création politique. Dans tous les cas, que l'on constate la carence étatique, à travers l'ampleur prise par l'économie souterraine, ou que l'on prenne en compte les mesures adoptées en 1980 (convention collective sur le travail à domicile, loi sur l'artisanat), on ne peut faire l'économie d'une réflexion sur le cadre étatique. L'idée que le post-fordisme se caractérisait par un retour du local et une remise en cause du rôle de l'Etat a souvent eu pour conséquence la prédominance d'un schéma local/global et l'élimination un peu rapide de la place de l'Etat et de sa permanence dans le fonctionnement des économies. Bien au-delà de la problématique du district, de nombreux auteurs se penchent sur cette question, soulignant, à l'instar de Pierre Beckouche (2001), la résistance du fait national : « *on peut soutenir cette thèse paradoxale : les Etats-nations sont à la fois malmenés par la mondialisation et confortés par son rôle différentiateur* ». H. Mendras (2002) d'ailleurs, comme C.Crouch¹, aborde la question des systèmes locaux de production dans l'optique de la diversité des capitalismes initiée par M. Albert (1991) et présente la Troisième Italie comme le prototype d'un capitalisme réticulaire. La perspective est radicalement différente. Il ne s'agit pas de redécouvrir le district un siècle après Marshall en affirmant que « *L'évolution de la dynamique économique se répète, elle est cyclique* »², il s'agit au contraire de mettre l'accent sur une variante. La question du micro-capitalisme, posée par J.C. Daumas, n'est donc pas isolée et trouve des échos dans les travaux de géographes, sociologues et politologues.

La troisième grande critique retenue ici porte sur le fonctionnement des districts à travers des « variables invisibles », comme l'atmosphère marshallienne et le concept de concurrence-coopération, en tant que marque distinctive des districts. Là aussi, selon J.C. Daumas, il s'agit plus d'une affirmation que d'une démonstration. Cette intériorisation par les acteurs de normes implicites qui rendent possible la coopération entre eux serait-elle une spécificité ? Daumas souligne que le capitalisme classique et le monde de la grande entreprise n'ignorent pas les conventions. Il rappelle, en citant R.Salais et M.Storper³, qu'il existe des mondes de production différents qui s'agencent selon des conditions différentes. Les districts industriels constituent un de ces mondes et il conviendrait d'identifier concrètement les conventions qui leur sont spécifiques. J.C. Daumas évoque la pluralité des agents économiques inégaux qui règnent dans le district : grandes entreprises, PME, artisans,

¹ CROUCH C., LE GALES P., VOELZKOW H, (2001), *Local Industrial System in Europe : Rise or Demise?*, Oxford, Oxford University Press.

² Benko, Dunford, Heurley, (1997), p 305.

³ *Les mondes de production. Enquête sur l'identité économique de la France*, Paris, EHESS, 1993.

travailleurs à domicile, donneurs d'ordre...entre lesquels existent des rapports de domination, soit à l'amont, soit à l'aval. « A privilégier les relations de concurrence-coopération comme source de compétitivité, les districologues font l'impasse sur l'organisation interne des entreprises et le coût des facteurs...La recherche des coûts de main-d'œuvre les plus bas est un des ressorts essentiels de la compétitivité des districts ».

Enfin, s'intéressant à l'évolution récente des districts, il évoque la formation de grandes entreprises qui mettent en place une organisation verticale, la délocalisation d'unités de production dans le Mezzogiorno et l'Europe de l'Est, la prise de contrôle par des multinationales étrangères de nombreuses entreprises des districts. Autant de constatations qui montrent que les districts n'ont pas un fonctionnement « autarcique » et que leur cohérence apparaît menacée de l'intérieur comme de l'extérieur.

L'évolution des districts italiens dans les années 1990 a effectivement été un élément important de l'évolution du débat sur les districts. Elle a été étudiée notamment par B.Harrison (1992, 1994a,b,c)¹. Ses travaux mettent en cause l'idée de districts stables s'appuyant sur leur seule dynamique interne. Les exemples donnés sont en particulier les suivants. (i) Rachat d'entreprises leaders comme la SASIB en Emilie Romagne dans le secteur des machines de l'agro-alimentaire. (ii) Processus de fusion et concentration accrue comme à Viggevano qui a vu chuter la production et le nombre d'entreprises dans les années 1980. (iii) Essor d'une entreprise leader comme Benetton qui illustre un autre modèle de transformation, avec ses niveaux de fournisseurs et de sous-traitants très dépendants. (iiii) Perte de compétitivité, comportement méfiant, et résistance au changement, comme dans le célèbre district de Prato.

4- Revenir sur la portée du modèle ?

Reprenant ces exemples, Benko, Lipitez, Dunford et Heurley « restent sceptiques sur l'unicité d'un post-fordisme, l'accumulation flexible, et de sa traduction spatiale (le district) ». Ce faisant, ils en viennent à critiquer aussi, a posteriori, la lecture du modèle fordiste par Piore et Sabel (1984) : « la portée de ce modèle, en termes d'applications, était cependant loin d'être universelle : bien que les secteurs fordistes aient constitué le socle des économies développées, les entreprises et les secteurs organisés différemment étaient très nombreux ». De même, pour la période actuelle, ils soulignent que la grande entreprise conserve son importance économique. Elle a su également s'adapter au mode de production flexible en intégrant les nouvelles technologies. La conclusion porte donc sur la diversité des « mondes » de production ayant des logiques territoriales différentes. A l'issue de ces réflexions, ces mêmes auteurs présentent des études empiriques sur plusieurs cas de districts dans les NPI et les pays en développement (autour du bassin méditerranéen, en Amérique Latine, parmi les nouveaux dragons et depuis peu en Chine). En indiquant que ces exemples posent « en termes nouveaux et encore peu connus les modalités du décollage des pays en développement », n'en reviennent-ils pas aux orientations proposées par J.P. Houssel ?

¹ Cités dans Benko, Dunford, Heurley, (1997).

D. Avancées et déconvenues

Que retenir de ce débat et de la place qu'y tiennent les géographes ? Quelques remarques simples d'abord. La pluridisciplinarité et l'internationalité sont à souligner et sont devenues indispensables. Reste la question de la théorie et de l'empirisme. Faut-il rappeler la nécessaire complémentarité des deux approches ? La plus grande place de la théorie dans la géographie économique anglo-saxonne est une évidence, mais cette théorisation, sur le plan disciplinaire, s'articule de manière plus systématique à l'approche économique proprement dite, une orientation qui est davantage tempérée en France par le recours à l'histoire, encore qu'on puisse observer des différences entre les courants.

1- La fin des « formules magiques »

Mais de façon plus générale, certains enseignements de ce débat peuvent se retrouver dans les réflexions de C.Lacour (1996) :

« L'enthousiasme, dit-il, se transforme et ne se satisfait plus de formules 'magiques' : local-global/mondialisation-métropolisation, économie de l'innovation... Les exemples tant de fois célébrés commencent à être datés, largement autoréférentiels. En quelques années, la réflexion scientifique a bien avancé, les débats sont devenus plus 'sérieux', plus modestes aussi quant à leur prétention à construire un nouveau champ épistémologique : le fordisme résiste bien, la formule du local-global doit être revue... »

La critique des excès de la théorisation peut aller plus loin encore. N'est-on pas surpris de constater, sous la plume de G.Benko et A.Lipietz¹, à la suite d'une longue argumentation théorique, la reconnaissance de « l'individualisation de territoires régionaux et a fortiori nationaux (à cause du rôle de la « gouvernance » et a fortiori de l'Etat) » ; soit, une individualisation niée auparavant.

2- La prise de conscience de la pluralité des facteurs

N'est-on pas surpris de l'aveu des économistes qui reconnaissent (Lacour, 1996, p33) :

« qu'en dehors des prix de marchés, qu'au-delà d'analyses classiques standards, l'activité économique est coordonnée par des initiatives, (on ajouterait des comportements) des valeurs qu'il faut étudier théoriquement (Maki-Gustafsson-Knudsen, 1993) : le chaos, curieusement, nous impose une plus grande attention à ce que l'on considérerait pudiquement comme des variables extérieures, des données, des institutions que l'on pouvait, devait même, laisser dehors... Ainsi, la réintroduction de facteurs culturels, sociaux, religieux, historiques devient-elle possible, nécessaire même... On va raviver des 'souvenirs enfouis' pour expliquer que ces 'phénomènes nouveaux' ont pris beaucoup de temps pour, un beau jour, réapparaître. L'ambition de mieux expliquer des phénomènes économiques impose la reconnaissance que des

¹ In « De la régulation des espaces aux espaces de la régulation », p6

facteurs apparemment non économiques, jouent un rôle essentiel, mais peut-être non bruyant, non repérable, non conceptualisé au sens classique. Le culturel, le politique, le social aussi, deviennent de plein droit des 'facteurs agissants' que l'on peut théoriser directement, sans les laisser à la porte, inaptés et indignes de rentrer dans le champ scientifique économique ».

Le débat aura eu le mérite d'entreprendre une « déconstruction » d'un paradigme économique dominant et de légitimer en quelque sorte la pluridisciplinarité. Lacour, du reste, n'hésite pas à affirmer que cette perspective permet un autre dépassement : « *La prise en compte de la dynamique chaotique « ...supprime les frontières entre disciplines scientifiques » (Gleick, 1991, 20) ».* Mais, si l'on peut se féliciter de la découverte des économistes contemporains à l'égard des facteurs culturels, sociaux et historiques..., peut-on pour autant parler d'une « révolution scientifique » digne de Thomas S.Kuhn ?

3- Les avancées : vers une lecture plus complexe de l'espace

Il serait pourtant terriblement injuste de s'en tenir à ces conclusions. Sur le fond, la réflexion a avancé. Le retour à Marshall, s'il fut un vecteur nécessaire, n'est pas un retour à la case départ. Trois grands types de constats permettent de dessiner des « avancées ». Premièrement, la multiplicité des disciplines qui s'intéressent au territoire et à ses processus enrichit la réflexion sur ce champ qui connaît une sédimentation fertile de connaissances, au point de pouvoir être assimilé à un nouveau paradigme dominant. Deuxièmement, la prise en compte des temporalités et des aires géographiques multiples où prennent place des phénomènes districaux élargit la réflexion et pose avec acuité la question des rythmes et des échelles du raisonnement. Troisièmement, la plus grande indifférenciation à l'égard de la taille des entreprises et des secteurs considérés se réalise, de fait, au profit d'une convergence d'études portant sur la complexité des interrelations entre les agents.

Malgré ces avancées, trois points particuliers se sont montrés litigieux : la temporalité du mode de production flexible, l'échelle des districts, la formule du local/global. Sans les résoudre frontalement, A. Scott avance sur ces trois points des issues possibles, dans un article consacré aux « bases géographiques de la performance industrielle » (1999). Il évite de rentrer dans le débat des modes de régulation, et synthétise les trois phases d'industrialisation en montrant que celle des ateliers du XIX^e permettait une production diversifiée mais limitée en volume, celle du fordisme a libéré l'industrie des contraintes quantitatives mais aux dépens de la variété, alors que les systèmes modernes de production flexible peuvent réaliser une production diversifiée tout en engendrant des économies d'échelle. Dépassant l'analyse élémentaire du district, étudié le plus souvent sur sa base sectorielle, il montre que le nouveau système favorise l'émergence de nouvelles régions en tant que foyers de production dépositaire d'un savoir-faire spécialisé et d'une aptitude. Dans le débat local/global, il prend acte des différents niveaux hiérarchiques d'organisation : niveau global, blocs multinationaux, Etats souverains, et c'est l'échelon régional qu'il vise dans sa réflexion prospective, au sein de cet article, comme dans son ouvrage « Les régions et l'économie mondiale » (2001). Ainsi que le commente B.Pecqueur dans son compte-rendu¹ :

« l'ouvrage d'A.Scott met à jour l'état du débat sur le phénomène régional qui devient un opérateur analytique du postfordisme et finalement qui fonctionne comme une grille

¹ Géographie Economie Société, Vol.3, n°1, 2001, pp 221-224.

méthodologique d'appréhension des conséquences de la globalisation plutôt que l'émergence d'une catégorie spatiale nouvelle ».

La conclusion que je défends à la suite de ce cheminement fait d'exemples, de théories et de réflexions diverses, est formulée dans les trois points suivants :

- Le district, pas plus que la ville ou la région, ne constitue une catégorie spatiale nouvelle.
- La pluralité des processus à l'œuvre ne semble pas non plus une nouveauté. L'élément novateur vient plutôt d'une théorisation de ces processus dans leur diversité, comme de leur intégration dans la théorie économique.
- Le débat théorique s'inscrit davantage dans une articulation des échelles de fonctionnement des territoires prenant en compte le fait que l'espace lui-même est à la fois globalisé et différencié.

4- Le rôle des représentations

Le succès des districts, ne s'explique donc pas seulement par des conditions objectives, c'est à dire l'évolution du système productif (Benko, 2000). Les représentations mettant l'accent sur la nouveauté des districts et de leur dynamique interne peuvent trouver d'autres explications. Les hypothèses qui sont avancées ici prennent en compte les auteurs porteurs de ces représentations, elles s'intéressent à leurs espaces de références et à leurs idéaux. La première démarche consiste à interroger les mécanismes de la perception du nouveau et de l'unicité des modèles. Il a été avancé plus haut que la plus grande place de la théorie dans la géographie économique anglo-saxonne s'articule de manière plus systématique à l'approche économique proprement dite, une orientation qui est davantage tempérée en France par le recours à l'histoire. Sans se livrer à des ethnotypes caricaturaux, qui feraient fi de la diversité des courants scientifiques de part et d'autre de l'Atlantique, on peut se demander si le monde scientifique américain, du fait de son appartenance au « nouveau monde » et de sa place centrale au cœur du fordisme, n'a pas davantage insisté sur l'unicité du fordisme et la nouveauté des districts, tandis que le monde scientifique européen serait davantage marqué par la complexité des héritages et le poids de la diversité ?

La deuxième démarche consiste à interroger la survalorisation de la « dynamique interne », en écho à la survalorisation du « local » et du « développement local ». L'hypothèse est ici idéologique. Elle considère que « la dynamique interne », « le développement endogène et local » cristallisent des idéaux démocratiques par un rapprochement du pouvoir de décision et d'action. Le développement « par le bas » apparaît plus démocratique qu'un développement « par le haut ». Par ailleurs, le modèle de la Troisième Italie, des relations familiales et de proximité, valorise des relations non marchandes et de réciprocité. La charge peut-être plus « morale » et égalitaire de ce type de relations, par rapport aux relations marchandes et aux « forces de l'argent », a pu jouer positivement pour tous ceux qui se sont penchés sur l'économie avec un idéal d'équité sociale et spatiale et une forte tradition anticapitaliste. L'idée que l'on se trouverait dans un nouveau cycle favorisant ces relations non marchandes a pu naturellement séduire.

Face à ces mécanismes possibles d'identification, il faut toutefois souligner « l'envers du décor ». Ainsi que J.C. Daumas le rappelle, à trop insister sur la concurrence/coopération, on oublie que la compétitivité repose aussi sur de faibles coûts de main-d'œuvre. De même, à

trop magnifier la réussite des districts technologiques, comme la Silicon Valley, on oublie aussi que cette réussite repose sur un contre-modèle social et environnemental. Enfin, le débat n'est pas clos puisqu'à la thèse de la dynamique interne, pour expliquer l'agglomération des activités, s'oppose manifestement la thèse de l'économie d'archipel (Veltz, 1996). On ne peut, par conséquent, présenter les districts comme des modèles de sortie de crise, sans risques de confusion.

L'analyse du débat sur les districts confirme la relativité du concept de rupture. Après la réflexion épistémologique, c'est vers l'étude empirique qu'il convient à présent de se tourner pour évaluer la notion de rupture. La crise de l'industrie amène à examiner de plus près ses conséquences sur la crise des territoires.

III. Des vieux secteurs aux nouveaux territoires

La crise des territoires et leur devenir s'inscrit dans des trajectoires multiples. Cette étude s'appuie sur des exemples pris dans la région marseillaise, sans l'intention de l'analyser dans sa globalité. Elle s'intéresse aux territoires de la vieille industrie (*A*) et aux nouvelles dynamiques qui émergent entre ruptures et filiations (*B*), pour dégager les principes d'un nouveau maillage métropolitain (*C*). Enfin, l'attention est portée à la dimension sensible et culturelle du territoire, à travers la recherche des anciennes et nouvelles territorialités de l'industrie (*D*). La carte (Fig.1) permet d'identifier les principaux éléments du territoire fonctionnel et institutionnel de l'agglomération marseillaise.

A. Les territoires de la vieille industrie

Le concept de territoire qui se diffuse à partir des années 1980 peut avoir naturellement des applications rétrospectives. Les exemples étudiés montrent que les territoires de la vieille industrie se conçoivent à des échelles différentes selon les secteurs : pour le charbon, c'est l'échelle du bassin ; pour les activités industrielles maritimes, c'est l'échelle régionale ; pour les vieux secteurs déchus de l'industrie marseillaise, c'est l'échelle de la ville. Ces échelles traduisent aussi des différences dans la nature de la relation ville-industrie.

1- Individualisation et phagocytage du bassin houiller de Gardanne

L'extraction du lignite dans les Bouches-du-Rhône commence véritablement sous le Premier Empire, avec l'apparition des usines de soude et l'investissement de plusieurs industriels de la chimie dans des concessions minières. Dans l'Entre-deux-guerres, l'activité minière est valorisée par l'installation des usines d'alumine grandes consommatrices de charbon. Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, la production connaît une forte

expansion avec des chiffres supérieurs à 1,5Mt et un effectif qui dépasse les 6000 mineurs en 1948. Les principaux clients sont les industries marseillaises, l'usine d'Alumine de Gardanne, les cimenteries et les foyers domestiques. Mais la production d'électricité qui démarre en 1953, avec la centrale de Gardanne, deviendra rapidement le débouché principal. Sur le plan industriel et social, le bassin s'individualise. Ce n'est pas à proprement parler un bassin mono-industriel, en raison de la présence de l'usine d'alumine de Pechiney (Mioche, 1994) qui introduit une dualité dans l'identité locale, venant se surimposer à la tradition agricole. Mais au-delà du carreau des mines et des terrils qui marquent le paysage, le statut du mineur, la participation à la « bataille » de la Reconstruction, les formes de l'encadrement social, le logement du mineur, la culture du fond et du danger, la culture ouvrière avec ses rites et ses mythes, l'espace même du mineur-paysan... sont bien les signes principaux de l'identité de ce territoire. Dans sa dimension est-ouest, il va du pays d'Aix aux limites du Var. Situé cependant entre Aix-en-Provence et Marseille, il devient, à partir des années 1960 et 1970, un espace majeur de la péri-urbanisation des Bouches-du-Rhône (Ferreira, 1988). Sillonné d'autoroutes et de voies rapides, couvert progressivement de lotissements, peuplé de citadins travaillant dans l'aire métropolitaine, le territoire du bassin houiller est peu à peu phagocyté par l'urbanisation. La compétition entre terres agricoles et nouveaux espaces industriels se joue à l'ouest, dans le périmètre de Rousset. A l'heure de la fermeture en 2003, ce qui était autrefois un bassin d'emplois et d'activités minières, fait d'une multitude de communes, tend de fait à se réduire à l'îlot politique et social de la commune de Gardanne. Seule la centrale thermique à lit fluidisé circulant est, en termes industriels, l'héritière de la mine.

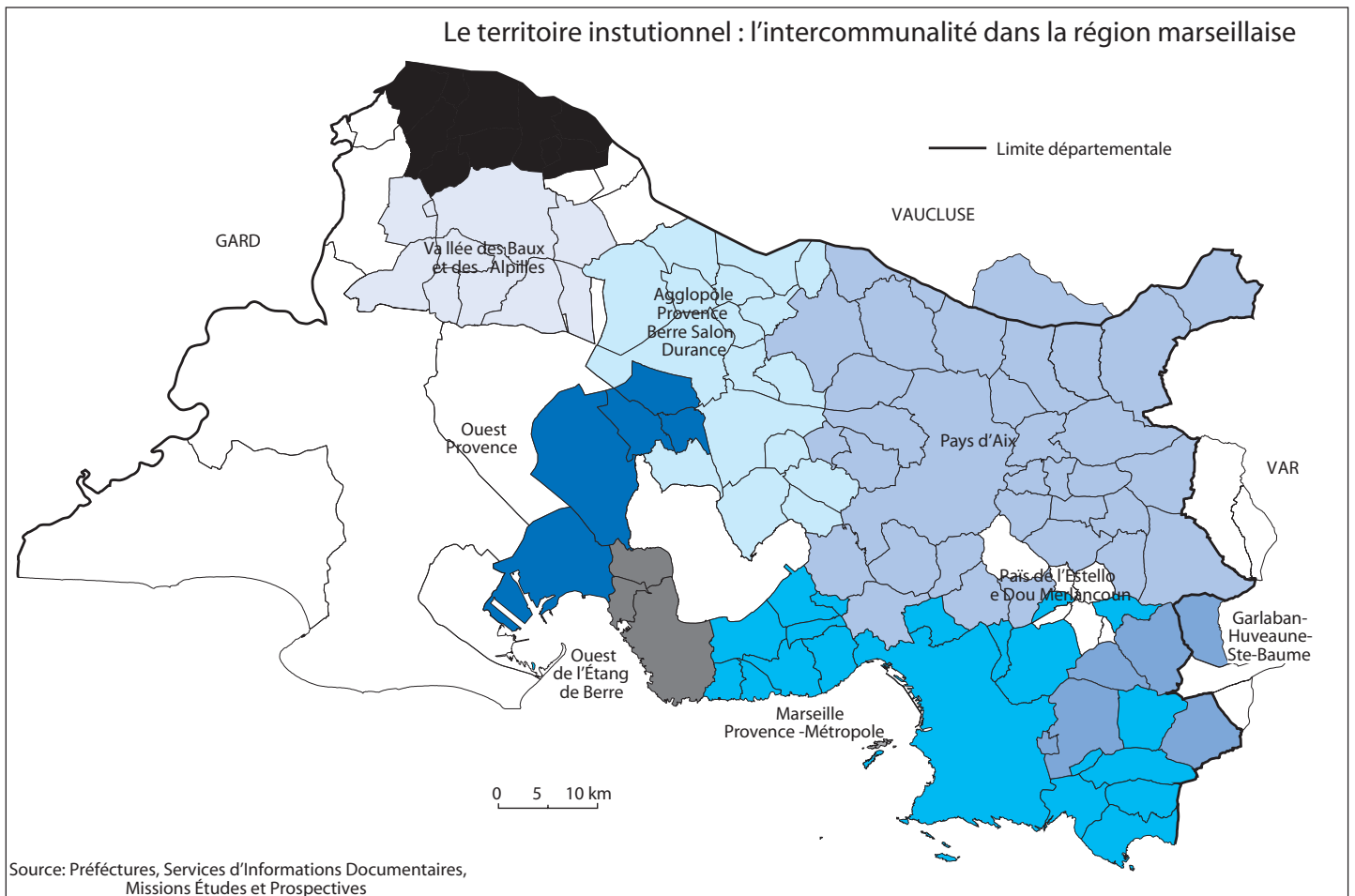
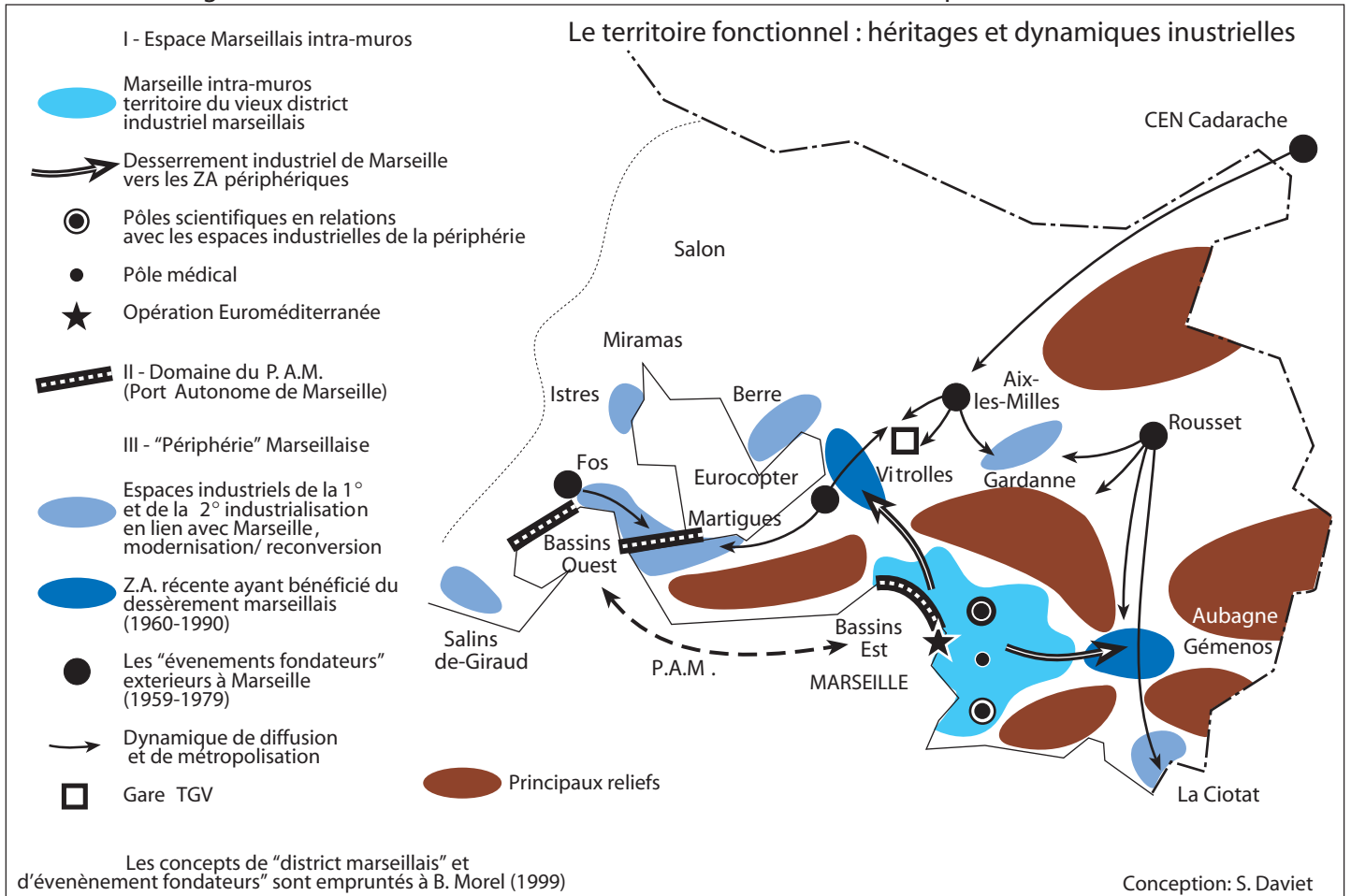
2- Le complexe régional d'activités industrielles maritimes

La crise de la construction navale présente un tout autre retentissement dans l'économie régionale. Il ne convient pas ici de retracer sa longue histoire, ni d'expliquer l'effet des conjonctures mondiales et des décisions nationales qui ont conduit à sa disparition. L'essentiel est de montrer que la fermeture des chantiers navals de La Ciotat et La Seyne-sur-Mer en 1987, affecte, au-delà des deux communes concernées, la structure même de l'économie et de la société régionales (Garnier, 2000). De Toulon à Port-de-Bouc, en passant par la Seyne, La Ciotat et Marseille, s'était constitué depuis les années 1960 un milieu intégré par des relations techniques, organisationnelles, financières et sociales, comprenant l'ensemble des acteurs de la construction et de la réparation navale. La famille Terrin, fondatrice d'un petit atelier à Marseille en 1890, contrôlait en 1969 plus de la moitié de la réparation navale, après avoir dirigé les chantiers de La Ciotat. Des coopérations techniques s'étaient par exemple établies entre les chantiers de La Ciotat, la réparation navale marseillaise et l'arsenal de Toulon, qui partageaient en outre le même tissu d'entreprises sous-traitantes, générant un marché du travail spécialisé sur tout le littoral. L'ensemble des salariés du secteur partageait des valeurs et des attitudes communes :

« Industries de l'objet marin massif, unique et généralement sophistiqué, elles étaient empreintes par un imaginaire professionnel constitué autour de l'exploit technique et de la fierté qui lui est liée. Ces représentations, valeurs et attitudes constituaient la trame d'un tissu relationnel qui traversait les positions hiérarchiques et organisationnelles et qui participait lui aussi, par sa cohérence, au système local de régulation. »¹

¹ Garnier, 2000, p31.

Fig.1 - Le territoire fonctionnel et institutionnel dans l'Aire Métropolitaine Marseillaise



On comprend mieux que l'onde de choc des fermetures ait atteint, non seulement les villes-chantiers, mais aussi tout un complexe économique et social à l'échelle régionale. Il faut toutefois souligner que ce complexe s'était diversifié dès les années 1960, en faisant émerger de nouvelles activités comme l'offshore.

3- Système industrialo-portuaire et « district marseillais »

La crise des vieux secteurs emblématiques de l'industrie marseillaise, au temps de sa splendeur, révèle encore un troisième type d'échelle et de fonctionnement social, technique et territorial. Ce sont les travaux de B.Morel (1997, 1999) qui conduisent à insérer le système industrialo-portuaire marseillais (Chastagnaret, Temime, 1991) dans l'hypothèse du district. Sa base territoriale est celle de la cuvette marseillaise, avec son port ouvert aux marchés extérieurs et son négoce industrialisant (Pierrein, 1975). Ses secteurs sont les corps gras (huiles et savons), mais aussi la sucrerie, la semoulerie, la chimie, la tuilerie, la réparation navale et la construction mécanique ; autant d'activités liées au port. Son milieu entrepreneurial libre-échangiste est fait de « *patrons moins industriels que spéculateurs et chefs de famille autant que d'entreprise* » (Zalio, 2001). La description de ce milieu et des valeurs qu'il véhicule laisse entrevoir les revers qu'il va subir, en restant replié sur les activités traditionnelles et les capitaux familiaux. Il ne s'intéresse guère aux questions ouvrières et urbaines ; les établissements de petite taille sont dispersés sur le territoire urbain et la main d'œuvre immigrée, en constant renouvellement, est faiblement qualifiée.

L'innovation et l'investissement technique et scientifique, qui ont fait la grandeur de Marseille au XIX^e (Raveux, 1998), s'étiolent vite dès le début du XX^e siècle. Marseille apparaît alors comme un centre secondaire dans l'enseignement supérieur des sciences. Le secteur des corps gras, en particulier, est incapable de se moderniser. D'où l'échec de l'Institut Technique Supérieur qui devait contribuer au progrès technologique de l'industrie des corps gras dans l'Entre-deux-guerres (Lambert, 1995). Un immobilisme qui coûtera cher lors des grands changements de conjoncture, surtout après la Seconde guerre mondiale. Quelques grandes figures plus audacieuses et éclairées, comme Edouard Rastoin (1895-1994), ne parviendront pas à enrayer le processus. L'idée qui prévaut, pour expliquer la crise marseillaise, est bien celle de causes essentiellement internes, d'où le terme « d'implosion » employé par B.Morel.

4- Les modalités concrètes de disparition des vieux secteurs

Les modalités concrètes de disparition des vieux secteurs constituent un second élément de différenciation. Pour le charbon, il s'agit d'un déclin progressif, mais méthodiquement anticipé, pour prévenir les risques de crise sociale et régionale. Pour les chantiers navals, il s'agit d'une crise brutale, laissant soudain des milliers de travailleurs sans emploi et des communes exsangues. Pour le district marseillais, c'est une mort lente et presque invisible, masquée par la croissance démographique des années d'après guerre et l'arrivée des rapatriés des colonies perdues ; une croissance qui donne l'illusion d'une bonne santé économique, alors que tout le système est en faillite. C'est donc selon des modalités et des temporalités différentes que se dessinent de nouvelles dynamiques, entre ruptures et filiations, tant sur le plan sectoriel que géographique.

B. Les nouvelles dynamiques entre ruptures et filiations

1- « De la houille noire aux salles blanches »

Dans le bassin houiller de Gardanne, comme dans l'ensemble des bassins houillers français, les dispositifs et les principes de reconversion sont les mêmes, pilotés par les pouvoirs publics via les Charbonnages de France et leurs houillères de bassins. Dès la fin des années 1950, la « fonte » des effectifs s'est toujours faite sans licenciements, en particulier par non remplacement des départs en retraite, parallèlement à l'amélioration de la productivité. C'est à la fin des années 1960, avec l'accélération du processus de déclin, que la SOFIREM est créée pour « l'industrialisation » des régions minières, c'est à dire le développement de nouvelles activités industrielles appelées à prendre la relève. Pendant la crise pétrolière et la relance de 1981, ces dispositifs sont en sommeil, puis réactivés dès 1984. S'y ajoutent des fonds d'industrialisation, dès 1984 pour la Lorraine et en 1994 pour Gardanne. Le second élément est marqué par un zonage qui prend en compte l'aire traditionnelle du recrutement des mineurs, même si celle-ci s'est singulièrement rétractée au cours des vingt dernières années. Cette aire concerne 17 communes allant de Bouc Bel Air à Trets et de Rousset à Peypin, dans le bassin de l'Arc et ses bordures. Gardanne n'est pas au centre mais à l'ouest, dans la partie la plus urbanisée et la plus proche des agglomérations d'Aix et de Marseille. Le périmètre aidé bénéficie de la Prime d'Aménagement du Territoire, puis, à partir de 1994, du zonage *objectif 2* de l'Union européenne, destiné aux régions en déclin industriel et en reconversion. Dans le contexte d'une aire métropolitaine en plein essor, d'une excellente desserte autoroutière, de la qualité remarquable des espaces et des paysages au pied de la Sainte Victoire, de la présence d'eau (canal de Provence), de zones aménagées dès les années 1960, et de la manne financière des aides disponibles..., « l'industrialisation » n'a pas eu beaucoup de mal à se faire. Elle trouve sa dynamique propre de développement à partir d'un nouveau secteur, la microélectronique. Il faut ajouter que la reconversion des mineurs eux-mêmes, qui au demeurant ne sont pas très nombreux, n'est pas un objectif en Provence, contrairement à ce qui s'est produit en Lorraine. Statistiquement, la reconversion de mineurs actifs dans le bassin de Gardanne n'a concerné qu'une centaine de personnes.

Par contre, dans le contexte beaucoup moins attractif et beaucoup plus mono-industriel de la Lorraine, le défi était d'« éponger » la suppression de 25 000 emplois en moins de vingt ans (grossièrement 1985-2005), conduisant le Service Industrialisation à prospecter et à définir de véritables stratégies sectorielles, garantissant la durabilité des emplois mais aussi leur compatibilité avec le niveau de qualification de la main-d'œuvre régionale. Les nouvelles zones d'activités dynamiques se sont développées en périphérie du bassin lorrain, tandis que l'exploitation se poursuivait au centre. Ce fut le cas dès les années 1960, et l'exemple le plus récent en est « la Smart-ville » : une nouvelle zone immense, près de Sarreguemines, pour accueillir le projet industriel de la Smart.

Dans le même temps, les houillères de Gardanne ont supprimé 2000 emplois et en ont « aidé » 6000¹ (Daviet, 2003). Mais les nouvelles activités et les nouveaux emplois se sont

¹ On ne sait pas si, dans cette comptabilité cumulée sur un temps plus long, sont retranchés les emplois aidés concernant des entreprises qui, par la suite, ont disparu, par le simple jeu de la démographie des entreprises.

surtout développés à l'est du bassin, en premier lieu dans la commune de Rousset et selon des logiques techniques et sociales en rupture complète avec le monde de la mine : entre « la houille noire » de Gardanne et « les salles blanches » de la microélectronique à Rousset, on ne peut pas trouver de véritable continuité (Rychen, Zimmermann, 2000). Partie de Rousset, la microélectronique déborde rapidement du périmètre du bassin. En revanche, sur le plan industriel, la commune de Gardanne proprement dite a très peu bénéficié de la reconversion du « bassin de Gardanne »¹. Son isolement politique, en dehors de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix dont Rousset fait désormais partie, n'arrange pas ses perspectives financières. Seule l'implantation en cours d'une école de microélectronique, émanant de l'école des Mines de Saint Etienne, lui apporte une certaine compensation. Le site du puits Yvon Morandat n'a pas encore trouvé d'affectation définitive. La mairie soutient pour l'heure un projet de Centre Régional des Archives du Monde du Travail initié par l'association MIP-Provence. L'avenir de la ville et de son usine Pechiney sont incertains.

2- Construction navale, plaisance, offshore

A la fermeture des chantiers, ce qui fait office de dispositif officiel de reconversion est en réalité assez pathétique. A La Ciotat, les difficultés économiques ont commencé dès 1978 où 1100 salariés ont été licenciés. A la Seyne, les premiers effets de la crise sont apparus en 1982, date de la séparation du secteur naval et du secteur terrestre. Le secteur naval, sous la pression de l'Etat, a fusionné avec les chantiers de La Ciotat et de Dunkerque pour former la NORMED. Cette décision n'a rien changé aux difficultés des trois chantiers qui, en 1984, ont fait partie des 15 pôles de reconversion créés par le gouvernement Mauroy. La NORMED s'est séparée d'environ 3000 emplois par le biais d'un premier plan social (1984-86) touchant principalement La Seyne. En 1986, la NORMED déposait son bilan. Parmi les salariés des deux chantiers, 72% ont choisi la prime de capitalisation et 28% le congé de conversion (Martins Dias, Tixidor, 2000). Globalement, le bilan du dispositif est négatif pour la reconversion des anciens salariés qui n'ont que rarement trouvé un emploi dans les zones d'entreprises créées pour développer de nouvelles activités.

✓ *Les zones d'entreprises*

Sous le ministère d'Alain Madelin, deux zones d'entreprises défiscalisées voient le jour. La « zone » de Provence (206 ha), scindée en deux unités distinctes, bénéficie principalement à l'extension des zones existantes des communes d'Aubagne et Gemenos, et secondairement à La Ciotat (zone Athélia 80 ha). La « zone » du Var-Côte-d'Azur (257 ha) est en réalité constituée de quatre ensembles disjoints, répartis sur cinq communes allant de Signes à Toulon. A la fin de 1992, si l'on suit le bilan de ce formidable « produit d'appel » que constituaient les zones d'entreprises, il s'avère que le nombre d'emplois « créés » est sensiblement égal au nombre d'emplois perdus. Le seul terme de « produit d'appel », abondamment usité par les acteurs locaux, indique une logique de marketing territorial « attrape tout » plus qu'une véritable logique de développement économique dont on aurait du mal à trouver la cohérence. Avec le recul du temps, les seules entreprises emblématiques qui donnent un sens à ces espaces relèvent encore de la microélectronique, puisqu'il s'agit en particulier de Gemplus, qui tire son nom de Gemenos et crée, quelques années plus tard, un

¹ Même si, en termes financiers, elle occupe la deuxième place après Rousset pour la répartition géographique des interventions du FIBM depuis 1993.

second site à La Ciotat. Ce n'est en tous cas pas dans ces dispositifs de conversion qu'il faut trouver la trace d'une filiation.

✓ *Les destins contrastés de La Seyne et La Ciotat*

Dans les communes sous le choc des fermetures, la rupture est profonde et durable. Leur éligibilité au programme européen *Objectif 2* apparaît comme un épiphénomène. La question de fond est celle de l'enjeu que constituent ces sites remarquables en bord de mer, et par voie de conséquence, des projets contradictoires qu'ils nourrissent. A la Seyne, le site est rasé en 1992 avec les fonds européens de Renaval. Le projet Marepolis échoue, laissant pour longtemps le terrain en friche et une population orpheline qui n'arrive pas à faire son deuil. A La Ciotat, les anciens salariés occupent avec acharnement le site. Leur rêve de redémarrage d'une activité navale, avec maintien en l'état de « l'outil de production », paraît des plus irréalistes. Pourtant, il finit presque par se réaliser. Après l'accord de 1994, entre les différents partenaires locaux, un projet de construction et maintenance des navires de haute plaisance voit le jour (1999). Il semble désormais en bonne voie et pourrait s'inscrire dans une relance des activités maritimes. Si son développement se confirme, il pourrait être un des rares exemples de filiation technique à l'emplacement du territoire initial. Car les filiations, quand elles existent, ne s'inscrivent pas forcément dans le continuum du territoire initial, ni dans celui des acteurs de l'industrie.

✓ *Le secteur offshore*

Les prémisses du secteur offshore apparaissent avec la diversification des activités maritimes dès les années 1960 (Garnier, 1989). L'initiative part des entreprises de la construction navale et se développe pendant la crise des chocs pétroliers. Mais elle tourne court avec le contre-choc pétrolier et la fermeture des chantiers. Le secteur de l'offshore trace tout de même son sillon par une autre voie, lorsqu' Henri-Germain Delauze crée la Comex à Marseille en 1961 (Girard, 2003)¹. Henri Delauze n'a pas de liens avec la construction navale. Ingénieur de l'Ecole des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence, il découvre la plongée professionnelle en scaphandre dans le cadre d'un chantier de barrage et se joint pour quelques temps à l'équipe du commandant Cousteau, tout en poursuivant sa carrière d'ingénieur. Après un séjour au centre océanographique de San Diego, il entre au CNRS où il dirige le laboratoire des bathyscaphes de Marseille. En créant la Comex, il participe à l'exploitation du pétrole offshore d'Afrique et du golfe persique, faisant de son entreprise le numéro un mondial des travaux sous-marins au service de l'industrie pétrolière. La Comex se diversifie et étend son champ d'activités à la robotique, par le biais d'essaimages comme Cybernétix fondé en 1983 sur le Technopôle de Château Gombert. En 1992, Henri Delauze est contraint de vendre ses activités pétrolières au groupe norvégien Stolt Nielsen, mais son initiative a permis la création d'une activité industrielle nouvelle porteuse d'avenir. Un maillage d'entreprises se développe dans l'ingénierie industrielle qui, par ses marchés, se lie à d'autres secteurs et à d'autres entreprises. Le groupe Comex lui-même continue de se diversifier, en 1994, avec la création de Comex-Nucléaire et de Comex-Environnement. La relève des nouveaux secteurs semble en route.

¹ Fiche biographique in *Du Savon à la puce, histoire de l'industrie marseillaise de Colbert à nos jours* (Daviet, Girard, Morel, 2003), coordonné par O.Raveux, p 233.

3- Marseille, « les cinq événements fondateurs » sont extra-muros

Pourtant, l'impression générale qui prévaut est que, dans l'ensemble, les germes porteurs de renouveau ne sont pas dans Marseille et ne relèvent pas d'initiatives marseillaises. Face au déclin marseillais, le renouvellement de sa périphérie paraît autonome et se fait, selon B.Morel, par le biais d'un Etat qui prend en main le développement du sud français dans les années 1960 et 1970. Il identifie cinq « événements fondateurs » qui sont tous extra-muros et qui relèvent pour partie d'initiatives étatiques. Fos : un projet marseillais pris en main par l'Etat et qui échappe aux acteurs locaux ; l'aéronautique liée aux politiques d'Etat, le Centre d'Etudes Nucléaires de Cadarache, le Centre d'Etude Technique de l'Equipement d'Aix-les-Milles. Enfin, et pour d'autres raisons, la création du centre commercial de Plan de Campagne est aussi un événement fondateur. Pour ma part, je ne prendrai pas en compte, dans ce contexte analytique, ce centre commercial d'initiative privée, certes fondateur d'une « nouvelle centralité » mais de nature plus sociétale. En revanche, j'ajouterai, comme cinquième élément, la création d'Eurotechnique en 1979 à Rousset. En effet, cette création s'inscrit dans le droit fil de ce que B.Morel appelle « la politique gaullo-colbertiste fondée sur la rencontre et la mise en synergie de la politique publique et de logiques privées »¹. On est, certes, en période de transition post-gaullienne, mais le processus est analogue : la politique d'Etat est représentée par le « plan composants », les logiques privées par l'association de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et National Semiconductor. Vingt cinq ans après, l'essor de la microélectronique est bien un événement fondateur de la nouvelle économie marseillaise, et même au-delà, de la nouvelle économie régionale. A partir de ces éléments fondateurs extra-muros, c'est l'image du dédoublement, de la déconnexion qui s'impose. Une image donc de rupture, de dysfonctionnement. Mais il ne faudrait pas en rester à cette image, car avec le temps se dessine un nouveau maillage métropolitain.

C. Les principes d'un nouveau maillage

Avant d'en venir à l'étude des nouveaux espaces productifs, qui naturellement font partie intégrante de ce maillage, il s'agit de retravailler ce concept de rupture et sa relativité, pour mieux comprendre les recompositions territoriales qui s'opèrent. La rupture revêt plusieurs dimensions. Elle s'inscrit dans le temps, entre l'ancien et le nouveau. Elle s'inscrit entre l'espace libre de porter de nouveaux projets et l'espace occupé, porteur des héritages anciens. Elle s'inscrit aussi entre dynamique interne et dynamique externe. Mais entre ces entités opposées, on peut voir des frontières, des zones de friction, ou au contraire des zones de contact et des vecteurs de circulation. La filiation indique un lien, mais un fil au départ ténu. Le maillage montre des fils qui se tissent entre les hommes, les entreprises, les espaces. Ce maillage s'inscrit, dans des filiations et de nouvelles dynamiques techniques, industrielles et commerciales. Mais il se construit aussi selon d'autres modalités sociales et territoriales. Si l'on en revient au cas marseillais, il y a apparemment autonomie dans la genèse des processus entre l'intra et l'extra-muros, mais je voudrais pour ma part souligner les liens puissants qui les relient dans leur fonctionnement. La crise des vieux espaces alimente, en flux de toutes sortes, les nouveaux espaces qui ont besoin de ressources.

¹ Morel, 1999, p95.

1- Juxtapositions et frictions entre anciens et nouveaux territoires

Reconstruire à la marge relève d'une double nécessité : besoin de territoires neufs pour accueillir les nouveaux projets, et proximité de la ville pour les faire fonctionner. En effet, les nouvelles dynamiques se greffent souvent à la périphérie des noyaux initiaux, et cela semble vrai à plusieurs échelles. Le noyau dur des espaces en crise est rarement celui qui, le premier, est porteur de renouveau. L'espace manque, l'argent manque, l'image de l'extérieur est répulsive, de l'intérieur l'identité y est trop forte. Les nouveaux projets ont des contraintes spatiales, techniques, culturelles même, qui s'inscrivent mal dans les vieux tissus. La recherche de nouveaux territoires traduit, implicitement ou explicitement, la volonté d'échapper aux héritages conflictuels ; c'est aussi une stratégie d'évitement. Mais il faut prendre la mesure du temps qui est essentielle.

Sur les collines dominant le port de La Ciotat, la zone d'entreprises Athélia, où se trouve le second site de Gemplus, n'a pas été perçue par les ciotadins comme un nouvel espace dans lequel ils pouvaient se reconnaître et reconstruire leur identité. Pour les entrepreneurs de la zone, la poursuite des manifestations dans le centre ancien n'a pas facilité les relations avec la ville. C'est une période de friction entre les deux espaces. Il a fallu quinze ans pour qu'un nouveau projet, destiné à la haute plaisance, voit enfin le jour sur le site des anciens chantiers et accueille des entreprises qui donnent un nouveau sens à ce site, tout en s'inscrivant dans la perspective globale de nouveaux marchés. Dans ce processus, le refus de la mort n'est pas qu'un archaïsme. Les luttes sociales peuvent donner lieu à des lectures contradictoires, mais traduisent une question de survie. La mémoire et le patrimoine comptent. La Seyne qui a rasé ses chantiers n'a pas avancé plus vite. L'identité industrielle, comme toutes les identités, reste ambiguë, elle peut être repli, fermeture, ou au contraire porteuse de renouveau.

2- Les flux entre anciens et nouveaux territoires

Par ailleurs, et pas seulement à Marseille, « *il ne faut pas croire que les territoires de la nouvelle économie étaient des territoires du vide* »¹. Les nouveaux espaces ne sont pas des créations ex nihilo déconnectés de leur environnement. Ils puisent des ressources à proximité des villes qu'ils contribuent à développer. Des ressources humaines, en attirant de nouveaux habitants ; des ressources en communication en utilisant les infrastructures de transport ; des ressources scientifiques en ayant recours aux universités et centres de recherche...

Les « événements fondateurs » ont généré de nouveaux pôles d'activités qui concentrent la taxe professionnelle. Ils posent, par rapport au vieux centre marseillais, un problème de gestion politique et fiscale plus qu'un problème d'organisation spatiale et de dynamique industrielle (Fig. 1: Territoire fonctionnel et institutionnel de l'Aire Métropolitaine Marseillaise). Ces nouveaux pôles d'activités sont aussi des lieux de vie ; ils peuvent être considérés comme de nouvelles « centralités » incomplètes et spécialisées. Ils n'ont de sens que dans la lecture d'un espace métropolitain, pris dans son ensemble, et vers lequel ils redistribuent à leur tour de nouvelles ressources.

La régénération urbaine, économique et sociale du vieux centre urbain marseillais s'effectue dans un temps beaucoup plus long. Elle possède des contradictions et des logiques qui lui sont propres, mais n'est pas indépendante de l'ensemble métropolitain. Le retour au

¹ Morel, p 129

centre de populations et d'entreprises se fait par le biais de dynamiques locales et de logiques plus globales encore peu étudiées. L'opération Euroméditerranée a donné lieu à de nombreuses publications sur ses aspects politiques, urbanistiques et ses incidences sur les populations des quartiers centraux directement concernées (Bertoncello, Rodriguez Malta, 2001). Mais les perspectives de recherche s'ouvrent plus largement pour analyser, dans la durée, les processus de gentrification et la dynamique des nouveaux secteurs d'activité¹. Cette opération sera-t-elle à terme un nouvel « événement fondateur », générateur de liens plus que de fractures nouvelles ? Nul ne peut encore l'affirmer avec certitude. Cela ne dépend pas du seul territoire marseillais, fut-il métropolitain. Le rôle euro-méditerranéen de Marseille sous-tend des articulations plus larges, prenant en compte la façade euro-méditerranéenne, ce qu'il est convenu d'appeler l'Arc Méditerranéen (Daviet, 1994).

3- Le changement d'échelle dans la lecture de l'industrie

Ce qui est important de souligner, c'est le changement d'échelle dans la lecture de l'industrie. Alors que les territoires de la vieille industrie se concevaient à des échelles différentes selon les secteurs, comme on l'a vu plus haut, l'échelle à laquelle se conçoit l'industrie aujourd'hui est une échelle métropolitaine ; dans une relation dialectique entre l'industrie et la métropole. C'est, en d'autres termes, ce qu'indique B.Morel :

« La métropolisation devient la seule forme de territorialisation des activités économiques parce qu'elle assure une disponibilité de ressources humaines stratégiques sur le long terme et le support relationnel indispensable...C'est en elle que les entreprises trouvent la diversité des facteurs propices à leur développement...L'organisation industrielle transgresse l'espace ou plutôt crée son espace propre »².

Au-delà de l'échelle métropolitaine, l'appartenance de Marseille au sud français a pesé dans les recompositions territoriales. Les dispositifs de reconversion ont renforcé un effet sunbelt non négligeable. Il convient, par conséquent, de rejoindre la thèse du « retournement spatial », débattue dans de nombreux travaux en France, en Europe et aux Etats-Unis³. Sans revenir sur le fond de ces travaux, soulignons qu'ils posent fondamentalement des questions de même nature. Quelles relations entre l'ancien et le nouveau mode de production ? Entre les vieux territoire en crise et les nouveaux espaces productifs ? Ces questions sont posées par le biais d'hypothèses théoriques différentes, et aussi par le biais de méthodologies différentes, y compris en ayant recours à de lourdes études quantitatives. Il est donc intéressant de remarquer les travaux qui en viennent à réévaluer la notion de rupture en révisant sa perception. C.Manzagol (1999), prolongeant les analyses antérieures d'Amy Glasmeier (1986), confirme que l'opposition manichéenne « Frostbelt/Sunbelt » n'est pas si forte qu'on l'avait cru et que ces deux aires sont elles-mêmes fort hétérogènes. Il met en évidence l'ampleur et les limites du phénomène « high-tech », mais également le fait que la mise en place des grands foyers technologiques de l'accumulation flexible s'est faite durant l'ère fordiste. Et lui aussi souligne la nécessité de recourir à des échelles et des entrées différentes : « Si les études d'ensemble sont utiles pour établir des bilans, préciser les tendances et avancer des

¹ MORALIA B., 2003, DEA en cours sur la dimension économique du projet Euroméditerranée.

² Morel, op.cit., p199.

³ Uhrich, 1987 ; Savy, Veltz, 1993 ; Berger, 1993 ; De Los Santos, 1993 ; Alvergne,1997 ; Manzagol, Jourdenais, 1999...

hypothèses, elles trouvent bien vite leurs limites ; les fines analyses de branches et d'espaces spécifiques doivent prendre le relais. »

D. Anciennes et nouvelles territorialités : interrogations

Ce tableau serait incomplet si l'on n'allait pas plus loin encore dans l'analyse des changements de valeurs qui émergent entre les anciens et les nouveaux « territoires ». Car le passage du concept d'*espace* à celui de *territoire* indique bien un changement de sens. De manière simplifiée, on peut dire qu'il traduit le passage d'un *espace contenant* à un *espace contenu*. Mais les contenus sont multiples et doivent être précisés. Le *contenu politique* de l'espace indique qu'il est lieu de pouvoir. Le *contenu social*, qu'il est lieu du lien social. Le *contenu économique* montre la construction de nouvelles activités. Chacune de ces versions renvoie à des formes d'appropriation et d'identité. Le territoire lui-même serait le résultat des interactions qui se nouent entre le *contenant* et ses différents *contenus* de manière à constituer une véritable *matrice*. Mais il y a une dimension souvent négligée dans l'approche du territoire : celle de l'*espace vécu* fondateur d'un rapport *sensible et culturel* au territoire, autrement dit d'une *territorialité* spécifique.

Ce concept d'espace vécu, développé par A.Frémont (1976) et repris par P.Claval (1995), a très peu été utilisé dans le champ de la géographie industrielle. L'*espace vécu* dépasse les inventaires objectifs de la discipline pour s'intéresser au sujet individuel et/ou collectif, à ce qu'il perçoit à travers ses sens : ce qu'il voit, ce qu'il entend, ce qu'il sent, ce qu'il touche, ce qu'il goûte¹. L'ensemble de ces sens mobilisés dans un lieu quotidiennement fréquenté crée un rapport spécifique au lieu qui est souvent partagé par une même communauté. L'*espace vécu* peut devenir opératoire en l'adaptant et en le transposant à l'analyse des changements de valeurs qui émergent entre les anciens et les nouveaux « territoires » de l'agglomération marseillaise. Existe-il une *territorialité du travail et de l'industrie* ? Peut-on préciser les linéaments d'une *territorialité rompue* et rechercher les fondements d'une *territorialité nouvelle* ?

1- Les territorialités rompues

Partant de cette hypothèse, on peut facilement imaginer que la *territorialité* n'était pas la même dans le bassin houiller, la construction navale ou la vieille industrie marseillaise. Mais respectivement, dans chacune de ces industries, un même *espace vécu* a sûrement joué un rôle intégrateur, entre les habitants installés de longue date et les nouvelles générations d'immigrants, quelle que soit la région considérée.

✓ *La territorialité de la mine et du charbon*

Essayons, tout d'abord, de restituer l'espace vécu de la mine et du charbon. Une même *territorialité* réunit, de fait, l'ingénieur des mines et l'ouvrier mineur dans un même

¹ Sans le définir en termes d'*espace vécu*, les historiens de l'industrie s'intéressent à ses composantes. La revue *Industrie en Provence, dynamiques d'hier et d'aujourd'hui* a défini une rubrique consacrée aux gestes et aux mots d'un métier.

« bassin ». Au *jour*, ils n'ont pas les mêmes logements, ni les mêmes cités, mais habitent dans le même territoire. Au *fond*, ils n'ont pas les mêmes fonctions, mais partagent également le même *espace vécu*¹. Il n'y a pas à proprement parler une *territorialité populaire* distincte d'une *territorialité d'élite*. Jusqu'à présent, on a généralement insisté sur les ségrégations sociales et spatiales entre les uns et les autres ; il ne s'agit pas de les gommer, mais de souligner la communauté d'espace et de destin qui les unit. L'univers de surface est bien connu, c'est donc celui du fond qui sera développé, car il explique nombre de comportements. On ne comprend pas l'univers de la mine sans cette dialectique du « jour » et du « fond ». Même mécanisé et modernisé, l'*espace vécu* du fond reste sombre et minéral. Un univers hostile et dangereux qui mérite des compensations, qu'elles soient matérielles ou se manifestent par d'autres signes de reconnaissance. L'exploitation se situe toujours dans « les entrailles de la terre ». Pourtant, le mineur s'inscrit en faux contre le récit de Zola qui lui renvoie l'image dévalorisante d'un prolétariat inculte et misérable. Il a besoin de s'inscrire dans une image positive : celle du temps de « la Reconstruction », où il était au cœur de la Nation, est terminée. Jamais plus on n'écrira sur les affiches : « *Mineur, le sort de la France est entre tes mains* ». La situation s'est inversée, son sort est, à la veille de la fermeture, entre les mains des fluctuations du marché, de la politique énergétique de l'Etat et de l'électricien EDF. Il lui reste la fierté de ses luttes pour sa dignité, et celle d'une exploitation qui a évolué, devenant avec le temps plus sophistiquée en intégrant de nouvelles technologies.

L'espace vécu est, par définition, un récit. Il est présenté, par conséquent, sur le mode de la narration, d'où un changement de caractère dans l'écriture qui matérialise le fait que l'on se place du point de vue du sujet² :

En arrivant, il rejoint ses camarades, il enfle sa tenue dans la grande « salle des pendus » où il accroche ses vêtements, avant d'aller chercher sa lampe et son kit de sécurité dans le brouhaha des conversations. Il passe devant le poste de contrôle avec ses écrans et ses ordinateurs qui veillent, ses systèmes de télécommunications et de télésurveillance qui rassurent. Il entend bientôt le crissement métallique de la cage à grand plateau qui se referme. Le grondement de la descente résonne et brouille les conversations. La descente garde sa dimension symbolique : 1000 mètres en quelques secondes au puits Yvon Morandat, sur un diamètre de 10m, et jusqu'à 165 personnes par cordée. On continue de parler comme si de rien n'était ; on « blague » ; on rit même... Pendant la descente, il sent à peine les changements de pression dans ses oreilles. Arrivé à la « recette fond », il est habitué à la lumière artificielle du fond, à la chaleur, à la sueur, aux odeurs, aux particules de charbon qui viennent se coller sur sa peau en s'incrétant dans ses pores ; il sent les particules dans ses narines et il s'essuie de temps en temps d'un revers de la main. Il passe les sas de décompression qui déclenchent à nouveau des vibrations dans ses tympans ; il sent le courant d'air qui glisse depuis les puits d'aération et qui vient éponger son front humide. Dans les tailles à haute productivité, on atteint des débits d'aération de l'ordre de 50m³/s pour maîtriser les teneurs en grisou. Il monte dans les wagons qui le ballottent sur des kilomètres (90 kilomètres de galeries à Gardanne), en ne prêtant plus attention au roulis des pneus, ni au ronronnement des moteurs Diesel spécialement conçus pour la prévention du risque grisou ; le fond, c'est une sorte de métro à plusieurs étages, avec ses puits, ses galeries, ses voies de tête, ses câbles, ses engins de toutes sortes, une centaine d'engins circulent sur les différents chantiers ; certains, comme la machine à attaque

¹ Les accidents du travail touchent davantage les ouvriers mineurs que les ingénieurs proportionnellement peu nombreux ; mais dans les grandes catastrophes on déplore aussi des décès parmi les ingénieurs (ex : catastrophe du puits Simon) ; de toute façon, tous se sentent concernés par « le risque grisou ».

² Texte imaginé à partir de témoignages et de renseignements techniques

« Dosco » mesurent 11 mètres de long et pèsent près de 60 tonnes ; le chantier se déplace en permanence ; il vit ; on ne s'ennuie jamais. Au fond, il y a toujours des surprises, parce que la veine n'est pas uniforme ; il faut parfois réorganiser tout un chantier pour contourner un obstacle.

Il rejoint le front de taille, ses 150 piles hydrauliques de soutènements marchants, de 9 à 13 tonnes chacune. Il faut bien ça pour soutenir la voûte à plus de mille mètres sous terre. L'eau suinte des parois, il marche dans les flaques ; il croise l'équipe précédente, il arrive sur le rabot alimenté en 5000 Volts. Il le pilote à distance. Le charbon est attaqué à la base par le rabot qui circule sur un rail entre les deux extrémités de la taille à la vitesse de 1,8 m/s, et tombe dans un convoyeur blindé qui évacue les morceaux hors de la taille. Après plusieurs passages du rabot, l'ensemble de l'installation, constituée par les énormes piles, le convoyeur et le rabot, va avancer lentement mais puissamment par un système de vérins hydrauliques pour se caler à nouveau à la base de la couche et pour recommencer un cycle de production....Après la remontée, la douche n'est pas un luxe, un moment viril et convivial, « entre hommes », où il partage sa nudité avec ses camarades de cordée ; comme il partage avec eux la solidarité face aux dangers et aux combats de toujours... Il rentre à la maison, il change d'univers, d'espace vécu. Autrefois, il allait sur sa parcelle de vigne qu'il cultivait en suivant le rythme des saisons et en portant le raisin à la coopérative ; ce temps est terminé, mais il a toujours son jardin et les outils du jardinier ; il garde le contact avec la terre tout en profitant en surface du soleil, du ciel et des couleurs, odeurs et saveurs de la nature. Son rythme de vie est tout en contraste. On comprend son attachement au jardin et à la campagne gardannaise.

C'est aussi cela la *territorialité*, un univers professionnel unique en son genre, constitué autour d'un vécu et d'exploits partagés, constitué aussi autour d'un produit et d'un imaginaire ; cette *territorialité* se construit à partir d'un récit qui cimente. On a abandonné le vieux concept de « *genre de vie* », que l'on avait conçu pour dire la vie du paysan et du pêcheur. Mais ce concept n'est pas si démodé ; il se rapproche beaucoup par nature de « *l'espace vécu* » d'autres métiers qui ont aussi leurs rythmes, leurs paysages et leurs imaginaires ; il se rapproche finalement du concept plus moderne de *territorialité*.

✓ *La territorialité de la construction navale*

S'agissant des salariés des chantiers navals, J.Garnier nous parle, avec beaucoup de finesse et de sensibilité, d'un autre *espace vécu*, avec cette fois la mer pour horizon. Reprenons une phrase, déjà citée, dans cette nouvelle perspective : « *Industries de l'objet marin massif, unique et généralement sophistiqué, elles étaient empreintes par un imaginaire professionnel constitué autour de l'exploit technique et de la fierté qui lui est liée. Ces représentations, valeurs et attitudes constituaient la trame d'un tissu relationnel qui traversait les positions hiérarchiques et organisationnelles et qui participait lui aussi, par sa cohérence, au système local de régulation.* »¹. La territorialité de l'industrie transcende là aussi, pour partie, les classes sociales. Elle parle d'imaginaire, d'exploit technique, de fierté. Et cela est essentiel. Perdre son emploi est sans doute considérable, mais perdre le fondement de son imaginaire et de sa fierté est susceptible d'ébranler plus profondément encore les structures constitutives de la personne et de sa dignité. La privation de cet imaginaire fait naître un sentiment de « condamnation » et le déchaînement d'une colère compréhensible, mais jugée parfois excessive et irrationnelle. Il y a bien cependant une forme de rationalité dans cette colère. On pourra peut-être retrouver un emploi. Retrouvera-t-on jamais un tel imaginaire, une telle source de fierté qui valorise l'existence et qui lui donne son sens ? Dans la construction du bateau et sa mise à l'eau, il y

¹ Garnier, 2000, p31.

avait aussi une part de rêve. La mise à l'eau du bateau était un moment fort dans la construction navale, un moment de célébration et de spectacle aussi (Dominichino, 1989), marqué par l'image de la vague qui semblait inonder le port. Pour la population qui a partagé ces moments, raser les friches peut être vécu comme un sacrilège, comme la destruction de l'âme et des vestiges de cet *espace vécu* ; les conserver introduit la possibilité de « recycler » l'image du passé dans une nouvelle image, vivante, du présent et de l'avenir. L'imaginaire est un concept riche de sens. Partant de l'image du produit et de l'*espace vécu* qui l'a fait naître, il porte à la fois une part de rêve et de fierté pour toute une population.

Dans l'industrie, on peut dire que la *territorialité* soude une communauté à un *espace vécu*, à travers un produit, un même univers professionnel et un imaginaire.

✓ *La territorialité de la vieille industrie marseillaise*

La *territorialité* de la vieille industrie marseillaise était sans doute différente. Les nouvelles lectures en termes de « district » apportent des éclairages certains, mais ne permettent pas de répondre à toutes les questions. Une des différences entre le district marseillais et les secteurs précédemment cités réside dans le fait que l'emploi y était plus précaire, et le patronat, comme nous a dit P.P.Zalio, ne s'était guère intéressé aux questions sociales et de logement. Du reste le patronat, réfugié à l'écart dans ses belles bastides, ne partageait pas vraiment la même territorialité que ses ouvriers. Pour les ouvriers, il est probable que la territorialité était moins structurée par le travail lui-même et le monde de l'entreprise ; une entreprise qui, au demeurant, était souvent de plus petite taille et se fondait dans le tissu urbain. Le « savon de Marseille » a-t-il fondé un imaginaire qui transcendait les positions hiérarchiques ? A défaut de pouvoir l'affirmer, on peut supposer qu'en contre-partie, la territorialité se fondait davantage sur le décor marseillais lui-même et l'imaginaire de ses horizons lointains. Sans doute y aurait-il des approfondissements à rechercher dans les pages écrites par Marcel Roncayolo (1996) ou Emile Temime (1990).

On peut se demander si ces imaginaires déçus et ces territorialités rompues étaient une caractéristique des vieux secteurs. De tels mécanismes peuvent-ils concerner les secteurs modernes du fordisme triomphant ou de la nouvelle économie virtuelle ? Y aurait-il rupture là aussi ?

2- Quelles territorialités pour la deuxième révolution industrielle et le « fordisme » ?

Il n'y a probablement pas de vide entre les anciennes et les nouvelles territorialités, mais la question a été peu étudiée à certains égards. La lecture de l'industrie « marseillaise » a longtemps été celle d'une industrie « pré-fordiste », en raison de la place majeure et spécifique de la première révolution industrielle marseillaise, sur laquelle s'est concentrée d'ailleurs l'essentiel de l'historiographie¹. La deuxième révolution industrielle existe, mais encore une fois, elle est spécifique. Tout d'abord parce qu'elle est dominée, sur le plan sectoriel, par des industries « lourdes » de première transformation, à peine exhumées par l'historiographie récente, à savoir l'alumine (Mioche, 1994, 2000), et la chimie (Mioche, 1998 ; Mioche, Daumalin, 2001 ; Daumalin, 2003). Ces industries sont éloignées du territoire

¹ Voir la bibliographie dans les pages précédentes.

marseillais, mais pourtant en lien avec lui ; et elles sont toujours présentes : le pétrole n'a-t-il pas littéralement envahi l'étang de Berre ?

Ces travaux novateurs sur la seconde industrialisation nous donnent des pistes intéressantes pour notre approche en terme de *territorialité*. L'exemple de l'usine Solvay de Salin-de-Giraud, a priori marginal, parce qu'il est lointain et ne concerne qu'un petit territoire est pourtant édifiant pour notre problématique. L'usine de Salin-de-Giraud, nous dit Ph. Mioche, est le résultat de la rencontre d'un marché (le savon de Marseille) et d'une innovation (le procédé Solvay). Il faut y rajouter un troisième élément : Ernest Solvay lui-même. Ernest Solvay n'est pas qu'un industriel chimiste, mais aussi « un théoricien de la question sociale », fondé sur « un positivisme extrême ». Ainsi, « il bâtit de toute pièce une véritable cité-usine », avec ses logements (hiérarchisés), son économat, son médecin, son école... Comme dans une cité minière en somme. Cette architecture sociale lui permet de fixer sur un même espace Français, Italiens, Grecs... dans un endroit isolé et inhospitalier. Cela était, certes, une nécessité, mais la nécessité n'était pas seule en cause. L'espace vécu de la communauté au travail se fonde ici sur le décor camarguais, avec ses salinières, l'innovation et le projet social d'un entrepreneur belge. N'y a-t-il pas les bases d'une *territorialité* ? Ce qui est original dans ce cas, c'est que l'entrepreneur n'est pas inconscient des valeurs qu'il porte. Le positivisme d'Ernest Solvay n'est pas intériorisé et présupposé, il est théorisé. Du coup, il semble court-circuiter le médium du produit. Reste à savoir pour la « communauté au travail » si un imaginaire s'est malgré tout construit à partir du sel ; si un imaginaire du sel et l'idéal de Solvay se sont rencontrés en transcendant les positions hiérarchiques ? « Du sel au pétrole », pour reprendre le titre du livre de Xavier Daumalin (2003), il sera possible, à partir de ces travaux, d'étudier ces *territorialités* de la seconde industrialisation, les continuités ou les ruptures avec le présent.

Par ailleurs, les industries phares du « fordisme » sont des industries de construction mécanique, au premier rang desquelles se trouve l'automobile. Mais l'aventure automobile marseillaise a échoué avec la disparition de Turcat-Méry en 1929 (Lambert, 1995, 1998). Reste l'aéronautique. L'aéronautique est la seule grande industrie « fordiste »¹ de l'Aire Métropolitaine Marseillaise. Pourtant, les Marseillais ne la voient pas ; comme nous dit B. Morel (1997) : « Le secteur aéronautique était un secteur traditionnel de Marseille, mais « marginalisé » localement, il n'avait jamais été « une industrie du système marseillais ». L'Etat va lui donner son élan. ». L'aéronautique est devenue une industrie de haute technologie. Eurocopter, avec plus de 4000 salariés, est le plus gros établissement de la région marseillaise et structure le tissu. Existe-t-il une *territorialité* de l'aéronautique à Marignane ? La question mériterait d'être étudiée. Potentiellement oui, si l'on suit l'exemple toulousain où, des premiers Latécoère au Concorde, l'avion a bien forgé un milieu professionnel, avec ses aventures, ses exploits et son imaginaire. Il n'est qu'à voir l'engouement qu'a suscité Concorde pour tous ceux qui ont participé à sa création, et au-delà, pour tous ceux qui sont venus le voir s'élancer dans le ciel. Cet exemple est particulier, mais il stigmatise de manière emblématique le sens de cette industrie depuis les temps épiques de Clément Ader et les premiers jours de l'aéropostale... Cette industrie, et bien d'autres, participe de l'aventure humaine, c'est une épopée. On pourrait appliquer à l'aéronautique et à l'aérospatiale la belle phrase de J. Garnier à peine modifiée : « Industrie de l'objet massif, unique et généralement sophistiqué, empreint par un imaginaire professionnel constitué autour de l'exploit technique et de la fierté qui lui est liée ». La fabrication de l'hélicoptère n'est pas celle de l'avion, l'imaginaire s'adapte-il à cet autre produit ?

¹ Elle a connu ces « Temps Modernes » du travail à la chaîne, avec ses contre-maîtres munis d'un chronomètre.

3- Les nouvelles territorialités

De nos jours, la virtualité de l'économie et sa métropolisation auraient-elle supprimé les valeurs et les imaginaires de l'industrie, sa capacité à forger un univers professionnel autour d'un produit en s'inscrivant dans un *espace vécu* symbolique ? Cette hypothèse ne tient pas et la microélectronique en donne un bel exemple. Ne parle-t-on pas de la *Silicon Vallée provençale* ?

✓ *Les imaginaires de la Silicon Vallée provençale*

Avec son univers des salles blanches hyper-sophistiquées, son image d'industrie high-tech et de prouesses technologiques, ses puces magiques et ses objets intelligents, ses lieux symboliques : Rousset, Gemenos, Sophia-Antipolis, ses *succes stories* (parfois en danger), ses grandes et ses petites entreprises, ses créateurs d'entreprises, ses personnalités charismatiques, son milieu professionnel qui s'organise, ses syndicats aussi qui manifestent pour défendre « leur » entreprise; son imaginaire enfin de « Silicon Valley »..., la microélectronique provençale offre un excellent exemple de *nouvelle territorialité de l'industrie*. Ici l'objet de référence n'est pas massif, il est même infiniment petit. Invisible ? Virtuel ? Même le virtuel s'incarne dans la matière, et cette matière, pour l'instant, c'est le Silicium. Vous n'entrez pas dans une entreprise sans voir dans une vitrine ou sur un bureau un disque de silicium, encore vierge ou déjà gravé. Encore faut-il ouvrir les yeux sur ce sens de l'industrie.

L'imaginaire de « Silicon Valley » peut sans doute être critiqué lorsqu'on songe au contre-modèle social et environnemental que constitue effectivement la Silicon Valley californienne. Mais il serait faux de ne voir dans ce mythe qu'un imaginaire d'argent et de succès facile. C'est une représentation partielle et disqualifiante, émanant de ceux qui sont totalement extérieurs au monde de la microélectronique et ignorants de ses valeurs. Si l'on regarde, si l'on écoute, on peut voir et entendre aussi d'autres choses. Par exemple, la complexité d'une « Fab »¹ et des nouvelles technologies a quelque chose de fascinant. Les ingénieurs disent parfois que : « *construire une nouvelle fab, c'est une véritable religion* »². Entrerait-t-on dans « les ordres » de la création ? Et il faudrait encore creuser davantage pour définir les sens et les valeurs de cette industrie, qui subissent des inflexions selon l'espace considéré. Avec la micro-électronique, la Provence bénéficie sans doute d'un nouveau secteur capable de fonder une nouvelle territorialité par l'industrie, le travail et l'entreprise. Mais ces nouveaux secteurs sont-ils assez nombreux et assez puissants pour prendre le relais et marquer l'identité régionale, comme à Grenoble ou Toulouse qui font en France figure d'exemple dans l'imaginaire des territoires phares du progrès industriel et technologique ? Pas vraiment, si l'on en croit le milieu professionnel de la microélectronique qui se sent au contraire isolé et minoré. Pourtant toutes les bases existent pour faire de Marseille une plate-forme qui réunirait, pourquoi pas, les atouts du modèle grenoblois et du modèle toulousain... Il faut réfléchir à la façon dont Marseille et son Aire Métropolitaine peut repenser son identité industrielle.

¹ Terme le plus souvent utilisé dans la profession pour désigner l'usine.

² Yves Leduc de Texas Instruments est plus précisément l'auteur de cette phrase, le 2 juillet 2003 à Sophia Antipolis, lors d'une réunion du groupe SAME.



Photographie n°2 : Salle blanche de l'unité 8" de ST Microelectronics à Rousset (Bouches-du-Rhône)

Il convient toutefois de souligner que la crise des vieux secteurs de l'industrie a entraîné une perte de territorialité et de socialisation par le travail et l'entreprise. A partir de là, la réflexion sur les nouvelles territorialités peut s'engager et prendre un sens différent. Quelles nouvelles territorialités se dessinent à l'échelle métropolitaine ?

✓ *Une territorialité de la « métropolité » ?*

Le concept de territorialité appliqué à la métropole est développé par J.P. Ferrier et P. Donaint (2001). La métropolité est ainsi définie par l'urbanité qui entoure les lieux. Quel est l'impact sur la métropolité des changements qui s'opèrent dans la sphère de l'économie et du travail ? Outre la tertiarisation de l'économie et la *taylorisation* de l'emploi tertiaire (un néo-fordisme ?), les mutations générales de l'activité elle-même contribuent à la baisse de la territorialité et de la socialisation par le travail : pertes d'emplois, emplois précaires, télétravail, travail à temps partiel, interruption dans le contrat de travail, mobilité inter-entreprise, uniformisation des zones d'activité et des lieux de travail... On peut aussi émettre l'hypothèse, hors du champ de l'industrie, que la relation au travail a été altérée par la dépréciation de métiers, autrefois valorisants et désormais confrontés à des remises en cause profondes, comme le métier d'enseignant par exemple...

Face à ces évolutions, de nouvelles identités se développent fondées davantage, non pas sur le travail, souvent fragilisé et dévalorisé, mais sur l'espace lui-même : l'espace de la péri-urbanisation et de la métropolisation, l'espace de la mobilité métropolitaine que l'on parcourt quotidiennement, celui des nouveaux lieux de socialisation par la consommation, les loisirs, la culture... Cette nouvelle territorialité métropolitaine se construit sur d'autres valeurs et d'autres imaginaires qui tendent parfois à rejeter l'activité productive¹. Un ensemble d'enquêtes serait nécessaire pour préciser les valeurs et les imaginaires de ces nouvelles territorialités. L'industrie serait-elle réduite à l'image répulsive du danger de pollution ou de la multinationale prédatrice ? Est-ce qu'elle ne contribue pas de façon essentielle au financement des collectivités territoriales à travers la taxe professionnelle ? Y-a-t-il un désir de désindustrialisation du territoire, au-delà même de ce que les conjonctures ont provoqué ? Que signifie la demande de nouveaux espaces publics ? De plus de citoyenneté ? Le déclin de la territorialité par le travail et l'industrie, et l'émergence d'identités alternatives dans les représentations seraient-ils un signe de post-modernité ambiante ? Ce ne sont là que des questions qu'il faudrait affiner, des hypothèses qui demanderaient une vraie recherche scientifique, de préférence pluridisciplinaire. Les aspirations à la qualité de la vie et à la qualité de la ville sont pleinement légitimes, mais il faut croiser les questions pour avoir une vision plus globale des nouveaux sens du territoire. De mon point de vue, si l'on retire à la ville son âme et sa force productive, on lui retire en partie son pouvoir structurant. La politique de la ville ne pourra pas seule reconstruire le lien social qui s'est défait avec la perte du travail.

De nouveaux liens se tissent dans l'économie métropolitaine. Il est nécessaire d'examiner comment s'articulent les différentes *territorialités* à l'échelle de l'Aire Métropolitaine. Dans sa réflexion sur *Le nouveau monde industriel*, P. Veltz (2000) s'interroge aussi sur les changements qui s'opèrent dans le monde du travail et les autres sphères de l'existence. Il recherche des articulations : « Comme dans toutes les périodes précédentes,

¹ Pour stigmatiser ce rejet, on emploie parfois l'expression américaine de NIMBY : « *not in my back yard* », autrement dit, « pas dans mon jardin » ou si l'on préfère « pas sur mon territoire ».

l'univers du travail est en relation réciproque, mais non mécanique, avec les autres aspects de l'existence » (p 221).¹

Conclusion du thème 1 : la « fin » de l'industrie ?

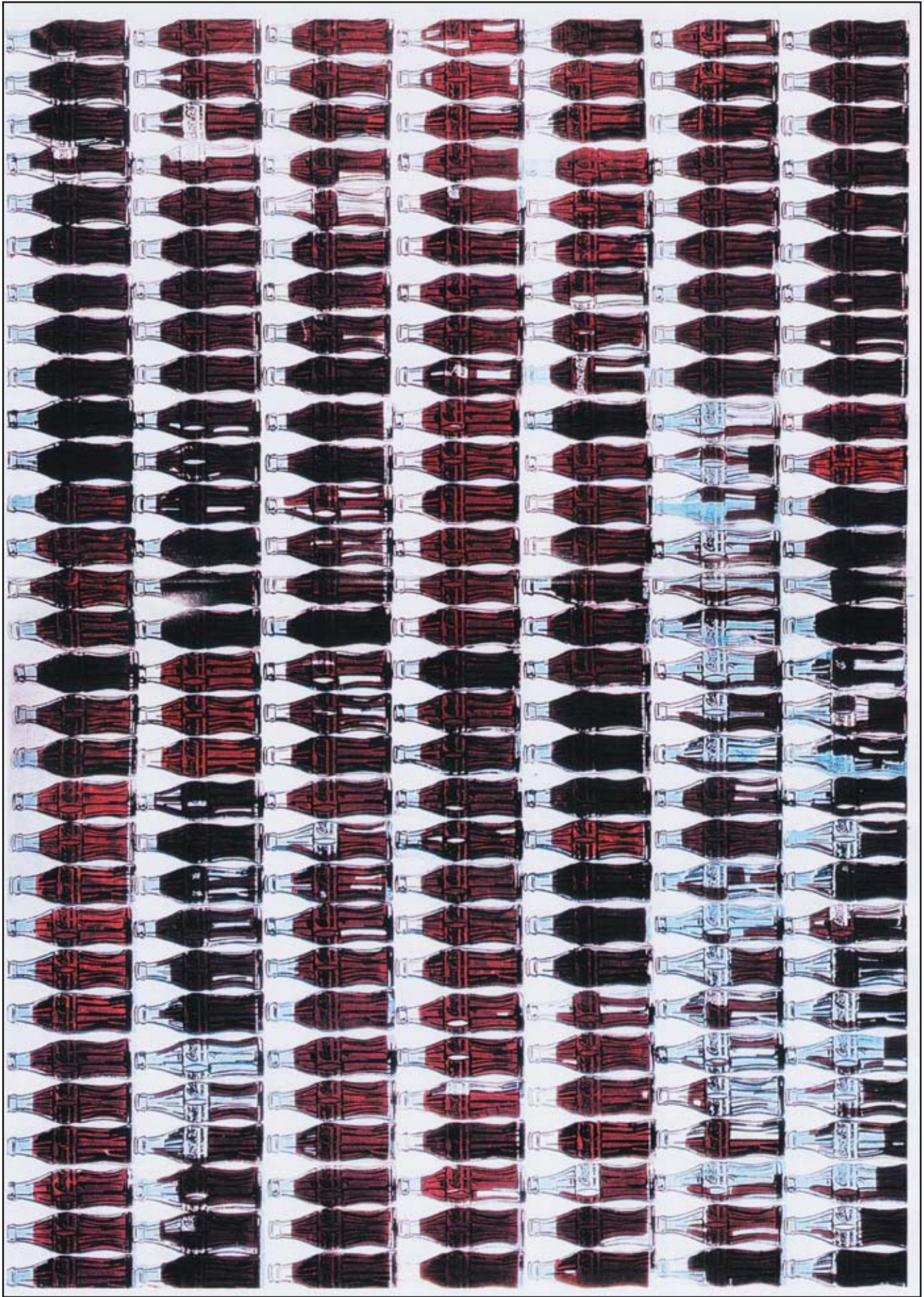
Le fil conducteur de ce questionnement sur la rupture a finalement été fécond. La fausse « fin » de l'industrie ouvre de nombreux champs de réflexion sur les recompositions territoriales et la pluralité des facteurs qui sont à l'œuvre dans la mutation des activités.

Retenons premièrement que l'industrie ne peut se définir par le seul « mode de production » de la lecture marxiste, ou le seul « marché » de la lecture néo-classique. Il faut appréhender, conjointement aux facteurs économiques, d'autres lectures qui intègrent d'autres dimensions. Au cours de ce premier thème ont été évoqués : la question environnementale et le principe de cohésion économique et sociale, les variables « invisibles » de l'économie et sa dimension socio-culturelle, les discordances entre territoire fonctionnel et territoire institutionnel. L'ensemble des dimensions évoquées trouve une inscription territoriale.

Retenons deuxièmement que la dimension culturelle est celle qui semble relativement la plus novatrice en « géographie industrielle ». La communauté productive exprime ses valeurs sur un territoire à travers un produit. Mais, plus généralement, on peut définir l'industrie par rapport au produit, aux valeurs qu'il véhicule et aux histoires qu'il fait naître. Le produit peut symboliser bien plus qu'un objet marchand et standard dénué de sens. Entre la large communauté de personnes, qui sont partie prenante de l'œuvre productive, et le produit lui-même, se noue une relation singulière. Cette lecture a donc des répercussions sur la signification du travail et de l'industrie.

Partant de l'*espace vécu*, sensé désigner des valeurs *sensibles et culturelles* du territoire, nous sommes parvenus à la notion « d'imaginaire », à sa part de rêves, voire de présupposés philosophiques. Ces notions méritent d'être précisées. Il convient en particulier d'étayer l'hypothèse d'une territorialité de l'industrie et d'approfondir la réflexion sur sa dimension culturelle. En effet, la notion de culture ne s'inscrit pas seulement dans l'industrie et les territoires d'hier, elle est, aujourd'hui, au centre des débats sur la performance économique. La seconde partie de ce mémoire lui est donc consacrée.

¹ Les analyses de Pierre Veltz portent notamment sur la « centralité du travail ».



Photographie n°3 : « 210 coca-cola bottles », Andy Warhol, 1962

Thème 2 : La dimension culturelle de l'industrie, à la recherche de fondements scientifiques

Le but de ce chapitre est de rechercher les fondements scientifiques d'une dimension culturelle de l'industrie et de mettre en valeur les réponses qu'elle peut apporter. Cette dimension a été évoquée dans le premier chapitre et trouve plusieurs illustrations dans mes recherches sur la microélectronique. En géographie industrielle, l'approche n'est pas nouvelle (Lafferère, 1960 ; Battiau, 1976 ; Holz, 1977 ; Montagné-Villette, 1987), mais les travaux portant sur sa conceptualisation, au sein de la thématique, ont été peu nombreux. On peut citer par ailleurs, au sein du laboratoire *Espace et Culture*, les travaux de Michel Chevalier (1989) sur l'innovation, mais leurs liens avec l'industrie ne sont que partiels.

L'hypothèse d'une *territorialité de l'industrie*, par le biais de *l'espace vécu*, qui lui-même rappelle à certains égards, par intuition, les *genres de vie* nous amène, non pas à un détour, mais à un retour à la géographie culturelle. C'est donc vers les concepts précurseurs de la géographie culturelle que je me tournerai, avant de m'interroger plus largement sur la place et l'évolution de la dimension culturelle dans le champ de l'économie.

Le fondement de cette hypothèse comporte des difficultés. Il convient par conséquent de prévenir les risques et de préciser mon positionnement face aux interprétations possibles. La notion de communauté culturelle n'exclut pas l'existence de conflits d'intérêts et la reconnaissance des luttes sociales. L'être humain en société s'intègre conjointement à plusieurs types de communautés et d'espaces qui donnent des sens variés à son existence. Le concept de marché peut être critiqué et relativisé, tout en étant conservé. La problématique soulève la question des présupposés et des représentations des chercheurs pour appréhender le concept de culture. Enfin, l'introduction du fait culturel dans l'industrie ne peut se réduire à l'image que certains acteurs de l'industrie et de l'entreprise peuvent en donner. Comme

l'indique P.Veltz, « *Le monde 'post-taylorien' n'est sûrement le paradis promis par les nouveaux gourous du management.* »¹

La problématique est abordée en trois étapes. La première s'intéresse à l'apport de la géographie culturelle, dont les méthodes et les objets d'étude sont mis en relation avec mes pratiques de recherche. La deuxième partie s'intéresse aux travaux de géographie industrielle et économique qui ont intégré la dimension culturelle. La troisième partie étudie la façon dont cet éclairage disciplinaire s'insère dans le débat pluridisciplinaire.

Tout au long de ce chapitre, les citations seront nombreuses, mais justifiées, car elles constituent une source importante de l'argumentation. J'indiquerai en caractères gras les phrases qui ont retenu tout particulièrement mon attention.

I Genèse et enseignements de la géographie culturelle

Dans la première moitié du XX^e siècle, la géographie pré-culturelle s'est fortement intéressée aux techniques (A), puis s'en est détournée avec le développement de la société industrielle (B). Pourtant, la géographie culturelle s'appuie sur des méthodes qui peuvent s'appliquer au monde de l'industrie et de l'économie (C). En s'intéressant aux savoir-faire et à leur transmission, aux processus d'innovation et aux mythes fondateurs de la culture, elle éclaire en plusieurs points le comportement des acteurs économiques (D).

A. Le rôle des techniques dans la genèse de la géographie culturelle

La genèse et l'évolution des approches culturelles en géographie sont nées de la diversité des techniques, des genres de vie et des paysages. Dans la première moitié du XX^e siècle, le concept de *genre de vie* est développé par l'école française de géographie. Il connaît des approfondissements avec Pierre Gourou qui s'intéresse aux *techniques d'encadrement* de l'espace.

1- Culture et « genres de vie »

L'étude des *genres de vie* est inaugurée par Paul Vidal de la Blache. Ce dernier s'intéresse à l'ensemble des techniques et outillages mis en œuvre par les sociétés humaines pour transformer le milieu. L'élaboration des paysages reflète l'organisation sociale du travail. Dans la construction et l'aménagement des paysages, l'attention est portée aux façons

¹ Veltz P. (2000), *Le nouveau monde industriel*, Paris, Gallimard, p 21.

d'habiter des différentes civilisations. La notion de *techniques* et de *genre de vie* se charge de valeurs et confère une identité. Il est possible d'établir un lien entre cette idée, héritée de la géographie classique, et l'idée développée plus récemment par Storper et Salais (1993) que *les différentes régions et nations font des choses différentes et le font selon des façons différentes*¹ ; la notion de production se trouve également associée à celle de l'identité.

La problématique des genres de vie introduit dans la géographie humaine française une dimension culturelle et un intérêt pour l'étude des comportements. Des préoccupations humanistes se manifestent chez Jean Brunhes qui accorde autant d'attention aux éléments concrets, liés à la mise en valeur de l'environnement, qu'à ceux dont la valeur est plus symbolique. L'association des techniques et des valeurs se poursuit avec Pierre Gourou.

2- Culture et « techniques d'encadrement »

Etudiant les *genres de vie* dans le Delta du fleuve Rouge, Pierre Gourou (1936) souligne le rôle du riz, et de toutes les techniques qui lui sont liées, dans les relations que les paysans vietnamiens entretiennent avec la terre. Mais il va plus loin, en développant une approche que l'on pourrait qualifier aujourd'hui d'« institutionnaliste ». La réussite d'un système, qui permet l'accumulation de hautes densités dans des milieux difficiles à maîtriser, s'appuie sur un ensemble d'institutions comme la famille et la communauté dans son ensemble. Ces institutions assurent et coordonnent les disciplines indispensables au contrôle de l'eau, à l'aménagement de canaux, à l'irrigation et au drainage.

Les conséquences épistémologiques des travaux de Pierre Gourou sont importantes. Elles modifient l'interprétation naturaliste des genres de vie, qui ne traduisent pas seulement l'effort d'adaptation des groupes aux milieux locaux, mais reposent sur des faits de civilisation. La culture cesse de s'analyser en termes de relations homme-milieu pour devenir une variable autonome :

« La recherche révèle bien vite que les faits humains ne sont pas dans un rapport simple avec leur socle naturel ; ils en tiennent compte sans être expliqués directement par lui. Comprendre le paysage, va exiger le recours à l'ensemble des techniques par lesquelles nous vivons le monde qui nous entoure ...

L'homme, ce faiseur de paysages, existe seulement parce qu'il est membre d'un groupe, qui est lui-même un tissu de techniques. Quel que soit le paysage, ces éléments humains sont des faits de civilisation...

*L'existence du moindre groupe exige des règles du jeu, des techniques d'encadrement. Cette somme de liaisons et de techniques, c'est la civilisation »*²

Malgré la richesse de ces analyses, les pistes tracées par Pierre Gourou ne semblent guère être suivies. Après la Seconde guerre mondiale, l'étude des techniques et des genres de vie ne paraît plus adaptée au développement de la société industrielle ; elle est abandonnée. La géographie culturelle entre dans une nouvelle étape. Il est alors nécessaire de se tourner

¹ Salais et Storper, (1993), *Les mondes de production, enquête sur l'identité économique de la France*, Paris, Editions de l'EHESS, p 10.

² Gourou P., (1973), *Pour une géographie humaine*, p 9-10.

vers les travaux de Paul Claval. Sa géographie culturelle (1995) fournit des éclairages auxquels je me réfère, sans adhérer toutefois à l'ensemble des points de vue qu'il développe.

B. La géographie culturelle se détourne des techniques

Dans la première moitié du XX^e siècle, les géographes se sont intéressés aux faits de culture, en étudiant la diversité des sociétés et des campagnes du monde traditionnel. Le développement de la société urbaine et industrielle change la donne. Une question se pose cependant: est-ce que « l'instrument » *genre de vie*, en tant que méthode, est fondamentalement inadapté au monde urbain et industriel ? Pourquoi ne pas étudier les rythmes de vie et les techniques de la société industrielle ? Cette voie pertinente a bien été recherchée, mais a rencontré diverses difficultés.

1- Diversité et complexité des techniques de la société industrielle

La procédure *genre de vie* n'excluait pas l'étude des sociétés industrielles. Elle s'est heurtée à un problème d'adaptation, en raison de la diversité et de la complexité des techniques :

« La procédure normale de description du genre de vie rend correctement compte de la partie de l'existence menée en famille, en dehors du travail – l'heure des repas, les rituels de la vie quotidienne à la maison, le trajet vers l'école, le bureau ou l'usine, tout cela est partagé par tous, et se fait selon des rythmes voisins et aux mêmes heures pour la plus grande partie de la population. Mais le temps passé à travailler échappe aux simplifications : les tâches des ouvriers, des contremaîtres, des techniciens ou des ingénieurs sont très variées ; on ne les comprend qu'en les replaçant dans le cadre des fabrications auxquelles ils participent et en notant comment chacun contribue aux transformations en cours. La vie de bureau est apparemment plus uniforme mais, là aussi, la description des horaires qu'elle respecte laisse ignorer l'essentiel, le but de l'activité, les personnes auxquelles elle est destinée et les relations qu'elle entraîne.

Dès les premières années de l'après guerre, Max Sorre (1948) et Pierre George (1951) soulignent ces limitations. Ils n'essaient pas de les surmonter. L'idée s'impose peu à peu que les méthodes de description mises au point par la géographie française et qui convenaient si bien à l'appréhension des réalités culturelles ne sont pas faites pour la société modernisée qui se développe alors rapidement »¹.

Il a semblé difficile de franchir la porte des usines et des bureaux, pour étudier les tâches des ouvriers, techniciens et ingénieurs, le but de l'activité et les relations qui en sont issues. La géographie s'est ainsi détournée, pour partie, du sens et de la culture du travail industriel.

¹ Claval P.(1995), p 35-36.

2- L'impression d'une uniformisation

De manière assez paradoxale, alors que les techniques sont variées, l'impression qui domine est celle d'une uniformisation. Trois éléments d'explications peuvent être avancés pour comprendre cette apparente uniformisation. Premièrement, l'urbanisation et la part croissante de la population active dans les secteurs secondaires et tertiaires semblent effacer la diversité de la société rurale traditionnelle. Deuxièmement, l'industrialisation des fabrications et la standardisation de nombre de produits a occulté l'extraordinaire complexité des techniques mises en œuvre dans l'industrie. Troisièmement, le fordisme a pour le moins érodé le sens du travail. Dans l'organisation taylorienne, qui se développe aux Etats-Unis puis dans l'Europe de l'après guerre, l'ouvrier ne « contribue pas aux transformations en cours ». Il n'intervient pas de façon autonome dans l'organisation du processus productif, il est privé de ce pouvoir d'intervention. Mais ce modèle d'organisation ne couvre pas l'ensemble des activités industrielles, ni des catégories socioprofessionnelles.

Pourtant, la lecture qui est faite alors stipule au contraire que :

« Les techniques sont devenues trop uniformes pour retenir l'attention ; ce sont les représentations négligées jusqu'alors qui méritent d'être étudiées »¹

3- La question des présupposés

Au-delà des raisons objectives, qui ont favorisé ou défavorisé l'étude des techniques, des raisons subjectives se sont manifestées. Dans un premier temps, l'étude des *genres de vie* et des *techniques d'encadrement* semble associée à des présupposés positivistes. Dans un second temps, l'abandon des *genres de vie* et des *techniques d'encadrement*, au profit des représentations et du fait religieux, est au contraire associé à des présupposés inverses. Les propos de Paul Claval permettent d'éclairer cet arrière plan philosophique :

« Le parti pris positiviste détournait au début du siècle les géographes des représentations-même lorsqu'ils y prêtaient personnellement une grande attention par suite de leurs convictions philosophiques ou de leur foi. Il était pourtant difficile d'ignorer le fait religieux »²

« Les préoccupations de certains philosophes contemporains...attachent beaucoup de poids au rôle du discours dans la vie collective et en font leur sujet préféré d'étude. On assiste ainsi, de Roland Barthes et de Michel Foucault à Jacques Derrida, au développement d'une nouvelle épistémologie. En mettant l'accent sur la langue et sur la manière dont les gens parlent du monde ou parlent le monde, elle offre à ceux qui critiquent le néo-positivisme la possibilité de faire un travail rigoureux, mais sans imposer au réel des cadres qui le trahissent »³.

Il est intéressant de souligner ici que, progressivement, à partir des années 1970, la nouvelle géographie culturelle qui s'affirme se construit en réaction à diverses formes de matérialisme et au postulat de l'homme rationnel :

¹ Op.cit. p 37.

² Op. cit. p 32

³ Op.cit. p 40

« Les circonstances appellent aujourd'hui une reconstruction plus systématique encore de la géographie culturelle. Les recherches du début du siècle se donnaient comme modèle les sciences naturelles. Les travaux des années 1950 et 1960 se calquaient sur les sciences sociales alors à la mode, l'économie ou la linguistique, par exemple. Ces approches s'efforçaient de gommer les aspects subjectifs de la réalité ; elles supposaient que des décisions prises par les hommes étaient rationnelles. Elles refusaient de prendre en compte les rêves, les symboles, les idéologies ou les aspirations mystiques.

Voilà que les théories bâties à grand renfort de statistique et de mathématiques par les économistes se révèlent inaptées à expliquer les transformations en cours et à proposer des mesures efficaces pour conjurer le marasme et sortir de la récession. »¹

Cette réaction explique, pour une large part, la montée des préoccupations humanistes qui s'appuie sur la phénoménologie, en insistant sur le sens des lieux, l'importance du vécu, et le poids des représentations religieuses.

L'approche culturelle du fait industriel apparaît comme la double « victime » de ce contexte épistémologique. Elle ne retient pas l'attention de ceux qui étudient l'économie par le biais d'une approche théorique et modélisée, tournée vers l'étude des lieux plus que des hommes. Elle ne retient guère davantage l'attention de la nouvelle géographie culturelle, qui se détourne des techniques et du monde matériel de l'économie, au profit des représentations.

Pourtant, en élargissant ses horizons et ses méthodes, la géographie culturelle n'est pas obligatoirement condamnée à se recentrer sur un nouvel objet d'étude qui disqualifierait le précédent. Les méthodes de cette nouvelle géographie culturelle sont au contraire précieuses et peuvent s'appliquer à d'autres objets que ceux auxquels elle est apparemment destinée.

C. Les méthodes de la géographie culturelle peuvent s'appliquer à l'industrie

La géographie culturelle s'appuie sur des méthodes. L'espace vécu, l'approche biographique, l'analyse du discours sont des méthodes conceptualisées par la géographie culturelle que j'ai eu l'occasion d'utiliser dans ma pratique de géographe de l'industrie et de l'entreprise.

1-L'espace vécu et l'approche biographique

L'*espace vécu* d'Armand Frémont naît de travaux sur le sens des lieux à travers la littérature, Il nous révèle l'univers mental d'un paysan pauvre du bocage, au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Dans son ouvrage consacré à *La région espace vécu* (1976), A.Frémont développe son approche méthodologique de *l'espace vécu*, en s'appuyant notamment sur la biographie, l'enquête et l'entretien. La biographie inventorie les lieux

¹ Op.cit. p 43.

fréquentés par une personne et restitue les valeurs qui s'attachent à chacun d'eux (Frémont, 1976, p78).

Dans le monde de l'industrie, ces méthodes sont précieuses. Etudiant le parcours professionnel d'un ingénieur, il est possible d'identifier les entreprises et les espaces qui ont forgé les éléments fondateurs de sa culture technique et managériale ; ces éléments sont utilisés par la suite dans un autre contexte pour développer de nouveaux projets. Nombre de dirigeants de la microélectronique européenne ont constitué autour d'eux des équipes cohérentes, à partir de deux éléments : d'une part, une expérience commune partagée quelques années plus tôt aux Etats-Unis, d'autre part, de nouveaux projets dont l'Europe, espace d'origine de ce milieu entrepreneurial, était désormais le centre. Plusieurs publications consacrées aux parcours respectifs des fondateurs d'Eurotechnique, Gemplus ou STMicroelectronics soulignent des caractéristiques biographiques communes ayant eu des conséquences importantes d'un point de vue industriel et territorial¹. A partir de l'approche biographique des dirigeants et de l'étude des entreprises, j'ai pu mettre en regard la notion de trajectoire entrepreneuriale avec la gestion des espaces (Daviet, 2001)², et plus généralement la notion de mobilité avec les transferts de savoir et la formation de réseaux (Daviet, 2003)³. Dans le monde de l'industrie, l'approche biographique est essentielle, mais ne prend tout son sens qu'en lien avec l'étude des entreprises et des technologies qu'elles mettent en œuvre.

2-L'étude du discours

Dans le même registre, Paul Claval (1995, p. 40) évoque l'analyse des discours parmi les méthodes de la géographie culturelle. Il rejoint les apports de l'ethnologie et cite à cet égard les travaux de Clifford Geertz et de la *thick description* : « L'ethnologue donne la parole aux gens observés et note leurs discours et leurs réactions dans diverses circonstances. »

La notion de « discours » peut renvoyer à des réalités très différentes. Au cours de mes recherches, les indications que j'ai pu recueillir se trouvaient, parfois dans des entretiens minutieusement préparés, parfois dans des conversations plus spontanées, au cours d'une pause café ou d'un repas. C'est ce que certains sociologues appellent « l'effet cafétéria » ; tel est le cas de cette phrase prononcée par un ingénieur : « *construire une nouvelle fab, c'est une véritable religion* ». Il existe bien d'autres supports à l'étude du discours dans l'industrie : les interviews que les acteurs de l'industrie (patrons ou syndicalistes) peuvent accorder à la presse et les discours officiels donnés lors de l'inauguration de nouveaux sites. Il y a toujours dans ces discours une part de représentation que les acteurs veulent donner d'eux-mêmes, mais aussi une part d'authenticité où se livrent des motivations plus profondes.

¹ Voir en particulier, dans le volume des travaux, les publications consacrées depuis 1999 à la microélectronique provençale, à Gemplus et STMicroelectronics.

² « Gestion des espaces et trajectoire entrepreneuriale, l'exemple de managers de la microélectronique » (10p), in colloque *Construire des Mondes, Elites et structuration de l'espace en Méditerranée de l'époque moderne à nos jours*, Aix-en-Provence, 6-8 décembre 2001, UMR Telemme, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence. (A paraître)

³ « Mobilité et transferts de savoir, acteurs, réseaux, nouvelles stratégies » (10p), in Colloque *Formation, Emploi, Territoires*, Lille, 8-9 novembre 2002, Paris, BAGF. (A paraître)

Lors de mes recherches sur Gemplus¹, j'ai beaucoup appris en rencontrant l'un des co-fondateurs, des cadres et des ouvriers syndicalistes, comme en puisant dans l'énorme dossier de presse des interviews accordées par Marc Lassus. Plus récemment, j'ai eu l'occasion de retrouver l'un des co-fondateurs, J.P. Gloton, à l'occasion des 10 ans du CREMSI (Centre Régional d'Etude de la Microélectronique et des Systèmes Interactifs) à Marseille. Son éviction de Gemplus, par le fonds d'investissement américain Texas Pacific Group, ne l'a pas détourné du monde de la microélectronique. Il contribue toujours au développement régional, il est présent dans le territoire, dans les structures de valorisation de la recherche, dans les conseils d'administration des écoles d'ingénieurs. Il garde une foi profonde dans l'avenir des technologies. Sur une tribune, il parle toujours avec passion de l'objet communiquant et intelligent qui, demain, fera partie de notre quotidien.

L'hypothèse *d'une territorialité de l'industrie* qui soude une communauté à un *espace vécu*, à travers un produit, un même univers professionnel et un imaginaire se trouve plutôt confortée par une partie des méthodes mises à jour dans *la géographie culturelle*, et qui ont trouvé diverses applications dans mes pratiques et mes résultats de recherche. Mais il y d'autres aspects de la culture qui sont étudiés, en particulier celui de sa « transmission » et de ses « mythes fondateurs ».

D. La culture, sa transmission et ses mythes fondateurs

La géographie culturelle n'est pas seulement utile par les méthodes qu'elle propose, elle l'est aussi dans la définition et la conceptualisation de son objet d'étude : le mode de formation de la culture, sa transmission et ses mythes fondateurs. Nombre de ces éléments éclairent les comportements du monde industriel et économique. L'apport de Paul Claval (1995) est significatif dans son analyse des rapports entre culture, vie sociale et maîtrise de l'espace :

« La culture est une création collective et renouvelée des hommes. Elle façonne les individus et définit des cadres de la vie sociale qui sont en même temps des moyens d'organiser et de maîtriser l'espace. Elle institue l'individu, la société et le territoire où s'épanouissent les groupes » (p 45) ...

1- La transmission de l'expérience collective

Le thème des savoir-faire, de leur transmission et de l'apprentissage est actuellement au cœur de l'analyse économique et de l'étude des phénomènes de proximité (Gilly, Torre, 2000). La géographie culturelle rejoint ces préoccupations, mais par des voies différentes. L'idée que les techniques et les valeurs sont associées a été mise à jour dans l'étude des

¹ 2000: « Marc Lassus et les fondateurs de Gemplus, des pionniers de la carte à puce », in *Créateurs et créations d'entreprises*, sous la direction de Jacques Marseille, Paris, ADHE, p. 496-516 ; 2001 : « Gemplus, mise en bourse et fracture sociale », Aix-en-Provence, *Industries en Provence, dynamique d'hier et d'aujourd'hui*, n°8, p. 38-39.

genres de vie. Paul Claval renouvelle cette idée, en précisant que les savoir-faire techniques et les valeurs sont associés dans une même culture et une même expérience collective. Cette expérience s'inscrit dans le temps et l'espace, mais elle n'est pas figée une fois pour toute dans une période et dans un territoire, elle est dynamique :

« La culture est la somme des comportements, des savoir-faire, des techniques, des connaissances et des valeurs accumulés par les individus durant leur vie, et, à une autre échelle, par l'ensemble des groupes dont ils font partie. La culture est un héritage transmis d'une génération à la génération suivante. Elle a ses racines dans un passé lointain qui plonge dans le territoire...Ce n'est pourtant pas un ensemble clos et figé de techniques et de comportements. Les contacts entre les peuples de différentes cultures sont parfois conflictuels, mais ils constituent une source d'enrichissement mutuel. La culture se transforme aussi sous l'effet des initiatives ou des innovations qui fleurissent en son sein »(p 46)...

La transmission des savoir-faire repose sur des systèmes de communication et des codes divers : la parole, le geste, l'écrit, les média interactifs. Elle a besoin de rituels, de représentations collectives et de mémoire. Dans les notions de « systèmes de communication » et de « codes », il y a deux niveaux d'informations qui circulent : des contenus informationnels explicites et d'autres qui sont davantage implicites. Dans une procédure d'apprentissage, il faut non seulement enregistrer les informations explicites mais aussi celles qui sont implicites, soit qu'on les intègre inconsciemment, soit qu'il faille les décoder. Ceci met bien en évidence les enjeux et les difficultés de l'apprentissage.

« La transmission des savoirs implique des systèmes de communication efficaces (Attallah, 1989). Chaque culture a mis en place des codes qui lui sont propres. Passer de l'un à l'autre implique un apprentissage ou l'intervention d'intermédiaires qui assurent la traduction » (p 49).

2- Expérience collective et comportements individuels

La géographie culturelle souligne la relation dialectique qui s'établit entre la transmission de la culture et l'individu.

« La culture n'existe qu'à travers les individus auxquels on l'a transmise, et qui l'utilisent, l'enrichissent, la transforment et la diffusent à leur tour. Sans elle, ils seraient désemparés : l'instinct ne suffit pas à les guider...

La culture est indispensable à l'individu sur le plan de son existence matérielle. Elle lui permet de s'insérer dans le tissu social. Elle donne une signification à son existence et à celle des êtres qui l'entourent et forment la société dont il se sent membre. »¹

La vie professionnelle joue un rôle important dans la structuration de la personne. Deux éléments méritent d'être soulignés : d'une part, les savoirs, la connaissance des sciences ou de la pratique des langues, d'autre part le sens des responsabilités. Dans la vie professionnelle, les comportements individuels sont marqués par des logiques culturelles. Les stratégies compétitives de singularisation et d'accomplissement personnel, décrites par P.Claval, sont

¹ Claval P. (1995), p 68.

caractéristiques de la pratique des acteurs économiques, dans le cas des milieux innovateurs, comme dans le monde de la grande entreprise.

« Pour s'affirmer dans le champ culturel, l'individu a le choix entre la recherche de la singularité et l'accomplissement personnel »... (p 80-81):

- « Les stratégies compétitives de singularisation-imitation sont responsables des engouements et entraînements collectifs qui tiennent une place décisive dans les processus de contagion sociale et de diffusion...

- La culture ne permet pas seulement de se faire remarquer... c'est en approfondissant et maîtrisant pleinement certains de ses aspects que l'on devient exemplaire... Dans tous les cas, l'accomplissement de l'être social passe par un haut degré de performance dans le secteur choisi...¹

L'impact de la mobilité professionnelle et géographique sur le comportement des individus et la formation des élites a également retenu l'attention. Dans le cas du *brain-drain* et des cadres expatriés vers les sites lointains d'une entreprise, l'expérience du relativisme est un élément important de leur formation et de leurs capacités d'action (Daviet, 2003). Plus généralement, Paul Claval évoque l'expérience du relativisme et la formation des élites dans les termes suivants :

« A fréquenter plusieurs groupes, on découvre vite la relativité des conventions et des normes qui les caractérisent. Tant que l'on reste prisonnier d'une culture, tout y apparaît marqué du sceau de la nécessité, tout y semble légitime. Les mœurs, les institutions, les mythes, les croyances vont de soi et semblent relever davantage du registre de la nature que de celui de la création humaine. Le dépaysement libère en permettant des comparaisons... Les situations de contact culturel ouvrent ainsi la voie aux remises en cause... »²

3- La question de l'innovation

Le concept de culture permet d'analyser un ensemble d'acquis, d'aptitudes à l'action, de procédures pour faire face à des situations variées. Il permet d'éclairer des comportements d'imitation ou d'innovation, en fonction de l'idée que les acteurs économiques se font de leur autonomie et de leurs responsabilités. Il permet de préciser en particulier les conditions de la naissance et de la diffusion d'une innovation.

« Dans les sociétés qui conçoivent leur culture comme un tout déjà constitué, les incitations à innover sont faibles et **les changements de paradigme** mal venus. Les conditions sont différentes dans les sociétés ouvertes : elles acceptent de se transformer et croient à l'histoire.

Dans tous les cas, il se trouve des gens pour remettre en cause les idées reçues, proposer de nouvelles règles, inventer de nouveaux savoir-faire. Certains de ces individus sont capables de changer en profondeur le style et le fond de la culture qu'ils partagent, mais leur message ne rencontre un écho favorable que s'il répond à des inquiétudes latentes et résout des difficultés que les gens éprouvent comme telles : l'innovateur est bien souvent l'interprète de la société...

La diffusion des innovations et la capacité à inventer ne s'expliquent pas seulement par la diversité et la densité des flux d'information reçus. Elles reflètent la manière dont les hommes

¹ Op. cit. p 80-81.

² Op.cit. p 82.

conçoivent leur rôle et le devenir de la société où ils vivent : elles sont fonction de la culture qu'elles contribuent à transformer.»¹

Les conditions de la naissance et de la diffusion d'une innovation peuvent être synthétisées de la façon suivante : les conditions préalables se définissent par des aptitudes et une société ouverte ; les acteurs de l'innovation se caractérisent par le sens de l'autonomie, de la responsabilité et des stratégies de singularisation ; le succès et la diffusion de l'innovation répondent à un problème ou un besoin latent ; le sens plus général de l'innovation s'inscrit dans une perspective historique et le devenir de la société. La notion de finalité est importante ; elle introduit un élément, un « paradigme » supplémentaire, par rapport à l'analyse économique classique des processus d'innovation. Le développement de la carte à puce par Marc Lassus et les fondateurs de Gemplus répond pour une large part à ces conditions de la naissance et de la diffusion de l'innovation (Daviet, 2000). Plus généralement, les entretiens réalisés auprès des industriels de la microélectronique ont révélé, qu'avec plus ou moins de succès, leur conduite était largement déterminée, par « la vision » qu'ils avaient des technologies et des marchés à un moment donné.

4- Culture et vie sociale

La culture est un élément de la cohésion sociale. Les lieux de transmission de la culture sont multiples. Au-delà de la famille, l'individu s'inscrit dans d'autres formes de communautés. Dans le milieu industriel, trois formes de communautés peuvent être identifiées : premièrement, le milieu innovateur et sa dynamique d'essaimage ; deuxièmement, l'entreprise qui associe des membres unis par un projet commun ; troisièmement, une population d'entreprises qui cohabitent sur un même territoire.

Au sein d'une entreprise, la communauté productive, constituée schématiquement par les cadres et ouvriers, n'est pas animée seulement par des intérêts, mais aussi par un ensemble de valeurs, définies notamment par l'exactitude, la conscience professionnelle, la compétence et le goût du travail.

*« Il est certain que respecter les contrats et les délais de livraison, ne pas tricher sur la qualité du produit, chercher à innover en permanence et établir un climat de confiance avec son personnel sont des impératifs de l'entrepreneur. **L'exactitude, la conscience professionnelle, la compétence, le goût du travail animent cadres et ouvriers autant que le souci de se regrouper pour préserver leurs intérêts.** La créativité et l'innovation économique reflètent des attitudes collectives, une culture (Chevalier, 1989 ; Peyrefitte, 1995) »².*

5- Mythes fondateurs et leaders charismatiques

Les notions d' « imaginaire » et de « mythe » (mythe de *Silicon Valley*), évoquées dans la première partie de ce mémoire, ne sont pas que des formules. Ces notions sont des concepts de la géographie culturelle. Paul Claval signale que la culture institue un ordre à la fois

¹ Op. cit., p 83-84.

² Op. cit., p 99.

descriptif et prescriptif, incluant des valeurs éthiques et esthétiques. Il soulève ainsi la question du paradigme dominant qu'elle sous-tend :

« Une culture est, dans une large mesure, faite de mots qui traduisent le réel en le découpant, en le structurant et en l'organisant. Ces signes disent les lieux, la vie, les êtres ou les techniques : ils ont une valeur descriptive... »

*Certains énoncés que l'on construit avec les mots ont une dimension prescriptive ; ils n'indiquent pas ce qui est, mais ce qui doit être, ce qu'il faut faire advenir, ce qui est bien. **Le pouvoir normatif de la culture** ne se limite pas au champ de la morale : la faculté de juger nous fait discerner le beau du laid et nous permet d'instituer, à côté de l'ordre de l'éthique, celui de l'esthétique... »¹*

L'individu n'est pas enfermé dans le seul espace du réel, il nourrit en lui un imaginaire qui s'apparente à une autre spatialité et à une forme d'idéal. C'est ainsi que Paul Claval introduit la notion de sacré, l'univers de la fable et des mythes fondateurs :

« L'imagination porte l'esprit au-delà de ce qui borne la vue...L'espace que fréquentent les hommes ne se limite jamais à celui de l'observation réelle : il s'accompagne de doubles auxquels on prête volontiers des vertus et des charmes supérieurs à ceux de l'environnement familier » (p 111)

« Dans chaque société, la genèse des systèmes de valeurs est rapportée par des récits dont la portée est immense... c'est grâce au souvenir qui en a été transmis que les gens comprennent aujourd'hui le sens de leur présence en ce bas monde et ont une idée de ce qui les attend après la mort. Les mythes ainsi présentés conviennent à des situations où les principes à l'œuvre sont multiples et définissent une sacralité complexe et diffuse ». (p 120)

Cette argumentation tend donc à conforter le concept d'« imaginaire » qui avait été pressenti sur la base d'observations empiriques. En lien avec cet « imaginaire » et cette autre spatialité, Paul Claval ajoute un autre élément : celui du « leader » ou du « visionnaire » au pouvoir charismatique.

*« Les sociétés ont besoin, pour fonder les interprétations symboliques qu'elles proposent, d'individus capables de percer les mystères de l'univers. Les systèmes normatifs reposent sur **le témoignage de visionnaires** qui ont accès aux ressorts profonds du monde. Les foules les suivent souvent aveuglément- c'est la base du charisme qui distingue, dans la foule anonyme, **des personnages hors du commun** sans lesquels le monde ne serait pas ce qu'il est... »*

L'ailleurs qui donne sa signification au monde n'est pas toujours celui de la religion : ce peut être le panthéon ouvert aux héros...

Dans les civilisations où les idéologies ont chassé les religions, c'est à l'intellectuel capable de comprendre les mécanismes qui façonnent la matière, transforment les êtres et orientent l'histoire que revient le pouvoir charismatique...

C'est aux leaders charismatiques que revient la responsabilité de bâtir le système de valeurs sur lequel repose la société... »²

¹ Op. cit., p 109.

² Op. cit. p 123.

Ce passage est très intéressant. Paul Claval a bien imaginé qu'un leader, plus ou moins charismatique, pouvait être un intellectuel. Dans le monde de l'économie, le leader charismatique peut aussi exister. Il s'incarne parfois dans la figure du chef d'entreprise, car il existe aussi des chefs d'entreprise exceptionnels, des personnages hors du commun, qui bâtissent un système de valeurs sur lequel repose le succès de leur « société ». Ces imaginaires et ces visionnaires, donnent un sens à la société, favorisent l'engagement des individus pour une cause à laquelle ils croient.

Parmi les chefs d'entreprises étudiés au cours de mes recherches, s'il en est un qui puisse incarner cette image du leader charismatique et visionnaire, c'est incontestablement la figure et le parcours de Pasquale Pistorio qui s'impose¹. Pasquale Pistorio s'est affirmé comme un leader, non seulement de son entreprise STMicroelectronics, mais aussi de la microélectronique européenne. Après plus de 10 ans passés à Motorola, en particulier à Phoenix (Arizona), il revient en Italie, en 1980, pour redresser le groupe public italien SGS alors en difficultés. Il conduit la fusion avec Thomson-Semiconducteurs en 1987, et fait progresser le nouveau groupe rebaptisé STMicroelectronics, du 14^o rang mondial au 3^o rang mondial en 2002², dans un contexte de mondialisation et de mise sur le marché boursier des deux tiers des actions de l'entreprise. Ces résultats s'inscrivent dans une stratégie européenne de structuration de la profession, à laquelle Philips et Infineon participent : « *L'Europe des semiconducteurs est déjà un miracle ! Il y a 15 ans tous les industriels, tous les gouvernements étaient prêts à laisser tomber, à renoncer, à déclarer la bataille perdue. Aujourd'hui il y trois groupes européens parmi les dix premiers mondiaux : Philips, ST et Siemens-Infineon ... Les programmes Jessi et Medea ont favorisé les coopérations et donné de la visibilité à cette industrie, moins il est vrai qu'aux Etats-Unis où lorsque le SIA (Semiconductor Industry Association) parle, le Président l'entend...* »³. Toutefois, à partir de 2002, l'accord réalisé avec l'américain Motorola et le taiwanais TSMC donne plus d'importance aux partenariats internationaux.

Le côté visionnaire de Pasquale Pistorio se traduit, au cours des 23 ans passés à la tête de SGS et ST, par ses capacités d'anticipation et sa façon d'inscrire sa stratégie par rapport à « l'horizon de 2015 », date où le secteur des semi-conducteurs devrait atteindre sa maturité. Sa vision à long terme est associée à une vision mondiale qui s'est affirmée, tout en essayant de préserver les sites européens ; ces derniers représentent encore 45% d'un effectif total de plus de 40 000 salariés, y compris en tenant compte de la fermeture du site de Rennes annoncée à la fin du mois d'août 2003.

¹ Voir à ce sujet : (2001), « Gestion des espaces et trajectoire entrepreneuriale, l'exemple de managers de la microélectronique » (10p), in colloque *Construire des Mondes, Elites et structuration de l'espace en Méditerranée de l'époque moderne à nos jours*, Aix-en-Provence, 6-8 décembre 2001, UMR Telemme, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence. (A paraître) ; (2003), « STMicroélectronique, un champion européen du semi-conducteur », rubrique *Territoires*, Paris, *Alternatives Economiques*, janvier 2003, p. 62-64. ; Rapport final, (2003), *Mise en cohérence, fragilités et nouvelles dynamiques de la micro-électronique en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur*, 96 pages, annexes, cartographie des entreprises, fichier Excel de 110 établissements de la région PACA, Etude réalisée pour la MDER.

² L'année 2003 est marquée par un repli au 4^o rang mondial.

³ Entretien de P.Pistorio dans Compact, n°11, novembre 1999, p4, journal édité par le Sitelesc.



Shockley's Traitorous Eight: In 1957, these young men quit Shockley Semiconductor to found Fairchild Semiconductor, a move that would change the world forever.

Photographie n°4 : Les fondateurs de Fairchild. In Technology Entrepreneurs and Silicon Valley, Institute for the History of Technology, Palo Alto, 2002.

La dimension charismatique de Pasquale Pistorio se traduit par la forte cohésion qu'il a su maintenir au sein du groupe, à travers la fusion et le maintien du capital humain, en dépit des secousses cycliques qui affectent régulièrement le secteur. Il est perçu comme un homme chaleureux et d'une compétence exceptionnelle. Il a su conquérir la sympathie et l'admiration de nombre de salariés et collaborateurs de l'entreprise. Son action a probablement été influencée par sa culture familiale et méditerranéenne. On peut naturellement supposer que son départ est préparé, mais ce départ prochain et inévitable laisse planer des inquiétudes. Dans le contexte de la financiarisation des entreprises, et d'une actualité marquée par le scandale de PDG peu scrupuleux, la figure de Pasquale Pistorio incarne un type d'entreprise où la culture de l'ingénieur est restée, jusqu'à ce jour, dominante. S'il est évident que la culture des hommes et de leur espace d'origine imprègne profondément la culture des entreprises, la façon dont cette culture se forge, se transmet et exerce une influence offre encore de nombreux champs à la recherche.

En transposant des concepts de la géographie culturelle au monde de l'industrie, il est possible de renforcer les arguments permettant d'étayer l'hypothèse d'une territorialité de l'industrie et d'une approche culturelle de l'économie.

Conclusion : le paradigme culturel

Deux conclusions peuvent se dégager de ces réflexions. Premièrement, la culture apparaît bien comme une des clés du comportement économique ; et comme une clé relativement autonome de l'économie elle-même. Deuxièmement, ce qui paraît intéressant dans cette approche culturelle, c'est sa capacité à rétablir un paradigme finaliste là où le paradigme dominant (celui de l'approche « normale », purement économique) est un paradigme d'ordre mécaniste. L'introduction du fait culturel dans la lecture de l'industrie et de l'économie tend donc à introduire un changement de paradigme. Cela ne signifie pas, que l'approche mécaniste doit être abandonnée, mais qu'il faut sans doute la relativiser. Il reste à voir si, même de façon empirique, d'autres géographes de l'industrie et de l'économie ont emprunté des voies analogues.

II La question culturelle dans la géographie industrielle et économique

L'introduction d'une dimension culturelle en géographie industrielle n'étant pas nouvelle, les travaux qui s'y réfèrent peuvent donc nourrir la réflexion, pour valider l'hypothèse d'une territorialité de l'industrie. Dans ce paragraphe, l'attention sera portée en premier lieu sur les approches culturelles qui relèvent de la géographie industrielle française

(A). Dans un second temps, l'attention sera portée sur la géographie économique et le tournant culturel de la géographie anglo-saxonne (B).

A. Territorialité, culture industrielle et d'entreprise dans la géographie industrielle

Michel Laferrère est un des premiers représentants de cette dimension culturelle de l'industrie. Il en a témoigné dans sa thèse : *Lyon ville industrielle Essai d'une géographie urbaine des techniques et des entreprises* (1960). Bien qu'une quarantaine d'années nous sépare de ses recherches, la modernité de ses travaux est tout particulièrement frappante. D'une part, elle incline à la plus grande humilité dans « nos » prétentions à découvrir quelque chose de nouveau. D'autre part, elle conforte l'idée qu'on ne produit pas que pour vendre, mais que cet acte de produire renferme et exprime une « intelligence rusée »¹ et un ensemble de valeurs des plus précieuses. Certains passages de cette thèse sont donc analysés, avant de dégager les éléments d'une conceptualisation.

1- « Lyon, ville industrielle. Essai d'une géographie urbaine des techniques et des entreprises »

La thèse de Michel Laffère se caractérise par une approche districale en terme de réseau et s'intéresse à l'esprit d'entreprise. Mais à côté de ces notions, l'apport le plus significatif porte sur la définition et la signification du produit. La réflexion sur les modalités de cette approche s'appuie principalement sur l'étude de la soierie. Les citations ont pour but de mettre en valeur la modernité des idées utilisées par l'auteur.

✓ *Citation préliminaire*

L'ouvrage de Michel Laffère (1960) commence par une citation de J.Michelet, *Le banquet*

*...Et pourtant, ni Paris, ni Rome n'a sur moi ce pouvoir de fascination mystérieuse
Non, c'est une autre ville
Ville bien secondaire, en comparaison de ces capitales de l'histoire, ville de monuments médiocres, ville presque partout noire et sombre, vaste atelier où le travail scindé, isolé, n'a rien du grandiose des Babylones industrielles du Nord, où la variété immense des efforts partiels donne à l'observateur du détail une impression de fatigue, au spectateur d'ensemble, une indéfinissable tristesse.
Cette ville, c'est Lyon.*

Cette citation signale que les géographes de l'industrie s'intéressent aussi au sens des lieux dans la littérature. La référence à la littérature de Jules Michelet présente un intérêt

¹ L'expression est de P.Veltz (2000), p 17.

particulier. Michelet est connu comme historien, écrivain engagé, poète et amoureux de la Nature. Mais c'est un romancier qui, par ses origines, est capable de sentir le monde du travail et de l'entreprise. Il n'a jamais oublié qu'il était le fils d'un imprimeur ruiné, et qu'il avait travaillé dès l'âge de douze ans dans l'atelier paternel : « Avant de faire des livres, dit-il, j'en ai composé matériellement ; j'ai assemblé des lettres avant d'assembler des idées ».

✓ *Approche « districale » et « esprit d'entreprise »*

Le pouvoir de fascination qu'exerce Lyon vient de son industrie, de ses techniques, et de ses entreprises. Dès l'avant propos, Michel Laffère, avec le talent et la finesse d'analyse d'un Alfred Marshall¹, nous montre qu'il a su flairer l'atmosphère lyonnaise et sa *fascination mystérieuse*. Nous retrouvons dans ses propos nombre d'éléments de l'analyse districale marshallienne, bien que le terme de district soit rarement employé. M.Laffère évoque le fonctionnement du « *complexe industriel* » (district) et les valeurs qui l'accompagnent dans une logique de « *rapprochement* » (proximité) :

« Le travail industriel lyonnais est divisé en **une multitude d'entreprises** de toutes dimensions, entre lesquelles les **échanges de services** sont continus. Ainsi l'agglomération lyonnaise présente certains aspects du « **complexe industriel** », c'est-à-dire d'un rassemblement d'**entreprises grandes et petites, dont les spécialités s'épaulent les unes les autres** pour élaborer quelques **produits nobles** du genre tissus de nouveauté, machines spéciales, gros véhicules, matières plastiques, etc... »

« Sans négliger d'autres éléments, qualification de la main-d'œuvre, coût des transports et de l'énergie, il faut souligner que le **rapprochement des fournisseurs et des clients est le principe essentiel de la géographie des industries lyonnaises** »...

« dans un **milieu d'affaires ou d'atelier**, fait de continuité, de **rigueur**, de dureté parfois, mais aussi des **grandeurs** de la lutte »²

Dans la mesure où Michel Laffère ne cite pas les travaux d'Alfred Marshall, on peut se demander sur quels apports il se fonde. Ces apports sont tout simplement ceux de la géographie humaine qui semble s'être intéressée à l'esprit d'entreprise :

« Ces **lois rigides de la production industrielle**, nos maîtres en Géographie de la Faculté des Lettres de Lyon, ont su fort heureusement les préciser. M. le recteur André Allix et M. André Gibert dans une *Géographie des textiles*, M.Maurice Le Lannou dans *La Géographie Humaine*, rappellent comment **l'esprit d'entreprise** bouleverse les données naturelles et domine n'importe quel obstacle »³

M.Laffère, et les géographes qui l'ont formé, témoignent ainsi d'une tradition de la géographie humaine française qui étudie l'industrie, non seulement d'un point de vue spatial, économique, mais aussi d'un point de vue humain. Cette tradition se serait-elle perdue ? Les manuels de géographie économique ou industrielle proposent-ils aujourd'hui d'étudier « l'esprit d'entreprise » comme un concept de base de la spécialité ? Il faudra revenir sur les représentations que la géographie, science des sociétés et de l'espace, construit du monde de

¹ Cependant, les travaux d'Alfred Marshall ne figurent pas dans la bibliographie de sa thèse.

² Laffère M. (1960), avant propos p X-XI.

³ Op. cit. p X.

l'industrie et de l'entreprise à travers ses manuels. Les représentations du fait industriel en géographie seront étudiées plus généralement dans la troisième partie de ce mémoire.

Les différents contenus économiques et humains de l'industrie lyonnaise sont explicités dans l'étude de ses différents secteurs. Celui de la soierie a été choisi car il permet d'aborder un autre produit que ceux précédemment évoqués. L'accent est mis sur l'ensemble des notions évoquées par M.Laffère de manière implicite ou explicite.

✓ *La notion de label*

L'introduction est consacrée à la griffe *soierie lyonnaise* qui « confère à un tissu une valeur commerciale incontestable ». M.Laffère parle de *label*, de « made in » pourrait-on dire aujourd'hui. La *fabrique* de soierie est une « entreprise » originale ; une « entreprise sans usines » dont les usines et ateliers sont intra et extra muros : « on peut être fabricant de soierie sans posséder de tissage, ni d'atelier de teinture, marchand de fils sans commanditer nécessairement filatures et moulinsages ; des bureaux lyonnais, stéphanois ou parisiens, d'une dizaine de personnes, passent des ordres à des usines et à des ateliers indépendants parfois éloignés ». (p 88-89)

✓ *Milieu et coordination*

L'étude de la soierie est abordée à travers les concepts très actuels de *milieu* et de *coordination*. Le milieu professionnel s'organise autour des « bureaux de Lyon », il est fait d' « artisans et usiniers », en « ville et campagne », de « donneurs d'ordres et façonniers » et de « négociants ». Au sein de ce milieu, Michel Laffère étudie « la mobilité professionnelle » et la « coordination urbaine ». La mobilité professionnelle apparaît en lien avec le mode de fonctionnement de cette entreprise virtuelle aux frontières bien mouvantes et fluctuantes ; de ce fait, les fonctions assurées par les acteurs ne sont pas stables, inclinant à une forte flexibilité.

« Lorsque la demande est supérieure à l'offre, commissionnaires et façonniers deviennent facilement fabricants, tandis que les maisons de fabrique rassemblent des tissages et organisent quelquefois la vente au détail, les marchands de fils s'assurant l'exclusivité de certains moulinsages. En période de crise, les négociants s'allègent de leurs stocks et de leurs usines, le façonnier qui ne reçoit plus d'ordre du fabricant travaille pour son compte : le fabricant-usinier cherche des façons, le spécialiste du satin accepte de la mousseline ; chacun fait le métier du voisin »¹

L'étude ne se focalise pas sur la division des tâches car, même divisées, les tâches doivent être articulées pour constituer une organisation productive conduisant à la réalisation du produit. C'est tout le processus d'industrialisation et de coordination qui est mis en valeur. Dans ce processus, une place centrale est accordée aux hommes, car la coordination n'est pas un processus simple et mécanique, rodé une fois pour toute, mais nécessite au contraire des ajustements permanents et un talent particulier. On est décidément loin de cette image « d'uniformisation » qui s'est pourtant imposée comme le paradigme dominant de la période.

...Dans un ensemble économique multiforme, la préparation technique et la distribution des ordres d'achat et de façon exige une synthèse toujours renouvelée de renseignements très variés, une connaissance du détail et des vues générales : la fonction d'exécution y stimule

¹ Op. Cit. p 97

l'esprit d'entreprise ; les directeurs y deviennent aussi à l'occasion des organisateurs. Ce sont les hommes qui font la valeur d'une entreprise de soierie... »¹

Le rôle de la ville et de la coordination urbaine sont soulignés, en lien avec la division du travail et la désintégration verticale conduisant à la multiplication des entreprises:

« Dans cette industrie, la division du travail est donc poussée à l'extrême sous le double aspect du foisonnement des entreprises spécialisées et de la dispersion géographique de l'outillage, et l'on comprend qu'il soit besoin de toute la puissance technique, financière, commerciale de villes telles que Lyon ou Saint-Etienne pour coordonner des unités de travail aussi hétérogènes, aussi dispersées et aussi mouvantes »².

✓ *L'étude du produit et son imaginaire*

L'intérêt de cette thèse est aussi d'insister sur l'étude du produit qui est généralement plus en retrait dans l'analyse marshallienne classique. M.Laffère décrit « les fils et tissus de Lyon » avec un luxe de détails, reprenant le vocabulaire professionnel et restituant les règles de l'art qui définissent toutes les qualités du produit. Après avoir montré que le fil artificiel et synthétique s'est déjà substitué à 90% à la soie naturelle, il réalise tout un travail sur la définition, le sens et l'imaginaire du produit. La question de la matière première ou de la mode compte moins, dans ce cas, qu'une représentation symbolique du produit, liée à des usages et coutumes hérités de l'histoire. Le produit est chargé de sens, il n'est pas qu'assemblage de matières et d'un effet de mode renvoyant à l'éphémère du temps présent. Il renvoie aussi au passé et à ses « signes ». Le passé est révolu mais les « signes » esthétiques qu'il a forgés parviennent encore jusqu'à nos jours. Ces signes relient le passé au présent. Le produit a donc un sens en termes de culture, de valeurs esthétiques transmises, et de civilisation.

*« Pour la soierie lyonnaise, l'essentiel n'est donc pas de rester fidèle envers et contre tout à une fibre ou à une mode, mais bien de **garder le goût de ces étonnantes virtuosités textiles auxquelles l'ont lentement initiée la soie naturelle**, fibre noble par excellence, **et les coutumes de l'Occident**, où le tissu de soie est moins destiné au vêtement de caractère utilitaire qu'à l'habit, signe d'élégance et de distinction »³.*

Michel Laffère évoque, par ailleurs, le rythme de la profession, ici c'est la collection : « *la collection prime sur tout* », et tout le rythme du travail s'organise autour de cette notion de collection. On s'affaire dans le présent de la collection et de la mode, tout en étant relié aux signes esthétiques du passé.

✓ *Le contenu des variables invisibles*

Enfin, Michel Laffère n'oublie pas ce que nous appelons « les variables invisibles » et la « concurrence/coopération », en précisant son contenu. Il évoque la notion de solidarité qui lie les acteurs de l'industrie à travers des contrats oraux :

¹ Op. cit. p 97-98.

² Op. cit. p 99.

³ Op. cit. p 102.

« **La solidité des contrats oraux** de la fabrique lyonnaise de soierie est un aspect non négligeable des structures économiques de la profession : il n'est que très peu d'exemples d'une dénonciation malhonnête de ces accords dont il ne subsiste généralement aucune trace écrite. Il s'agit le plus souvent, ou de contrats d'approvisionnement passés entre fabricants, mouliniers, marchands de soie ou filateurs pour l'exclusivité d'un fil, d'une ouvraison nouvelle ou bien de procédés de tissage, de teinture, d'apprêt, d'impression réservée chez les façonniers, ou bien du dépôt de pièces de tissus chez certains détaillants, chez des confectionneurs, dans la haute couture, avec paiement après la vente et reprise des invendus ».¹

Il considère les contrats oraux comme un aspect non négligeable des structures économiques. Dans la même optique, il définit le « carrefour lyonnais » à deux niveaux : celui de l'espace réel où l'on s'affaire, et celui plus invisible du monde des affaires, des ententes et des règles non écrites.

« **Le plus apparent** se révèle dans l'active circulation automobile de la place Tolozan, des quartiers Croix-Pâquet et Terreaux » ...
« celui de la conduite des affaires...c'est encore à Lyon que les entreprises s'adaptent le mieux à un marché particulièrement capricieux. **Ce carrefour invisible** est constitué par **des contrats de forme orale ou écrite, des ententes** de plus ou moins longue durée entre des maisons indépendantes **pour des fabrications en grande série** de fils ou de tissus, **pour la prospection commune** de nouveaux marchés **ou la non-concurrence** sur des articles dont les prix sont déjà gâchés ».²

Il est clair que les variables invisibles dont il est question sont tous les arrangements qui contre-balancent les règles habituelles du marché pour assurer, lorsque c'est nécessaire, la survie des entreprises. La loi du marché n'est pas la seule loi qui fasse fonctionner l'économie territoriale, elle n'est pas interprétée dans un sens absolu et dogmatique : on peut produire ensemble, tout en étant compétiteurs, on peut prospecter ensemble, on peut même ne pas se concurrencer. On peut établir des règles communes, réguler le marché autrement que par le marché lui-même. On admet que le marché n'est pas autorégulateur. On admet qu'en l'absence d'arrangements, les entreprises pourraient ne pas survivre. Quand le marché est capricieux (irrationnel), il faut le rationaliser ; la raison, le bon sens veulent que la survie des entreprises prime et soit assurée par ces formes de coopération, et le cas échéant de non concurrence. C'est un amendement à la loi du marché que le territoire introduit, un moyen de surmonter son incertitude. C'est une vision moins systématique du marché qui est permise par la proximité. La proximité introduit-elle en définitive d'autres valeurs ? Michel Laffèrère reste prudent et réservé, il se positionne explicitement dans l'optique actuelle du réseau.

✓ *Ancrage territorial et réseau*

Dépassant les notions d'espace et de paysage, M.Laffèrère s'oriente vers une approche en termes de territoire et de réseau.

« Ce **type d'enracinement** assez particulier apporte la preuve qu'une géographie économique doit être en partie débarrassée des notions assez vulgaires et inexactes d'espace et de paysage. Dans l'expression courante, soierie lyonnaise, il n'y a ni contenant ni contenu. **C'est la ville de Lyon tout entière, avec le réseau de ses relations proches ou lointaines, - et non pas**

¹ Op. cit. p 108.

² Op. cit. p 109-110.

seulement un quartier, une banlieue, une région urbaine, - qui doit apparaître en filigrane d'une étude de la soierie ».¹

Ce faisant, il s'engage déjà beaucoup et prend énormément de risques en parlant « des notions assez vulgaires d'espace et de paysage ». Il s'écarte, à la lettre, des concepts de références quasi-sacrées de la géographie classique. Mais, l'esprit d'une vision géographique globale est bien là. Il lui fallait, pour avancer davantage, emprunter l'image du *réseau*. Le temps du *territoire* n'est pas encore arrivé. Manifestement, l'idée de donner un *contenu* à l'espace n'est pas mûre. Si je peux me permettre d'interpréter la situation et de la situer dans son contexte, je dirais que, pour ne pas s'engager dans un débat trop envenimé, Michel Laffère renvoie dos à dos le « contenant » et le « contenu » et trouve une issue dans l'image plus neutre du réseau. A-t-il renoncé pour autant à la notion de *contenu* ? Je dirais que non en me référant à sa conclusion où son analyse de l'activité renvoie à l'agencement des réseaux dans le territoire.

*« Ainsi, les trois périodes de l'histoire récente de la soierie lyonnaise... mettent successivement en valeur trois grandes **techniques** textiles, tissage, teinture, filature : mais, pour chacune de ces **professions**, leur passage au pinacle paraît préparé de si longue date et après tant d'expériences et d'essais infructueux, que l'on ne sait trop si c'est la soierie qui s'adapte aux exigences de **la mode** ou si c'est elle qui dirige ses caprices par les propositions toujours orientées de ses **techniciens**. C'est là sans doute l'un des aspects du double visage de la soierie lyonnaise, à la fois servante et maîtresse, et peut-être de **Lyon, qui habitue à tant de perfection dans l'exécution des ordres reçus qu'il finit par les inspirer.** »²*

Le concept d'une mode ancrée exclusivement dans le présent et d'une autonomie de la demande par rapport à l'offre est ici implicitement remis en cause. En indiquant que le technicien oriente la mode, en montrant la relation entre les ordres « reçus » et « inspirés », Michel Laffère introduit une vision dialectique de l'offre et de la demande. Cette vision s'appuie sur sa lecture culturelle et territoriale de l'industrie, par le biais de l'entreprise. Une lecture qui se fait au plus près de la réalité économique à l'œuvre: celle des hommes, des techniques et du terrain. L'empirisme tant décrié de la pratique du terrain aurait-il des vertus éclairantes ?

*« Ceci peut donner quelque valeur, dans une histoire générale du vêtement et des industries textiles, à certains détails techniques que nous avons cru bon de retenir. **Leur agencement complexe**, dont il faudrait approfondir davantage l'étude, **exprime aussi la solidarité professionnelle** des principales branches d'activité de la soierie lyonnaise. L'ensemble n'a pas encore éclaté et ne paraît pas devoir le faire, quels que soient les prolongements techniques de certaines découvertes ; ainsi les filatures de textiles artificiels et synthétiques, dont les produits relèvent de plus en plus de la grande industrie chimique française, maintiennent avec Lyon et l'industrie des soieries des liens très étroits, non par respect de leurs origines, mais par souci de bénéficier du **foisonnement d'idées et de réalisations que manifeste toujours la soierie lyonnaise**. Le fabricant de soieries reste pour les fibres nouvelles l'essayeur le plus adroit et le plus perspicace... »³*

¹ Op. cit. p 111.

² Op. cit. p 235.

³ Op. cit. p 235.

L'« agencement complexe » qui se réalise dans le « réseau » des relations « enracinées » ou ancrées dans le territoire, c'est-à-dire tous les arrangements du « carrefour invisible », exprime « la solidarité professionnelle » des principales branches d'activité. Si ce n'est l'aveu d'un *contenu*, cela lui ressemble fort. Ce *contenu* n'est pas abstrait, il est dans les branches d'activité. Cette notion d'« agencement complexe » évoquée en 1960 par M.Laffère, de façon empirique, se trouve aujourd'hui au cœur de la théorie économique des conventions (Boltanski, Thévenot, 1991 ; Orléan, 1994).

✓ *Valeurs esthétiques et mythe fondateur*

Les valeurs du produit et son mythe fondateur jouent un rôle central dans la proximité des agents. La branche de la chimie, qui produit les fibres nouvelles et qui est apparemment « éloignée » de la soierie traditionnelle, recherche des formes de « proximité », réelles ou fonctionnelles, avec la soierie lyonnaise, pour se rapprocher de son « esprit de perfection ». Cette proximité géographique ou fonctionnelle est le maillon d'une proximité historique avec le « tissage canut » dont la soierie lyonnaise est l'héritière. Le « tissage canut » est ici le mythe fondateur à partir duquel « l'héritage de beauté de la soie naturelle » a pu se transmettre. Cet héritage de beauté constitue un idéal esthétique que l'on cherche encore à atteindre.

« On comprend que les filateurs de fibres nouvelles, tout chimistes qu'ils sont, attachent tant d'importance à la prospérité de l'ingénieuse Fabrique lyonnaise, fidèle à l'esprit de perfection du tissage canut et à l'héritage de beauté de la soie naturelle ».¹

2- « Lyon, ville industrielle... ». Essai de conceptualisation

Les concepts de *culture industrielle* et de *territorialité* ne sont pas explicites, conceptualisés en tant que tel, mais sont pour ainsi dire, de mon point de vue, contenus dans les analyses de Michel Laferrère. Je vais m'appliquer à les mettre en évidence de manière plus synthétique. Je m'efforcerai de synthétiser dans un premier temps la *territorialité* de la soierie lyonnaise, et, dans un second temps, le concept plus général de *culture industrielle*.

✓ *Territorialité de la soierie lyonnaise*

Le *produit* est représenté ici par les « *Fils et tissus* » de la soierie lyonnaise ; son *univers professionnel* est constitué par ses techniques, ses professions et ses « bureaux ». Le produit est chargé d'un *imaginaire* qui rassemble cet *univers professionnel* autour de l'héritage de beauté de la soie naturelle et de l'ensemble des savoir-faire qui lui sont liés. Cet héritage de beauté, qui est transmis à travers des savoir-faire, se perpétue et se renouvelle en s'adaptant à de nouvelles fibres. *L'espace vécu*, lieu de transmission de cet héritage commun, comprend deux niveaux. Le niveau visible du territoire lyonnais et le niveau invisible de l'ensemble des agencements, contrats et ententes qui rendent cette communauté solidaire. Le concept de « solidarité » est bien une valeur éthique ; celui de « beauté », une valeur esthétique. Quant à la référence à « l'esprit de perfection du tissage canut », elle renvoie au « mythe fondateur » de la soierie lyonnaise.

¹ Op. cit. p 241.

L'étude n'évoque pas de personnages charismatiques. Dans le cas de la soierie, Michel Laffèrère s'en explique très bien dans la conclusion générale de son ouvrage : « *La soierie connaît sans doute les carrières les plus spectaculaires, mais elles sont le fait d'un homme, puisque l'entreprise de Fabrique consiste à galvaniser les investissements des façonniers en évitant toute immobilisation ; dès que la pensée meurt, l'affaire meurt aussi et personne ne s'aperçoit de sa disparition. En soierie, les grandes entreprises sont souvent des feux d'artifice sans lendemain* » (p 500). C'est peut être davantage dans les entreprises structurées, au sens classique et dans la durée, que l'on retrouve les visionnaires, les personnages charismatiques, parce que l'entreprise structurée est un haut lieu de la transmission des savoir-faire et d'une culture industrielle spécifique qui devient la culture de l'entreprise. Dans le système de la « fabrique », à défaut d'entreprise structurée et d'immobilisation du capital, c'est par le territoire que se transmet la culture.

✓ *La culture industrielle*

De manière plus générale, c'est bien de la *culture industrielle* dont nous parle Michel Laffèrère. Pour qu'il y ait culture, il faut qu'une communauté soit réunie autour des mêmes valeurs et autour d'un même objet : le produit. La communauté industrielle est constituée par ceux qui partagent la même foi dans leur travail et leur profession d'acteurs de l'industrie. La culture proprement dite est constituée par l'ensemble des savoir-faire et des valeurs éthiques et esthétiques qui se tissent autour du processus de production, de l'acte productif et du produit lui-même. Dans l'industrie, de manière générale, la transmission de cette culture, à partir d'un mythe fondateur, se fait selon deux voies possibles. La première est celle de la coordination urbaine, c'est à dire du territoire, généralement urbain, mais pas de manière exclusive, les territoires ruraux y sont associés. La seconde voie est celle de la coordination interne, c'est à dire celle de l'entreprise qui peut être représentée par un leader charismatique. La transmission de ces valeurs n'apparaît pas comme un simple élément connexe et accessoire à la production, mais contribue à donner un sens à l'acte productif et à définir ses finalités.

A la suite de cette étude, il est possible d'indiquer que l'approche culturelle de l'industrie n'est pas un phénomène inexistant dans la géographie industrielle et répond à des problématiques d'une grande actualité. Mais cette approche se manifeste à des périodes différentes, à propos d'espaces différents. D'une part, elle semble antérieure aux travaux de M.Laffèrère. D'autre part, elle a été reprise, ultérieurement, par d'autres auteurs. J.M. Holz (1977, 2002) s'y intéresse à partir de ses travaux sur l'industrie allemande; S.Montagné-Villette s'y intéresse à partir de recherches sur l'industrie du prêt-à-porter (1987) et le phénomène du Sentier (1990) ; L.Carroué (2002) signale le rôle de la dimension culturelle dans son étude de la mondialisation et des résistances qu'elle suscite. La dimension culturelle appréhendée, pour un temps, de façon relativement marginale au sein de la thématique, semble reprendre de la vigueur depuis la dépression des années 1970, et se manifeste dans la géographie économique anglo-saxonne, comme dans l'ensemble des disciplines tournées vers l'industrie et l'économie. Il est par conséquent utile de s'intéresser à l'aspect international et pluridisciplinaire de la problématique, en s'appuyant cette fois, non pas sur des thèses mais sur des articles.

B. La dimension culturelle dans la géographie économique anglo-saxonne

L'objet de ce paragraphe n'est pas de développer tous les enjeux de la géographie anglo-saxonne et de son tournant culturel. Les travaux publiés par un collectif de géographes français (Staszak et al., 2001), *Géographies anglo-saxonnes tendances contemporaines*, fournissent cependant des éclairages intéressants. Il convient d'ailleurs, comme l'indique J.F. Staszak¹, d'employer avec précaution le terme de « géographie anglo-saxonne », qui apparaît spécifiquement français, et dans lequel les géographes de langue anglaise et de nationalités variées ne se reconnaissent guère.

La géographie économique anglo-saxonne, basée à l'origine sur le concept d'homme rationnel, ne s'est guère préoccupée de questions culturelles jusqu'à la période récente. Sa prise en compte de l'enchaînement des faits économiques dans le tissu social s'appuie sur les apports de la sociologie, en particulier sur les travaux du sociologue américain Marc Granovetter (1985). Le terme de culture n'est d'ailleurs que rarement employé par les chercheurs et les équipes pluridisciplinaires qui se tournent vers cette problématique. Le terme emblématique qui incarne, dans la littérature scientifique américaine, l'encastrement de l'économie dans le tissu social et culturel est celui d'« embeddedness ». Marc Granovetter² est du reste associé aux travaux des économistes français de la régulation et des conventions (Orléan, 1994), au sein d'un débat devenu international.

Le choix qui est fait ici est de présenter deux types différents d'ouverture de la géographie économique américaine à la question culturelle. Le premier type, proche de l'école californienne, intègre la notion de culture dans l'analyse du système industriel localisé nord américain. Je fais ici références aux travaux de la géographe américaine Anna Lee Saxenian sur la Silicon Valley. Son étude comparative de la Silicon Valley et de la Route 128 est connue notamment par son ouvrage *Regional Advantage : Culture and Competition in Silicon Valley and Route 128* (1994). Cette étude a été reprise plus récemment en français, dans un chapitre de *La richesse des régions La nouvelle géographie socio-économique*, publié par G.Benko et A.Lipietz (2000). Le second type d'approche est davantage caractéristique du tournant postmoderne de la géographie radicale anglo-saxonne. Je ferai dans ce cas référence à l'article de Richard Peet (1997) sur la production culturelle de formes économiques, traduit en français par Céline Barzun et Isabelle Geneau de Lamarlière dans *Géographies anglo-saxonnes tendances contemporaines* (2001).

1- L'avantage culturel de la Silicon Valley (A.L.Saxenian)

Dans cet article³ A.L.Saxenian critique l'appel aux économies externes pour expliquer les avantages propres au regroupement des activités économiques. Sa comparaison entre la

¹ Staszak J.F., (2001), « Les enjeux de la géographie anglo-saxonne », in *Géographies anglo-saxonnes tendances contemporaines*, textes réunis par Staszak et al., Paris, Belin, p 8.

² Granovetter M. (1994), « Les institutions économiques comme constructions sociales : un cadre d'analyse », in *Analyse économique des conventions*, sous la direction d'A. Orléan, Paris, PUF, p. 79-94.

³ SAXENIAN A., (2000), « Les limites de l'autarcie : Silicon Valley et Route 128 », in BENKO G., LIPIETZ A., dir., *La richesse des régions, la nouvelle géographie socio-économique*, Paris, PUF, Economie en liberté, pp 121-147.

Silicon Valley et la Route 128, qui ont connu depuis les années 1980 des évolutions divergentes, repose sur l'alternative du concept de réseau. En s'appuyant sur l'étude des entreprises, elle montre que le concept d'économies externes ne peut à lui seul expliquer le déclin de la Route 128, symbolisé par les difficultés de Digital Equipment Corporation, et le renouveau de la Silicon Valley, symbolisé par le dynamisme d'Intel et Hewlett-Packard.

A.L. Saxenian critique la distinction entre économies internes et économies externes. Cette distinction repose sur l'hypothèse que l'entreprise est une unité de production aux frontières clairement définies. Elle propose d'abolir cette distinction, considérant que les entreprises sont sensibles à leur environnement et ancrées dans des réseaux de relations sociales et institutionnelles qui conditionnent –et sont conditionnés par- leurs stratégies et leurs structures. La perspective des réseaux permet de mettre en lumière les relations entre l'organisation interne des firmes et leurs rapports réciproques avec les structures sociales et institutions propres à leur localité. Les différences entre la Silicon Valley et la Route 128 révèlent l'importance des déterminants sociaux et industriels locaux dans l'adaptation industrielle.

La Silicon Valley californienne repose sur un système industriel régional en réseau, qui valorise l'apprentissage et l'ajustement mutuel entre producteurs, dans un ensemble de technologies connexes. La densité des rapports sociaux et le caractère ouvert du marché du travail encouragent l'esprit d'entreprise et d'expérimentation. Les firmes se font une concurrence intense, tout en apprenant les unes des autres, grâce à des systèmes de communication informels et des pratiques collaboratrices. La structure, relativement libre des équipes, encourage une communication horizontale entre les divisions à l'intérieur des firmes, comme avec les fournisseurs externes et les clients. Ainsi, dans un système en réseau, les fonctions intra-firmes sont définies de manière vague, et les frontières entre firmes et institutions locales (associations, universités...) sont poreuses.

La région de la Route 128, dans le Massachusetts plus conformiste, est au contraire dominée par des entreprises autarciques qui rassemblent, dans une même unité, une large palette d'activités productives. Les relations entre firmes, clients, fournisseurs et concurrents sont régies par le secret et la loyauté envers l'entreprise, renforçant ainsi une culture régionale qui prône stabilité et autonomie. Les hiérarchies à l'intérieur de l'entreprise ont pour principale fonction de perpétuer une autorité centralisée. L'information a tendance à circuler verticalement. Dans ce système de firmes indépendantes, les réseaux sociaux et techniques demeurent en grande partie internes à la firme, et les frontières entre firmes et institutions locales sont bien plus marquées.

L'avantage compétitif de la Silicon Valley par rapport à la Route 128 repose donc sur des systèmes culturels régionaux différents.

Tandis que la démarche géographique et économique d'A.L.Saxenian rejoint assez facilement les préoccupations de la géographie industrielle française, la démarche plus philosophique de Richard Peet relève d'une tendance plus « déroutante »¹ vis-à-vis des pratiques les plus habituelles de la géographie française. Cette démarche ne saurait toutefois être écartée a priori ; Peet reprend notamment le concept d'*imaginaire* déjà évoqué ; à travers la question du sens et du retour à Max Weber, il trouve aussi des échos dans les réflexions de Pierre Veltz (2000) sur *Le nouveau monde industriel*.

¹ Terme employé par J.F.Staszak

2- La production culturelle de formes économiques (R.Peet)

Il est tout d'abord nécessaire d'éclairer la démarche de Richard Peet. La géographie radicale anglo-saxonne, d'inspiration marxiste, se développe à la fin des années 1960, à partir d'une critique idéologique et politique de l'analyse spatiale. Au cours des années 1980 et 1990, les radicaux sont les premiers à poser la question de la postmodernité en géographie (Geneau de Lamarlière, 2001, p 169). Le courant postmoderne remet en cause le projet scientifique hérité des Lumières. Il se manifeste par un relativisme culturel et la déconstruction du discours. De même que la nouvelle géographie culturelle française s'est construite en réaction au postulat de l'homme rationnel, en se détournant de l'économie, le postmodernisme se détourne de l'économie tout en la questionnant.

Dans son article¹, Richard Peet étudie l'industrialisation de la Nouvelle-Angleterre. Il établit une relation dialectique entre les personnes, en tant qu'identités socialement et culturellement construites, et les logiques économiques qui prennent des formes géographiques spécifiques. La société qui bâtit la Nouvelle-Angleterre repose sur la double base de la religion (le puritanisme) et de la raison (la Nouvelle-Angleterre est un foyer des Lumières). Ces valeurs sont « réinvesties » dans le développement économique et l'éducation : pas un village sans sa bibliothèque. L'éthique protestante cherche à moraliser le capitalisme et l'industrie :

« De telles caractéristiques culturelles régionales donnèrent naissance au caractère de l'entrepreneur américain, honnête sur le plan moral et travailleur, recherchant intensément le profit, innovateur et ouvert à la mécanisation, conservateur mais conscient de la question sociale, éclairé par les lumières de la raison mais religieux : un entrepreneuriat cultivé, croyant de façon radicale à l'égalité grâce à la chance laissée à chacun »²

Les entrepreneurs cherchent à éviter les conséquences sociales de la révolution industrielle britannique, en développant, dans un premier temps, le modèle des villages de fabriques. Cette forme socio-spatiale permet aux valeurs préindustrielles d'être conservées à l'âge industriel. Peet démontre ainsi que la culture agit en interaction avec l'économie pour produire l'espace. Il propose de lire l'idéologie de la Nouvelle-Angleterre « avec un esprit bienveillant », car cette idéologie n'est pas fondée que sur des justifications a posteriori, mais aussi des croyances profondes et une quête existentielle du sens. Ces croyances s'auto renforcent par la construction d'un « imaginaire » :

« Ils imaginaient une économie et s'inventaient des personnalités de leaders économiques et politiques, dans un système qui était encore aux mains d'individus ou de petits entrepreneurs. Les mythes encore vivants de la liberté et de l'esprit d'entreprise américains furent créés culturellement, par la constante répétition de l'épopée des Puritains et de l'histoire des colons de la Nouvelle-Angleterre »³

¹ PEET R., (1997), « The cultural production of economic forms », in Lee R., Wills J. (eds), *Geographies of Economies*, London, Arnold, pp 37-46. En français, in Staszak J.F.et al., (2001), *Géographies anglo-saxonnes tendances contemporaines*, Paris, Belin, p 190-204

² in Staszak J.F.et al., (2001), *Géographies anglo-saxonnes tendances contemporaines*, Paris, Belin, p 194.

³ Op. cit. p 1998-1999.

La lecture critique de R. Peet révèle l'écart entre l'imaginaire et la réalité, à travers le problème des Amérindiens. Elle propose par conséquent de lire l'économie en déchiffrant l'ordre culturel qui se trouve en arrière-plan :

« Cela signifie que les motivations et les logiques économiques, les préférences du consommateur et les comportements des travailleurs, ne sont pas créés par la seule économie, mais découlent plutôt des identités des agents, des formations discursives et des imaginaires sociaux et environnementaux, de leur culture et de leur époque. »¹

Mais les précisions apportées par R. Peet nous permettent de comprendre la spécificité du sentiment religieux (l'unitarisme) et de l'idée de raison (les lumières de la Nouvelle-Angleterre renvoient à un rationalisme extrême). Aux Etats-Unis, ces idéaux prennent des formes différentes de celles connues en Europe. Si l'éthique protestante et l'esprit des Lumières sont, à l'origine, communs à l'Europe et aux Etats-Unis, je note pour ma part, grâce aux arguments fournis par Peet, à quel point ces valeurs ont pris une dimension idéologique puissante et extrême, dans le contexte historique et spatial du peuplement des Etats-Unis. A la suite des propos de R. Peet, il est possible d'imaginer que le postmodernisme américain se construit avant tout en réaction contre un rationalisme très américain qu'il est difficile d'assimiler sans nuances à l'esprit des Lumières européen. C'est en tous cas la lecture que je suis amenée à faire, en tant qu'Européenne et Méditerranéenne, puisque ce débat admet précisément la notion de subjectivité.

Cette réflexion se rapproche des réflexions avancées dans le débat sur le district et ses représentations. Bien que nous ayons, de part et d'autre de l'Atlantique, des objets d'étude communs, les idées que nous produisons sont différentes parce que les espaces de référence et les systèmes de valeurs qui leurs sont associés sont différents. Mais plutôt que de rejoindre le concept postmoderne de « relativisme », je préfère m'en tenir à la notion de relativité.

III Culture et économie dans le débat pluridisciplinaire

Comme indiqué dans l'introduction, la question est à présent d'évaluer la place des approches géographiques dans le débat pluridisciplinaire actuel, qui précisément introduit ou ré-introduit la culture dans l'économie. Je donnerai, tout d'abord, un bref aperçu de travaux qui cherchent à intégrer la dimension culturelle dans l'économie (A). J'orienterai, par la suite, la réflexion sur deux types de travaux : l'un sur la théorie des districts (B), à partir d'un article de l'économiste Giacomo Becattini (1992), et l'autre sur la culture d'entreprise et l'innovation (C) à partir d'un colloque dont la publication est coordonnée par P.J. Bernard et J.P. Daviet (1992), respectivement économiste et historien.

¹ Op. cit. p 202.

A. La notion de culture dans l'industrie et en économie

La notion de culture dans l'industrie et en économie se manifeste plus généralement dans l'ensemble des sciences économiques, humaines et sociales. Des recherches se sont orientées sur les valeurs du produit, du point de vue de la consommation et du consommateur, en s'interrogeant sur les « signes » du produit pour celui qui l'achète (ex : G.Tarde, J.Baudrillard). C'est même à partir de ces « signes » que se fondent aujourd'hui les stratégies publicitaires et de marketing. Du point de vue de la production et du producteur, des travaux existent également mais à des niveaux différents. Il serait intéressant d'analyser leur rythme et leur espacement dans une chronologie. La période récente semble témoigner d'une intensification de ce type de travaux.

A la fin XIX^e et au début du XX^e siècle, on trouve les ouvrages d'A.Marshall, déjà cités, et de Max Weber, en particulier *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Dans la première moitié du XX^e, les travaux de Mauss : *Essai sur le don* (1924), montrent que les échanges revêtent aussi une dimension symbolique. L'approche substantiviste de Karl Polanyi dans *La Grande transformation* (1944) met à mal l'utopie du marché autorégulateur et s'interroge sur l'encastrement de l'économie dans les faits sociaux et culturels ; la réciprocité et la redistribution introduisent d'autres valeurs et d'autres dimensions.

Mais c'est surtout à partir des années 1970 que la fréquence des travaux semble s'intensifier. Je n'en citerai que quelques-uns. Celui de Philippe d'Iribarne : *La logique de l'honneur, gestion des entreprises et traditions nationales* (1989) s'intéresse en particulier aux valeurs de l'entreprise française, à partir du groupe social des ingénieurs. Celui de Luc Boltanski et Laurent Thévenot : *De la justification des économies de la grandeur* (1991), s'intéresse aux « impératifs de justification » et aux « opérations » mises en jeux par les acteurs face à un accord (question de l'accord et de la discorde). Ces différentes entrées peuvent s'articuler avec l'approche géographique. Plusieurs tentatives existent déjà, celle de Xavier Long (1999) se rapproche du produit en empruntant la voie des « conventions » des économistes et des sociologues. Dans le monde anglo-saxon, outre les travaux des géographes A.L. Saxenian (1994) et d'A.J. Scott (2001), il faut signaler, en histoire économique, ceux de Zeitlin et Herrigel (1998). La réflexion des économistes sur la dimension socioculturelle s'est manifestée tout d'abord dans le débat sur les districts, c'est donc par cet exemple que nous allons commencer.

B. Un complément à la thèse du district ?

L'article de Giacomo Becattini, *Le district marshallien, une notion socio-économique*¹, témoigne d'un chercheur prudent qui a hésité à publier ses travaux, en ayant conscience d'un travail inachevé. Un peu comme C.Lacour, qui s'interroge sur tous ces facteurs que les économistes ont laissés « à la porte », G.Becattini souligne l'intérêt d'une approche interdisciplinaire :

¹ In Benko, Lipietz, (1992), *Les régions qui gagnent, districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, pp 35-55.

« pour tous ceux qui, comme moi, demeurent convaincus que le principal objet de nos études- à savoir l'homme en société- devrait transcender la divergence des méthodes, les synergies entre sociologues et économistes restent encore trop limitées et trop éphémères. Je reste persuadé que la nécessité d'étudier le district sous un angle interdisciplinaire, sous peine de passer à côté de bon nombre de ses aspects, offre une occasion exceptionnelle d'enrichir la pensée sociale dans son ensemble... »¹.

De même, il se montre soucieux des réalités du terrain. Il rencontre, de fait, une « dualité » qu'il juge insatisfaisante entre l'unité socioculturelle de l'objet et la rigueur de l'analyse économique. Il reconnaît qu'une bonne partie du débat porte sur des systèmes de valeurs. Il est conscient du fait que « le poids des relations économiques reste (dans son article) très important, et peut-être même disproportionné par rapport à celui des relations socioculturelles ».

Le titre de l'article, et la définition du district qui en est proposée, ne comportent pas de référence explicite à la « culture ». Cependant G.Becattini développe une approche socioculturelle. Il convient ici de ne pas revenir sur les aspects purement économiques du district, mais de se focaliser, pour la circonstance, sur la dimension socioculturelle qui en est donnée. Je m'attacherai à relever d'une part, les points les plus avancés des propositions de G.Becattini, et d'autre part, les points qui me paraissent en retrait par rapport à l'esquisse géographique précédemment définie.

1- La communauté locale, son système de valeurs, ses institutions

Après avoir donné une définition économique du district, G.Becattini définit « *La communauté locale* ». Son trait le plus marquant est son système de valeurs et de pensée relativement homogène, expression d'une certaine éthique du travail, de la famille et de la réciprocité, qui conditionnent les principaux aspects de la vie. Cette communauté locale est également définie, à juste titre, par l'ensemble des institutions locales qui propagent les valeurs du district. Cette vision globale du triptyque entre communauté, valeurs, et institutions est importante.

G.Becattini s'interroge sur le caractère ouvert ou fermé de cette communauté. Il hésite quelque peu sur le diagnostic : « *Tout ceci pourrait ressembler à une communauté fermée...* ». Il montre la force des règles et la fierté de cette communauté, sans prononcer le mot « d'identité » qui semble toutefois latent. Dans le même temps, il indique le besoin de sang neuf de la communauté et sa capacité d'assimilation, tempérée par le fait que « *du moins au début, les immigrants étaient en réalité de proches voisins* ».

Il évoque les relations de parenté dans le monde des affaires de manière assez ambiguë : d'un côté, il y voit « *un obstacle réel à la grande souplesse des relations socio-économique que le district exige* », de l'autre, l'existence de ces relations « *s'accorde très bien avec les interactions profondes entre la communauté et le processus productif* ». G.Becattini a-t-il le souci d'éviter une interprétation ethnique du district ?

¹ Op. cit. p 55.

2- La population d'entreprises et ses ressources humaines

C'est l'évolution historique qui semble fonder la spécificité du district et de ses entreprises. G.Becattini ne fait pas appel au secteur pour fonder cette spécificité. Il évoque la question du secteur en terme générique, au sens large, et sa nécessité d'être diversifié pour offrir des emplois variés à la population. Il met l'accent sur l'intense mobilité professionnelle du district. Elle n'est pas seulement le résultat de la contrainte du marché, mais aussi d'une émulation et d'une aspiration des individus à une amélioration de leur situation. Il évoque ainsi « *le couple espoir-insatisfaction* ». Cette mobilité a un double impact sur le district : elle est un facteur de transmission des compétences acquises et un multiplicateur du processus relationnel. C'est ainsi qu'il en déduit la supériorité des informations issues du réseau informel, par rapport au réseau formel.

G.Becattini accorde une grande place à « *l'entrepreneur pur idéal* ». Ce dernier établit le contact et la coordination entre l'extérieur (le marché mondial) et l'intérieur (le district et ses ressources). Cet entrepreneur est en quelque sorte doué d'une double culture, mais le juste équilibre entre l'extérieur et l'intérieur est difficile à tenir. Si l'entrepreneur penche trop du côté de l'extérieur, « *il peut perdre ses racines et se laisser 'cosmopoliser'* ».

Lorsque G.Becattini précise les qualités et missions et cet « *entrepreneur pur idéal* », ce sont trois éléments qui apparaissent finalement. Premièrement, la capacité à percevoir les tendances du marché ; deuxièmement, la capacité à puiser dans les ressources du district ; troisièmement, la réalisation du « *projet produit* ». Entre le marché mondial et le district, « *le projet produit* » constitue l'élément central. Il doit, à mon avis, retenir l'attention de façon plus forte, alors que G.Becattini le disperse dans deux paragraphes différents. D'une part, il précise que le rôle de l'entrepreneur est de traduire toutes les potentialités contenues dans l'héritage historique du district en autant de produits commercialisables. Mais il ne dit pas quelle est la nature de cet héritage. D'autre part, il indique, deux pages plus loin, que la marchandise représentative de chaque district est liée à son symbole unificateur :

« *En d'autres termes, la marchandise représentative de chaque district doit, pour se différencier de ses concurrentes, présenter des caractéristiques particulières, soit au niveau qualitatif (matières premières utilisées, traitement technique, etc.), soit à celui de la commercialisation (délais de livraison, régularité des séries, etc.). En bref, il faut qu'il existe autre chose derrière le symbole unificateur (comme par exemple les faïences de Sassuolo) pour bien motiver les choix.* »¹

A cet instant précis, il pose le problème du « *mythe fondateur* », sans le désigner toutefois comme l'élément clé des potentialités contenues dans l'héritage historique du district. Cet « *autre chose derrière le symbole unificateur* », c'est la capacité à le réactualiser pour en faire un produit commercialisable qui réponde aux tendances du marché. Tout l'intérêt du « *projet produit* » est dans cet acte de coordination. La coordination est double. D'une part, elle s'inscrit dans le temps, entre le « *symbole unificateur* » hérité du passé et le produit actuel. D'autre part, elle s'inscrit dans l'espace, entre le monde extérieur du marché global et le monde intérieur du district, où l'entrepreneur recherche les fabricants. Le marché global n'est pas seulement le lieu de la vente, c'est aussi le lieu où l'on va rechercher les tendances pour s'en inspirer. La recherche des fabricants se fait dans le marché local du district qui est un

¹ Op. cit. p 45.

marché du travail. L'entrepreneur effectue sa recherche grâce à sa connaissance du milieu. Cette connaissance se trouve renforcée au fil du temps, puisque l'entrepreneur n'a pas toujours recours aux mêmes fabricants. G.Becattini ne développe pas ce qui se passe entre l'entrepreneur et les fabricants. Ces derniers « *lui soumettent leurs conditions* », sont-ils de simples exécutants ou participent-ils à la définition du produit final par des propositions ? L'« *osmose* » entre l'activité de transformation et le « *marketing du produit final* » suggère par ailleurs le rôle actif des fabricants. Il est intéressant de souligner, dans cette analyse du produit, les analogies existant avec les travaux de Michel Laffère.

3- Concurrence, solidarité et « contre-valeurs » du district italien ?

Dans le district et son marché du travail, il y a à la fois concurrence et solidarité. Mais les formes de solidarité qui sont présentées laissent l'observateur perplexe. G.Becattini parle de « *solidarité forcée* ». La concurrence n'est pas présentée comme une contrainte extérieure, mais comme le résultat d'une dynamique interne: « *Chacun se bat pour améliorer son statut* ». La solidarité est présentée comme une seconde chance : « *celui qui perd une partie, tout en ayant respecté les règles de la communauté, est autorisé à retenter sa chance* ». Le marché de la machine d'occasion sert d'exemple pour illustrer d'autres formes de solidarité. L'analyse des prix locaux, et leur plus faible variation par rapport au marché international, étayent l'idée d'une stabilité des revenus.

Le rôle des « *leaders d'opinion* », capables d'anticiper sur les tendances du marché, est mentionné. Mais ces derniers ne mettent pas à profit leur capacité d'anticipation, pour organiser des formes d'adaptation, de solidarité et surmonter, le cas échéant, la crise. Ils ne cherchent pas à préserver le système de valeurs qui apparaît pourtant comme l'essence même des ressources productives. Ils ne font qu'annoncer la crise et, à terme, la « *fin* » du district.

« *Si les leaders d'opinion se mettent à prévoir des difficultés durables, le ratio créations/faillites d'entreprises tombe en dessous de 1, le sous-emploi et le travail clandestin se transforment souvent en chômage. Au-delà d'un certain seuil, les faillites d'entreprises entraînent une réaction en chaîne...le système de valeurs tout comme le réseau d'institutions locales se lézardent* »¹.

Curieusement, c'est sur cette idée que se termine le chapitre consacré à « *l'avenir du district* ». Les travailleurs les plus recherchés quittent le district en direction d'autres districts ou de grandes entreprises. L'avenir serait-il ailleurs ? Dans les grandes entreprises ? Cette perspective soulève une contradiction dans la mesure où l'auteur semble idéaliser le modèle du district par rapport à la grande entreprise présentée comme un contre-modèle.

4- Le district idéalisé *versus* la grande entreprise

Le district semble idéalisé par G.Becattini sur trois points particuliers : l'adaptabilité, l'innovation et la cohésion sociale. Dans ces trois domaines, la grande entreprise se montrerait, au contraire, particulièrement défailante.

¹ Op. cit. p 53-54.

« C'est un fait bien connu de tous que le contrôle efficace de n'importe quelle phase du processus productif au sein de la grande entreprise- privée ou publique- est rendu difficile par les tendances naturelles de l'entreprise à l'immobilisme. A l'inverse, la « machine sociale » du district semble avoir été mise en place pour exercer ce contrôle ».¹

...« Si dans la grande entreprise l'introduction d'innovations technologiques apparaît souvent douloureuse et suscite même des résistances, c'est que les décisions importantes semblent être prises par une minorité... Dans le district en revanche, l'introduction de nouvelles technologies apparaît comme une avancée sociale réalisée grâce à une prise de conscience progressive de la part de l'ensemble des segments de l'activité industrielle et de toutes les couches de la population »²

...« On peut déceler l'émergence de pulsions vers une prise de conscience individuelle, tantôt d'appartenir à une certaine classe sociale, et tantôt de faire partie d'une communauté géographique. On n'assiste pas, bien sûr, et pour cause, au phénomène d'identification avec l'entreprise que l'on rencontre dans les zones où domine la grande entreprise. Dans le district, le centre de gravité de cette notion d'appartenance est plutôt d'appartenir à la communauté industrielle locale, perçue comme fondement de l'épanouissement individuel et familial... »³

L'analyse s'oriente vers l'idée que la grande entreprise serait incapable d'adaptation, d'innovation, et serait le seul lieu du conflit social. Cette dichotomie apparaît pour le moins caricaturale. G.Becattini aurait-il identifié de manière générale la grande entreprise à la forme spécifique qu'elle a pu prendre à l'apogée du fordisme ?

5- Insérer le « coût de la culture » dans l'analyse marshallienne !

En tant qu'économiste admirateur de la pensée d'A.Marshall, G.Becattini recherche « La forme canonique du district marshallien ». Pour exprimer le dynamisme du district en termes d'économies internes et d'économies externes, il tente de ramener la culture à « une question purement monétaire », faisant du district l'endroit idéal auquel appliquer les normes de l'analyse économique marshallienne. Ce projet est-il possible ? Finalement G.Becattini semble en douter lui-même: « Contrairement à ce qui vient d'être dit, la décision d'externaliser ou de conserver telle ou telle phase d'un processus productif donné... n'est jamais purement économique ».

6- Quelques enseignements

Les économies externes n'expliquent pas tout. Le concept de culture, qui n'explique pas tout non plus, peut être un complément utile de l'analyse. Il a bien été introduit par A.Marshall, de manière partielle, à travers la notion d'atmosphère. G.Becattini a précisé certains aspects de la dimension socioculturelle, avec toutefois des zones d'ombre et des contradictions. La cohésion sociale ne doit pas être idéalisée. Le système de valeurs a ses fragilités et les « leaders d'opinion » du district ne cherchent pas forcément à le préserver.

¹ Op. cit. p 48.

² Op. Cit.p 48.

³ Op. cit. p 52.

Plus fondamentalement, le débat se cristallise, de mon point de vue, autour de trois points particuliers.

Premièrement, c'est la question du produit et du secteur qui semble en retrait dans les analyses de G.Becattini. Pourtant, la culture prend des formes et des contenus variés selon le produit autour duquel se noue la coordination. Dans son article « fondateur » : *Dal settore industriale al distretto industriale. Alcune considerazioni sull'unità di indagine dell'economia industriale* (1979), Becattini pointe le territoire (le district), aux dépens du produit symbolisé par le secteur. Or, manifestement, la réalité territoriale, dans son contenu, est une réalité sectorielle. Les bonnes vieilles études empiriques et sectorielles n'étaient pas si inopérantes qu'on a bien voulu le dire ; elles ne sauraient être sacrifiées sans engendrer une perte de sens.

Deuxièmement, cette approche districale pose en « négatif » la question de l'entreprise. D'après G.Becattini, seul le district aurait les vertus de la dimension socioculturelle. La grande entreprise est présentée comme un élément mécanique dépourvu de ces ressorts.

Troisièmement, la tentative de G.Becattini de réduire la culture à « une question purement monétaire » échoue. Il faut commenter cette tentative et son échec. Ramener la culture à une question purement monétaire, c'est l'enfermer dans la lecture plutôt mécaniste de l'économie néoclassique et de son paradigme dominant. Or nous avons vu que l'approche culturelle introduisait un paradigme finaliste. D'autres chercheurs se tournent vers la notion de culture appliquée cette fois à l'entreprise.

C. Culture d'entreprise et innovation

Le colloque « Culture d'entreprise et innovation » est organisé à l'Ecole Polytechnique en 1990. La publication qui en est issue est coordonnée par Philippe-Jean Bernard et Jean-Pierre Daviet (1992). La problématique centrale est posée en ces termes : « *La notion de culture est aujourd'hui venue au premier rang des débats sur la performance économique* ». Les auteurs s'interrogent, tout d'abord, sur le concept d'*homo œconomicus* :

« *Peut-on encore parler d' « Homo œconomicus » ? Si la formule signifie que l'homme poursuit des intérêts, pourquoi pas, mais en remarquant que chacun a une façon particulière de concevoir son intérêt, pas nécessairement dans une perspective très rationnelle* »¹

Le concept de base de l'économie néo-classique serait-il remis en question ? Les auteurs ne s'aventurent pas sur les conséquences de leur questionnement initial. Pourtant ils ne peuvent que constater un renversement de situation : « *Le risque surgit. La culture ne serait-elle pas un résidu lorsque l'analyse quantitative a épuisé l'ordre des facteurs clairement mesurable ? ... Au lieu d'être résidu, elle est source d'explication* ».

Ceci nous rappelle que l'analyse « normale » est l'analyse quantitative des facteurs clairement mesurables. Pour les auteurs, le cadre théorique de référence reste celui de l'économie néo-classique. L'ordre « normal » de cette analyse, et de cette théorie, réduit la culture à l'état de résidu, il est mécaniste, il se prive d'une explication qui donne du sens. La

¹ BERNARD P.J., DAVIET J.P., (1992), dir., *Culture d'entreprise et innovation*, Presses du CNRS, Paris, p 9.

question du sens est donc posée par les auteurs qui soulignent le rôle des représentations collectives, de l'identité, et de l'héritage dans les structures et les comportements économiques. Les représentations collectives s'inscrivent dans un passé qui permet aussi de se représenter l'avenir. La démarche adoptée prend le parti opératoire de prouver le mouvement par la marche. Elle admet la culture comme une nouvelle « *variable* ».

Dans ce colloque, on observe la participation d'un grand nombre d'économistes, historiens, et sociologues. Michel Lafferrère, alors professeur émérite, est le seul géographe qui y participe. Pourquoi ? Il est un des rares à s'être penché conjointement sur la culture et sur l'entreprise. La géographie, dans son ensemble, n'apparaît pas comme une discipline de référence sur ce sujet. Cela doit interpeller les géographes. Je m'interrogerai par conséquent sur cette carence et j'essaierai d'avancer des propositions au cours des chapitres suivants.

Les contributions d'universitaires et industriels étant riches et nombreuses, je n'en étudierai qu'une, celle d'un industriel. Jean Gandois¹ évoque sa « *conduite des affaires* » et « *l'expérience qu'il a vécue* ». De cette expérience, il est possible de retenir deux principaux enseignements. Le premier porte sur la conception du chef d'entreprise révélée par Jean Gandois. Le second porte sur le mode de construction et de transmission de la culture par le produit et par le territoire.

*« De ces illustrations des problèmes rencontrés par la politique des entreprises des années 1980, on pourrait déduire que **la culture est une force et un poids**. Elle mérite une dose de respect, mais il faut y joindre une dose d'interpellation, de remise en cause, si on veut la faire évoluer. Que l'on prenne la sidérurgie belge, la conserverie du Middle West américain, les usines d'aluminium de Pechiney, qui ne sont pas toutes françaises du reste, **il est clair que bien des attitudes s'expliquent tantôt par des cultures de métier, tantôt des cultures nationales, voire régionales**, parfois par l'accoutumance à analyser les problèmes selon une certaine logique propre à une entreprise. Rien de cela ne peut être totalement bousculé. Néanmoins cet ensemble n'est pas immobile. Il suffit de peu de temps pour que d'autres modes de raisonnement se répandent dans une entreprise, que de nouvelles références soient admises, si elles sont en accord avec **une stratégie bien perçue** ».²*

Premièrement, Jean Gandois pose le problème de l'ambiguïté de la culture. Elle peut être une « *force* », si elle est ouverte, si le capital de ressources et de savoir-faire s'adapte à une situation nouvelle en innovant. Cela permet de se projeter dans l'avenir, par le biais d'une « *stratégie bien perçue* ». Elle est au contraire « *un poids* », une force d'inertie, si la référence aux héritages se replie sur elle-même. On peut alors parler de culture fermée. Le potentiel d'adaptation est bloqué, on ne parvient pas à se représenter l'avenir et l'on se replie sur le passé, comme sur la culture elle-même. Jean Gandois montre que rien n'est joué d'avance. La stratégie bien perçue, celle qui dessine un avenir et qui donne du sens, permet que l'on accepte de faire évoluer les habitudes. Si un chef d'entreprise joue son rôle de visionnaire, dessine l'avenir, sans bousculer totalement les héritages, avec cette « *dose nécessaire de respect* » pour les hommes, alors il fait avancer son entreprise. Jean Gandois ne se met pas personnellement en avant, mais il est évident que l'élément qui dénoue ce premier défi culturel de l'entreprise, c'est à la fois la stratégie bien perçue et le respect des hommes. Celui qui tient la bonne clé, en percevant le marché d'un côté et en sachant communiquer avec son personnel de l'autre, c'est le « bon » chef d'entreprise. L'entreprise qui marche et va de

¹ Egalement président du CNPF de 1994 à 1997.

² Op. cit. p 8.

l'avant est celle qui maîtrise son marché et la cohésion interne de son capital humain. Telle est la philosophie du chef d'entreprise qui se dessine chez Jean Gandois et que l'on ne saurait généraliser.

Le second élément évoqué par cet industriel est le mode de construction et de transmission de la culture, par le produit et par le territoire : « *il est clair que bien des attitudes s'expliquent tantôt par des cultures de métier, tantôt des cultures nationales, voire régionales* ». Par l'expression « cultures de métiers », il montre que les cultures dans l'industrie se construisent autour du produit, chaque produit générant ses métiers et ses savoir-faire spécifiques, voire son imaginaire et son identité. Pechiney est passé du producteur d'aluminium au spécialiste de l'emballage ; chez le producteur l'aluminium, l'identité était fondée sur le métal. Le passage à l'emballage a nécessité une évolution du repère identitaire, parce que l'emballage, en tant que contenant, peut être en aluminium ou en acier... Jean Gandois interprète ce changement de repère comme « *le passage d'une culture technique à une culture marketing* », et signale les difficultés internes rencontrées par ce glissement. Au-delà du produit, il sait, de par son expérience internationale, qu'on ne produit pas de la même façon dans le Middle West et en France, et dans les différentes régions du territoire français. Les cultures nationales et régionales sont différentes. Les entreprises sont amenées à coordonner des cultures et des territoires différents, c'est un autre défi culturel et non des moindres. La force des entreprises réside précisément dans cette capacité à coordonner, avec plus ou moins de succès, des cultures et des territoires différents. C'est ce qui m'intéresse tout particulièrement en tant que géographe¹ et qui justifie l'existence d'une dernière partie consacrée plus spécifiquement à l'entreprise.

Conclusion du thème 2 : la dimension culturelle de l'industrie

La dimension culturelle de l'industrie exprime l'idée d'une association entre les façons de produire et l'identité des agents. Cette idée n'est pas nouvelle. Elle s'est exprimée dès le début du siècle en géographie, à travers l'étude des techniques, qui était alors associée à l'étude des sociétés rurales. Dans le monde de l'industrie, cette idée a d'abord été occultée par l'image de l'uniformisation qui s'est imposée après la Seconde guerre mondiale. Elle a progressivement été remise à l'ordre du jour à travers l'étude des systèmes industriels localisés puis des entreprises, depuis la crise des années 1970 et les mutations du mode de production. Elle s'impose désormais dans la plupart des disciplines qui s'intéressent à l'industrie et à l'économie.

Le positionnement des sciences économiques a joué un rôle spécifique dans cette évolution globale pour deux raisons. La première est liée au rôle dominant des sciences économiques dans les représentations du monde de l'industrie et de l'économie. Les facteurs

¹ J'ai déjà eu l'occasion de citer les propos de Jean Gandois dans un débat de la section 39 du CNRS consacré aux « Aires culturelles » (cf. Intergéo-Bulletin, 1995, n°118, pp 89-90).

politiques et socioculturels ont d'abord été considérés comme des variables extérieures au cadre théorique de l'économie proprement dite. Aujourd'hui, le rôle de ces facteurs est reconnu par les économistes qui cherchent à les conceptualiser. Cette reconnaissance influence la dynamique des travaux interdisciplinaires. Mais dans cette dynamique, la place de la géographie est encore en retrait, bien que son apport ne soit pas négligeable.

La notion de culture dans l'industrie revêt des contenus variés selon les secteurs considérés. Elle s'exprime également en lien avec le territoire et diverses formes de spatialités réelles ou imaginaires. Plus généralement, la dimension territoriale de l'industrie et le besoin de la redéfinir sont à présent au centre de la réflexion et constituent le thème principal du chapitre suivant.



Photographie n° 5 : Vue extérieure de l'unité 8" de ST Microelectronics à Rousset (Bouches-du-Rhône)

Thème 3 : Redéfinir l'industrie par le territoire

L'industrie n'est pas morte. Si elle a, en apparence, régressé, elle s'est surtout transformée. Il faut la redéfinir et c'est le thème du colloque que j'organise à Aix-en-Provence en 1998, dans le cadre de la « Commission Industries et Emplois » du Comité National de Géographie. Ma communication « *Microélectronique en Provence, une redéfinition de l'industrie par le territoire* » est le fruit de ma première recherche sur le monde de la microélectronique. Par la suite, le terrain provençal reste mon terrain d'étude privilégié pour comprendre les liens entre l'industrie et le territoire¹. D'autres communications s'inscrivent ainsi au centre de cette problématique et de cet espace, comme celle sur « *Les écoles d'ingénieurs dans le nouveau paysage industriel provençal* », réalisée dans le cadre d'une journée d'étude « Ville-Industrie-Territoire en Provence » en 1999 ; ou encore celle sur « *Les industriels et l'aménagement du territoire ; le cas de la microélectronique provençale* » réalisée pour un colloque sur l'aménagement du territoire, à l'initiative d'historiens et de géographes de l'Université de Besançon en 2000. Pendant un temps, ce terrain provençal se limite aux Bouches-du-Rhône. L'étude réalisée en février 2003 pour la Mission de Développement Economique Régional permet d'élargir ce terrain à l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, en y intégrant en particulier le pôle de conception qui s'est développé à Sophia-Antipolis. Par ailleurs, nourrissant la volonté d'une approche comparative, je m'intéresse à d'autres territoires, en ayant pour point de départ l'étude d'entreprises, en particulier STMicroelectronics. J'étudie par conséquent d'autres sites, ceux de Grenoble, Milan, Catane et Phœnix, qui présentent chaque fois des configurations différentes dans les relations de l'entreprise à ses territoires d'implantation. Ces réflexions se retrouvent dans les différents articles rédigés sur ST Microelectronics.

Les activités, au tournant du siècle, prennent un nouvel essor dans la dialectique de l'industrie et du territoire. Nombre d'analyses convergent vers l'idée que l'économie devient

¹ Il n'est pas facile d'orienter les étudiants sur des terrains aussi sensibles. Une étudiante a toutefois entrepris un mémoire de maîtrise sur la commune de Rousset en effectuant des enquêtes intéressantes sur les mutations sociales de la commune, les problèmes de desserte routière liés au développement des navettes domicile-travail, et le lieu de résidence des salariés de la zone. Mais son succès au concours de professeur des Ecoles l'a finalement éloignée de la recherche ; son mémoire est resté inachevé.

plus relationnelle. La performance économique semble résulter davantage de la densité et de la qualité des coopérations qui se tissent au sein des firmes et entre les firmes. Cette dimension relationnelle conduit à réintroduire le fait social que les tenants de la *géographie économique* classique avaient quelque peu oublié et que les tenants de la *nouvelle géographie socio-économique*¹ mettent ou remettent plutôt à l'ordre du jour.

On peut dès lors s'interroger sur les fondements et les conséquences épistémologiques de ce changement. Le temps des vieilles théories de la localisation paraît révolu. Les savants calculs de distance et de coût, les belles équations mathématiques, les poids de Launhardt, les triangles d'Alfred Weber ne sont plus présentés comme les clés de lecture de cette nouvelle économie. L'énoncé du problème semble avoir changé. Dans une formule édifiante, P.Veltz (1993) parle du passage « *d'une géographie des coûts à une géographie de l'organisation* ». Ses travaux mettent notamment en relation la montée des métropoles avec le changement du mode de production :

*« Il existe des liens intimes entre les formes techniques et organisationnelles de la création de richesse et les formes spatiales. Tel est du moins le jeu d'hypothèses que je développerai : les manières de produire (et d'échanger) se transforment aujourd'hui en profondeur, en quittant les paradigmes de la production de masse, sous la pression de l'ouverture des marchés ; cette mutation multiforme et foisonnante, qualifie différemment les formes de l'économie avec les territoires ; le territoire entre désormais dans le jeu économique comme matrice d'organisation et d'interactions sociales, et non plus, d'abord, comme stock ou assemblage de ressources techniques ; ces changements sont au cœur des nouvelles configurations spatiales et en particulier de la poussée des métropoles. »*²

Les changements de l'activité et l'essor des nouvelles technologies orientent la réflexion vers les processus d'innovation, les milieux innovateurs... ; la géographie économique redevient plus humaine. La question d'une rupture épistémologique est donc posée. Est-ce le seul changement du mode de production, du fordisme à l'accumulation flexible, qui justifie l'invention ou la ré-introduction du territoire ? Je suis relativement réservée vis-à-vis de cette interprétation. A la fin du siècle dernier, A.Marshall était déjà très proche de cette notion de territoire. En 1960, au cœur des Trente Glorieuses, les travaux de M.Laffèrère sur Lyon s'orientaient également vers des analyses en termes de territoire et de réseau. D'autre part, la remise en cause de la « géographie des coûts » atteint relativement peu la communauté des géographes français qui ne l'avaient adoptée et pratiquée que de façon marginale. Pour comprendre les positions en présence, il faut revenir en arrière et suivre sur le temps long l'approche du fait industriel et son articulation avec le concept de territoire, dans la pensée géographique et les sciences voisines, car l'industrie comme le territoire ne sont pas la seule propriété des géographes.

Cette troisième partie est donc consacrée à l'étude des concepts de base de la géographie économique et de la géographie industrielle, comme à leur évolution. Les termes de géographie économique et géographie industrielle sont différents. Ils prennent place dans des contextes différents et renvoient à des cadres théoriques différents. Je m'efforcerai dans un premier temps d'éclairer les différences et les évolutions qui se dessinent au sein de ces acceptions, en fonction des mutations à l'œuvre dans la dynamique des activités. Dans un

¹ Benko, Lipietz (2000), La richesse des régions, la nouvelle géographie socio-économique. Paris, PUF, Economie en liberté, 564p.

² Veltz, 1996, p10.

second temps, je m'intéresserai au projet de la nouvelle géographie socio-économique qui dessine une nouvelle tendance. Ce chapitre pose aussi le problème de la place et de l'intérêt que les géographes français accordent à l'économie et à l'industrie.

I Géographie économique et géographie industrielle : histoire d'une bifurcation

Mon but est de montrer que l'approche du fait industriel évolue. Elle s'adapte aux mutations de l'économie, mais il est nécessaire de tenir compte des lieux et des contextes dans lesquels elle s'inscrit. Elle reflète de grands équilibres géo-économiques et géo-scientifiques. J'observe toutefois une interpénétration des courants de pensée qui est aussi le fruit de la circulation des idées, comme de la « mondialisation » des chercheurs eux-mêmes. Je procéderai par étapes en mettant en évidence, sur quelques aspects, la formation et les apports de la géographie économique et de la géographie industrielle, comme leurs influences réciproques.

La géographie économique en France se développe dans le contexte de la *nouvelle géographie*. Paul Claval joue alors un rôle important dans le développement de cette nouvelle approche (A). Ce courant exerce toutefois une influence limitée en France. La géographie industrielle, héritière de l'approche plus régionale de la géographie classique, conserve son autonomie et évolue en bénéficiant d'autres influences, en particulier celle du courant marxiste (B). Les bouleversements du système de production font évoluer ses méthodes et ses définitions. Le concept de territoire y prend une place plus importante, mais avec des nuances qu'il conviendra de préciser (C).

A. La géographie économique de Paul Claval et sa filiation

1- Paul Claval et ses idéaux

Ce paragraphe s'intéresse à la démarche scientifique de Paul Claval. Cette démarche est originale, elle illustre le passage d'un géographe de l'économie à un géographe de la culture. A certains égards, son parcours rappelle le basculement de la géographie anglo-saxonne de l'économie au postmodernisme ; il a donc un sens plus général.

Paul Claval est l'auteur des *Éléments de géographie économique* parus en 1976. Il est un des principaux représentants de ce que fut la *géographie économique* des années 1970. Dans

son *Epistémologie de la géographie* (2001)¹, il rappelle les bases de la « nouvelle géographie »² d'inspiration économique.

✓ *Des « conditionnements naturels » au « marché »*

P.Claval explique comment il s'est intéressé à la « géographie des coûts », en opposition aux présupposés déterministes de la géographie classique.

« Les conceptions scientifiques de la géographie qui se développent à la fin du XIX^e mettent l'accent sur les relations que les hommes entretiennent avec l'environnement »...

« L'optique change au milieu du XX^e siècle. Les moyens mis à la disposition des peuples des pays industrialisés explosent... Lorsque le gaz de la Mer du Nord ou de Sibérie remplace le bois de la forêt voisine, que la vache à l'étable se nourrit du soja brésilien, que deviennent les discours sur les conditionnements naturels ? »...

« L'espace géographique devient un ensemble de distances et de surfaces »....

« Les distances de l'économie ne se mesurent pas en kilomètres, mais en coûts »...

c'est l'époque où les géographes cherchent à rendre leur discipline applicable : on comprend l'enthousiasme que rencontre la « nouvelle géographie » d'inspiration économique. »³

Ce positionnement le conduit à rechercher parmi les pères fondateurs un autre nom que celui de Vidal de la Blache. Il désigne alors les travaux de Levasseur (1872) comme point de référence initial et le cite longuement ; en voici un court extrait:

« L'industrie n'est sans doute pas liée à la nature aussi étroitement que la culture et l'exploitation minière : l'homme qui a les matériaux peut les transporter et les mettre en œuvre où bon lui semble. A mesure que nous avançons, nous voyons ainsi l'élément humain, c'est à dire l'élément libre, exercer une action plus considérable : c'est logique. »...⁴

Chez Levasseur se dessine le vieux rêve d'un Homme s'affranchissant de la Nature grâce à l'industrie. Dans ses conceptions, *l'homo æconomicus*, élément libre, apparaît comme la victoire de l'Homme sur la Nature. Selon Paul Claval, « il faut donc attendre le moment où la fécondité des conceptions classiques de la géographie humaine s'épuise, dans les années 1940 et 1950, pour voir la curiosité s'ouvrir du côté de l'économie ». L'idée que la géographie humaine s'épuise constitue un jugement sévère sur cinquante ans de l'école géographique française, celle des *genres de vie* et des *techniques d'encadrement* qui apparaît comme essentiellement descriptive.

✓ *La géographie économique : une alternative à la géographie humaine*

Dans l'entretien que P.Claval accorde à G.Benko (2001)⁵, il explique comment la géographie économique, qu'il appelait de ses vœux, s'est affirmée finalement comme une alternative à la géographie humaine. La mise en place de cette alternative suit le modèle anglo-saxon :

¹ Claval P., (2001), *Epistémologie de la géographie*, Paris, Nathan, p 154-156.

² Le terme de « nouvelle géographie » apparaît en 1968, voir la définition donnée dans les *Principes de Géographie Economique*, p 30.

³ Claval P., (2001), *Epistémologie de la géographie*, Paris, Nathan, p 154-155.

⁴ Op. cit., p 56.

⁵ BENKO G., (2001), « Les éléments de géographie économique un quart de siècle après. Entretien avec Paul Claval », *Géographie, Economie, Société*, vol.3, n°2, pp 321-345.

« La nouvelle géographie avait mis **l'approche économique à la mode chez nos collègues britanniques ou américains**. Ils avaient compris qu'elle permettait d'aborder la géographie humaine sous une perspective nouvelle, puisqu'elle cessait d'être descriptive ou de ne s'intéresser qu'aux structures régionales ou paysagères révélées par les recherches de terrain ou la cartographie statistique. Dans les conditions de concurrence instaurées par **un marché bien organisé**, les agents économiques étaient amenés à se spécialiser en fonction de la distance au marché s'ils étaient agriculteurs, de s'installer au point des coûts minimaux s'ils étaient industriels, ou dans un lieu central s'ils vendaient des services. **L'ordre spatial devenait explicable et prévisible. Une reconstruction de la géographie humaine s'imposait donc.** Il fallait des manuels pour l'expliquer aux étudiants. Le mouvement fut lancé en 1966 par Harold H. McCarty et James B. Linberg, dans A Preface to Economic Geography. **Ils imposèrent l'idée que la nouvelle géographie devait être essentiellement économique** »¹

Cette lecture permet de comprendre la vision néo-classique de l'espace « imposée » par les Anglo-saxons. Avec l'ère industrielle, le marché supplante la nature dans l'organisation de l'espace, l'espace lui-même devient économique : le plan sur lequel les agents économiques, tels des atomes, viennent s'agglomérer ou se disperser en fonction des lois du marché, selon un bel agencement quasi-mathématique. Pourquoi tant d'acharnement de la part des anglo-saxons à « imposer », comme il est dit, ce nouvel « ordre spatial » et cette nouvelle géographie économique ? Quel est l'enjeu au fond ?

✓ *Agents versus acteurs*

Dans cette optique, les *acteurs* économiques, consommateurs et producteurs, ne sont plus que des *agents* rationnels dans le vocabulaire des économistes néo-classiques ou des géographes économistes comme Paul Claval qui s'exprime ainsi :

« Les consommateurs disposaient de ressources (revenus, épargne, etc) qu'ils mobilisaient pour satisfaire leurs besoins ; ils attribuaient des utilités aux biens et services qu'ils acquéraient, aux lieux qu'ils habitaient ou fréquentaient et au temps dont ils disposaient. La comparaison de ces utilités leur permettait de faire des choix rationnels. J'intégrai à cette analyse les acquis de la loi d'Engel, c'est à dire l'idée que la ventilation des dépenses varie avec les revenus : un glissement s'opère des consommations primaires, relativement rigides vers les besoins tertiaires, beaucoup plus élastiques...

...Des unités de consommations, je passais aux unités de production. Leur analyse était en un sens plus facile, parce qu'elle ne nécessitait pas la notion un peu difficile à comprendre d'utilité : les entreprises étaient faites pour gagner de l'argent »²

La mécanique de *l'homo œconomicus* est bien huilée, sa rationalité n'est fondée que sur l'argent. En matière d'économie, P.Claval semble reprendre à son compte le concept d'homme rationnel qu'il a pourtant critiqué dans sa *géographie culturelle* (1995, p43), comme indiqué dans le chapitre précédent.

¹ Op. cit., p 326.

² Op. cit., p 331.

✓ *Des perturbations dans l'espace homogène*

Vingt cinq ans après les *Eléments de géographie économique*, Paul Claval, spécialiste de géographie culturelle, ne remet pas en cause les pré-supposés de sa démarche, il pense qu'il avait raison ; ceux qui ne l'ont pas suivi n'ont pas compris le bien fondé de cette démarche. Il souligne le faible intérêt des géographes français pour l'économie.

« Cela tient sans doute au faible intérêt que les géographes français avaient toujours manifesté, manifestaient et continuent à manifester, pour l'économie »...

« Je pensais que les géographes pourraient contribuer à la diffusion, dans la société française d'une culture économique qui lui fait encore cruellement défaut. Ils ne l'ont pas fait : c'est dommage pour eux qui n'ont pas su tirer des opportunités que l'étude de la modernisation et la globalisation en cours du monde leur offraient, et pour la société dans son ensemble qu'ils n'ont pas su éclairer sur des questions fondamentales »¹

Il constate cependant des changements dans la discipline et ses concepts fondamentaux, comme le concept de « marché » et le concept d'espace « hétérogène ».

Il faut préciser rapidement la nature de ces concepts dans la pensée économique. On sait, depuis D.Ricardo, que l'espace est hétérogène du fait de la nature et de l'inégale répartition des facteurs de production : à l'origine les ressources, puis par extension le peuplement et les capitaux. Mais « l'économie pure » de L.Walras² et de « l'équilibre général » tend, d'une certaine manière, au postulat (non dit) que l'espace économique serait homogène, à partir du moment où les mécanismes autorégulateurs du marché permettent aux ressources, aux hommes et aux capitaux de circuler librement. Finalement le problème essentiel qui se pose à cette économie spatiale, dans un premier temps au moins, est le franchissement de la distance appelée « opacité de l'espace ». En vérité, la discipline est marquée par un débat récurrent sur la difficulté d'intégrer la dimension spatiale en économie et diverses solutions sont proposées. La science régionale de Walter Isard se construit finalement sur cette « faille », en ajoutant l'hypothèse d'un univers économique imparfait. Alfred Marshall, dont on a parlé, trouve l'astuce de l'équilibre partiel. Il faut attendre Paul Krugman et la *New Economic Geography* pour introduire plus nettement, dans la théorie néo-classique, l'idée que l'économie produit elle-même de l'hétérogénéité ; ses recherches sont réorientées vers la géographie économique et la question des localisations. Comment Paul Claval prend-il en compte les évolutions contemporaines ?

« L'évolution tout à fait contemporaine de la géographie économique est liée aussi à la montée de nouvelles approches en économie spatiale, autour de Paul Krugman, à l'attention accordée aux phénomènes de proximité, et à la prise en compte des dimensions « non économiques »

¹ Op. cit. p 341.

² Dans un chapitre consacré à « Léon Walras et les néo-classiques, à la recherche de l'économie pure », Philippe Cabin (2000) rappelle que L.Walras, n'est qu'un des co-fondateurs de la pensée néo-classique faite de courants et d'évolutions très nuancées. C'est néanmoins L.Walras qui introduit l'hypothèse comportementale de l'individu rationnel et utilitariste. De ce fait, « le modèle walrassien va constituer l'épine dorsale du paradigme néo-classique qui servira de modèle de référence à toute la science économique moderne » (p.48). Philippe Cabin précise cependant : « Contrairement à une idée largement répandue, l'économie néo-classique ne s'identifie pas stricto sensu à la doctrine libérale. L.Walras rejette ce qu'il appelle « le laisser-faire inorganisé ». Il préconise l'intervention de l'Etat dans certains secteurs...L'économie pure n'est pour lui qu'une composante d'un tout qui comprend l'économie sociale (« les lois morales doivent présider à la répartition de la richesse ») » (p 48).

de la vie économique par tous ceux qui s'intéressent au jeu du don et de la redistribution dans des systèmes que l'on présentait comme régis par le seul marché ».¹

« Il y a un point, en revanche, dont je vois mal comment je pourrais l'intégrer : **la théorie spatiale moderne insiste sur le fait que l'espace où se développe le circuit est fondamentalement hétérogène** ; pour elle, certaines des propriétés structurales essentielles des circuits en découlent. Y-a-t-il un moyen de concilier ces deux perspectives ? »²

S'il devait refaire son ouvrage, P.Claval dit en substance qu'il n'en modifierait pas la structure d'ensemble, et procéderait seulement à quelques « retouches ». Il ne partage pas les interrogations frontales d'un Claude Lacour sur tous ces facteurs que les économistes avaient laissés « à la porte ». Il ne se demande pas vraiment quel est cet élément perturbateur qui rend désormais l'espace des économistes « fondamentalement hétérogène » et qui modifie « les propriétés structurales des circuits ». Il ne prend pas en compte le concept de *territoire* dans l'analyse économique, ainsi que l'ont fait nombre d'économistes le plus souvent *hétérodoxes*. Pourquoi ? Quel est le sens pour lui du territoire ? Plus généralement quel bilan tire-t-il de la « nouvelle géographie » qui constituait le cadre épistémologique de ses *Éléments de Géographie Economique* ?

Paul Claval avance des réponses, dans la conclusion qu'il donne à son *Epistémologie de la géographie* (2001). La *nouvelle géographie*, fondée sur le concept d'homme rationnel, n'a pas tout éclairé ; même si elle s'est intéressée à l'étude des comportements par le biais du *behaviorisme* qui est un concept de « rationalité limitée »³.

« **La nouvelle géographie n'est cependant pas capable d'éclairer tous les aspects de la réalité sociale.** Ceux qui ont été le plus loin dans cette voie éprouvent le besoin de prendre en compte des dimensions jusque là négligées. »⁴

Il est vrai dans les « propriétés structurales des circuits », il n'y avait guère de place pour l'Homme ; l'espace économique était vidé de son contenu humain. L'intérêt que Paul Claval porte désormais aux faits de culture oriente sa conception du territoire. Il identifie trois types de communautés de lieu : le village traditionnel, la région, la nation. Ces communautés de lieu expriment des identités collectives à travers des symboles :

« Parmi les symboles qui aident à structurer les identités collectives, le territoire joue un rôle central (Piveteau, 1995) : il constitue la base matérielle de l'existence commune et fournit une partie au moins des ressources indispensables à l'existence de chacun. C'est un cadre partagé formé de lieux chargés de significations auxquelles tous ont accès – pèlerinages, sanctuaires, champs de bataille ou monuments de l'histoire ; les générations passées y ont vécu, leurs corps y reposent »⁵

Cette définition met en lumière le sens religieux, militaire et historique du territoire. Mais l'aspect économique, en tant que « base matérielle » et « ressource », est signalé comme

¹ Op. cit. p 341.

² Op. cit. p 343.

³ Herbert A.Simon introduit le concept de « rationalité limitée », dans le prolongement de cette démarche, le courant *behavioriste* est fondé par R.M. Cyer et J.G. March *A Behavioral Theory of the Firm*, 1963.

⁴ Claval P., (2001), *Epistémologie de la géographie*, Paris, Nathan, p 240.

⁵ Claval P., (1995), *La géographie culturelle*, Paris, Nathan, p 127.

un « cadre », un *contenant* qui n'aurait pas ses *contenus*, ni ses propres « lieux chargés de signification ». C'est, de mon point de vue, un amoindrissement du sens du territoire. Cette vision repose sur une séparation trop marquée des champs de l'économie et de la culture. Il est cependant possible de fournir des arguments soulignant que le territoire est une matrice d'interactions entre ces différents éléments.

Les limites traditionnelles des communes françaises semblent révéler une articulation entre, d'une part, la notion religieuse de paroisse d'Ancien Régime et, d'autre part, la notion économique de finage, comprenant souvent un équilibre subtil et cohérent entre l'ager, le saltus et la silva. La création de ces communes est associée à de grands événements de l'histoire matérielle. Les grands défrichements du Moyen Age, comme la révolution industrielle dans une moindre mesure, ont été à l'origine de la création de nouvelles communes (Stiring-Wendel). L'activité a elle aussi ses lieux chargés de symboles, comme le beffroi de la cité marchande. Dans la petite ville de Forbach, le monument aux mineurs se dresse au centre, à proximité de la mairie et non loin de l'église. Et je ne doute pas que l'on puisse donner d'autres exemples de lieux chargés de signification en lien avec l'activité des hommes. La Sainte Barbe est la patronne des mineurs ; il paraît difficile de séparer le profane et le sacré. Le territoire réunit dans un même ensemble le profane et le sacré, la culture et l'économie.

La conception néo-classique de l'économie n'a pas permis d'établir les liens qui réunissent, dans le territoire, l'économie et la culture. Les approches culturelles qui se fondent en réaction contre ce modèle ne prennent pas davantage en compte cette double dimension. Paul Claval établit une distinction assez nette entre le profane et le sacré, l'économie et la culture.

*« La géographie humaine insiste surtout sur le poids des logiques économiques et sociales dans ses interprétations des espaces humanisés. Elle néglige souvent la dimension symbolique : les hommes ne peuvent pourtant vivre sans donner un sens à ce qui les entoure. Leur souci n'est pas seulement de faire face à leurs besoins et d'assurer la transmission de ce qu'ils savent aux générations futures. Ils lisent dans le ciel et les vastes horizons le poids des forces cosmiques ou la présence du divin : **au profane de la vie quotidienne s'oppose le sacré des lieux visités ou habités par des génies, des esprits ou des principes invisibles, mais qui sont plus vrais que le monde visible** »¹*

Il existe un lien entre la réflexion que l'on peut conduire, d'une part sur l'économie, d'autre part sur la culture. Les champs ne sont pas séparés. Pour Paul Claval, la transition culturelle contemporaine se caractérise par « l'émergence de sociétés postindustrielles à cultures postmodernes »². Au cours de ce chapitre, je reviendrai sur l'appréciation du concept de société post-industrielle. Quant à ses articulations avec la post-modernité et le postmodernisme, le débat est largement ouvert. D'autres lectures sont possibles. On peut notamment citer celle de J.P. Ferrier (2001) pour qui nous entrons au contraire dans une nouvelle phase de la modernité.

Pour ma part, le sens du territoire ne peut être appréhendé dans sa globalité qu'à travers une large conception de l'économie et de la culture où l'Homme occupe une place pleine et entière.

¹ Op. cit. p 245-246

² Op. cit. p 296

Il est utile de s'attacher au sens des mots que les uns et les autres emploient, de creuser les incompréhensions ou les différences que l'on devine dans les discours et les lectures ; des différences que l'on ne sait pas toujours objectiver sur le moment et que l'on se résout parfois à interpréter en les rangeant dans le tiroir commode du « courant ». Nos objets d'étude, nos théories, nos préoccupations scientifiques ne sont pas neutres. La *nouvelle géographie* et la *géographie économique* de Paul Claval n'avaient rien d'un projet et d'un contenu scientifique « neutre ». Personne, certes, ne peut prétendre à l'objectivité, mais le néo-humanisme contemporain pose un nouveau regard sur cette question: « plutôt que de parler d'un retour du sujet, il faudrait parler d'une « subjectivité après la déconstruction » (L.Ferry, A.Arnaut, *La pensée* 68, 1988) »¹

2- Les références communes de Georges Benko² et Paul Claval

Georges Benko, engagé avec Alain Lipietz, dans « la nouvelle géographie socio-économique » reprend le thème de l'inexistence de la géographie économique française. Et, comme P.Claval, trouve ses repères scientifiques dans le temps long. Il désigne quant à lui Vidal de la Blache et ses *Principes de géographie humaine* (1921) comme point de départ intéressant de l'analyse géo-économique à travers les forces d'agglomération et les forces de dispersion. Comme P.Claval, il semble faire l'impasse sur une bonne partie de la géographie française du XX^e (qui ignorait les apports de l'économie spatiale), pour se raccrocher au courant anglo-saxon et à la « nouvelle géographie » incarnée par P.Claval. Entre Vidal de la Blache et P.Claval, y aurait-il un vide qui conduirait mystérieusement à une nouvelle géographie socio-économique, fondée par des marxistes devenus régulationnistes, et auxquels s'associent quelques grandes figures de la géographie américaine ? L'équation du problème paraît des plus ardues. Et pourtant, des logiques existent, des fils « semi-conducteurs » qui permettent que le courant passe et qui relie entre eux les éléments dans l'espace et le temps. Il faudra encore franchir quelques étapes pour les voir apparaître.

Pour G.Benko, les pistes tracées par Vidal n'ont pas été réellement suivies. Ce sont les manuels de P.George qu'il fustige particulièrement : « On ne trouve aucune mention des travaux de la nouvelle géographie et de la science régionale. Et c'est d'un document de ce type qu'étaient nourris les étudiants des années 1960 et 1970 »³. Pourtant, P.Claval, G.Benko et P.George n'ont-ils pas pratiqué, à certains égards, le même déterminisme économique, qu'il soit d'inspiration libérale ou marxiste ? En témoigne cette citation de P.George⁴ : « Aucune action de groupe n'est gratuite. Elle se définit par des notions de coût, de recherche de bénéfice, mieux être, etc...de défense d'intérêt. Elle est donc économique autant que sociale » (Bull. de l'AGF, 1963, p 18-32).

Dans ses réflexions sur la géographie économique en France, G.Benko cite toutes ses grandes références : les économistes de l'espace et de la science régionale (C.Lacour), les économistes de la régulation, les géographes anglo-saxons contemporains (M.Dunford,

¹ In, Stim, 1998, p 30.

² Benko G., (2001), « Géographie économique en France, au tournant du siècle. A propos de l'ouvrage : *Principes de géographie économique* », Paris, *Géographie Economie Société*, vol.3, n°2, pp 347-354.

³ Op. cit. p 348.

⁴ Cité par R.Marconis (2000), *Introduction à la géographie*, chapitre 9 : « Inquiétudes épistémologiques ». Cette citation est une réponse à la Géographie sociale de René Rofeafort.

A.Scott, M.Storper), mais point de géographes français. « En France, à mon grand regret, je reste le seul à faire la liaison entre les économistes et les géographes » dit-il avant de présenter les nouveaux *Principes de géographie économique* d'Isabelle Geneau De Lamarlière et Jean-François Staszak. A juste titre car cet ouvrage est important.

3- Les nouveaux *Principes de géographie économique* d'Isabelle Geneau De Lamarlière et Jean-François Staszak (2000)

Ce riche et bel ouvrage vient à nouveau combler une lacune, puisqu'un quart de siècle après celui de Paul Claval, il reprend le flambeau de la *géographie économique*. Lui aussi veut proposer « *un cadre théorique* » là où la géographie française n'est que « *descriptive* » ou explicative :

« Certes, de nombreux ouvrages décrivent ou expliquent les évolutions de l'économie mondiale ou française. Toutefois, au sein des catalogues des maisons d'éditions et sur les rayons des librairies universitaires, rares sont, dans le champ de la géographie économique, les livres qui proposent un cadre théorique »¹.

Les auteurs ont en commun avec Paul Claval de privilégier le comportement rationnel sur lequel ils se justifient dans l'introduction :

« L'approche du comportement rationnel est aujourd'hui souvent décriée en géographie, sans doute en raison des excès des années 1950-1970. Nous avons choisi de ne pas la rejeter. Nous ne considérons pourtant pas que le comportement rationnel soit nécessairement celui qui définit le mieux l'Homme en tout temps et en tout lieu, ou qu'il est le plus souhaitable pour le fonctionnement de la société. La rationalité constitue simplement aujourd'hui, pour diverses raisons, une part importante des comportements. Enfin, nous avons également conservé de l'approche des années 1950-70 une curiosité pour l'impact de l'espace sur l'économie, espace que nous avons toutefois tenté d'appréhender de façon plus large qu'à l'époque »²

Ces quelques lignes disent bien le dilemme qui s'est posé aux auteurs. La diversification de l'économie et de ses courants d'une part, le renouveau postmoderne de la géographie anglo-saxonne d'autre part, vont dans le sens de la remise en cause de l'*homo œconomicus* et d'une plus grande intégration des dimensions sociales et culturelles en économie. Par ailleurs, les auteurs expriment le besoin de sortir du singulier, d'aller vers les lois et les modèles du géographe scientifique. Pour résoudre ce dilemme, ils se tournent vers la philosophie cartésienne du XVII^e siècle, en opposant la passion (l'irrationnel), et la raison (le rationnel) :

« L'espace géographique résulte certes de mes peurs et de mes passions, mais aussi de mes calculs et de ma raison. S'il est très difficile, sans doute impossible, d'identifier les lois qui régissent les premières, on peut chercher à établir celles qui régulent les seconds »...
« Au total, le recours aux modèles nous paraît utile en géographie économique »...
« bien sûr, jamais la réalité ne ressemble à ces modèles »³

¹ GENEAU de LAMARLIÈRE I., STASZAK JF, (2000), *Principes de géographie économique*, Paris, Bréal, p7

² Op. cit. p 8.

³ Op.cit. p 11.

La philosophie offre pourtant d'autres pistes. Edgar Morin, est un de ceux qui ont tracé les voies d'une vision plus complexe de l'homme et du réel.

« A la méthode cartésienne qui dit : divisons les difficultés et traitons les une à une, répond une autre méthode pour qui la connaissance des parties ne prend sens que si on les lie à la connaissance d'un tout qui, en tant que tout, mérite d'être étudié en lui-même » (Magazine littéraire, n°312, juillet-août 1993).¹

En vérité, l'intégration des dimensions culturelle et économique, que les auteurs recherchent, par la lecture assidue de nombreux écrits de la littérature anglo-saxonne (Geneau de Lamarlière, Staszak, 2001), risque d'être difficile par la voie d'un « cadre théorique » essentiellement analytique quand il s'agit de trouver des liens.

Les principes de géographie économique offrent finalement un compromis astucieux. D'un côté, le recours à la géographie économique classique, la présentation du circuit économique, les lois de localisation des activités agricoles, industrielles et de service... De l'autre un chapitre remarquable sur l'histoire de la géographie économique et de ses objets, un autre sur économie et milieu, l'accent mis sur le don et la réciprocité, l'introduction d'un grand nombre de travaux qui contribuent à renouveler l'approche du fait économique, y compris en y intégrant une critique partielle de *l'homo œconomicus* dans les sciences sociales. Cet ouvrage très pédagogique, est majeur par la richesse de ses références et très pratique grâce à son index.

G.Benko remarque chez les auteurs un positionnement dans la lignée de la géographie anglo-saxonne et regrette quelques oublis: la faible prise en compte de l'aménagement du territoire, du rôle de l'Association de Science Régionale de la Langue Française. Dans la même optique, je note pour ma part l'absence du « territoire », qui de manière symptomatique ne figure pas dans l'index et n'est qu'exceptionnellement utilisé dans le texte. N'est-il pas un concept de base de la géographie économique contemporaine ? Qu'est-ce qui se cache une nouvelle fois derrière cette question de vocabulaire ? Et pourquoi les géographes français n'ont-ils jamais vraiment adopté la *géographie économique* ? Parce qu'ils n'ont pas compris que la géographie française s'épuisait, conduisait à l'impasse d'une démarche purement idiographique alors que s'offrait à eux la voie royale, hautement plus scientifique de la théorie ? Pas si simple.

En dehors des *Principes de Géographie économique* qui font d'Isabelle Geneau de Lamarlière et Jean-François Staszak les héritiers de Paul Claval, l'influence de la nouvelle géographie et de l'économie spatiale n'est pas absente en France. Elle s'est manifestée différemment à partir des années 1970, à travers le courant de l'analyse spatiale, parallèlement au développement des techniques quantitatives. Des travaux ont été entrepris dans cette perspective comme ceux de Thérèse Saint Julien : *Croissance industrielle et système urbain*, 1982. Ce courant est représenté par R.Brunet, les publications du GIP Reclus et la revue *L'espace géographique* qui produit un nombre non négligeable d'articles sur des questions économiques et industrielles. Dans l'optique de l'analyse spatiale, l'espace est analysé comme une combinaison de structures spatiales élémentaires (ou chorèmes) que l'on peut exprimer par un « modèle ». Le modèle est un construit qui passe par la simplification et l'abstraction. Cependant, la revue *L'espace géographique* intègre des articles d'une grande diversité et qui ne relèvent pas tous de « l'analyse spatiale ».

¹ Stirn (1998), p 44.

B. Les français rebelles à la « nouvelle géographie »...économique

Je vois trois raisons qui peuvent expliquer pourquoi la géographie économique, d'inspiration anglo-saxonne, ne s'est pas individualisée en France : le refus d'une géographie déshumanisée, l'influence marxiste et une approche différente de la théorie.

1- Le refus d'une géographie déshumanisée ; la force de l'héritage vidalien

La géographie économique, précisément parce qu'elle était une alternative à la géographie humaine, pouvait difficilement s'imposer dans le pays qui avait inventé la géographie humaine. L'héritage vidalien nourrissait une approche plus globale de la géographie. R.Marconis (2000) en montre bien les contradictions mais aussi les apports. On se penche beaucoup aujourd'hui sur cet héritage de la géographie classique, après l'avoir décrié. Que peut on retenir dans la perspective qui nous préoccupe ? Vidal de la Blache s'est opposé au déterminisme naturel de l'école allemande (Ratzel). Lucien Febvre a introduit le concept de possibilisme. La géographie classique prend en compte l'histoire dont un européen ne saurait se passer. Les héritiers de Vidal s'ouvrent au champ social (A.Siegfried) et politique (J.Ancel, J.Gottmann). Une place centrale est donnée aux hommes dans leurs rapports présents et passés (Brunhes). Gourou travaille à définir les techniques de production et d'encadrement de l'espace. Cholley développe la notion de combinaisons en termes de structures et de systèmes....

Partant de l'espace géographique, et non du marché, les géographes étudient les activités agricoles et industrielles, préparant la spécialisation dans les « branches » de la géographie agricole et rurale d'une part et industrielle d'autre part ; tandis que l'étude concrète des conditions de vie et de travail donne lieu à une géographie sociale qui accorde la préséance à l'homme (Rocheport, 1961). Tout cela compte et beaucoup de géographes ne voient pas pourquoi il faudrait tourner le dos à cet héritage pour une *géographie économique* réduite à une vision de l'économie (« *les propriétés structurales des circuits* ») où il n'y pas âme qui vive.

2- Influence marxiste et héritage vidalien

La greffe de la géographie économique ne prend pas en France pour une seconde raison de fond : d'inspiration libérale, elle se heurte à la concurrence assez vigoureuse de l'influence marxiste après la Seconde guerre mondiale. Qui plus est, la force du courant marxiste en géographie est d'apporter beaucoup de nouveautés, sans imposer un renoncement à l'héritage vidalien. Je m'appuie de nouveau sur l'ouvrage de R.Marconis (2000) qui évoque le rôle de quelques personnalités comme P.George:

« Sans renier l'héritage de la géographie de l'entre-deux guerres, ils adhèrent au Parti Communiste ou en sont les sympathisants. P.George est attaché à une géographie ancrée dans les sciences sociales »...

« C'est par rapport au marxisme que se précisèrent les thématiques nouvelles et les choix méthodologiques »¹...

Pour P.George, la géographie humaine devait être une géographie sociale articulée à la géographie économique :

« La géographie humaine n'est pas autre chose que l'étude descriptive et explicative des collectivités humaines –c'est à dire des sociétés- dans les diverses régions et parties du monde. Il y a cependant quelque chose de plus précis dans l'expression de géographie sociale : la notion de diversité des rapports de production et des rapports sociaux qui en résulte dans chaque milieu géographique. A ce titre, **la géographie sociale se présente comme une optique de la géographie économique, transformant celle-ci en géographie humaine au plein sens** » .P.George, *Géographie sociale du monde*, PUF, 1945. »²...

R.Marconis souligne l'apport des géographes marxistes qui ont introduit le concept de mode de production :

« **Le mode de production fut sans doute le concept majeur des géographes marxistes.** La géographie humaine ne devait plus s'égarer en observant la forme des maisons, des champs ou les genres de vie, il fallait aller à l'essentiel : la connaissance des structures économiques, des forces productives et des rapports de production qui donnaient les clés de lecture de l'ensemble. **L'espace géographique trouvait son explication dans la compréhension des processus économiques et sociaux qu'il fallait saisir dans leurs rapports dialectiques et non séparément.** La géographie s'est renouvelée avec les marxistes, mais il n'y a pas eu le projet de fonder une géographie marxiste ».³

P.George n'est pas le seul. Yves Lacoste publie plusieurs ouvrages sur la géographie du sous-développement. Il considère le sous-développement comme un phénomène global et non comme un fait strictement économique. Il en identifie les caractères fondamentaux d'ordre économiques, sociaux, démographiques, spatiaux, tandis que les économistes néo-classiques s'en tiennent le plus souvent au concept de *croissance*.

R.Marconis évoque encore le rôle des marxistes dans l'étude des réseaux urbains et le retour du concept de possibilisme.

« L'étude des réseaux urbains fut une piste que les marxistes proposèrent pour étudier la façon dont les systèmes économiques et sociaux se projetaient dans l'espace. Mais le fait d'étudier les réseaux urbains n'impliquait pas l'adhésion aux thèses marxistes »

« Les difficultés à fonder une géographie humaine générale alimentent de nouveau la réflexion. Le philosophe-sociologue Henri Lefebvre conçoit l'espace comme un produit social et propose une théorie générale du rapport entre l'espace et la société (*La production de l'espace*, Anthropos, 1974). Un débat épistémologique s'instaure. **La géographie était-elle**

¹ MARCONIS R., (2000), *Introduction à la géographie*, Paris, Colin U, Chapitre 7 : La géographie science sociale.

² Cité par R.Marconis, op.cit.

³ MARCONIS R., (2000), *Introduction à la géographie*, Paris, Colin U, Chapitre 7 : La géographie science sociale.

condamnée à renvoyer dos-à-dos déterminisme naturel et déterminisme économique pour faire une lecture possibiliste de la diversité du monde ? »¹

On peut donc remarquer la réintroduction, par un marxiste², du concept de possibilisme, déjà posé par Lucien Febvre un demi-siècle auparavant. La perspective de l'espace en tant que *produit social* est reprise par un autre sociologue marxiste, Manuel Castells qui montre que la ville est le lieu de la reproduction sociale. A côté de *La question urbaine* (1972), il publie également, à partir d'une enquête sur la croissance industrielle et urbaine de la région de Dunkerque, une analyse des rapports entre l'entreprise, l'Etat et l'urbain: *Monopolville, l'entreprise, l'Etat, l'urbain*³. Cet ouvrage, qui a eu une grande influence chez les géographes français, présente un intérêt particulier pour la géographie urbaine et industrielle. Outre qu'il symbolise un moment de l'analyse marxiste au temps du fordisme, il annonce très bien une entrée de l'espace par « le territoire ».

En fait, l'expression « l'espace est un produit social » est déjà mal adaptée. Elle renvoyait à la vision d'une structure projetée sur un espace quasi-passif. Le possibilisme indique que l'espace n'est pas une simple chambre d'enregistrement de la structure. Finalement, là où M.Castells dit « production de la ville », on pourrait dire aujourd'hui « fabrique de la ville » ou « construction du territoire ». Conjointement à l'entreprise et à l'Etat, il met en jeu, le système institutionnel local et sa transformation, la participation citadine et les mouvements sociaux. Il ne s'intéresse pas seulement aux groupes sociaux, mais aussi à l'insertion des individus dans la dynamique économique. Voilà un des héritages qui permet de passer de l'*espace* au *territoire*.

Le possibilisme, issu de la géographie vidalienne (Lucien Febvre), et repris par des marxistes hétérodoxes (Henri Lefebvre) dans les années 1970, prend donc ses distances avec les approches déterministes. Il permet d'introduire, de fait, la notion d'acteur, et constitue un des héritages épistémologiques qui permet de passer de l'*espace* au *territoire*.

On peut voir en tous cas, que la géographie française n'est pas engluée dans une approche idiographique sans issue, comme on l'a dit parfois avec insistance. A travers l'héritage vidalien et l'influence marxiste, elle se préoccupe aussi de théorie et plus encore de la fondation de nouveaux concepts.

3- Nuances et paradoxes : comprendre le retour à Vidal

Ce constat résulte d'une relecture plus générale de l'héritage vidalien dans les travaux d'épistémologie. En vérité, ne soyons pas dupe, la pensée marxiste comme la pensée libérale s'est construite contre cet héritage. Un héritage au demeurant contradictoire puisque d'un côté, il y a la perspective théorique du possibilisme, et de l'autre, l'idée du « tout terrestre » avec un certain nombre d'ambiguïtés. La nécessité pour la géographie de se construire « contre » l'histoire pousse, en effet, certains géographes vers le déterminisme naturel. C'est ce qu'explique R.Marconis (2000, chap3) :

¹ Op.cit.

² Henri Lefebvre est toutefois exclu du parti communiste en 1958

³ CASTELLS M , GODARD F, (1974), *Monopolville, L'entreprise, l'Etat, l'urbain*, Mouton, 496p.

« Les géographes accordent une grande place à la géographie physique pour mieux affirmer leur identité face aux autres sciences sociales »...
« La référence aux conditions naturelles ... porte en germe un déterminisme contre lequel l'école de géographie prétendait lutter »...
« certains ironisent sur les travaux de géographes qui adoptent une démarche chronologique accusée d'historicisme »¹

Ceux qui ne posent pas le cadre naturel comme un cadre préalable sont donc décriés. Et ces vieilles suspensions dureront longtemps. Finalement, après la Seconde guerre mondiale, l'identification de l'héritage vidalien (pris au sens large) à l'image du déterminisme naturel l'a emporté dans les représentations, pour mieux fonder une géographie nouvelle qu'elle soit d'inspiration libérale ou marxiste. Est-ce le réchauffement de la planète ou le territoire ou les deux, qui justifient aujourd'hui les relectures vidaliennes du « tout terrestre » ?

Il était sans doute commode de faire une caricature de l'héritage vidalien, cela simplifiait les choses. Et l'on pourra me reprocher peut être de me livrer pareillement à de telles méthodes. Mais le principe de la caricature peut avoir des vertus éclairantes. Dans le cas des libéraux et des marxistes, il s'agissait de privilégier voire de substituer une lecture de l'espace à une autre. De mon point de vue, l'avancée dans la lecture complexe de l'espace ne consiste pas à substituer une lecture à une autre par une série de ruptures épistémologiques qui chaque fois banniraient l'héritage antérieur devenu stérile, mais plutôt à intégrer des lectures différentes. Le « cadre » naturel existe², le marché existe, les rapports sociaux et de domination existent, les acteurs politiques, économiques et sociaux existent et veulent jouer un rôle, sans oublier leurs idéaux éthiques et religieux... Les lectures de l'espace se complexifient, se stratifient, se complètent pour se rapprocher peut-être du tout originel de la vision vidalienne, dans laquelle chacun va aujourd'hui puiser. La « personnalité régionale » n'était peut être pas si éloignée du « territoire ».

Mais après la Seconde guerre mondiale, les visions libérales et marxistes se construisent en rejetant, plus ou moins, la « personnalité régionale ». L'école géographique française est alors associée dans les représentations à une démarche idiographique, antithétique de la démarche théorique. Dès lors, les rapports à la théorie dans la géographie française se compliquent. Une grande partie du débat dans la géographie de la deuxième moitié du XX^e oppose les prétendants à la Science et à la théorisation et les autres qui ne feraient que « décrire ». Mais l'opposition est ailleurs, dans des approches peut-être différentes de l'espace, de l'homme, et du rapport à la science.

4- Des rapports complexes avec l'approche théorique

Je voudrais souligner qu'à travers la notion de « cadre théorique », la géographie économique d'inspiration anglo-saxonne et les différents courants de la géographie française, n'utilisent pas les mêmes mots et ne mettent pas en jeu les mêmes approches : on a vu combien l'*espace* de l'économiste n'est pas celui du géographe, et les incompréhensions qui en découlent. Sans revenir sur les chorèmes, que je n'ai guère pratiqués, je voudrais apporter

¹ Marconis (2000), Op. cit., chap.3.

² Qui peut dire que la « cuvette marseillaise » n'est pas sans incidence sur l'identité marseillaise ?

quelques précisions sur les définitions, les usages et les représentations différentes de la *théorie* et du *concept*.

Commençons par la théorie : la définition des Mots de la géographie présente la théorie comme « *un ensemble de concepts organisés en un tout cohérent en vue d'en dériver des hypothèses indispensables à la recherche scientifique* ». Plus généralement, dans le champ des sciences économiques et sociales, toutes les théories n'ont pas le même statut. Il y a les grandes théories, comme la théorie classique ou néo-classique, la théorie marxiste et la théorie de la régulation, qui servent de point de repère à plusieurs disciplines sur un temps assez long. Et d'autres part, des sous-théories (au sens de sous-ensemble) ou des modèles théoriques qui se présentent comme des compléments ou des amendements à une théorie générale : tel est le cas de la théorie des coûts de transaction (Coase, Williamson), de celle d'A. Weber et Christaller, ou du modèle de Schelling... On parle aussi d'« école », comme de l'école française de géographie, de l'école des conventions, de l'école de Lund ou même de l'école des géographes californiens. Il s'agit alors d'un groupe de chercheurs, dans une aire géographique déterminée, qui développe, à un moment donné, un ensemble de travaux avec des avancées dans un champ spécifique. L'école se situerait entre la théorie teintée de particularisme, et un ensemble de concepts apportant une contribution sensible à la discipline.

Les théories générales se distinguent de la théorie-théorème¹, en ce sens qu'elles s'apparentent à des courants idéologiques et/ou politiques chargés de valeurs générant, selon les cas, une image positive ou de suspicion. Dans ce cas, renoncer à une théorie, comme certains ont pu renoncer au marxisme, est une démarche difficile. Premièrement parce qu'elle est douloureuse : renoncer à une forme d'idéal et reconnaître que l'on s'est trompé peut nourrir un sentiment de culpabilité, de déception. Mais peut nourrir également un doute créateur. Toutefois, et c'est le deuxième aspect, prendre ses distances avec une théorie demeure difficile et relatif, car la théorie en question marquera pour longtemps encore la structure de la pensée scientifique du chercheur qui l'avait adoptée. La théorie-théorème de l'économie ou de l'analyse spatiale, avec sa définition, sa formule et son auteur, peut apparaître, dans certains cas, comme une vérité intangible, même si l'on sait que « *les théories s'affinent, se complètent, s'enrichissent ou doivent être changées* »².

Je peux sans doute exprimer un regroupement de population par un modèle gravitaire très utile en analyse spatiale pour définir des dynamiques spatiales. Mais cela ne m'éclaire pas sur l'ensemble des sens que ce regroupement peut revêtir en géographie humaine. Il est probable que Paul Krugman démontre une nouvelle formulation économique de l'hétérogénéité spatiale qui constitue une avancée scientifique intéressante par rapport à la problématique qu'il s'est donnée. Le « cadre théorique » que l'on se donne n'est pas indépendant de celui que l'on cherche. Lui aussi renvoie à la dialectique de l'objet et du sujet. Il peut nourrir le risque d'un enfermement dans le même paradigme dominant. Les théories économiques, plus ou moins déterministes et mécanistes selon les exégètes, ont fini par induire dans les sciences humaines et sociales, de façon volontaire ou implicite, la « norme » du cadre théorique. Hors de cette norme, point de théorie, on ne ferait que décrire.

En France, la théorie marxiste est historiquement symbolisée par la présence du parti communiste dans la société, avant même de représenter une doctrine économique et sociale. Par ailleurs, la *nouvelle géographie* libérale, comme on a pu le voir, n'emporte pas l'adhésion.

¹ La distinction n'est en réalité pas si simple.

² Toujours d'après *les mots de la géographie*.

Le rapport de la communauté scientifique à la *théorie* est donc plus complexe. L'idée même d'une démarche théorique scientifique « idéologiquement neutre » ne parvient pas à s'imposer. Finalement, après les grands débats très politisés des années 1970, et plus encore peut-être depuis la fin du communisme, on parle peu de théorie. On s'enthousiasme peu pour le postmodernisme, même si, d'une certaine façon, il est intériorisé. On s'intéresse peu, à tort il me semble, aux grands débats des anglo-saxons. Mais on s'attache beaucoup aux « concepts » ; et c'est dans la conceptualisation que s'affirment les principes d'une démarche « théorique ».

Pour celui qui se méfie de la théorie sociale et politique, le *concept* est plus acceptable scientifiquement parce qu'il est davantage consensuel. La définition des *Mots de la géographie* en témoigne : le concept est « une représentation générale, de nature abstraite, clairement définie et même consensuelle, susceptible de guider la recherche et de fonder des hypothèses ». Je m'écarte sur un point de cette proposition, car la définition des concepts n'est en vérité pas si évidente. Leur origine, leur cheminement historique est toute une aventure, plus difficile à reconstituer qu'une théorie instituée. Les concepts peuvent devenir polysémiques et ne pas avoir le même sens pour les uns et pour les autres, malgré leur apparente consensualité. C'est ce qui les rend commodes, au fond.

On distingue, certes, des concepts fondamentaux (en géographie : espace, lieu, territoire, réseau...) dont la définition se précise, s'enrichit, évolue. Mais tous les concepts, comme toutes les théories, n'ont pas le même statut. L'étude d'un concept est intéressante : on observe sa genèse, puis son développement et son utilisation intensive, jusqu'à l'effet de mode, enfin son épuisement et son abandon progressif dès lors qu'il n'apparaît plus opératoire, sur un temps plus ou moins long. Qui parle encore de « genre de vie », de « réseau urbain » ou de « structures socio-spatiales »...? Qui parlera demain du « territoire »? Et pourtant, il y a des avancées et du sens dans ces concepts qui ne prétendent pas tout expliquer mais marquent des étapes dans l'évolution de la pensée géographique. Le concept se construit pas à pas, il est davantage l'œuvre collective d'une foule d'auteurs glorieux ou anonymes. C'est, à l'exception des concepts dits fondamentaux, une œuvre temporelle aussi, un moment de la pensée et du réel qu'il représente. Le concept peut porter en lui plus d'éphémère et d'incertitude. Traduit-il plus d'humilité? Renoncer à un concept n'est pas si grave, les temps ont changé, le concept n'est plus opératoire.

C. La géographie « industrielle » française : de l'industrie au territoire ?

Cette longue approche épistémologique me permet notamment de montrer en quoi la géographie industrielle française, partie prenante de la géographie humaine, est forcément différente d'une géographie économique d'origine anglo-saxonne constituée comme une alternative à la géographie humaine ; même si des relations existent entre les deux.

Tirillée moi-même entre l'héritage scientifique et culturel qui a modelé mon esprit et le désir de m'ouvrir aux apports de la géographie anglo-saxonne dans le champ de l'industrie, je ressentais la nécessité de comprendre comment les uns et les autres fonctionnaient. Je ressentais la nécessité d'établir une sorte de dictionnaire psycho-épistémologique-linguistique qui donne des clés pour comprendre et construire : l'*industrie* des français n'est pas l'*industry*

des anglo-saxons. Et il ne suffit pas de traduire « industrie » par « manufacturing » pour s'en sortir. Il faut creuser davantage. Il faut reconnaître l'existence de systèmes géo-scientifiques différents pour communiquer. On croit être sur la même planète scientifique, mais on se trouve sur des territoires différents. Et il ne suffit pas de prendre l'avion pour se parler *face to face* en bonne intelligence, pas plus qu'il ne suffit d'ouvrir un dictionnaire.

Qu'ont donc fait tous les géographes qui ne se sont pas ralliés à la « géographie des coûts » et qui pourtant se sont intéressés à l'économie et à l'industrie ? Car il faut malgré tout relativiser l'inexistence de la géographie française dans ces domaines, même si, quel que soit le nom qu'on peut lui donner (économique ? économique et régionale ? économique et urbaine ? industrielle ?), elle regroupe très peu de monde. A défaut de lui attribuer un nom « consensuel », je regroupe, provisoirement, sous le vocable de géographie industrielle, tous ceux qui ne sont pas dans la pure lignée de la *géographie économique* de Paul Claval (tout en précisant que je traiterai plus loin de *la nouvelle géographie socio-économique* de G.Benko et A.Lipietz). Que les auteurs m'excusent s'ils ne se reconnaissent pas dans cette appellation de « géographie industrielle », il ne s'agit pas d'une annexion obligatoire, mais d'une proposition méthodologique circonstanciée. Tous ces géographes sont traversés, dans des proportions variables, par trois types d'influences principales : l'influence vidalienne de la géographie classique, l'influence marxiste et régulationniste, et naturellement l'influence de la géographie économique anglo-saxonne.

La géographie industrielle française sera présentée d'un triple point de vue : premièrement, à partir d'exemples divers de travaux relativement récents, représentant des apports significatifs ; deuxièmement, à partir d'un travail épistémologique réalisé sur trente ans de géographie industrielle dans les *Annales de géographie* ; troisièmement, à partir de synthèses réalisées sur la redéfinition et l'élargissement du concept d'industrie. Mais toujours avec en toile de fond la question du territoire.

1- Quelques apports majeurs

A l'évocation de quelques noms d'auteurs, sont associés, selon les cas, des noms de concepts, des travaux sur aire géographique ou plus généralement la contribution d'une équipe.

Parmi ces travaux, je citerai d'abord ceux de Jean Marc Holz : *La Ruhr, du "Kohlenpott" à la région urbaine* (1977) qui constitue une vraie leçon de géographie industrielle, urbaine, allemande et européenne. Ceci l'amène, quelques quinze ans plus tard, avec beaucoup de cohérence, à s'intéresser avec *Gérer l'espace, l'action des collectivités territoriales dans la Ruhr* (1992) à la réforme des collectivités territoriales. Cette question a traversé toute l'Europe du Nord, avant d'atteindre l'Europe du Sud et d'être évoquée à nouveau sous le nom de « recomposition territoriale ». L'Allemagne, et la Ruhr en particulier, a été une région pionnière de la réforme communale et plus tard de la réforme des collectivités territoriales dans le cadre de la constitution fédérale. Par ailleurs, Jean Marc Holz s'est beaucoup intéressé aux problèmes d'environnement liés à l'industrie (1989, 1996). Il est également l'auteur du concept d'*industrie de terroir*¹. Ce dernier n'a pas beaucoup retenu l'attention jusqu'à présent, mais il pourrait être promu à un plus grand avenir. A partir de vieilles traditions artisanales, de produits « naturels », ou d'un décor pittoresque naissent des

¹ Journées géographiques de Perpignan, 1997.

industries qui conservent ou qui réaffirment aujourd'hui leurs liens avec un territoire ou ses représentations.

Pour prendre un exemple en PACA, l'entreprise l'*Occitane*, fondée à Manosque il y a quelques 25 ans, produit une large gamme de produits de soins et de beauté aux couleurs et parfums de la Provence, en fondant tout son marketing sur cette image du produit de terroir qui est décidément très « en vogue ». Sur son site internet, elle indique son attachement à préserver « *des savoir-faire et des gestes essentiels qui tendent à disparaître, pour les voir revivre au travers de la création de produits vrais comme le fameux savon de Marseille...* ». S'agit-il pour autant d'une industrie « ethnique » qui s'enfermerait dans le repli sur soi ? Pas vraiment. L'*Occitane* a voulu aller plus loin, nous dit son PDG : « *au-delà de la Provence, croiser d'autres cultures, de nouvelles sensibilités. Comme par exemple ces femmes africaines qui récoltaient dans leurs villages des noix de karité... : la rencontre de la Provence et de l'Afrique dans un échange éthique* ». Pur marketing ou véritable culture de l'authenticité ? En tous cas, le consommateur semble apprécier. Le concept d'*industrie de terroir* sera sans doute à approfondir, car il rencontre dans la société un écho qui n'est pas qu'une anecdote mais, peut-être, une tendance de l'économie.

Jean-Pierre Houssel est l'auteur quant à lui du concept d'*industrie spontanée*. C'est à partir de ce concept étudié en Italie et plusieurs pays de la Méditerranée qu'il s'insère dans le débat sur les districts et systèmes productifs locaux, comme nous avons pu le voir dans un chapitre précédent (Thème 1, II Les districts).

Partant de l'étude des mutations industrielles, des membres du groupe STRATES et du CRIA se sont attachés à définir une nouvelle grille des activités et des emplois (Cohen, 1987 ; Beckouche, Damette, 1993) et à développer le concept de *système productif*. C'est un des principaux apports du courant marxiste à la géographie industrielle contemporaine. Pierre Beckouche (1987) et Laurent Carroué (1988) ont en commun de s'être intéressés aux dispositifs spatiaux des nouvelles technologies en France. Puis, dépassant le cadre national, ils ont tous deux intégré le concept d'*industrie stratégique* à l'échelle européenne, qu'il s'agisse des industries de l'armement (Carroué, 1993) ou de l'aéronautique (Beckouche, 1996). Ils se tournent ainsi vers la dimension géopolitique de l'industrie, et plus précisément de l'entreprise dans le cas de Laurent Carroué : *Siemens géopolitique européenne d'une firme allemande de haute technologie* (1990). Cette réflexion géopolitique les conduit à privilégier, chacun à sa manière, une approche territoriale. P.Beckouche (2001) se pose la question de l'Etat-Nation ; L. Carroué s'intéresse aux systèmes productifs européens (1999) et fait une *Géographie de la mondialisation* (2002). Il y a beaucoup d'analogies et de cohérence dans leurs parcours respectifs.

Le CIEU et l'équipe constituée autour de Guy Jalabert à Toulouse, est influencé par l'approche régulationniste et très ouvert à la géographie anglo-saxonne. Dès sa thèse sur *Les industries aéronautiques et spatiales en France* (1974), Guy Jalabert « *s'interdit des limites territoriales précises* » pour « *s'accrocher à des cadres internationaux* » tout en analysant de près l'impact des phénomènes globaux sur les territoires. Cette approche en termes de géographie économique urbaine et régionale est très bien illustrée dans un article consacré à *Turin, de la ville-usine à la technopôle* (1987) : un bel exemple de la crise fordiste dans la ville de FIAT, et du basculement vers un mode de production plus flexible et technopolitain. Guy Jalabert développe de nombreux travaux sur le phénomène technopolitain et les marchés du travail, à Toulouse bien sûr. Mais il envoie aussi de jeunes chercheurs étudier le développement des hautes technologies aux Etats-Unis (Leriche, 1997).



Photographie n°6 : Les produits de l'Occitane en Provence

Hors du champ toulousain, ce sont aussi les industries de haute technologie qui ont retenu l'attention de Jacques Fache. Ce dernier analyse les phénomènes de diffusion et de proximité des systèmes territoriaux d'innovation (2002).

Tous ces auteurs ont intégré la notion de territoire, mais de manière différente.

2- Trente ans de géographie industrielle dans les *Annales de géographie*

Au-delà de ces exemples, l'évolution récente du fait industriel dans la géographie française réclamait une étude plus vaste. Le lancement de cette recherche s'est heurté à divers problèmes méthodologiques. Comment cerner l'objet d'étude ? (« industrie » ? « activités productives » ?) Quel cadre chronologique adopter ? Sur quels textes se fonder ? Sur le plan chronologique, l'idée de se référer globalement à la production scientifique des trente dernières années, en adoptant la coupure assez communément admise de la « crise » des années 1970, n'a guère rencontré d'obstacle. Mais se référer à la production scientifique, depuis les années 1970, eut été prétentieux et peu commode. Il fallait identifier un corpus de textes plus restreint qui reflète, même de manière imparfaite, le champ thématique au sein de la géographie française. J'ai opté pour un recueil d'articles. Le choix s'avérait délicat en raison de la diversité de la géographie française et de ses courants. Le choix des *Annales de Géographie* s'est provisoirement imposé pour plusieurs raisons.

Premièrement, il n'existe pas sur l'ensemble de la période une revue de géographie spécialisée dans le champ thématique. La revue *Géographie et Industrie* publiée dans les années 1960 semble s'être éteinte dans les années 1970. La tentative de G.Benko avec *Géographie Economie Société* n'apparaît qu'en 1999. Ce vide devra être interprété ultérieurement.

Deuxièmement, l'idée de prendre en compte conjointement plusieurs revues de géographie, non spécialisées thématiquement, comme l'*Espace Géographique* ou *Les Annales de Géographie*, faisait courir le risque d'une comparaison interférant avec les lignes éditoriales des revues. Il est apparu en fin de compte qu'il valait mieux se concentrer sur une seule revue nationale, comme point d'entrée.

Créées en 1891, *Les Annales de Géographie* incarnent à l'origine la géographie moderne qui s'est rapidement affirmée comme une discipline conquérante, avec Vidal de La Blache pour chef de file, dans un climat de concurrence avec l'histoire. Mais, précise R.Marconis (2000), « face à ce débat, rares sont les réponses dans les *Annales de géographie*. Les géographes préfèrent accumuler thèses et ouvrages plutôt que répliquer sur le terrain théorique et accordent une grande place à la géographie physique pour mieux affirmer leur identité face aux autres sciences sociales ». *Les Annales* incarnent aujourd'hui un ensemble de travaux encore faiblement tournés vers l'approche théorique mais qui représente néanmoins une part significative de la géographie française.

Troisièmement, *les Annales* offraient peut-être un plus grand nombre d'articles dans le domaine ciblé. Enfin, il semblait moins pertinent, au regard de ma pratique, trop faiblement aguerrie sans doute aux démarches quantitatives, de choisir comme point d'entrée un corpus

de textes par nature plus éloigné de mes outils courants de recherche. En vérité, le traitement de l'information à traiter était lourd à gérer. J'ai dû procéder provisoirement par élimination pour alléger la tâche, en ayant conscience que le travail réalisé devrait bien évidemment, à moyen terme, intégrer d'autres revues et d'autres sources.

Malgré l'apport de nombreux travaux antérieurs sur les questions de sémantique et la mutation en profondeur du « système productif », le problème principal a porté sur la définition de l'objet d'étude, la façon de le nommer et l'identification des articles à prendre en compte. Soit le mot clé de référence était le mot « industrie » ; dans ce cas, on se replaçait dans le schéma désormais dépassé d'une « géographie industrielle » basée sur la classification de Colin Clark. De ce fait, on aurait pris le risque de redire ce qui avait été déjà dit et analysé à ce sujet et de constater la disparition du mot et d'articles de références dans ce domaine à partir des années 1990. Soit, on prenait acte de la mutation du vocabulaire pour analyser en profondeur les différentes approches de l'activité productive (industrielle au sens large) par les géographes. Cette seconde approche, plus satisfaisante au sens de l'ouverture qu'elle permettait, laissait toutefois entière la question des critères à adopter pour la sélection des articles. Sans préjuger d'une définition normative de l'objet d'étude, j'ai pris en considération tous les articles qui, dans le titre, se référaient implicitement ou explicitement à une conception assez large de l'activité industrielle, à ses problématiques ou à des espaces qui lui sont caractéristiques. Dans une perspective spatio-temporelle, il semblait également nécessaire de s'intéresser, non seulement à l'activité elle-même, mais à l'ensemble des processus humains et spatiaux qui l'accompagnaient dans sa genèse, son développement et sa disparition. C'est ainsi qu'ont été intégrées les problématiques de reconversion, bien que faiblement représentées au cours de la période considérée (on les trouve surtout à partir de 2000).

En fonction de ces critères, 42 articles ont été identifiés, hors numéros spéciaux, de 1970 à 1999 (Tableau 1 : tableau des articles). A partir de ce matériau de base, il devint possible de dégager des critères d'analyse. Quatre types de critères ont été retenus : le rythme décennal des articles, les auteurs, les contenus (objets d'étude, nature et échelle des espaces étudiés), les méthodologies (types d'approche et statut de l'article selon qu'il s'agit d'une étude de cas ou d'une réflexion plus générale). Ce sont les résultats de ce travail d'investigation et de synthèse qui sont présentés ici. Bien que ces éléments soient étroitement reliés entre eux, ils sont abordés ici de manière distincte, pour des raisons purement formelles.

Malgré le nombre relativement limité d'articles, la réflexion peut être engagée. L'éventail des approches et des espaces couverts est assez significatif, depuis les quelques années qui précèdent la crise jusqu'aux évolutions contemporaines. L'hypothèse de travail, quant aux critères retenus ici (production des articles, auteurs, contenus et méthodes), est de mettre à jour un certain nombre d'indices révélateurs des mutations du champ thématique.

Tableau 1 : Tableau des articles répertoriés dans les Annales de géographie (1970-2000)

(L'étude porte sur la période 1970-1999, mais, à titre indicatif, ceux des années 2000-2001 sont mentionnés ici)

numéro	année	auteur	titre	pages
621	2001	P.J. Thumerelle	Mondialisation et interrogations géographiques	468-486
619	2001	M.Hardouin-Lemoine	Le bassin de Longwy: quelle reconversion grâce au programme européen objectif 2? (1989-1996)	309-320
618	2001	E. Crouzet	Evolution récente de la géographie des bureaux en Ile de France	151-174
617	2001	S. Montagné-Villette	Le secondaire est-il soluble dans le tertiaire?	22-37
617	2001	F. Taulelle	Grandes entreprises et crise, reconversion et fonds européens : le cas de la principauté des Asturies (Espagne)	57-78
612	2000	F. Bruyas	Port Saïd (Egypte), lieu d'articulation du local et du mondial Zone et ville franche:questions d'échelle	152-171
612	2000	S. Daviet	Emergence et structuration d'une multinationale européenne du semi-conducteur: le cas de ST Microelectronics	132-151
611	2000	A. Ait Oumeziane	Reconversion économique et construction d'un territoire frontalier: l'agglomération du pôle européen de développement des trois frontières (France-Belgique-Luxembourg)	65-83
605	1999	D. Weissberg	Réformes économiques, investissement étranger et mutations du territoire au Viêt-Nam	67-85
591	1996	R. Greggio	Une illustration du concept de marché pertinent: le cas du groupe Fiat dans l'automobile	498-515
583	1995	P. Beckouche	Le yoyo et la locomotive. Evolution récente de la place de l'Ile de France dans l'économie nationale	256-279
578	1994	J.A. Guieysse	La localisation de la recherche-développement en France des années 60 aux années 80	361-378
576	1994	M.P. Rousseau	La géographie de la productivité	115-133
559	1991	C. Rozenblat	Les entreprises étrangères dans les villes françaises	295-311
556	1990	G. Benko	La cité scientifique d'Ile-de-France-Sud	660-674
554	1990	J. Cohen	Les transformations de l'industrie et de la localisation des emplois dans l'agglomération parisienne	385-405
554	1990	J.P. Houssel	L'industrie spontanée en Italie	420-440
554	1990	H. Dlala	Le transfert de technologie et de savoir-faire industriels en Tunisie	441-457
550	1989	G. Benko	Géographie des mutations industrielles Le phénomène des pépinières d'entreprises	628-645
550	1989	M. Vanier	Troyes, vieille ville du textile en mutation	658-675
550	1989	G. Wackermann	La dynamique des petites et moyennes entreprises helvétiques	676-691
550	1989	P. Claval	L'avenir de la métropolisation	692-706
545	1989	M. Laferrère	L'industrie textile en Bulgarie	24-49
544	1988	C. Chaline	La reconversion des espaces fluvio-portuaires dans les grandes métropoles	695-715

543	1988	L. Pakula S. Wicherek	Les principaux problèmes actuels des agglomérations industrielles de Haute Silésie et leurs influences sur le milieu	560-577
541	1988	J. Ferrao	L'industrie au Portugal. Structures productives et sociales dans des contextes régionaux diversifiés	308-329
538	1987	G. Jalabert M. Grégoris	Turin: de la ville-usine à la technopole	680-704
532	1986	E. Cavriellatos J. Malézieux	L'espace industriel et le devenir urbain d'une métropole régionale à vocation internationale: le cas de Salonique	694-708
523	1985	B. Debardieux	IBM à la campagne: l'évolution du Dutchess County (Etat de New-York, 1940-1984)	271-297
522	1985	J.P. Donnay	Méthodologie de la localisation des bureaux	153-173
517	1984	G. Di Méo	La crise du système industriel en France au début des années 1980	326-349
504	1982	J. Pinard	Les industries électrométallurgiques et électrochimiques en Norvège	155-172

490	1979	J.P. Diry	L'industrie française de l'alimentation du bétail	671-704
488	1979	C. Prêcheur	General Motors Ford Chrysler	432-458
485	1979	C. Cabanne	L'évolution récente du Choletais	16-35
483	1978	A. Ficher	Transport et localisation industrielle	545-559
480	1978	G. Schneier	L'"impact spatial" de l'industrie Essai méthodologique: le cas de la localisation de la sidérurgie en Argentine	152-181
476	1977	J. Malézieux	La crise de la sidérurgie: aspects géographiques Approche au niveau des unités élémentaires: l'établissement et l'entreprise Sidmar-Gand (Belgique)	408-424
471	1976	J. Soppelsa	Route 128-Route 495	597-617
470	1976	P. Lowy	L'artisanat dans les médinas de Tunis et de Sfax	473-493
462	1975	R. Derrieux-Cecconi	L'usage des comptabilités miro et macroéconomiques en géographie	188-207
456	1974	X. Browayes	Introduction à l'étude des firmes multinationales	141-171
456	1974	S. Paré	Les disparités régionales de l'informatique française	173-189
456	1974	J.C. Nwafor	La structure et l'évolution spatiale de l'industrie française d'équipement automobile	190-203
453	1973	T. Saint-Julien	Signification géographique des implantations industrielles décentralisées en province	557-575
452	1973	G. Di Méo	L'industrie française de la parfumerie	454-476
442	1971	T. Saint-Julien	La Rochelle et la décentralisation industrielle	687-706
441	1971	J. Gerbault	Le développement industriel de l'agglomération dijonnaise	534-553
440	1971	J. Malézieux	Signification géographique d'un projet d'investissement industriel Un centre sidérurgique dans la Maasvlakte de Rotterdam	448-439
440	1971	A. Thomas	L'industrie dans le cercle de Villingen (Forêt Noire)	440-450

NB : Cette liste ne prend pas en compte les notes.

✓ *Une géographie en perte de vitesse ?*

Sur la quarantaine d'articles identifiés, hors numéros spéciaux, 18 concernent les années 1970, 14 les années 1980 et 10 les années 1990, traduisant une diminution sensible de la production décennale au cours de la période considérée.

Cette vision peut toutefois être tempérée par deux éléments. Premièrement, la prise en compte des numéros spéciaux conduirait à une vision plus large, plus abondante et plus étoffée en fin de période. Trois numéros spéciaux ont été recensés : celui de 1979, « *A la recherche du nouveau pétrole* » où la plus grande partie des contributions est le fait de professionnels ; celui de 1991 « *Portrait de villes* » qui comporte quatre articles sur des villes où la problématique de « l'industrie » et des nouveaux espaces productifs est significative ; tel est le cas de Grenoble, Montpellier, Stuttgart, ou encore Cambridge. Le numéro de 1995 consacré aux « *Réseaux de communications* » s'intéresse, à juste titre, aux réseaux d'information et aux flux immatériels, avec là aussi plusieurs contributions de professionnels. Mais il a semblé préférable, pour des raisons purement matérielles, de se concentrer sur les articles identifiés dans la production régulière des numéros. Deuxièmement, au début des années 2000, dans l'espace de deux ans (2000-2001), la reprise du thème semble s'esquisser dans les *Annales* avec huit articles davantage marqués par le cadre de l'Europe et de la mondialisation.

En dépit des nuances qui viennent d'être apportées, la faible place du champ thématique, associée aux évolutions ci-dessus mentionnées, est confirmée indirectement dans d'autres travaux et observations diverses. L'étude de la répartition des thèses soutenues en géographie humaine dans les universités françaises entre 1990 et 1994¹ montre que seulement 14% d'entre elles concernent la géographie des activités, tourisme compris.

Plus récemment encore, l'introduction des *Principes de géographie économique* mentionne que : « *la géographie économique qui constituait dans les années 1960/70 presque un passage obligé dans de nombreux cursus universitaires, a depuis disparu des programmes de plusieurs départements de géographie ou, assez souvent, compte au nombre des matières optionnelles* »². Ce déclin relatif apparaît paradoxal, à l'heure où les mutations géographiques majeures sont profondément liées aux transformations de l'activité, à l'échelle locale, nationale ou mondiale. Ceci appelle un certain nombre d'hypothèses qui seront approfondies ultérieurement. Quelle est la part de « la fin de l'industrie » ? Du faible intérêt des géographes français pour la thématique ?

✓ *Une spécialisation des géographes souvent éphémère dans le champ thématique*

La liste des auteurs qui ont apporté leur contribution dans les *Annales* soulève elle aussi un certain nombre d'interrogations. Guère plus d'une dizaine d'auteurs sur la période 1970-1999 se signalent comme des spécialistes du champ thématique sur l'ensemble de leur carrière. Tel est le cas, par exemple de J.Malézieux, A.Fischer, G.Jalabert, M.Lafferère, G.Benko, J.P.Houssel, J.Cohen, P.Beckouche. Par ailleurs, des spécialistes connus, comme J.M.Holz, M.Battiau ou encore L.Carroué, n'ont pas publié d'articles dans les *Annales*. En revanche, plus d'un tiers des auteurs ont fourni des contributions plus éphémères à la spécialité. Deux cas de figure se présentent. Premier cas, les auteurs ont à l'origine une autre

¹ KNAFOU R., dir. (1997), *L'état de la géographie Autoscopie d'une science*, Paris, Belin, Mappemonde, p163
² p7, I.Géneau de Lamarlière, JF.Stazack (2000).

spécialité ; ils sont davantage ancrés dans une aire régionale (ex : J.Soppelsa associé à la géographie des Etats-Unis et du monde anglo-saxon ; J.Pinard associé à la géographie du monde scandinave), ou une autre spécialité thématique (ex : J.P.Diry spécialisé en géographie agricole et rurale, C.Rozenblat tournée vers l'analyse spatiale). Deuxième cas de figure, les auteurs ont évolué ensuite vers une autre spécialité (ex : T.Saint-Julien vers la géographie urbaine et l'analyse spatiale, G.Di Méo vers la géographie sociale, P.Claval vers la géographie urbaine et culturelle...). Au total, la capacité du domaine thématique à fixer durablement un noyau de spécialistes est assez faible.

Tableau 2 : Répartition des auteurs sur la période 1970-2000

Particularité des auteurs	nombre	%
Spécialistes français du champ thématique	12	30
Autre origine thématique (régionale, rurale/urbaine, analyse spatiale)	9	22
Evolution vers une autre thématique	6	16
Collaborations étrangères	6	16
Autres (Auteurs peu connus ne figurant pas dans des annuaires récents de géographes)	6	16
TOTAL	39	100

Naturellement, ces difficultés renvoient à celles du champ thématique lui-même. R.Marconis (2000, p 159) a justement souligné, à propos de la géographie des capitaux et des investissements, les difficultés à étudier le monde de l'entreprise qui est la cellule de base de l'activité économique :

« Quand elles ouvraient leurs portes aux géographes, non sans beaucoup de réticences, les entreprises acceptaient de livrer des renseignements sur certains aspects (effectifs salariés, approvisionnements en MP, techniques utilisées, volumes de production...) mais rien ne transpirait ou presque de leurs stratégies d'investissement. On comprend pourquoi beaucoup de thèses de géographie industrielle n'ont pas abouti, sauf dans quelques cas particuliers : Laferrère (Lyon, ville industrielle), Prêcheur (La Lorraine sidérurgique), Haby (Les houillères lorraines et leur région) , Dezert (La croissance industrielle de la porte d'Alsace), Jalabert (les industries aéronautique et spatiale en France) » .

Ce monde est en effet difficile à pénétrer pour des raisons de confidentialité. C'est aussi devenu un monde volatile : les sites disparaissent, se délocalisent, les secteurs se transforment..., mais l'espace reste. Le géographe, attaché à son terrain, a peut-être du mal à suivre le monde fluctuant de l'activité et de l'entreprise. Peut-être reste-t-il ancré plus facilement sur le territoire lui-même plutôt que de suivre la mobilité des hommes et des capitaux ? Par conséquent, les difficultés du champ thématique viennent aussi des mutations de l'objet d'étude et de la façon de l'étudier.

✓ *L'évolution des objets d'étude : la fin des études sectorielles*

◇ Aspects méthodologiques

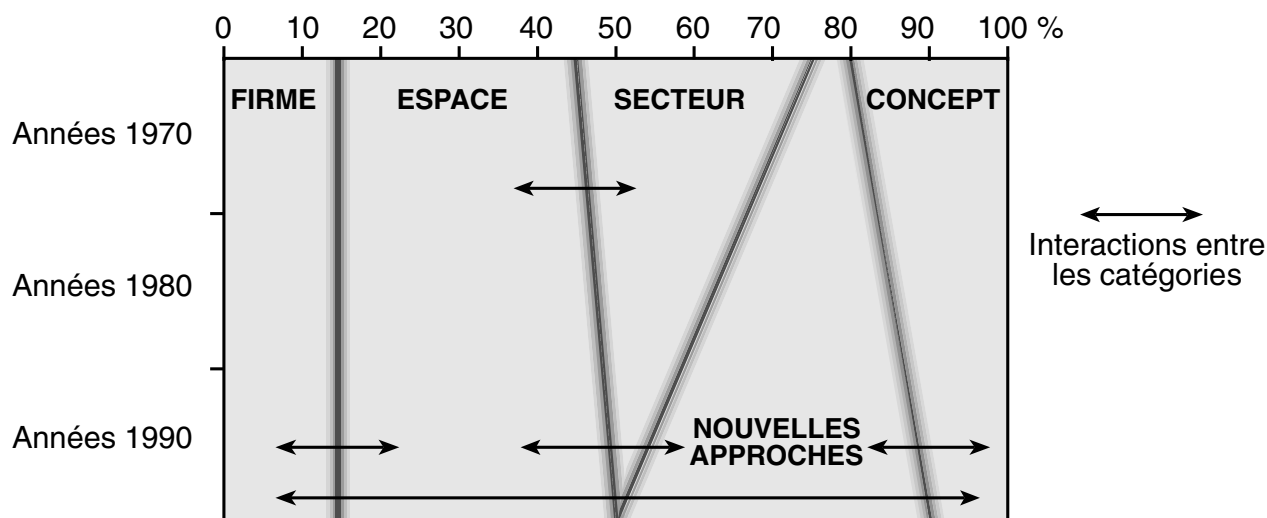
L'analyse des objets d'études rencontre deux difficultés, la définition d'un nombre pertinent de catégories sur l'ensemble de la période, et la classification des articles dans les catégories adoptées. En début de période, les catégories « **Firme** », « **Espace** », « **Secteurs** » et « **Concept** » s'imposent assez facilement. Mais en fin de période, la pertinence de ces catégories s'affaiblit. L'étude des secteurs disparaît. Les nouvelles entrées dans la thématique sont introduites par une catégorie « **Nouvelles approches** ».

La classification des articles est aussi délicate car nombre d'entre eux peuvent simultanément être classés dans deux catégories (un thème dans un espace). C'est pourquoi, dans un second temps, la nature des espaces étudiés sera analysée plus précisément. Au-delà du titre choisi par les auteurs, la lecture a pesé dans le choix de classification.

Les articles et titres qui privilégiaient l'espace concerné par rapport à la thématique ont donc été classés dans la catégorie « **Espace** » (ex : « L'évolution récente du Choletais » ou « L'espace industriel et le devenir urbain d'une métropole régionale à vocation internationale : le cas de Salonique »). La catégorie « **Secteur** » correspond toujours à un secteur dans un espace, le plus souvent à l'échelle nationale (ex : « L'industrie française de la parfumerie »), plus rarement à l'échelle locale (ex : « L'artisanat dans les médinas de Tunis et de Sfax »). Ont été classés dans la catégorie « **Concept** », les articles qui se consacraient à l'étude d'un concept, d'une problématique générale ou d'une méthodologie (ex : « Signification géographique des implantations industrielles décentralisées en province », « Introduction à l'étude des firmes multinationales », « Méthodologie de la localisation des bureaux »). Là aussi, la spatialisation de la problématique rend dans certains cas le choix de classification difficile et donc contestable. Enfin, des articles émergeant au domaine de « **l'entreprise** » pourraient également se ranger dans la catégorie « Espace » (ex : « IBM à la campagne : l'évolution du Dutchess County »), ou dans la catégorie « Concept » (ex : « Une illustration du concept de marché pertinent : le cas du groupe FIAT dans l'automobile »).

Les choix adoptés ne peuvent prétendre à une parfaite objectivité, ils correspondent à une vision argumentée, mais qui comporte aussi une part d'arbitraire et de subjectivité. Les choix alternatifs et la marge d'incertitude sont ici reconnus. En dépit de ces réserves, un certain nombre d'enseignements peuvent être développés.

◇ Des secteurs aux « nouvelles approches »



- Au fil des trois décennies, le faible flux des articles consacrés à des entreprises est une constante avec environ deux articles par décennie. Un classement plus favorable à la catégorie « entreprise » ne dépasserait guère 15%.
- L'entrée dans la thématique par l'espace reste globalement la voix privilégiée sur l'ensemble de la période, avec environ un 1/3 des articles. Cette part pourrait même être augmentée, selon l'interprétation que l'on donne aux nouveaux objets d'étude qui apparaissent en fin de période.
- Après avoir représenté un tiers des articles dans les années 1970, le déclin puis la fin des études sectorielles (au sens de branches) est confirmé. Le relais est pris par d'autres façons d'aborder l'activité productive.
- De manière plus transversale, on s'intéresse à des étapes ou aspects du processus de production et de commercialisation. L'intérêt porté aux activités de recherche et de transfert de technologie est à cet égard significatif. On pourrait même inclure, dans la logique de ces « nouvelles approches », les articles consacrés, à l'amont, à la création d'entreprises (cf. les pépinières), ou à l'aval à l'étude des marchés (cf. le concept de marché pertinent). L'approche sectorielle est relayée par les articles s'intéressant aux nouvelles technologies (cf. Route 128 ; Cité scientifique d'Ile de France Sud...) et aux activités de services aux entreprises, faisant entrer l'activité industrielle dans la notion plus vaste de « système productif ». La question des modes de développement est enfin abordée par les articles qui mettent l'accent sur l'apport des investissements étrangers (cf. Réformes économiques, investissement étranger et mutation du territoire au Viêt-Nam) ou du développement endogène (cf. L'industrie spontanée en Italie).
- Ces nouvelles approches, à la fois conceptualisées et spatialisées tendent à réduire l'autonomie de la catégorie « concept ».

◇ Analyse des espaces

Tableau 3 : Les types d'espaces étudiés dans les articles répertoriés (1970-2000)

	Cadre mondial ou transnational	Cadre national	Cadre régional	Cadre urbain ou métropolitain	Absence de cadre spatial privilégié	TOTAL
Années 1970	2	6	2	6	2	18
Années 1980	1	5	1	7		14
Années 1990	1	3	2	4		10
TOTAL	4	14	5	17	2	42
%	9,5%	33,3%	11,9%	40,5%	4,8%	100%

L'étude des espaces conduit en premier lieu à considérer l'échelle ou la nature des espaces pris en compte. Mais cette réalité peut revêtir des sens différents.

- Le cadre mondial est le plus souvent un cadre transnational spécifique ; il renvoie en particulier à l'espace des firmes (ex : Ford Chrysler General Motors, Introduction à l'étude des multinationales). Cette transnationalité à géométrie variable est encore plus marquée dans le cas du concept de marché pertinent. Curieusement, les dynamiques de mondialisation ne conduisent pas à une occurrence renforcée de cette catégorie en fin de période. La notion de cadre mondial ou transnational s'écarte en définitive d'une approche en terme de « géographie générale ».
- Le cadre national, qui se maintient de façon assez régulière, concerne un tiers des articles. Malgré son ambiguïté ou sa polysémie, dans la mesure où il renvoie à un fait politico-administratif autant qu'à une donnée purement géographique, les articles qui s'y réfèrent ne comportent aucune justification théorique, tant cette réalité s'impose implicitement aux auteurs comme une évidence. L'idée de Nation et de pertinence du territoire national s'affirme implicitement avec force, en dépit, là aussi du contexte et des débats relatifs à la construction européenne et à la mondialisation. Cependant, une évolution significative intervient à partir de l'année 2000, où sur les huit articles recensés entre 2000 et 2001, six se réfèrent dans le titre à la dimension européenne ou mondiale.
- Le cadre régional ne représente que 12% des articles, soit une part assez faible au regard, tant de la tradition géographique française en matière de « géographie régionale », que du renouveau du débat sur la question régionale. A l'intérieur de cette catégorie, les articles font référence à une conception de la région plus géographique qu'administrative. Un changement se dessine par ailleurs, depuis les petites régions géographiques étudiées dans les années 1970, comme le Chôletais ou le cercle de Villingen, vers les grandes régions des années 1990, comme l'Italie du milieu ou la région de Saïgon.
- Le cadre privilégié est celui de la ville ou de la métropole ; il concerne 40% des articles. Il tend même à se renforcer au fil du temps. Là aussi, on observe une transformation notable, partant des villes moyennes plus fréquemment étudiées dans les années 1970 (La Rochelle, Dijon, Sfax), et allant vers des métropoles régionales dans les années 1980 (Turin, Salonique), voire des métropoles de rang

national ou mondial dans les années 1990 (Paris). A l'intérieur des aires urbanisées, il peut s'agir de zones industrialo-portuaires, d'activités productives anciennes insérées dans le tissu urbain central, ou d'activités nouvelles qui se développent à la périphérie, devenant le cas échéant de nouveaux pôles tertiaro-industriels au cœur d'un espace en voie de métropolisation. Le cadre métropolitain dans son ensemble est bien sûr objet de réflexion.

- Les articles qui ne privilégient pas un type particulier d'espace sont rares et relèvent plus volontiers de la catégorie « concept » (ex : Transport et localisation industrielle).

◇ Les aires géographiques

Tableau 4 : Les aires géographiques étudiées dans les articles répertoriés (1970-2000)

	France	Europe	Maghreb	Amérique	Asie	Monde	TOTAL
Années 1970	9	3	1	3	0	2	18
%	50,0%	16,7%	5,5%	16,7%		11,1%	100%
Années 1980	2	7	0	1	0	4	14
%	14,3%	50,0%		7,1%		28,6%	100%
Années 1990	6	2	1	0	1	0	10
%	60%	20%	10%		10%		100%
TOTAL	17	12	2	4	1	6	42
%	40,5%	28,5%	4,8%	9,5%	2,4%	14,3%	100%

Les aires géographiques concernées par les articles présentent une autre vision de la production scientifique des *Annales de Géographie* sur le champ des activités productives. La France est l'espace de référence le plus fréquent puisqu'elle concerne 40% des articles, y compris certains issus de la catégorie « concept ». L'Europe n'est vraiment à l'honneur que dans les années 1980, à la faveur d'études locales ou nationales principalement, couvrant assez équitablement l'Europe du nord et du sud, plus rarement l'Europe centrale ; l'espace européen arrive ainsi en seconde position avec guère plus d'un quart des articles. Les autres continents occupent une place marginale, les Etats-Unis, grand pays industriel, sont sous-représentés. L'Amérique (nord et sud réunis) n'atteint que 10%, soit quatre articles, le Maghreb deux et l'Asie un seul, tandis que l'Afrique « sous-industrialisée » est totalement absente. L'espace mondial semble mieux représenté que précédemment, dans la mesure où l'on a inclus ici les articles se référant à des concepts et d'autres concernant les aires urbaines, empruntant dans les deux cas des exemples à diverses parties du monde. Ce constat d'une géographie française trop peu ouverte à des horizons extra-hexagonaux se retrouve en partie dans l'étude des thèses (Knafou, 1997) qui révèle toutefois la place bien plus importante de l'Afrique, mais sans doute dans d'autres domaines thématiques.

✓ *La faible place des études théoriques ?*

L'analyse des objets d'études a montré qu'environ 20% des articles se consacraient principalement à l'étude d'un concept, d'une problématique générale ou d'une méthodologie. Cependant, les 80% d'articles attribués à une approche plus volontiers empirique ne sont nullement dépourvus de concepts, de problématique ou de méthodologie. La propension à problématiser les titres, et les études qui sont menées a par ailleurs été signalée. En conséquence, l'idée qui ressort de la lecture des articles traduit, dans l'ensemble, la volonté de

ne pas dissocier la réflexion générale d'un ancrage appuyé dans l'étude d'espaces ou de processus spatialisés. Il va de soi que les auteurs davantage attachés à l'autonomie de la réflexion théorique auront tendance à se tourner vers d'autres revues. Ce paragraphe sur les types d'approches représentées ici est celui qui interfère le plus avec la ligne éditoriale de la revue. Il n'est pas pour autant dépourvu de signification plus générale. Parmi les articles se référant à la catégorie « concept », trois approches ont été identifiées : l'approche théorique, l'approche épistémologique, l'approche méthodologique. C'est l'approche méthodologique qui revient le plus souvent, qualitative ou quantitative, et c'est dans ce sens que l'on rencontre quelques articles plus proche du courant de l'analyse spatiale. Plus rares encore sont les articles et les auteurs qui utilisent au moins partiellement une approche épistémologique ou qui se réfèrent explicitement à des théories (ex : A.Fischer).

Je vois deux types d'explications. Premièrement, nombre de géographes ne se reconnaissent pas dans le cadre théorique explicite des théories instituées et privilégient le cadre théorique implicite d'une géographie classique renouvelée. Deuxièmement, la crise économique et la fin du communisme ont porté atteinte à la crédibilité des théories explicatives instituées, qu'il s'agisse des théories néo-libérales ou marxistes, et peut-être plus largement des modèles théoriques, tandis que l'approche régulationniste reste faiblement connue et appréciée.

De manière assez paradoxale mais symptomatique, les articles théoriques et épistémologiques sont relativement mieux représentés dans les années 1970, avant que la lecture des espaces ne soit brouillée par la crise et les grandes mutations. Ils mettent en évidence deux approches du concept de localisation.

La question des localisations industrielles est abordée par Fischer (1978) et Schneier (1978) par le biais d'une approche plus théorique et modélisée qui s'apparente à la géographie économique classique, attentive avant tout à l'étude des lieux et non des hommes. La question de l'entreprise est à peine évoquée. Considérée comme un objet dans l'espace, on interprète ses choix sans lui donner la parole. Elle semble surdéterminée par les lois de l'analyse spatiale et peine à apparaître comme un acteur. De même, faisant référence aux pouvoirs publics dans les politiques tarifaires, A.Fischer s'intéresse davantage au mécanisme des coûts dans la localisation, qu'à l'Etat-institution, acteur de la régulation d'un espace-système.

Thérèse Saint-Julien (1973) s'intéresse à la localisation à travers la question de la décentralisation. Elle est particulièrement attentive à l'étude terminologique des textes officiels et aux études de cas sur la décentralisation. Ce thème de la décentralisation industrielle complète celui de la localisation en lui apportant un sens particulier: d'une part il revêt une dimension historique, d'autre part il revêt une dimension institutionnelle porteuse d'un sens plus général. La question de la décentralisation jette ainsi un premier pont conceptuel vers une approche systémique en accordant une place particulière à l'Etat. L'article de Thérèse Saint-Julien cible dans sa réflexion une politique et identifie clairement l'entreprise comme échelle pertinente d'analyse des processus.

C'est également au cours des années 1970 que les articulations entre les objets d'étude, les types d'approches et les contenus sont les plus marquées. On peut ainsi observer une sorte de gradient épistémologique. Au centre se trouve la géographie de la « grande industrie », abordée dans un cadre théorique, elle est généralement rationnelle, sans hommes et sans histoire. Plus les auteurs s'éloignent de l'épicentre de cette grande industrie comme objet d'étude, plus ils s'intéressent à des activités apparemment plus marginales et anciennes, ou à

des espaces périphériques, en termes de systèmes productifs locaux (encore non conceptualisés), plus la figure humaine ressurgit dans les contenus, l'approche micro-sociale semble s'imposer, l'empreinte des héritages paraît plus forte, le style même devient plus littéraire.

✓ *Conclusion : de l'industrie au territoire ?*

L'idée d'un basculement des secteurs aux espaces ou, plus largement, « de l'industrie au territoire » doit être largement relativisée. L'approche sectorielle est relayée, on l'a vu, par des approches plus transversales. Je considère que l'apparition des approches transversales est pertinente, mais que l'abandon des secteurs est un amoindrissement. Les mutations industrielles et technologiques et les relations industrie/services génèrent une recombinaison complexe des activités. Le flou qui en résulte n'appelle pas un abandon, mais au contraire un effort de restructuration. C'est une approche plus complexe, en grille, qu'il convient à mon sens d'adopter en prenant appui sur le concept intermédiaire de filière¹.

◇ L'étude des secteurs serait-elle démodée ?

A cet égard, l'image d'une rupture avec la géographie industrielle des années 1970 est aussi à relativiser. L'idée, a posteriori, que cette géographie serait « démodée » parce qu'elle se serait enfermée dans des limites sectorielles étanches et inopérantes est largement excessive. J'en donnerai deux exemples ; en précisant que les titres ont parfois plus vieilli que les contenus.

L'article de Guy Di Méo (1973) *L'industrie française de la parfumerie*, se positionne à l'échelle nationale et montre l'intégration d'une activité « de taille artisanale à la dimension industrielle ». Après un paragraphe sur la répartition géographique et la concentration en région parisienne, l'étude s'oriente rapidement vers l'étude des mutations. Importance croissante des activités de type tertiaire (publicité, promotion, distribution, recherche), de l'exportation, des modes de consommation et des circuits de distribution, liens avec l'industrie chimique et pharmaceutique, structure des entreprises qui connaissent une forte concentration technique et financière, internationalisation de la filière.... L'évolution de la parfumerie témoigne aussi d'une transformation d'une industrie de luxe en industrie de masse.

Par ailleurs, l'article de JP. Diry sur *L'industrie de l'alimentation du bétail* (1979) fait explicitement référence à la notion de « système », par le biais de l'étude de l'agriculture intégrée, du petit éleveur à la multinationale (qui introduit les farines animales dans l'alimentation du bétail !). En terme de conceptualisation, le système industriel et géographique est saisi à travers l'image de la pyramide. Celle-ci combine échelles de fonctionnement, acteurs et segments de production : 800 industriels à l'échelle locale, une dizaine de firmes-services à l'échelle nationale, quelques multinationales au plan mondial. L'auteur souligne les héritages, les réactions du monde agricole, les logiques d'organisation des entreprises et des acteurs de l'ensemble de la chaîne. Il n'hésite pas à descendre à l'échelle des entreprises et des trajectoires individuelles. En terme de restitution, son étude est rendue vivante par la caractérisation des types sociaux (« le règne du technicien ») et des rapports de domination (« le modèle américain... imposé aux éleveurs », « les éleveurs ... à la merci d'un ravitaillement lointain »). Les clés d'une analyse à certains égards marxiste sont présentes, sans que l'auteur fasse preuve d'un déterminisme économique notable. Au contraire, on note

¹ Voir dans mon rapport sur la microélectronique en PACA (2003), les dix pages consacrées à la méthodologie dans l'introduction dudit rapport.

une certaine défiance vis à vis de généralisations trop faciles (« toutes les grandes entreprises intégrées présentent des caractères originaux ») ou des indicateurs utilisés (« si l'on en croit les statistiques...ces chiffres ne doivent pas faire illusion »). Enfin, JP. Diry n'hésite pas à s'interroger, et à interroger le lecteur, sur les valeurs du système. Son approche conceptuelle est aussi sous-tendue par son style et son vocabulaire. Cet article sur une industrie, l'alimentation du bétail, signé par un spécialiste de géographie agricole et rurale est aussi un article de géographie sociale. Indéniablement cette préoccupation sociale vient enrichir l'approche systémique de l'auteur. Elle met en lumière, à la différence d'autres articles, une géographie humaine attentive aux groupes sociaux et aux individus.

◇ Le sens des activités est aussi dans leur contenu

Aujourd'hui, comme hier, on ne peut analyser en profondeur des chaînes d'interactions multiples entre les activités manufacturières et de service si on ne s'intéresse pas à leur contenu. C'est une tâche qui se complexifie avec la sophistication des technologies mais qui me paraît indispensable. Comprendre le fonctionnement de l'industrie, de ses secteurs et filières en recomposition, nécessite un lourd investissement. On ne peut se contenter de passer devant une zone d'activité et compter le nombre d'implantations. Il faut franchir la porte des sites et des usines, apprendre et comprendre ce qui s'y passe, acquérir tout un vocabulaire technique et organisationnel. La stratégie d'évitement de ce monde complexe induit, de mon point de vue, une perte de sens.

◇ De l'espace au territoire ?

L'idée d'un basculement de l'espace au territoire doit aussi être relativisée. Pour apprécier ce passage, on ne peut se contenter de suivre l'occurrence du mot « territoire ». Dans les années 1970, le mot et le concept de « territoire » n'est pas encore intégré dans le corpus de la discipline. Pourtant, les articles qui s'éloignent de l'approche en termes de facteurs de localisation, pour s'orienter vers une approche systémique (ex : J.P.Diry), s'intéresser de fait aux systèmes productifs locaux (ex : A.Thomas, P.Lowy), et intégrer une approche d'aménagement (ex : J.Malézieux), ont une démarche territoriale. Il faut donc s'attacher à la démarche plutôt qu'au vocabulaire.

Compte tenu des définitions adoptées et des réflexions engagées, je considère que le concept de territoire s'appréhende dans l'interaction des dimensions économiques, socio-culturelles, institutionnelles, en introduisant la notion d'acteur. Les auteurs et les articles qui intègrent une telle démarche dans sa plénitude ne sont pas les plus nombreux : environ un tiers au cours des années 1970. A partir des années 1980 et 1990, la crise, le redéploiement « sectoriel » et géographique des activités (recentralisation parisienne, « France inverse », nouvelles technologies, métropolisation...) et la montée des études transversales nourrissent une approche plus territoriale, du fait de l'interaction des activités industrielles et de services dans le territoire. Mais la notion d'interaction privilégie souvent un contenu économique ou socio-économique, aux dépens des facteurs socio-culturels et institutionnels. L'approche territoriale est donc partielle. J'en donnerai un exemple. Cela pourra paraître insuffisant et peu représentatif, mais je préfère approfondir un exemple pour mettre en valeur des idées plutôt que de me contenter d'une approche statistique. C'est le débat d'idées que je souhaite privilégier ici.

L'article étudié est celui de P.Beckouche (1995), « Le yoyo et la locomotive. Evolution récente de la place de l'Ile de France dans l'économie nationale », *Les Annales de géographie*,

n° 583, pp256-279. (6 Tableaux, 7 graphiques, 4 cartes, 20 références bibliographiques). Dans cet article, P.Beckouche analyse l'évolution du système productif de la région parisienne et porte un regard sur le rôle de Paris dans l'économie nationale. Cette question peut-elle être appréhendée uniquement en termes économiques ? Ne pose-t-elle pas aussi la question du territoire. Les réponses de l'auteur révèlent alors la difficulté d'intégrer les deux approches.

La qualité du résumé est exemplaire. Il est ici reproduit pour mettre en évidence la pensée de l'auteur, dont la profondeur de l'argumentation ne fait pas de doute :

Au cours des années quatre-vingts, le système productif de la région parisienne a changé de registre. La désindustrialisation s'est poursuivie, touchant le cœur de la « high tech » régionale : l'électronique de défense et l'aéronautique, et réduisant même les activités de recherche-développement régionales. Deux types d'activités se sont particulièrement développées : les services d'expertise aux entreprises, et, dans tous les secteurs d'activités, la fonction de commerce marketing. Plusieurs arguments permettent de penser que cette spécialisation dans une économie d'expertise et d'intermédiation aux marchés, est en relation directe avec la globalisation. C'est désormais là qu'il faut voir le rôle de Paris dans l'économie nationale. En contrepartie, cela se traduit par une dépendance accrue de l'activité parisienne à l'égard des cycles conjoncturels internationaux. Cela expliquerait l'ampleur du revirement du marché du travail parisien depuis le retournement de conjoncture de 1990.

La première partie insiste, à juste titre, sur la nécessité de comparer Paris à d'autres métropoles. Elle propose une définition de la globalisation, comme mondialisation de la production et des marchés. L'auteur conteste les travaux sur les grandes métropoles qui n'intègrent pas Paris. Il évoque la « *passion mise dans les débats hexagonaux* » sur la polarisation parisienne qui élude ces comparaisons entre villes mondiales ; il souligne par là l'existence de deux débats et la propension des géographes français à s'enfermer dans l'un de ces débats. Il pose donc légitimement un problème de représentations. Pour autant, échappe-t-il lui-même aux représentations ?

Il revient ensuite à l'analyse de Paris dans l'hexagone en comparant les résultats et les spécialisations de la capitale avec « *la province* ». Cette analyse s'appuie sur des arguments statistiques irréfutables mais pose néanmoins problème. Si la région Ile-de-France correspond à un territoire et une identité territoriale réelles, il n'en est pas de même du concept de « *province* », territoire virtuel dans lequel les 80% de français « provinciaux » ne se reconnaissent peut-être pas, territoire-représentation qui mériterait bien des précautions sémantiques et épistémologiques. Ainsi, la « *province* » est un amalgame regroupant d'anciennes et de nouvelles régions industrielles, des territoires allant du rural profond à la métropole régionale, un patchwork de régions « qui gagnent » et de régions « qui perdent ». Il ne s'agit pas, de mon point de vue, d'interdire l'usage de ce concept mais de l'utiliser en lui donnant le sens et les limites qu'il mérite. Il s'agit de le justifier d'un point de vue méthodologique.

Le concept de « *province* » tend à amoindrir la question du redéploiement du système productif sur le reste du territoire national. Cette question est cependant évoquée par l'auteur. Mais quand « *la province* » voit son système productif progresser par le développement des activités de R&D, il n'est pas fait mention de sa dynamique propre, seulement de la « *déconcentration* » parisienne. La « *province* » ne serait-elle qu'un espace d'enregistrement en

négalif de ce que la capitale prendrait (« thèse de la confiscation ») ou rejetterait ? Cette approche ne permet pas de mettre en valeur le jeu des acteurs et la part du développement endogène ; car le concept de « province » ne permet guère d'appréhender des territoires réels. Le concept de « province » est appréhendé comme un indicateur macro-économique, un modèle théorique qui sert une démonstration. Ce principe, utilisé en analyse spatiale, est scientifiquement légitime, mais il faut bien reconnaître qu'il engendre une perte de sens. Il existe en effet un écart entre le modèle théorique « province » et la réalité des territoires. Comment exprimer cet écart ? L'auteur montre que le modèle proposé n'est pas « normatif ». Il évoque une « sous-utilisation des autres bases métropolitaines nationales », ce qui sous-entend l'existence d'une « anomalie ». Cette « sous-utilisation » est nuancée ; les capitales régionales apparaissent « gagnantes » ou « perdantes ».

P.Beckouche reconstitue les différentes phases du système productif parisien depuis l'époque où Paris était la « première usine de France », au « grand redéploiement taylorien », jusqu'à « l'économie d'expertise et d'intermédiation » contemporaine qui rend la capitale plus dépendante des conjonctures internationales. Cette économie d'expertise et d'intermédiation est mise en évidence par le croisement d'approches transversales et sectorielles. La conclusion cherche à avancer des explications de l'avance de la région Ile-de-France sur la « province ». Elle indique que la situation « est une sorte d'hybride du taylorisme et de la globalisation ».

« La globalisation, qui s'est pleinement manifestée dans les années quatre vingt, a trouvé un territoire national fortement segmenté selon la répartition taylorienne du travail. La concentration du pouvoir de décision, des activités de conception, d'expertise et d'intermédiation en Ile-de-France, ne pouvait dès lors qu'en faire la vedette de la décennie ».

En d'autres termes, on observe le passage du « fordisme » au « post fordisme », mais la stabilité du rapport Paris/province, d'après les données fournies, demeure. Ce rapport spatial apparaît alors comme un élément structurel qui transcende les mutations du système productif. Par conséquent, la clé de lecture de l'espace n'est pas dans le seul système économique, au sens strict, mais aussi dans la configuration spécifiquement française du territoire national. Pourtant, le cadre national a été appréhendé a priori, sans toute la profondeur de la dimension territoriale et de ses héritages. Le seul héritage que P.Beckouche prend en considération ici est celui de la répartition taylorienne du travail. Par la suite, l'auteur s'oriente vers une prise en compte plus explicite de la dimension territoriale, dans la définition de l'industrie (Beckouche, 1999), comme dans l'étude de l'Etat-Nation (Beckouche, 2001).

◇ Eléments de conclusion à propos de l'évolution du champ thématique

Si l'on en revient à notre questionnement initial : « mettre à jour un certain nombre d'indices révélateurs des mutations du champ thématique », l'étude de la géographie industrielle à travers les *Annales de géographie* de 1970 à 1999 permet d'établir, provisoirement, les constats suivants :

- le champ thématique tend à s'affaiblir sur la période considérée
- le noyau de spécialistes est peu nombreux
- il s'adapte à la mutation des activités en développant les études transversales
- l'approche territoriale est présente mais partielle et non dominante.

Après cette étude rétrospective, il convient de s'interroger sur la façon dont les géographes, impliqués dans la thématique, entreprennent désormais de redéfinir l'industrie.

3- Redéfinir l'industrie : éléments d'un consensus pour élargir le concept

L'ensemble des spécialistes de la thématique s'accorde sur la nécessité d'élargir le concept d'industrie et de surmonter les barrières artificielles qui séparent encore dans les statistiques « industrie » et « services », mais avec des nuances. Par conséquent, je montrerai, dans un premier temps, les principaux points d'accord, avant de préciser les différentes approches qui se manifestent.

✓ *Un complexe industrialo-tertiaire plutôt qu'une « post-industrialisation »*

La plupart des spécialistes de la thématique s'accordent à penser que la mutation des activités est bien plus complexe qu'un simple basculement de l'industrie aux services sous-tendu par l'expression de « post-industrialisation ». Ils se démarquent donc de cette expression (Beckouche, 1999 ; Veltz, 2000 ; Holz, Houssel, 2002). Mais les entrées différentes qu'ils privilégient conduisent à des représentations différentes de ces processus de redéploiement et d'indifférenciation apparente des activités industrielles et de services. L'intégration d'une dimension socio-culturelle est un critère de différenciation de leurs méthodes et de leurs résultats. Si je mets en évidence trois articles qui s'attachent à redéfinir l'industrie, leur vision de « l'indifférenciation » des activités est pourtant différente.

✓ *S.Montagné-Villette articule les approches spatiales et socio-culturelles*

Solange Montagné-Villette (2001)¹ souligne les inadéquations de la classification de Colin Clark aux réalités contemporaines. Cette classification renvoyait schématiquement à une image ternaire de la société (paysans, ouvriers, employés) et des espaces (campagnes, usines, villes). S.Montagné-Villette montre l'effacement progressif des spécificités spatiales et socio-culturelles des secteurs secondaires et tertiaires. La banalisation spatiale des activités se traduit par le fait qu'elles se côtoient désormais, le plus souvent, dans les mêmes zones d'activités et dans les mêmes types de bâtiments. Ces zones d'activités se retrouvent dans les mêmes nœuds de communication au sein des métropoles et s'inscrivent pareillement dans des réseaux globaux de communications. L'uniformisation sociale et culturelle des activités est sensible dans l'indifférenciation qui apparaît désormais entre cols bleus et cols blancs réunis sous le même vocable d'opérateurs, sans distinction significative au niveau des salaires. La taylorisation des services rapproche les salariés des mêmes conditions de travail autrefois dévolues aux seuls ouvriers. La précarisation de l'emploi, les conflits sociaux ne permettent plus de différencier le monde de l'industrie de celui des services. Au sein des entreprises, on assiste à la même montée d'une culture marketing et à la financiarisation des activités.

✓ *M.Battiau individualise l'approche spatiale par la question marché*

Face à l'indifférenciation apparente des activités, Michel Battiau (1999)², recherche la spécificité de l'industrie dans son comportement spatial, indépendamment de contenus socio-culturels. L'industrie est alors la production en un lieu donné d'une grande quantité de biens matériels destinés à des marchés finals non locaux. Cette distinction permettrait de différencier la véritable industrie, destinée à un marché lointain, d'une production destinée à un marché local, comme la boulangerie industrielle par exemple. L'importance de l'industrie

¹ MONTAGNE-VILLETTE S., (2001), « Le secondaire est-il soluble dans le tertiaire ? », Paris, A.Colin, *Les Annales de géographie*, n°617, pp 22-37

² BATTIAU M., (1999), « Trois regards sur le concept d'industrie », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n°3, p. 7-14.

est alors fonction de l'importance de son marché et de son caractère plus national ou international. Cette définition amène Michel Battiau à élaborer le concept de « quasi-industrie » pour désigner les services dont le marché final est lointain : vente par correspondance, compagnies d'assurance, industries culturelles...

✓ *P.Beckouche, une approche économique et territoriale « de l'industrie à l'industry »*

Pierre Beckouche (1999)¹ souligne, quant à lui, que la distinction entre industrie et services est typiquement française. Cette appréciation mérite d'être nuancée. Elle est excessive, dans la mesure où la distinction entre secteurs est aussi le fruit de la classification de Colin Clark. Elle est compréhensible, dans la mesure où les géographes français sont historiquement partis de l'analyse des espaces. Il y a eu une période où les espaces industriels et de services étaient effectivement différenciés à diverses échelles (échelle urbaine : zones industrielles et centre ville tertiaire ; échelle régionale : vieilles régions industrielles... ; échelle mondiale : pays industriels et pays sous-développés...). C'est à ce moment que les géographes français ont bâti et institutionnalisé leurs spécialités thématiques. Cette institutionnalisation s'est formalisée par la mise en place des commissions du Comité National de Géographie qui a perpétué, avec une certaine inertie, les distinctions en place.

Pierre Beckouche a une approche territoriale dans la mesure où il montre que l'analyse des interactions entre secteurs « est une excellente façon de comprendre les territoires ». Il rejoint M.Battiau en insistant sur l'internationalisation des marchés : « s'il y avait une classification pertinente des secteurs d'activité, il faudrait la faire selon leur rapport au marché et selon leur degré d'ouverture à la concurrence internationale et certainement pas entre industrie et services ». Sans doute, mais l'agriculture est aussi impliquée dans le même processus d'ouverture à la concurrence internationale. Pierre Beckouche relativise finalement une approche spatiale par le marché qui opposerait marchés internationaux et marchés de proximité : « ce n'est pas parce que les marchés sont de proximité que l'internationalisation est impossible. Les exemples de la grande distribution, de la distribution de l'eau ou de la gestion des déchets montrent que c'est sur la partie amont, c'est à dire sur l'organisation industrielle de l'activité que se joue la compétition et que porte l'internationalisation actuelle ».

Il propose de passer de l'industrie à « l'industry » des anglo-saxons qui embrasse toutes les branches d'activité, au-delà du *manufacturing*. Pour résumer son argumentation très dense, je dirai qu'il insiste, à juste titre, sur la « servicialisation » de l'industrie, comme sur l'industrialisation et la globalisation des services.

Il y a cependant des aspects nuancés dans son argumentation dont je voudrais souligner l'intérêt. Sous les apparences d'une approche plus économique et globalisante, P.Beckouche pose aussi la question des branches et la question d'une approche plus culturelle de l'industrie, sans le signaler de manière explicite. Dans le paragraphe consacré à « *La relation de service dans l'industrie manufacturière* ». il commence par se référer aux approches anglo-saxonnes pour évoquer le « complex-package » et le caractère « soft » des firmes qui externalisent la fabrication. Puis dans un second temps, il nuance : « *Bien entendu, la réalité*

¹ BECKOUCHE P., (1999), « De l'industrie à l'industry. Elargir l'acception de l'industrie dans la géographie française », *Géographie, Economie, Société*, vol.1, n°2, Paris, Alternatives Economiques, pp 307-328.

varie selon les branches....et selon les pays... » A cet instant il rejoint Becattini dans son analyse marshalienne :

« La relation de service dans l'industrie dépend donc pour beaucoup de la réponse apportée, dans les différentes branches, à la classique question du choix entre faire et faire-faire. Cette réponse varie selon les pays : Philippe Delmas a fait du degré de segmentation fonctionnelle le fondement de la différence de configuration, de localisation et de compétitivité des firmes industrielles nord-américaines d'un côté et japonaises de l'autre. L'idée est ici que les Japonais ont su conserver à la fois la conception et la fabrication, quand les Américains ont segmenté et délocalisé la fabrication dans les pays à bas salaire, entravant ainsi les interactions entre fonctions qui ont fait l'efficacité nipponne (Delmas et Roy, 1989) »¹

Pour tous ceux qui recherchent des clés dans l'analyse de la performance économique et des espaces, cette remarque n'est pas anecdotique, elle est fondamentale. Quand Becattini disait (cf. thème 2 : « la dimension culturelle de l'industrie ») « *la décision d'externaliser ou de conserver telle ou telle phase d'un processus productif donné... n'est jamais purement économique* », il évoquait la dimension culturelle et l'impossibilité de réduire la culture à une question « *purement monétaire* ».

De même, dans l'analyse de l'industrialisation des services, je note avec intérêt plusieurs précisions qui relativisent les idées reçues. Premièrement, P.Beckouche souligne l'augmentation de l'immobilisation du capital dans les services : « *Les services financiers ou les télécommunications s'appuient sur des bases de données informatiques. Il s'ensuit que les immobilisations s'accroissent...La figure A en annexe montre que la substitution capital/travail est à l'œuvre dans les services autant que dans l'industrie* ». C'est en quelque sorte le côté matériel de l'économie virtuelle. Deuxièmement, la notion de « produit », de « secteurs » et « process » n'est pas absente dans les services :

« Dans les secteurs de services dans lesquels la phase de conception du produit est importante... la phase finale de l'activité... n'est alors que l'aboutissement d'un processus complexe dans lequel l'essentiel de la valeur n'est pas ajoutée en même temps que délivrée au client, mais l'est au cours des étapes précédentes... Il est donc de plus en plus inexact de réduire le service à l'adéquation production-consommation...Comme dans l'industrie, on est fondé à parler de 'process' »².

P.Beckouche reprend à plusieurs reprises l'expression « secteurs de services ». Il montre que tous ces aspects ont des implications sociales : segmentation du travail, flexibilité qui pose des problèmes sociaux, thème du « re-engineering »...La globalisation des services doit enfin être examinée à la loupe. « *La dérégulation des activités financières a donné le grand départ de la globalisation des services...Mais l'essentiel n'est pas là... Les secteurs concernés ne sont pas seulement les services financiers et d'expertises...mais aussi l'industrie hôtelière et du tourisme, le commerce y compris de détail, les services publics comme l'eau, l'assainissement ou les transports urbains !* ». Cette réflexion semble accréditer l'idée qu'en s'internationalisant les services se territorialisent. P.Beckouche exprime donc des réserves quant à la « globalisation » des services :

¹ Op. cit. , p 312.

² Op. cit. p 313-315.

« On ne saurait donc suivre ces auteurs qui font de l'internationalisation des services financiers l'axe de la globalisation. Si les Britanniques ou les Nord-Américains (Sassen, 1991), pour des raisons faciles à comprendre, sont enclins à les survaloriser, il est plus raisonnable d'aborder cette question de la globalisation de manière plus transversale... »

Finalement, il se demande *« où s'arrête le système productif ? »*. Il voudrait différencier les services, mais en souligne la difficulté : *« S'il paraît fondé de distinguer entre services plutôt qu'entre services et industrie, la séparation des genres au sein des services reste une question ouverte »*. Alors que dans ses analyses initiales (Beckouche, Damette, 1993), il avait classé l'enseignement supérieur dans la « reproduction sociale », il en vient à présent à se demander, à juste titre, s'il ne faudrait pas l'inclure dans le système productif : *« Les services à la production... ne devraient-ils pas inclure l'enseignement supérieur dont une partie est de plus en plus liée aux activités productives ? »*. Je crois bien que oui, même si dans le milieu universitaire le débat « industrie-recherche » soulève bien des passions¹. La question n'est pas qu'économique, elle est aussi politique et culturelle.

En conclusion, P.Beckouche pose nettement la question de la redéfinition de « l'industrie », du point de vue de la géographie et de la « géographie industrielle » : *« S'agit-il là de débats économiques pour économistes ? Les géographes qui s'intéressent à l'économie y sont partie prenante. La géographie industrielle ne peut plus faire l'impasse sur les services »*. Dans les différents arguments qu'il reprend et synthétise, on retrouve les thèmes et concepts de base de la géographie : celui de la différenciation spatiale, celui de la métropolisation (territorialisation) et celui du réseau :

« Comme dans l'industrie, la figure du compromis organisationnel entre ces deux exigences contradictoires (décentralisation et intégration des firmes) est celle du réseau (Veltz, 1992). Le déploiement spatial des firmes, qu'elles relèvent des services ou de l'industrie, s'appréhende à travers des concepts communs »².

Les concepts de réseau et de territoire sont ainsi intégrés dans la redéfinition des activités industrielles et de services. Il faut souligner avec force que la tendance à l'indifférenciation des activités est finalement nuancée. L'élargissement du concept d'industrie ne saurait donc se confondre avec une lecture uniformisante de l'économie et de la mondialisation des activités.

4- Industrie, territoire, mondialisation

Au-delà de ces définitions, d'autres travaux offrent un nouveau regard sur l'industrie dans la perspective de la mondialisation. Comme indiqué dans le thème 1 (La « fin » de l'industrie ?), l'effacement relatif de l'industrie relève d'une image perçue depuis les pays déjà industrialisés qui ont redéployé leur appareil productif à l'échelle mondiale, dans des

¹ Voir l'analyse des relations recherche-industrie dans la microélectronique provençale, l'enjeu et les débats qu'elle soulève.

² BECKOUCHE P., (1999), « De l'industrie à l'*industry*. Elargir l'acception de l'industrie dans la géographie française », *Géographie, Economie, Société*, vol.1, n°2, Paris, Alternatives Economiques, p. 325.

aires géographiques longtemps considérées comme des périphéries. La recomposition des activités s'apprécie différemment à l'échelle mondiale. La réflexion sur l'industrie doit aussi s'appuyer sur l'étude des processus de mondialisation. Partant de démarches différentes, deux ouvrages s'intéressent à la complexité de ces processus et à la diversité des capitalismes, rejoignant à certains égards les analyses de Michel Albert (1991) ; ils déjouent de ce fait le dogme de l'uniformisation.

Pour JM. Holz et JP.Houssel (2002)¹, l'industrie manufacturière occupe plus que jamais une place centrale dans la nouvelle économie mondiale. L'industrie n'a pas régressé, elle s'est transformée. L'analyse s'efforce de clarifier la terminologie et de montrer la place de l'industrie en termes d'emplois, de valeur ajoutée, d'échanges et d'investissements. En dépit de la tertiarisation de l'économie, la valeur des échanges industriels est quatre fois supérieure à celle des échanges de service. Les mutations du système productif depuis les années 1970 sont analysées en fonction de différents critères: mutations technologiques, mutations du travail, de l'organisation de l'entreprise, montée des questions environnementales, évolution du rôle de l'Etat. Au-delà des grandes tendances qui se dégagent, comme la financiarisation de l'entreprise industrielle ou les privatisations, la question des modèles nationaux (américain, japonais ou rhénan...) permet de s'interroger sur la dimension culturelle de l'entreprise et la diversité des capitalismes. La dimension sociale et le « *coût humain de la mondialisation industrielle* » sont également abordés. L'étude sectorielle n'est pas négligée mais se dégage de l'exhaustivité en s'appuyant sur des exemples représentatifs. Les types de pays sont analysés en soulignant le poids de l'histoire et la spécificité des territoires. Face à la thèse d'un effacement inexorable de l'industrie, les auteurs montrent au contraire que l'industrie est le moteur de l'économie mondiale. Cet ouvrage s'emploie à « déconstruire » les représentations issues d'une vision en terme de post-industrialisation.

De son côté, L.Carroué (2002) met l'accent sur la nécessité de faire de la mondialisation un véritable objet d'étude². Contre l'idée trop répandue que la mondialisation gommerait les différences spatiales, il la présente au contraire comme « *valorisation différenciée et sélective des différents territoires par le capital dans un cadre concurrentiel* ». Loin de présenter le caractère mondial qu'elles souhaitent s'attribuer, les transnationales ont le plus souvent une identité et continuent à s'adosser à la puissance des Etats dont elles sont originaires³. L'auteur souligne également le maintien de différents modèles nationaux de capitalisme et le rôle central que continuent de jouer les Etats. Face à cette mondialisation, définie comme processus d'expansion du capitalisme mondial, L.Carroué souligne ses limites, les formes de résistance culturelles et territoriales qu'elle suscite.

Conclusion : la montée du territoire et l'élargissement du concept d'industrie

Cette première partie, consacrée à la « bifurcation » de la géographie économique et de la géographie industrielle, fournit des éléments quant à la genèse et au développement du

¹ HOLZ J.M., HOUSSEL J.P., (2002), *L'industrie dans la nouvelle économie mondiale*, Paris, PUF, collection Major, 450p.

² CARROUE L., (2002), *Géographie de la mondialisation*, Paris, Armand Colin, collection U, 254p.

³ Cette idée est également défendue par l'économiste Bernard Guilhon (1998), *Les firmes globales*.

concept de territoire. Ce terme, pré-existant dans la langue française, est d'abord connu pour son sens politique et institutionnel. Dans un second temps, il est associé à l'aménagement du territoire. Dans son acception actuelle, il exprime l'ensemble des interactions qui se nouent entre l'espace et ses différents contenus pour constituer une matrice. Cette acception apparaît explicitement dans le champ disciplinaire à partir des années 1980. En 1991, le nouveau sens du territoire est introduit par le CNRS dans le titre de la section 39 (« Espaces, territoires, sociétés »), lors d'un nouveau découpage des champs thématiques, dans une perspective interdisciplinaire. Son présent usage révèle trois aspects.

Premièrement, le concept de territoire est quasiment absent de la géographie économique française d'inspiration libérale, ancrée dans une approche en termes de circuit économique, de marché, et d'homme rationnel.

Deuxièmement, ce même concept s'est développé au sein de la géographie industrielle, partie prenante de la géographie humaine. Loin d'être un concept apparemment nouveau, il s'inscrit au contraire dans une longue tradition épistémologique, appréhendant l'espace dans sa globalité et donnant une place significative aux acteurs. Son développement récent prend place dans une période où l'économie, la société et l'espace sont bouleversés par la crise et une nouvelle étape du processus de mondialisation. Face aux lectures verticales par spécialités thématiques, l'entrée par le territoire permet des lectures plus transversales, intégrant un ensemble de facteurs économiques, politiques, sociaux et culturels.

Troisièmement, malgré une apparente consensualité, le concept de territoire revêt dans la pratique des sens différents car les entrées thématiques conservent une influence :

- pour tous ceux qui partent de l'analyse des activités, le territoire semble émerger comme lieu d'interaction des activités industrielles et de service dans la « nouvelle économie métropolitaine ». Dans ce champ thématique, les auteurs intègrent, dans des proportions variables, le rôle des entreprises, des acteurs institutionnels et sociaux dans la lecture des activités et des espaces. La dimension culturelle apparaît le plus souvent en filigrane.
- pour tous ceux qui s'intéressent au territoire dans son ensemble, sans privilégier apparemment d'entrée thématique, ou en privilégiant une thématique plus urbaine, celle des acteurs sociaux et institutionnels, le contenu économique apparaît en retrait. La notion d'identité s'apparente davantage à celle des acteurs sociaux et institutionnels. La place des acteurs économiques dans la constitution de cette identité est moins lisible. Telle est du moins, l'impression relative que j'en retiens.

Au-delà des aspects plus nationaux et disciplinaires, la thématique industrielle est marquée par la dimension internationale et interdisciplinaire du débat, sur les changements qui affectent l'espace, l'économie et la société, dans le contexte d'une nouvelle étape du processus de mondialisation. Il convient de prendre en considération, de façon plus spécifique, l'apport de ces travaux, et d'analyser leur rapprochement éventuel avec la notion de territoire. C'est pourquoi je m'intéresserai à deux contributions récentes : *La richesse des régions La nouvelle géographie socio-économique* (2000), dirigée par G.Benko et A.Lipietz, et *Le nouveau monde industriel* (2000) de P.Veltz.

II Nouvelle géographie socio-économique et nouveau monde industriel

J'ai déjà eu l'occasion de citer les contributions de ces auteurs dans le champ thématique. En 1992, ils se retrouvaient dans *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, sous la direction de G.Benko et A. Lipietz. Le texte de P.Veltz : « Hiérarchies et réseaux dans l'organisation de la production et du territoire » s'insérait dans la troisième partie : « Elargir la problématique ». Au cours des années 1990, leurs positions respectives évoluent. En 2000, deux ouvrages paraissent, de nature différente.

A. Le projet de nouvelle géographie socio-économique de G.Benko et A.Lipietz

Le projet de la nouvelle géographie socio-économique¹ est un projet international et interdisciplinaire. Parmi la vingtaine d'auteurs qui participent à l'ouvrage, se côtoient géographes et économistes, issus d'universités et centres de recherche européens et nord américains.

1- Positionnement des auteurs

Tout en se situant dans la lecture et le contexte « postfordiste », marqués par l'influence régulationniste, les auteurs sont ancrés dans une approche régionale et ne récusent pas l'héritage de la géographie vidalienne :

« ...le destin du local n'était pas la simple projection du global. Si de nouveaux centres d'activité parvenaient à émerger et à se stabiliser, ils le devaient d'abord à eux-mêmes, à leurs caractéristiques internes. Cette « personnalité régionale » (comme disait jadis Vidal de La Blache, l'un des ancêtres de la géographie française) se trouvait un nom plus moderne : la « bonne gouvernance ». C'est-à-dire une capacité, sans doute héritée d'une culture historique, de stabiliser des modes de coopération interne, entre capital et travail, entre grandes entreprises et sous-traitants, entre administration et société civile, entre banque et industrie »²

Ils établissent une correspondance entre la formulation française de « l'enracinement local » et la formulation anglaise « embedded ».

¹ BENKO G., LIPIETZ A., dir., (2000), *La richesse des régions, la nouvelle géographie socio-économique*, Paris, PUF, Economie en liberté, 564p.

² Op. cit. p 10.

Ils portent un regard critique sur les lectures de la crise dans les années 1980. L'engouement excessif pour les districts, finalement fragilisés, masquait le retour en force des grandes entreprises. Toutefois, l'intérêt porté aux districts a permis de pointer le rôle de la dimension socio-culturelle dans la spécialisation régionale, au sein du capitalisme contemporain. Enfin, les auteurs se démarquent clairement de deux types de courants. Celui du tournant culturel de la géographie anglo-saxonne qui associe postfordisme et postmodernisme. Celui de la nouvelle géographie économique de Paul Krugman qui marque un renouvellement de la pensée néo-classique dans ses relations avec l'espace :

« En quelques années, Paul Krugman, à coup de petits modèles mathématiques illustrant des essais, voire des articles, plutôt polémiques, se tailla une gloire spectaculaire qui ne faisait que souligner la faiblesse de la concurrence. Enfin un économiste du courant dominant s'occupait des régions ! Et comme la géographie critique s'était repliée vers le « déconstructivisme », la place était libre pour réinventer la roue : en l'occurrence la vieille Regional Science de Walter Isard. Ce même Walter Isard, avec ses modèles d'équilibre économique spatialisés, contre lesquels notre génération avait ferrailé il y a trente ans pour fonder la nouvelle géographie économique »¹

2- Définition de la géographie socio-économique

La nouvelle géographie socio-économique est au contraire présentée comme une géographie humaine et régionale, économique et « écologique » où l'espace est la dimension matérielle des rapports sociaux. Elle s'inscrit par conséquent dans l'héritage des années 1970 qui présentait déjà l'espace comme un produit social, et qui réintroduisait le possibilisme. Au fond, cette nouvelle géographie n'est peut-être pas si nouvelle, ce qui ne réduit pas son intérêt :

« L'espace régional est tissé par des rapports sociaux passés, il est remodelé par les multiples initiatives des acteurs (les administrations, les entreprises...) qui cherchent à « tirer parti » d'un espace humain « toujours déjà donné » (comme disait Louis Althusser), mais, ce faisant, transforment cet espace, modifient le champ des forces »²

3- Exemples de contributions

Face au grand nombre de contributions, il est nécessaire d'être sélectif. Le texte d'Anna Lee Saxenian sur la Silicon Valley a déjà été évoqué dans le thème 2. L'accent sera mis ici sur celui de Dong-Ok Lee concernant les entreprises coréennes de Los Angeles³. L'intérêt que je porte à ce chapitre prolonge la notion de communauté culturelle et de diaspora entrepreneuriale abordée récemment dans mes recherches (Daviet, 2003). La question de la mondialisation peut ainsi être abordée, en dépassant les lectures uniformisantes et en s'attachant aux aspects plus culturels et diversifiés de l'économie.

¹ Op. cit. p 12.

² Op. cit. p 13.

³ LEE D-O., 2000, « Les réponses apportées à la rigidité spatiale dans le cadre des transformations urbaines : l'exemple des entreprises coréennes de Los Angeles », in *La richesse des régions*, G.Benko et A.Lipietz (dir), Paris, PUF, p 199-224.

Dong-Ok Lee souligne la diversité des réponses apportées par les communautés ethniques à la reproduction de leur force de travail dans un contexte géographique donné. La transformation sectorielle des entreprises de Los Angeles est liée au rôle joué par les immigrants internationaux. Les immigrants qualifiés qui ne parvenaient pas à pénétrer les strates supérieures du marché du travail se sont mis plus nombreux à leur compte. Les Coréens ont créé des PME dans le secteur manufacturier et le bâtiment, des années 1975 à 1986. Les entreprises coréennes du secteur des services (assurances, banques et agences immobilières) ont davantage servi les demandes de la communauté coréenne. A partir des années 1970, la vague des immigrants apporte avec elle un capital entrepreneurial. Elle participe à l'introduction des entreprises et des produits coréens sur le marché américain, comme à l'internationalisation de l'économie de la Corée. La communauté coréenne a créé Koreantown, en réponse collective à la restructuration urbaine. Koreantown joue le rôle de centre économique pour les activités des entrepreneurs.

« Le sentiment d'appartenance à une communauté, fondé sur un certain nombre de valeurs et de croyances communes ainsi que sur le partage d'une même identité, a ouvert la voie à des tentatives entrepreneuriales »¹

Le rôle des associations est important dans le fonctionnement de cette communauté. Les réseaux et pratiques informelles qui la caractérisent ont permis de réduire le coût des facteurs de production. Cependant, cette dynamique s'inscrit aussi dans les conflits territoriaux et les émeutes qui ont marqué Los Angeles en 1992. Ceci nous rappelle que la dimension identitaire comporte aussi des risques et doit être appréhendée avec circonspection.

4- Des rapprochements avec le territoire

La nouvelle géographie socio-économique apparaît également historique et culturelle. En prenant en compte les acteurs et leurs multiples rapports à l'espace dans le champ de l'économie, elle rejoint la notion de territoire sans toutefois pratiquer l'usage de ce mot. Il paraît utile de s'attacher, en compréhension, aux types d'approches plutôt qu'au vocabulaire au sens strict. L'ouverture interdisciplinaire et internationale permet d'aborder le territoire en surmontant les questions de vocabulaire. Si *le territoire* s'impose comme un terme spécifiquement français, le concept lui-même a une aire de rayonnement bien plus large. L'échange scientifique permet peut-être, de ce point de vue, de s'affranchir d'un référent unique. La nouvelle géographie socio-économique s'inscrit finalement dans une longue tradition épistémologique, tout en offrant une ouverture internationale.

B. Le « nouveau monde industriel » de P. Veltz

Dans cet ouvrage, Pierre Veltz², ingénieur et docteur en sociologie, exprime au contraire la singularité de sa démarche. Il propose d'autres pistes de réflexion en s'interrogeant sur l'avenir de ce monde nouveau industriel et la façon de l'appréhender.

¹ Op. cit. p 213.

² VELTZ P., (2000), *Le nouveau monde industriel*, Paris, Gallimard, Le débat, 230p.

1- L'intérêt pour l'étude « micro » des « formes élémentaires » de la vie économique

Il s'attache aux « formes élémentaires » de la vie économique : nouvelles manières de travailler, de produire, d'innover, d'échanger... Il change d'échelle pour analyser, au plus près du terrain, les changements de la société contemporaine. Au « plan micro », il parcourt les usines, les centres commerciaux, les bureaux, les centres d'ingénierie ou de recherche, les administrations. Et il constate un changement de « sens ». C'est la thématique de son livre, tout en nuance :

« (Il) voudrait se détacher des visions trop surplombantes du changement socio-économique, rentrer dans l'épaisseur parfois touffue des transformations dans l'organisation des firmes et du travail, remettre l'efficacité 'technique' et 'micro-économique' au centre d'un débat sur la société salariale qui tend souvent à considérer ces éléments comme des 'boîtes noires' ou à les résumer en quelques clichés ('post-fordisme', 'production flexible', etc.). Bien entendu, il ne s'agit pas, ce faisant, de considérer l'organisation du travail, de la production ou de la firme comme la source principale, encore moins unique, des changements économiques et sociaux en cours ; mais plus simplement, d'en suivre les mutations comme un fil conducteur privilégié »¹

2- Une critique des cadres théoriques institués

Sa quête du sens l'amène à remettre en cause trois options théoriques instituées : celle des néo-libéraux, des marxistes-régulationnistes et des postmodernes :

« Disons le clairement, d'entrée de jeu : ma thèse s'oppose ici à celle qui ne veut voir dans la 'modernisation' de la vie économique que le déferlement d'une vague de 'néo-libéralisme' ou d' 'ultra-libéralisme', rayonnant à partir de ses foyers anglo-américains pour conquérir le monde. Bien sûr, il y a une idéologie néo-libérale, elle gagne en force et en légitimité. Mais comprendre les changements actuels comme le résultat d'une sorte d'épidémie qui aurait contaminé nos dirigeants, sur fond de valeur pour l'actionnaire et de flexibilité généralisée, est un peu court. C'est s'interdire de saisir la complexité et la diversité des logiques qui se croisent dans ces changements »...

« Même la firme-réseau la plus pénétrée par les régulations du marché ne vit qu'à travers une stabilité minimale des nœuds et des liens sans laquelle son existence même serait dépourvue de sens »....

« Il se trouve que, face à ces questions, une grande partie de la pensée critique a aujourd'hui choisi la voie de l'évitement ou de l'utopie. Tout se passe comme si, aux yeux de nombreux observateurs choqués à juste titre par les dégâts humains de l'économie actuelle, il n'y avait plus rien à attendre de l'univers marchand en général, et qu'il fallait donc s'intéresser prioritairement à des formes sociales et économiques situées plus ou moins radicalement hors de cet univers. On a ainsi vu se développer la thématique de la « fin du travail », autour de l'idée qu'il convenait de contester la centralité du travail dans nos vies au profit d'activités tournées vers le bien commun... Mais le monde réel, pour l'immense majorité d'entre nous, est et restera celui de l'économie de marché. Transformer la société salariale, dans le sens d'une plus

¹ Op. Cit. p 9-10.

grande justice et d'une meilleure protection des plus faibles, paraît à tous égards plus urgent que d'inventer des mondes parallèles. »¹

3- Le rapport des individus à la signification du travail

L'auteur se démarque du vocabulaire et du « cadre théorique » institué, en utilisant d'autres mots, comme celui d' « efficacité », plutôt que d'adopter le vocabulaire économique habituel de la « productivité » et de la « compétitivité ». Un peu comme dans une démarche de géographie culturelle, telle que je l'ai esquissée dans le thème 2, il s'intéresse aux « *univers de travail concrets dotés de multiples dimensions* », aux « *rapports des individus à la signification du travail, à la conception du parcours professionnel, à la cohérence biographique qui se déplacent* », aux « *mondes vécus et vivants* ». Parlant de l'autonomie et de sa montée en puissance dans le nouveau monde professionnel, il précise qu'elle n'est pas un paramètre technique de réglage des systèmes productifs !

« C'est un complexe de comportements, de représentations et d'attentes dont les dimensions psychologiques et sociologiques débordent radicalement du champ clos de telle ou telle organisation productive particulière »².

Bref, P.Veltz veut dépasser les formules de « système productif » et de « société de l'information » pour s'intéresser plus largement aux mutations de la société : « *il est impossible d'isoler la dynamique technologique parmi toutes les autres* ».

4- L'autonomie dans le travail, l'individu et le réseau

Analysant l'autonomie dans le travail, il met en évidence la montée de l'individu et celle du réseau par deux observations.

Sa première observation porte sur « *la nouvelle économie de l'individu* » par le biais de l'autonomie. L'efficacité ne dépend plus de l'intensité du travail, mais de ce qui se passe entre les individus et qui échappe en partie à toute programmation. L'autonomie individuelle longtemps proscrite est désormais exaltée par le discours managérial. Mais surtout elle change de sens : elle n'est plus une marge de manœuvre par rapport à une règle rigide, mais capacité dynamique de s'insérer dans un collectif.

Sa deuxième observation porte sur « *l'individu inscrit dans des réseaux* ». Elle est liée au déclin généralisé des schémas hiérarchiques et pyramidaux au profit de schémas en réseau, plus ou moins maillés, fondés sur des contrats plus ou moins éphémères. Ce modèle en réseaux est mis en cohérence avec la montée de l'individu dans la production.

¹ Op Cit. p 14-16.

² Op. cit. p 12.

5- Ce changement d'échelle dans l'observation n'est pas un renoncement au cadre collectif et institutionnel

L'analyse de P.Veltz n'est pas prescriptive. L'auteur montre constamment l'ambiguïté des nouvelles tendances qu'il voit se dessiner ; les atouts de l'autonomie et les risques qui se dégagent, en particulier l'isolement de l'individu. Le déficit majeur est celui du cadre collectif et institutionnel. Les cadres collectifs et institutionnels déclinants sont la famille et l'entreprise elle-même. Leur effacement est déstabilisant :

« la nostalgie institutionnelle (plutôt que 'communautaire') est omniprésente. Mais ces déficits du cadre régulateur peuvent être comblés. Il est même urgent qu'ils le soient dans certains domaines comme la régulation collective de la flexibilité de l'emploi... Nous aurions intérêt à chercher activement et pragmatiquement des formules permettant de combiner la variabilité des tâches et la sécurité des trajectoires individuelles, par exemple par la mutualisation au sein de bassins d'emplois »¹

Si je tente d'interpréter la pensée de P.Veltz, je dirai que, dans cet ouvrage, il ne parle pas du territoire parce que, dans sa lunette, il a momentanément changé de distance focale, mais je ne crois pas qu'il renonce à ce concept. Je comprends que le territoire peut et doit probablement combler le déficit du cadre collectif et institutionnel de cette logique de réseau.

6- La question du sens et le retour à Weber

Les contradictions de ce nouveau système émergent sont mises en évidence dans la conclusion mais sont en fait posées dès l'introduction de l'ouvrage. L'idée principale est liée au fait qu'on ne sait pas encore le type de société qui va résulter des changements en cours. Je rappelle donc une phrase de l'introduction :

« Mais alors que dans le profond remodelage des Trente Glorieuses se déployait une modernisation dont les champs de force étaient dessinés depuis longtemps et dont on pouvait voir le modèle ailleurs (aux Etats-Unis), la mutation actuelle déstabilise et traumatise parce que le sentiment général de basculement vers un monde différent n'est perçu que de manière éclatée, fragmentaire, sans issue clairement perceptible ».

Il faut remarquer d'emblée que la vision présentée est perçue depuis l'Europe. L'issue n'est pas perceptible parce que nous n'avons aucun modèle de référence, contrairement à ce qui pouvait se passer en 1945. C'est encourageant, parce qu'aucun modèle ne nous contraint, et inquiétant, car il est difficile de se représenter l'avenir. C'est donc à nous de le définir, nous sommes libres, encore faut-il donner un sens à cet avenir ; d'où le titre de la conclusion : *« La liberté et le sens »*.

On trouve deux références à Max Weber dans cette conclusion. La première met en évidence l'actuel défi de l'instabilité et de l'étendue des possibles :

¹ Op. cit. p 21.

« Le paysan, dit en substance Weber, dans Le savant et le politique, pouvait inscrire sa vie dans un déroulement stable. L'homme moderne, en revanche, devant la diversité et la multiplicité des sollicitations qui l'assaillent, est gagné par la 'lassitude' ».¹

Le second défi est le sens que nous allons donner à ce « nouveau monde industriel ». L'auteur note à quel point cette question du sens est proche de celle qui « angoissait » les pères de la sociologie :

« Car nous revoici face à deux questions que posait déjà Max Weber : celle de la liberté et du sens. Si l'évolution des formes productives permet d'être, quant à la première, moins pessimiste que lui, la seconde question reste entière »²

On peut donc dire que P.Veltz se situe dans une optique finaliste, mais dans un contexte où la finalité reste à définir.

Conclusion du thème 3 : redéfinir l'industrie par le territoire

Au cours de ce chapitre, nous n'avons pas observé « la fin » du territoire, mais au contraire son émergence, au sein d'un patrimoine scientifique qui tisse des liens entre passé et présent et qui donne de la substance à l'économie, à l'espace et à la société. Les mutations de l'économie ont fait resurgir la question du territoire comme un prolongement de la « personnalité régionale » de Vidal de La Blache, et de l'atmosphère industrielle d'A.Marshall. Les mutations de l'économie ont fait resurgir la question du sens et l'imbrication des aspects socio-culturels et économiques du comportement, à travers un retour à la pensée de Max Weber. Ainsi, dans la réflexion contemporaine, nous sommes confrontés à trois retours simultanés : Vidal, Marshall, Weber. Ce triptyque européen et interdisciplinaire permet de s'interroger dans une perspective historique et scientifique plus large.

Ce qui nous relie à ces trois auteurs, c'est la recherche d'une vision plus globale de l'économie, de la société et de l'espace. Cette recherche s'est imposée pour comprendre la complexité des mutations contemporaines que les schémas uniformisants des Trente Glorieuses ne permettaient pas d'éclairer. Ce qui relie ces chercheurs entre eux, c'est un lieu et un moment : l'Europe des débuts de la Seconde industrialisation. Les signes d'un grand mouvement qui va traverser les trois quarts du XX^e se mettent en place. Ce moment a donc un sens particulier dans l'histoire générale. Il se pose en des termes quelque peu analogues à la période actuelle et nous renvoie à la périodisation des historiens plutôt qu'à celle des économistes et du « fordisme ». Mais c'est aussi un moment de l'histoire des sciences humaines où les disciplines n'ont pas atteint le degré d'institutionnalisation qu'elles atteindront par la suite. L'économie est déjà bien établie, mais l'« école de Cambridge » que

¹ Op. Cit. p 225.

² Op. cit. p 227

Marshall représente, apparaît comme un trait d'union entre l'économie politique classique et l'économie contemporaine. Surtout, Marshall se caractérise par une large formation pluridisciplinaire qui en fait un théoricien aux visées amples¹. Max Weber, le sociologue, est issu de l'école historique allemande. Paul Vidal de La Blache fonde la géographie française à partir d'une bifurcation au sein de l'histoire. Le XX^e siècle est un siècle d'affirmation des disciplines, avant que la crise ne remette à l'ordre du jour les nécessités d'une vision transdisciplinaire sur tous les grands phénomènes sociétaux. La question du sens général de l'histoire semble se poser dans les périodes de grands changements et d'instabilité profonde, avant qu'un nouvel « ordre » ne devienne clairement perceptible.

Ce nouvel ordre pose donc des champs de réflexion multiples. Il révèle, dans l'ensemble, une résistance du territoire aux processus de mondialisation. Mais le territoire local n'explique pas l'ensemble des processus à l'œuvre. Dans le nouveau monde industriel, l'individu s'inscrit dans des spatialités multiples que je vais tenter d'approfondir en revenant, dans la dernière partie, à l'étude empirique de l'industrie et de l'entreprise, à partir de mes recherches.

¹ Article de l'Encyclopaedia Universalis, 1968, vol. 19, p 1208.

Gemplus dans la rue pour la première fois

Fait unique dans l'histoire du numéro 1 mondial de la carte à puce, les salariés ont manifesté hier à Marseille

► "Gemplus en France !". Près de 300 salariés du numéro 1 mondial de la carte à puce ont manifesté hier après-midi dans les rues de Marseille pour protester contre un plan social qui prévoit la suppression de 483 postes en France, essentiellement à Gémenos et La Ciotat. Une grande première dans l'histoire de cette entreprise : jusqu'à la crise qui a débuté il y a deux ans, le personnel de Gemplus se rassemblait pour faire la fête autour de son patron-fondateur, Marc Lassus, aujourd'hui évincé par les actionnaires. (lire ci-dessous)



"Le rêve est brisé... Il reste des gens qui se battent, ils sont dans la rue, les autres sont résignés" commente amèrement Gérard Binguy en attendant que revienne la délégation reçue pendant plus d'une heure par le préfet de région, Yvon Ollivier. Badge n°7, ce technicien de 50 ans a vécu toute l'aventure de Gemplus depuis sa création en mai 1988. "Nous sommes écoeurés. On a connu une boîte extraordinaire, dont la technologie est universellement reconnue, et on assiste depuis deux ans à son démantèlement et à son pillage par des margoulinés...". Ces derniers sont clairement identifiés dans les slogans et sur les banderoles

Les salariés de Gemplus refusent le démantèlement de leur entreprise.

Photo Bruno SOUILLARD

bleues et blanches qui colorent le cortège, de la rue de Rome à l'hôtel de Ville où la même délégation va être accueillie par Jean-Claude Gaudin : que les Américains de Texas Pacific Group, les premiers actionnaires de Gemplus, "retournent à Dallas" ! Annoncé il y a une quinzaine de jours par la direction, ce plan social, qui porte au total sur un millier d'emplois à travers le monde, est le second que connaît l'entreprise en dix-huit mois. "Ce que nous redoutons, explique Gérard Binguy, c'est de voir la production disparaître totalement d'ici

deux ou trois ans de France, malgré les assurances de la direction. Déjà, l'usine de Gémenos va être fermée le week-end...". Les manifestants, qui vont dérouler ce soir une banderole dans les gradins du stade vélodrome à l'occasion d'OM-Monaco, se raccrochent à un espoir, celui de voir un renversement d'alliances bouleverser l'équilibre du conseil d'administration. L'entrée récente au tour de table du groupe Sagem serait un premier signe en ce sens. C'est en tout cas ce que leur ont affirmé le préfet et le maire de Marseille.

Michel-Philippe BARET

Les actionnaires américains renforcés

► Entamée à 11 heures à Luxembourg, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Gemplus s'est achevée en fin... d'après-midi. Pour constater, au terme des délibérations, que la quasi-totalité des points inscrits à l'ordre du jour par la direction du groupe, avaient été adoptés.

Premier constat : la société d'investissement Texas Pacific Group qui détient 26 % du capital du n°1 mondial de la carte à puce, a vu ses propositions validées. C'est ainsi que Dominique Vignon, président du conseil d'administration et Alex Mandl, le déjà très contesté directeur général en raison d'un

nouveau plan social et d'une rémunération jugée "exorbitante" par les salariés, ont été nommés administrateurs. Le docteur Johannes Fritz, représentant de la famille Quandt (elle détient 17 % du capital de Gemplus), a également été coopté. Dans la foulée, le nombre des sièges au sein du conseil d'administration a été ramené de treize à douze.

Second constat : Marc Lassus n'appartient plus à Gemplus. Et si sa révocation n'a pas été votée hier, tout comme celle de Ziad Takieddine, c'est parce qu'il a présenté sa démission au terme d'un propos "passionné". Quelques jours aupara-

vant, le fondateur avait en effet cédé ses actions au groupe français Sagem. Mais c'est hier, à Luxembourg, que les derniers liens se sont rompus.

Troisième constat : les dirigeants de Gemplus vont pouvoir s'atteler à la réorganisation du groupe dont le projet a conduit les salariés dans la rue. Hier, ils ont réaffirmé "que la production ne sera pas délocalisée" et que "la France reste le coeur technologique de l'entreprise". Des propos qui n'ont pas convaincu, tout comme les résultats de l'assemblée générale. "Ils les ont truqués", jugeait hier soir un petit actionnaire.

Jean-Luc CROZEL

Thème 4 : Entreprises, territoires, mondialisation

Dans cette dernière partie, je reviens à l'étude empirique de l'industrie, mais cette fois à travers la problématique de l'entreprise. Dans le cadre d'une interaction des processus, il s'agit en quelque sorte d'emprunter un chemin différent en redéfinissant le territoire par l'entreprise. L'entreprise occupe, en effet, une place originale entre la dimension locale du territoire et la dimension globale de l'économie. Cette double dimension pose le problème d'une conceptualisation de la firme en tant qu'objet géographique à localisations multiples. Je m'intéresserai par conséquent à la façon dont les géographes ont défini l'entreprise.

Mais les entreprises présentent des caractères différents selon les secteurs. Dans une économie basée sur la connaissance, le secteur de la microélectronique, que j'ai tout particulièrement étudié, revêt un intérêt et des enjeux spécifiques. Il s'appuie sur des ressources humaines et territoriales où la qualification de la main-d'œuvre est élevée. La recherche joue un rôle décisif. Dans le même temps, cette industrie fortement capitaliste nécessite des ressources financières importantes, exigeant des stratégies complexes à l'échelle locale, nationale et mondiale. L'entreprise se territorialise, se globalise et se financiarise. L'ensemble de ces considérations permet d'aborder la firme dans une approche systémique.

L'entreprise, à son tour, transforme en profondeur les territoires, à travers l'ensemble des flux matériels et humains qu'elle génère. Elle agit comme un vecteur majeur des mutations économiques, sociales et spatiales du monde contemporain. Il convient, par conséquent, de s'interroger sur l'intérêt, mais aussi les limites du territoire, dans le contexte de la mondialisation et de la mobilité des acteurs économiques.

Ce chapitre sera consacré, dans un premier temps, à la façon d'appréhender la firme et de la conceptualiser d'un point de vue géographique. Dans un second temps, j'orienterai la réflexion sur la nécessité de réévaluer les déterminants locaux des territoires.

I De l'industrie à l'entreprise

L'entreprise, est aujourd'hui le prisme permettant d'apprécier la mondialisation et ses conséquences. Le terme de mondialisation renvoie en premier lieu à des aspects descriptifs : la firme gère des ressources à l'échelle mondiale en multipliant ses bases d'approvisionnement et ses marchés. Le concept de mondialisation a aussi une dimension idéologique. Paul Krugman (2000), dans *La mondialisation n'est pas coupable*, met en évidence l'esprit de guerre économique qui s'est emparé des milieux d'affaires américains. De son côté, Emmanuel Todd (1998) dénonce vigoureusement le culte de la mondialisation qui s'est imposé comme une fatalité :

« La mondialisation –globalisation selon la terminologie anglo-saxonne- serait la force motrice de cette fatalité historique. Parce qu'elle est partout, elle ne peut être arrêtée nulle part. principe de rationalité, d'efficience, elle n'appartient à aucune société en particulier. Elle flotte, a-sociale, a-religieuse, a-nationale, au-dessus des vastes océans, l'Atlantique et le Pacifique s'affrontant pour la prééminence dans un combat vide de conscience et de valeurs collectives. Que faire contre une telle abstraction, une telle délocalisation de l'histoire ? »¹

Dans ce contexte, la firme multinationale apparaît comme l'instrument d'une mondialisation anonyme et inexorable, comme un vaste réseau de biens, de capitaux et de services qui serait dépourvu de toute identité. Face aux craintes et au mythe contesté de la globalisation, de nombreux auteurs ont au contraire insisté sur la notion d'identité des firmes. Peut-on parler en définitive de la nationalité des multinationales ?

Pour éclairer ce débat, trois aspects seront envisagés. Dans un premier temps, je rappellerai la place de la firme en géographie et les différentes façons de l'aborder (A). Puis, je proposerai une approche systémique de la firme, à partir de ma connaissance du secteur de la microélectronique (B). Enfin, cette approche sera illustrée par trois exemples d'entreprises au sein de ce même secteur, en mettant en évidence la diversité des modèles et la force des contradictions existant entre territoires et mondialisation (C).

A. Quelle définition de l'entreprise en géographie ?

La définition de l'entreprise et sa place pose un problème spécifique dans une discipline tournée avant tout vers l'étude des espaces. La question des entreprises est abordée le plus souvent à travers l'étude d'espaces régionaux, nationaux, ou à travers l'étude plus générale des processus de mondialisation. Mais rares sont les travaux qui prennent l'entreprise pour objet d'étude privilégié. Il est difficile par exemple de trouver des monographies d'entreprises. Il n'existe pas en France de géographie de l'entreprise, alors que les disciplines

¹ TODD E., (1998), *L'illusion économique, essai sur la stagnation des sociétés développées*, Paris, Gallimard, p14.

voisines ont développé depuis longtemps l'histoire de l'entreprise, l'économie de l'entreprise, la sociologie de l'entreprise.

La problématique de l'entreprise en géographie s'inscrit dans un héritage épistémologique complexe et diversifié. La géographie industrielle issue de l'école française de géographie s'est intéressée aux entreprises et aux entrepreneurs par le biais d'une approche régionale. La géographie économique d'inspiration néo-classique s'est d'abord intéressée aux théories de la localisation. La prise en compte des agents s'est faite en référence à *l'homo œconomicus* avant d'intégrer les concepts de rationalité limitée et les organisations, en écho à l'évolution des théories économiques.

Je ferai référence à quelques apports de la géographie anglo-saxonne et de la géographie française avant d'orienter la réflexion vers une approche systémique de la firme.

1- La firme dans la géographie anglo-saxonne

L'intérêt pour l'entreprise semble plus marqué dans la géographie économique anglo-saxonne qu'il ne l'est en France. Une géographie de l'entreprise se développe dans les années 1960, et paradoxalement, certains auteurs font référence à l'apport épistémologique de l'école française de géographie. Dans la revue *Economic Geography*, l'article de Günter Krumme « Toward a geography of enterprise », paru en 1969, est tout à fait intéressant de ce point de vue¹. L'intérêt de géographes de langue anglaise pour les travaux de Paul Vidal de la Blache, se manifeste par le biais d'une approche sociale et humaniste de la géographie économique. Le concept de *genre de vie* a été transposé à la société urbaine et industrielle qui s'est développée au cours XX^e siècle. L'entreprise est alors appréhendée comme l'institution caractéristique du *genre de vie* urbano-industriel.

« A major breakthrough was accomplished by McNee, who traced a "geography of enterprise" back to the thinking of the French School: "If one carries the views of Vidal de la Blache to their logical end and applies them to the modern urban-industrial world, it is difficult to escape the conclusion that the most important single institution in the urban-industrial genre de vie is the modern corporation (Robert B. McNee: Toward a More Humanistic Economic Geography: The Geography of Enterprise, Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie, vol. 51, August, 1960, p 201) »²

Au-delà de cet héritage conceptuel revisité, Krumme se rapproche du courant béhavioriste qui est contemporain de ses travaux. Il défend l'idée que les forces à la base des processus de changement ne sont pas seulement de nature économique mais trouvent leur origine dans toutes les institutions culturelles et systèmes de valeur de la société. Il considère l'entreprise comme la combinaison d'éléments financiers, technologiques et humains. Mais il estime que cette vision a été négligée, en raison de la prédominance d'une pensée économique déterministe :

¹ KRUMME G., (1969), « Toward a geography of enterprise », *Economic Geography*, n°45, pp30-40. Dr Krumme est alors *assistant professor of geography* à l'Université de Columbia

² Op. cit., p 31. B. McNee a publié d'autres articles dans *Economic Geography*

« The neglect of “enterprise” as a combination of monetary, technological, and human components seems to have been due to the predominance of economic thinking with deterministic mono-causalities »¹

Le débat a été relancé récemment. En 2001, un numéro entier de la revue *Economic Geography* est consacré à l'entreprise et à sa conceptualisation². L'article de Maskell³ rappelle de façon récurrente que les géographes économistes ont rarement inclus le thème de l'entreprise. Il constate l'absence de toute considération théorique sur la firme. Il invoque la nécessité d'un fondement micro-théorique : étudier ce qui se passe à l'intérieur de la firme, ses institutions formelles et informelles qui, liées aux caractéristiques territoriales, la font fonctionner et prospérer. Mais la « boîte noire » de l'entreprise est souvent appréhendée à travers le prisme des théories économiques: théories des coûts de transaction, théorie des contrats, théories évolutionnistes⁴.... La plupart de ces théories d'origine américaine présentent un caractère a-territorial et a-historique assez marqué.

Dans ce même numéro d'*Economic Geography*, des apports plus spécifiques sont mentionnés par Taylor et Asheim⁵. J'en retiendrai deux. Premièrement, les travaux de la géographe Erica Schoenberger (2001) présentent une vision discursive de la firme qui repose sur l'étude du discours managérial. Dans un environnement désordonné et en évolution rapide, les firmes utilisent leur adaptabilité pour générer de nouvelles représentations d'elles-mêmes, en créant des cultures d'organisation. Deuxièmement, les travaux du sociologue Mark Granovetter (1985) présentent la vision « enchâssée » de la firme dans des réseaux sociaux. L'action économique dépend de la cognition, de la culture, de la structure sociale et des institutions politiques. L'enchâssement dans le tissu institutionnel des réseaux est vital pour la création d'un entrepreneuriat internationalement compétitif. Ce n'est pas la firme individuelle qui compte mais le système de firmes.

Au total, on observe schématiquement la confrontation de deux approches, l'une davantage économique, l'autre davantage socio-culturelle. Les géographes se sont consacrés dans, un premier temps, à l'étude des agrégats et des facteurs de localisation des établissements, avant de se tourner, sous des formes sémantiques variées, vers l'étude des relations entre firmes et territoires.

2- La firme dans la géographie française

L'entreprise est en réalité un objet géographique complexe. Sa définition comporte des difficultés. Dans les définitions proposées en France par certains manuels de géographie, l'entreprise ne serait qu'une catégorie juridique. Seul l'établissement serait l'objet

¹ Op. cit., p 30

² *Economic Geography* (2001), vol.77, n°4.

³ Maskell P., (2001), The Firm in Economic Geography, *Economic Geography*, vol. 77, 4, pp 329-344.

⁴ En France, ces théories ont été présentées par l'ouvrage de Benjamin Coriat et Olivier Weinstein (1995), *Les nouvelles théories de l'entreprises*. Une synthèse est outre reprise par Philippe Cabin dans *L'économie repensée* (2000).

⁵ Taylor M., Asheim B. (2001), The Concept of the Firm in Economic geography, *Economic Geography*, 77 (4), 315-328

géographique par excellence. Cette approche est notamment formulée par *Les mots de la géographie* :

« L'entreprise est une catégorie juridique, non pas géographique : c'est l'établissement qui est l'objet géographique. Cependant, unité économique autonome, même quand elle est filiale d'une autre entreprise, l'entreprise est un des grands acteurs de l'espace »¹

Les *Principes de géographie économique* proposent une définition combinant différents aspects juridiques, économiques et géographiques :

« L'entreprise est une unité juridique de production dont l'activité aboutit à une vente de biens et services sur le marché. L'établissement est l'unité économique et géographique élémentaire de la production. Le groupe comprend un ensemble d'entreprises soumises à une stratégie globale. Celle-ci est définie par la société-mère qui détient des participations financières dans ses filiales lui assurant le pouvoir de décision »²

De son côté, A.Fischer (1994) considère globalement l'entreprise comme un objet géographique :

« Le territoire de l'entreprise se construit et fluctue en permanence au grès de la conjoncture et des opportunités. Il n'est pas inscrit dans des limites rigides. Il est discontinu et marqué par des lieux (les implantations) et des relations entre ces lieux (les flux d'échanges). Il s'agit donc d'un espace mobile, structuré par des flux et des réseaux et marqué par la logique d'adaptation permanente au changement des conditions de la production industrielle »³

Cette phrase comporte pas moins de sept termes géographiques : territoire, limite, discontinuité, lieux, flux, espace mobile et réseaux, soulignant la complexité de l'entreprise dans sa dimension spatiale. A côté de ces termes géographiques, quatre autres termes font référence à la dimension temporelle : fluctuation, conjoncture, adaptation, changement. Enfin, l'expression « conditions de la production industrielle », renvoie à la réalité socio-économique de l'entreprise qui peut se traduire par le capital, le travail des hommes et des femmes, les technologies et le marché.

S'intéresser au territoire de l'entreprise suppose de prendre également en considération le siège social comme lieu remarquable. Le siège incarne a priori le lieu du pouvoir décisionnel. Mais ce pouvoir devient de plus en plus difficile à localiser avec l'évolution de l'actionnariat. On peut, en outre, distinguer le siège fonctionnel du siège juridique, choisi le plus souvent pour des raisons fiscales.

La taille des entreprises est un autre élément d'appréciation. Les auteurs se sont tournés vers l'étude des firmes multinationales (X.Browayes, 1974), des PME (Wakermann, 1989) ou vers le processus de création d'entreprises (Benko, 1989). La crise des années 1970 a révélé un changement dans la façon d'apprécier la place respective des grandes et petites entreprises.

¹ Brunet R., Ferras R., Terry H., (1992), *Les mots de la géographie*, p187.

² GENEAU de LAMARLIERE I., STASZAK JF, (2000), *Principes de géographie économique*, Bréal, Grand Amphi Géographie, p 349.

³ FISCHER A., (1994), *Industrie et espace géographique*, Paris, Masson, Géographie, p2.

Cette grande dépression est d'abord apparue comme la crise des grandes entreprises « fordistes » qui licencient en masse, laissant la place à l'avenir prometteur de PME innovantes et flexibles. Ce renversement de valeur peut être éclairé de deux points de vue. D'une part, le succès des districts à partir de l'exemple de Troisième Italie, relève d'un modèle territorial et du cadre théorique fondé par A.Marshall. D'autre part, la création de PME innovantes dans les nouveaux secteurs relève d'un modèle dynamique de croissance et du cadre théorique Schumpétérien. Dans un second temps apparaissent les restructurations du réseau des sous-traitants de la grande entreprise. Les schémas mis à jour dans l'industrie automobile rendent compte des liens qui unissent, dans le changement, la grande entreprise emblématique et le vaste tissu d'entreprises « anonymes » qui lui est associé (Jalabert, Gregoris, 1987; Charrié, 1995).

Les bases sont posées d'une réflexion en termes de systèmes et de réseaux. Mais la puissance économique, politique et spatiale des grandes entreprises est revenue en force dans les réalités et les représentations au cours des années 1990. Si la mondialisation n'est pas en soi un élément nouveau, la multiplication par dix des IDE dans le dernier quart du XX^e siècle lui a donné un élan considérable. L'ONU comptabilise en 1997 environ 44 500 FMN détenant 276 660 filiales à l'étranger¹. L'essor des multinationales est également sensible par le biais des fusions et acquisitions, complétées à présent par le phénomène des alliances. La nouvelle étape de la mondialisation fait ressortir la capacité des firmes « globales » à se projeter sur des marchés toujours plus vastes et renouvelés, à segmenter ou réorganiser spatialement le processus de production, à coordonner des réseaux et des territoires différents. C'est donc vers cette capacité globale de coordination et d'adaptation que j'orienterai à présent la réflexion, à partir des cas étudiés dans le secteur de la microélectronique.

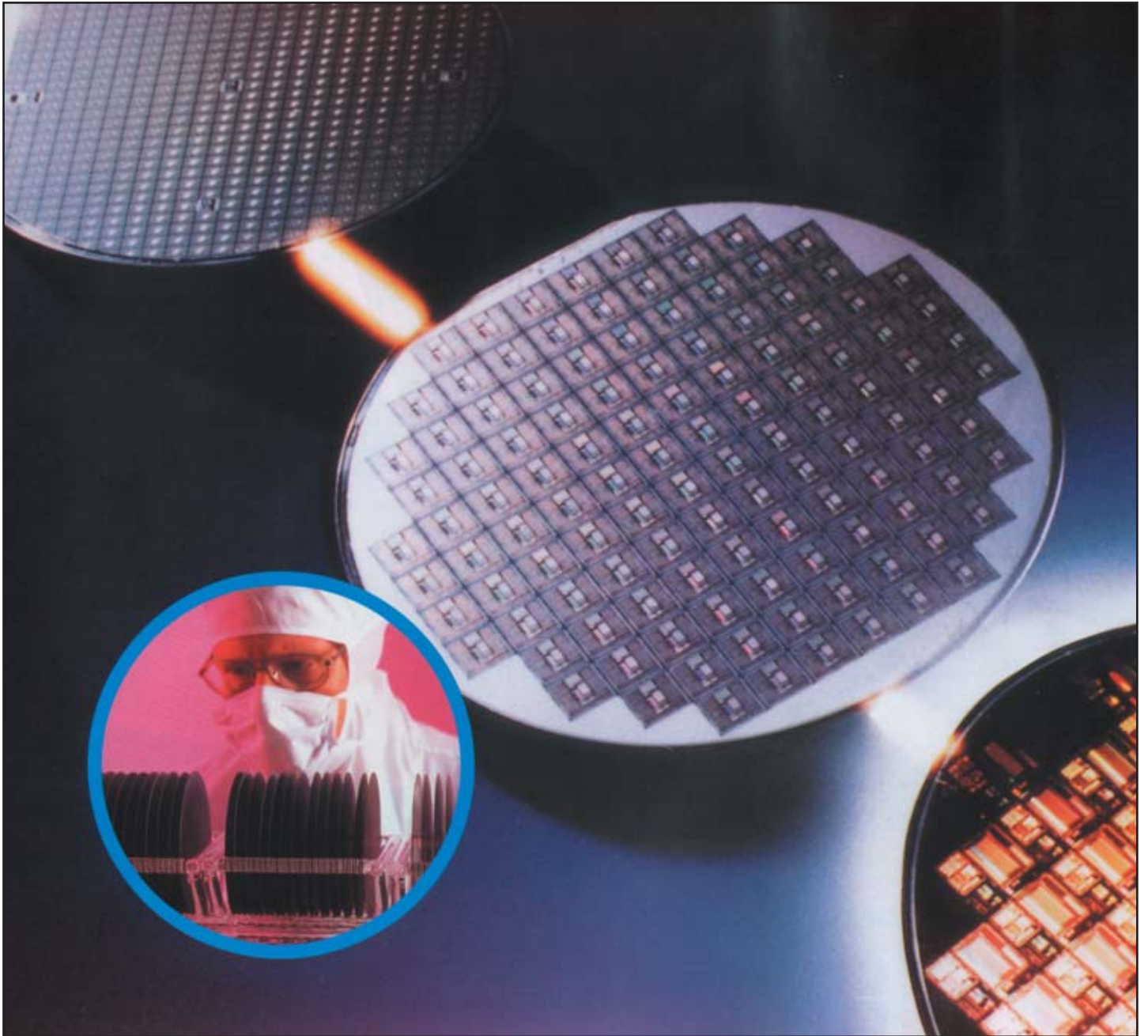
B. L'approche systémique de la firme entre mondialisation et territoire

L'éclatement spatial de la firme pose le problème de son unité et de sa coordination. Les changements de l'environnement concurrentiel et technologique posent le problème de sa pérennité et de son adaptation. Les stratégies et les moyens adoptés pour répondre à l'ensemble de ces défis ne sont pas les mêmes. Les firmes présentent des comportements spécifiques mais affrontent des contraintes communes à l'intérieur d'un même secteur. Je présenterai dans un premier temps quelques caractéristiques du secteur de la microélectronique, avant de définir les paramètres qui influencent la définition et le comportement des firmes.

1- La microélectronique dans le champ des NTIC

Le caractère central de la microélectronique dans l'économie mondiale est naturellement perceptible à travers la quantité de produits qui nous entourent et qui contiennent des compo-

¹ Ce chiffre considère comme « multinationale » toute entreprise possédant au moins une unité de production à l'étranger ; la multinationale doit détenir au moins 10% du capital de sa filiale. D'après JM Holz et JP Houssel (2002), *L'industrie dans la nouvelle économie mondiale*, Paris, PUF, p 57.



Photographie n°8 : disques de silicium gravés, source ST Microelectronics.

sants électroniques. Pourtant son impact économique n'est pas toujours perçu dans toute son étendue. En 2000, l'industrie des semiconducteurs représentait moins de 1% du PNB mondial, mais exerçait un effet de levier de par son impact sur l'ensemble des industries électroniques et des services.

L'essor de cette industrie est récent mais ses racines sont anciennes, liées au développement de la transmission sans fil ou de l'électro-acoustique. Plusieurs entreprises qui jouent un rôle important dans le paysage de cette industrie sont nées au XIX^e ou dans la première moitié du XX^e siècle : tel est le cas de Siemens (1847), Philips (1891), IBM (1911), Texas Instruments (1916), Hewlett Packard (1938). Ces entreprises sont nées avant la découverte majeure du transistor, en 1947, dans les laboratoires Bell. Leur trajectoire s'inscrit par conséquent dans une longue durée qui dépasse la problématique du secteur au sens strict et transcende la question des cycles Kondratieff.

Au cours de ces vingt dernières années, la microélectronique a été l'industrie de base de la société de l'information, caractérisée par un renouvellement intense des produits et des marchés et des investissements considérables pour la production et la recherche.

✓ *Croissance et renouvellement des marchés*

Le développement des industries électroniques se manifeste après la Première guerre mondiale avec la TSF. La Seconde guerre mondiale constitue un tournant, avec les premiers calculateurs électroniques pour la mise au point des bombes atomiques. Dans l'après guerre les commandes militaires jouent un rôle déterminant en Europe et aux Etats-Unis, avant que les applications civiles prennent rapidement le relais. En Europe, le taux d'équipement des ménages en radio passe de 20% en 1960 à 100% quinze ans plus tard, celui des téléviseurs passe de 25% en 1970 à 100% à la fin des années 1980. L'industrie électronique entre alors dans l'ère du marché de masse. Le Japon, qui n'a pas d'industrie militaire, se tourne directement vers les biens de consommation où il réalise une percée, grâce à la fiabilité de ses produits. Mais les innovations, comme le magnétophone à cassette, le magnétoscope et le disque compact, ont été portées par Philips. Les succès des entreprises se font par conséquent sur la base de critères variés et évolutifs. Dès 1993, Intel reprend la tête grâce à ses microprocesseurs portés par la domination américaine dans le domaine des ordinateurs personnels. Les années 1990 voient la percée d'internet, de la carte à puce, et du téléphone portable dont le taux d'équipement semble plus rapide que dans la phase précédente. L'élan des télécommunications a mis cette fois l'Europe sur le devant de la scène.

L'arrivée de nouveaux produits et de nouveaux marchés tire le marché des composants et redistribue les cartes. La numérisation est à présent un facteur de convergence et de mise en réseau de l'ensemble des TIC (Fache, 2002). La croissance potentielle du secteur repose plus généralement sur trois éléments : les nouveaux produits, l'incorporation croissante des semiconducteurs dans les objets de la vie quotidienne (phénomène de pervasion) et l'expansion des nouveaux marchés, en Asie en particulier.

✓ *Un secteur jeune en cours de consolidation*

La problématique d'expansion et de survie des entreprises est donc spécifique dans un secteur qui n'a pas encore atteint la maturité et qui est encore disputé par un très grand nombre d'acteurs. L'émergence des NPI tend logiquement à introduire de nouveaux

concurrents comme la Corée et Taiwan. Les entrepreneurs de la microélectronique font parfois une analogie entre la situation actuelle de cette industrie et celle du secteur automobile dans les années 1920, avant la grande concentration qui a marqué la deuxième moitié du XX^e siècle. Une entreprise comme STMicroelectronics, au quatrième rang mondial ne représente par exemple que 5% du marché mondial des semi-conducteurs. La logique de consolidation, dans cette atmosphère hautement concurrentielle, génère une forte mortalité des firmes et une évolution fréquente des classements. Les professionnels identifient quatre facteurs d'évolution des firmes qui seront repris dans le schéma général : la politique commerciale, le rôle de l'équipe dirigeante, la R&D et l'investissement productif.

*« Bien entendu, de nombreux facteurs peuvent expliquer ces changements de position concurrentielle. Parmi ceux-ci figurent la **politique commerciale, l'habileté des équipes dirigeantes**. Mais deux groupes de facteurs se distinguent clairement comme des contributeurs décisifs dans la stratégie des sociétés de semi-conducteurs, **les efforts de R&D et les dépenses d'investissement productif** »¹*

Ces facteurs agissent sur le fonctionnement spatial, social et global des firmes. Les efforts de R&D, de l'ordre de 15% à 17% du CA, sont supérieurs à la moyenne des secteurs de l'industrie. Il faut y ajouter la R&D des clients qui définissent l'architecture des systèmes, ce qui requiert une certaine proximité entre les fabricants de puces et leurs clients pour la conception des systèmes. Cet effort de R&D s'appuie également sur la contribution des laboratoires publics et requiert une proximité avec les centres d'excellence scientifique. Au total, l'effort de R&D a des implications dans la stratégie territoriale des firmes. Il se manifeste également dans la composition du personnel et la stratégie de recrutement. Les relations sociales dans l'entreprise sont influencées par le fort pourcentage de cadres dans les centres de production et de conception, tandis que les centres d'assemblage connaissent une main-d'œuvre moins qualifiée. Dans les périodes de forte croissance, comme en 1999, le *turn over* des cadres est élevé et la compétition entre les firmes est intense pour fidéliser les compétences. La politique de recrutement intègre un ensemble de considérations incluant les stocks options, les aspirations à la mobilité internationale, le cadre de vie et naturellement la formation de l'ensemble des personnels. Les universités d'entreprise sont conçues pour former, mais aussi pour intégrer un personnel international à la culture d'entreprise.

✓ *Taille critique et stratégie des firmes*

L'importance des efforts de recherche et d'investissement est illustré par la loi de Moore. En 1971, Gordon Moore, co-fondateur d'Intel, a établi que la puissance des composants était amenée à doubler tous les 18 mois, parallèlement à leur miniaturisation, traduisant une course effrénée vers l'innovation. Le renouvellement des lignes de production à chaque saut technologique représente un investissement de l'ordre de 20% du CA². Les coûts de production et de recherche très élevés conduisent les firmes à rechercher une taille critique qui est au cœur de leur stratégie. Aux politiques de fusion ou acquisition, il faut désormais ajouter l'association entre fabricants pour partager des coûts de recherche ou de production, l'association avec les clients pour la conception des systèmes et l'insertion dans de grands

¹ DAUVIN JP, OLLIVER J, COULON D (1995), *Les composants électroniques et leur industrie*, Paris, PUF, Que Sais-Je ? n°1080, p 104.

² Une usine 8 pouces représentait 1,5 MM\$ en 2000, et une usine 12 pouces 2,5 MM de \$ en 2003

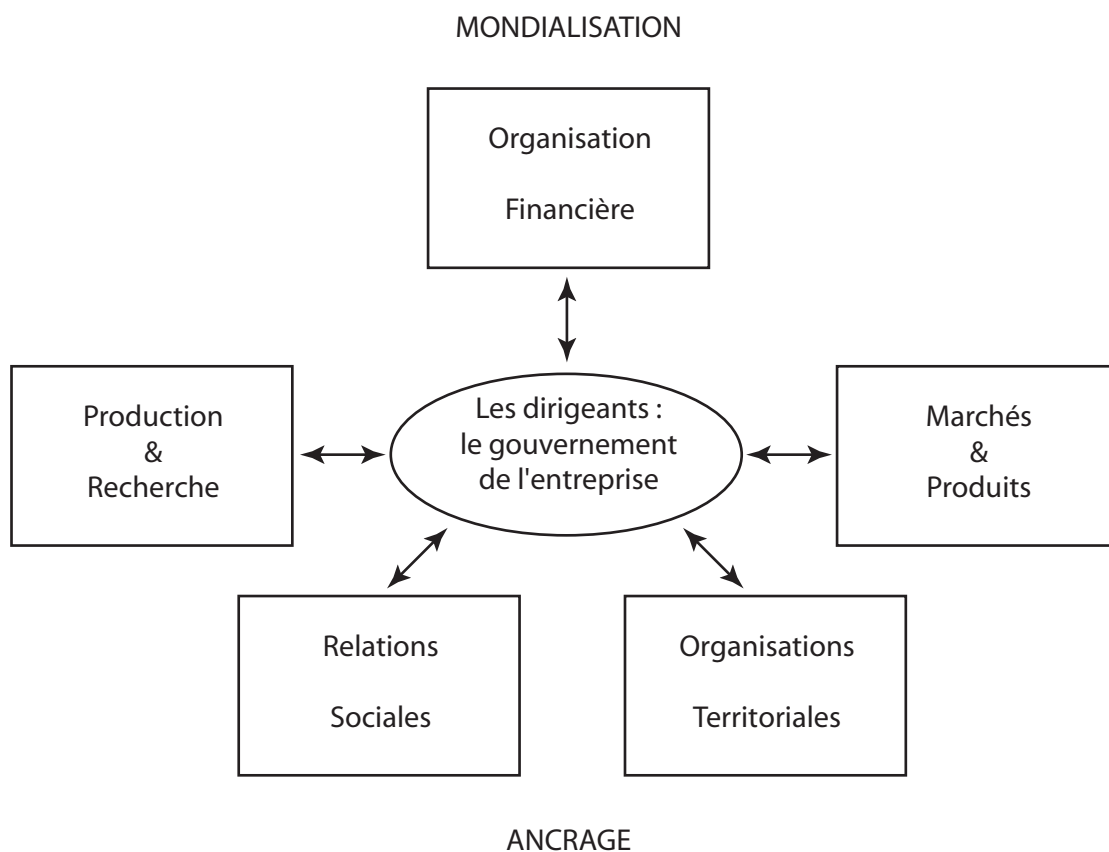
consortiums de recherche comme Sematech aux Etats-Unis ou les programmes européens de recherche tels que Medea.¹

L'entreprise tisse donc sa toile dans un ensemble d'associations et de réseaux. Elle puise des ressources dans les territoires, en s'appuyant notamment sur sa sphère géopolitique d'origine, mais pas de manière exclusive.

2- La firme comme système productif : dynamiques globales, acteurs et territoires

A partir de ces caractéristiques, on peut définir l'entreprise comme un système de relations entre cinq paramètres reliés entre eux par des dirigeants qui assurent la gouvernance de l'entreprise. Chacun de ces paramètres sera commenté en explicitant les rapports dialectiques entre mondialisation et territoires.

Figure 3 : La firme comme système productif : dynamiques globales, acteurs et territoires



¹ Une communication du Commissaire Européen à la Recherche Philippe Busquin en juin 2002 fait état d'un doublement de l'écart entre l'UE et les USA depuis le milieu des années 1990: « Les dépenses de RDT ont atteint 228 Milliards d'Euros aux Etats-Unis en 2000 contre seulement 164 Milliards dans l'UE, soit un écart de 124 Milliards... Il s'agit d'une aggravation considérable... Cette évolution confirme l'importance et l'urgence d'atteindre l'objectif fixé par le Conseil européen de Barcelone d'augmenter les dépenses en R&D pour approcher 3% du PIB en 2010 ».

✓ *Mondialisation des marchés et régionalisation des firmes*

Les marchés et les produits sont différenciés, ce qui amène les firmes à être présentes sur tous les grands marchés. La puissante vague d'investissements en Asie ne s'explique pas seulement par la recherche de faibles coûts salariaux, dans le cadre classique de la division internationale du travail. Elle s'explique aussi par l'essor des NPI et l'enjeu qu'ils représentent en terme de marché. Face à cette mutation profonde, certaines firmes évoluent dans le sens d'une régionalisation de leur organisation globale, par une intégration des différentes fonctions de conception, production et marketing sur chaque grand marché.

✓ *Mondialisation et hybridation des modèles productifs*

La question des modèles productifs a été abordée à travers une série de travaux sur l'américanisation des firmes après la Seconde guerre mondiale¹. Chaque fois qu'un pays a généré des innovations technologiques, commerciales ou managériales d'une grande efficacité, les concurrents ont cherché à déterminer les secrets de ce succès et à le transposer dans d'autres environnements. Si les réponses ont varié selon les firmes, les pays ou les périodes, il semble que la transposition relève moins d'une imitation que d'une adaptation sélective aux circonstances locales. Ces modifications du modèle dominant ont donné naissance, selon J.Zeitlin, à la création de modèles hybrides qui sont devenus sources d'un avantage compétitif. Le succès d'une imitation requerrant presque toujours une innovation. On est donc en présence d'un processus culturel qui évolue en empruntant et filtrant des éléments exogènes. Lors de la période récente, nombre d'entreprises ont d'ailleurs adopté des méthodes de management de la qualité totale en s'inspirant de modèles japonais. Le monde de l'entreprise n'est donc pas réductible à une vision uniformisante, pas plus qu'à une vision mono-culturelle.

✓ *Le plus grand enracinement de la recherche, interrogations ?*

Malgré la mondialisation des entreprises, le domaine de la recherche est peut être celui qui, pour l'instant, semble le plus enraciné dans le territoire d'origine, pour des raisons historiques, stratégiques et financières, car les liens avec les universités et laboratoires publics supposent la participation des Etats. A l'échelle européenne, les programmes de recherche tels que Jessi et Medea ont eu des effets positifs pour les trois principales firmes européennes que sont ST, Philips et Infineon. ST ayant su tout particulièrement valoriser ces programmes (Lucchini, 2002). Toutefois, l'identité de la recherche est aussi en débats. Des formes d'association internationales se développent comme entre ST, Philips et Motorola à Crolles. Mais on ne sait pas encore quelle en sera l'issue dans les rapports de forces entre concurrents. Le consortium américain Sematech s'est ouvert à des concurrents internationaux. Quelques années plus tard, les programmes européens ont fait de même. Mais dans le cas de Sematech, il faut payer un droit d'entrée, alors que dans les programmes européens, les entreprises reçoivent des aides publiques. Les logiques sont différentes. L'internationalisation de la recherche et les associations entre concurrents sont des phénomènes relativement récents et il est difficile pour l'heure d'en prévoir les conséquences.

¹ ZEITLIN J., HERRIGEL G. ed (1998), *Americanization and its Limits, Reworking US Technology and Management in Post-War Europe and Japan*, Oxford University Press.

✓ *Mondialisation et financiarisation*

La financiarisation des entreprises est par excellence le domaine le plus risqué de la mondialisation des firmes, qu'il s'agisse de la mise en bourse ou de l'introduction de fonds d'investissements parmi les actionnaires. Ces investisseurs sont davantage préoccupés par des logiques de profit à court terme que par la pérennité des firmes. Ils n'entretiennent pas de relations directes avec le personnel des entreprises, davantage considéré en termes de coûts qu'en terme de capital humain essentiel au bon fonctionnement de l'entreprise. Au cours des dernières années, on a vu fréquemment les cours d'une entreprise augmenter dès qu'un plan de licenciement était annoncé. La financiarisation constitue la principale menace pour l'identité et la pérennité des firmes, leur organisation sociale et territoriale. De ce point de vue, il semble nécessaire de distinguer les firmes guidées par des stratégies industrielles des firmes guidées par des stratégies financières.

✓ *La réalité sociale de l'entreprise entre territoire et mondialisation*

Les firmes définissent des stratégies globales mais s'insèrent dans des réalités sociales et territoriales variées. Les relations sociales s'adaptent à la législation nationale et à l'environnement politique et culturel des sites. La même entreprise qui possède des sites aux Etats-Unis, en France et à Singapour va produire dans des conditions très différentes. Face à la mise en concurrence des sites, les directeurs d'établissements jouent un rôle important, en assurant la mise en cohérence entre, d'une part, les objectifs globaux et, d'autre part, les ressources et les modes de fonctionnement locaux. Toutes les décisions de création, d'évolution ou de fermeture des sites ne sont pas prédéfinies par une stratégie globale. Il y a aussi des opportunités et des marges de manœuvre que les acteurs locaux exploitent. Plusieurs filiales de grands groupes de la microélectronique sur le technopôle de Sophia Antipolis sont nées de l'initiative d'ingénieurs-entrepreneurs, mais la réalité sociale de ce processus n'apparaît pas dans la communication officielle des groupes. De même, face aux risques de fermeture ou de délocalisation, les responsables des établissements prennent des initiatives pour améliorer la compétitivité et maintenir la pérennité des sites. Des projets de coopération et de recherche en région PACA s'expliquent dans cette perspective.

A l'échelle globale, on a vu les entreprises mener des stratégies de recrutement international et d'expatriation des cadres pour créer de nouveaux sites à l'étranger. Le développement de nouvelles filiales suppose que la société y transfère ses technologies et savoir-faire, établisse des relations avec les administrations locales et s'adapte aux cultures locales¹. Le rôle des expatriés n'est pas seulement nécessaire au moment du lancement de la filiale, il peut demeurer important au bout de trois à six ans, selon une enquête menée sur les joint-ventures en Chine². Cependant l'expatriation est coûteuse et rencontre de nombreux obstacles, notamment familiaux. En conséquences, toutes les entreprises n'y ont pas recours dans d'égales proportions. L'importance des obstacles à l'expatriation a conduit de nombreuses entreprises à rechercher sur place les dirigeants des filiales internationales. Dans le cas d'acquisitions, le maintien sur place des équipes locales peut être l'option privilégiée plutôt qu'une prise de contrôle à grands renforts de cadres expatriés. Le succès d'une stratégie privilégiant les forces locales repose néanmoins sur l'existence de personnes ayant une double culture acquise le plus souvent lors d'une expérience internationale antérieure. Pour les

¹ Daviet (2003) : « Mobilité et transferts de savoir, acteurs, réseaux, nouvelles stratégies », in Colloque *Formation, Emploi, Territoires*, Lille, 8-9 novembre 2002, Paris, *BAGF*. A paraître

² Cité dans *L'expansion Management Review* de juin 2000 dans un article intitulé « Bien gérer les cadres expatriés », pp 15-22.

entreprises américaines, l'implantation en Asie est facilitée par le grand nombre d'ingénieurs ayant fait leurs études aux Etats-Unis. Dans la microélectronique, les entreprises tirent partie du réservoir migratoire que constitue la Californie (Saxenian, 2000).

Au total, l'interaction des processus de mondialisation et de territorialisation est complexe. Les firmes s'insèrent dans ces processus en produisant des modèles variés d'organisation, en fonction des choix effectués par les équipes dirigeantes.

C. Trois trajectoires entrepreneuriales différentes

Je vais à présent illustrer mes propos à l'aide de trois exemples, en insistant sur le rôle des hommes et la diversité des combinaisons du système firme. Les entreprises étudiées sont STMicroelectronics et Atmel dans le domaine des semiconducteurs et Gemplus dans le domaine de la carte à puce. Si ST incarne plutôt le modèle de la firme-territoire, Atmel relève davantage d'un modèle hybride. Pour Gemplus, enfin, le pouvoir de commandement échappe désormais au territoire d'origine.

1- STMicroelectronics, mondialisation et racines européennes

STMicroelectronics est issue de la fusion en 1987 de deux groupes publics : l'Italien SGS et le Français Thomson-Semiconducteurs. Cotée en bourse depuis 1994, 65% de son capital est désormais flottant. Au moment de la fusion, le groupe était classé au 14^o rang mondial, il a régulièrement progressé par la suite pour se trouver, depuis 2002, dans les cinq premiers mondiaux. On peut donc s'interroger sur les facteurs de cette réussite. Les deux segments français et italiens avaient, certes, accumulé des compétences au cours de leur histoire (Daviet, 2000), mais c'est dans les années 1980 que les choix stratégiques fondamentaux ont été adoptés. La question des choix stratégiques ne peut être traitée indépendamment des hommes qui les incarnent et les mettent en œuvre. Le rôle de Pasquale Pistorio, arrivé à la tête de SGS en 1980, a été particulièrement important.

SGS est alors la seule grande société italienne dans le secteur des semiconducteurs considéré comme stratégique. L'entreprise perd de l'argent. Ce n'est pas son potentiel technologique qui est en cause mais ses capacités d'industrialisation et de réponse aux stimulations du marché. Plus généralement, dans une Europe secouée par la grande dépression des années 1970, la question du mode de gestion des entreprises est posée. En 1979, alors que l'Italie entre dans le SME et adopte une politique de redressement de son économie, le gouvernement fait le choix du passage à une gestion de type privée. Cette décision s'inscrit dans un mouvement de longue durée qui commence en 1974 avec la réforme progressive du marché des capitaux et se poursuivra dans les années 1990 avec les lois de privatisation. Le choix de Pasquale Pistorio est celui d'un italien et d'un manager expert. Pasquale Pistorio est un sicilien qui se trouve à la direction marketing international de Motorola à Phœnix. Il relève le défi : prouver que l'Europe peut exister et se défendre dans l'industrie mondiale du semiconducteur. C'est là que se trouve le mythe fondateur de STMicroelectronics et de son succès jusqu'à nos jours.

Dès ce moment, les grandes lignes de la stratégie et de l'organisation interne sont fixées : être un producteur large gamme plutôt qu'une société de niche, nouer des partenariats à long terme avec de grands clients pour atténuer les effets de cycle, transformer en profondeur la culture de l'entreprise. Pistorio constitue son équipe en s'appuyant sur des italiens passés, comme lui, par Motorola. La nouvelle organisation interne apparaît directement inspirée de l'expérience américaine de Pistorio : « *il nuovo amministratore delegato della SGS-ATES rivoluziona l'organizzazione introducendo una struttura matriciale per divisioni e per aree commerciali. Ancora una volta è l'esperienza organizzativa dell'America che si trasfonde su Agrate* »¹. L'organigramme en grille est constitué par l'intersection des divisions produits et des aires géographiques. Le développement de la recherche et de l'investissement productif s'appuie sur les soutiens publics du Ministère de la recherche, pour le site d'Agrate, et les dispositifs d'intervention dans le Mezzogiorno, pour le site de Catane. Très rapidement, ce cadre national est dépassé pour se tourner vers les programmes européens de recherche et envisager le rapprochement avec Thomson-Semiconducteurs.

Les contacts entre les deux entreprises ont commencé à se nouer dans le cadre d'un projet EUREKA. Les directeurs respectifs des services de R&D ont joué à cet égard un rôle important. Les dirigeants de Thomson-Semiconducteurs étaient davantage influencés par la culture Texas Instruments et avaient entrepris un effort analogue de réorganisation. Les complémentarités géographiques et technologiques étaient bonnes entre les deux « sœurs latines ». Elles ont permis une entrée sur la plupart des applications et une présence sur les principaux continents. Depuis 1969, SGS était présent en Asie, et en 1985, Thomson-Semiconducteurs avait racheté Mostek à Carrollton (Dallas). La réussite de la fusion a reposé sur l'équilibre recherché et atteint entre les partenaires, au niveau du capital, des équipes managériales et plus tard des investissements. L'unification de l'entreprise s'est appuyée sur plusieurs outils : la mise en place du Total Quality Management, de multiples standards pour évaluer l'ensemble des objectifs, l'unification des supports de communication, le développement d'un réseau intranet, la mobilité interne. Mais la nouvelle culture de ST Microelectronics s'est surtout élaborée à travers la mise en œuvre de nouvelles unités de production, de R&D, de formation, les succès des années 1990 qui ont nourri la reconnaissance de l'équipe managériale.

ST compte actuellement 43 000 salariés et 17 sites de production et d'assemblage de par le monde. La plupart d'entre eux sont issus des deux entreprises fusionnées et se signalent par conséquent par leur relative stabilité, en dépit de quelques acquisitions éphémères et de la fermeture imminente de l'unité de Rennes. Entreprise mondialisée, ST conserve un fort ancrage euro-méditerranéen. 47% des effectifs sont en Europe et les principaux centres de R&D sont en France (Grenoble-Crolles) et en Italie (Agrate et Catane). L'université d'entreprise (STU) est en Provence, à proximité du site de Rousset. Le siège est désormais à Genève. Le cœur de la société se rassemble ainsi dans un triangle transalpin dont les sommets sont Milan, Grenoble et la Provence. Mais la logique de ST est celle d'une présence intégrée en matière de conception, de production et de marketing sur chaque grand marché, car une telle présence est le signe d'un engagement sur un territoire. 46% des contrats sont passés en Europe et 28% en Amérique du Nord, mais l'Asie représente 43% des livraisons. Le secteur des communications demeure le premier débouché avec 30% des ventes, suivi de

¹ Micromeganeews, n°45, 1998.

l'informatique (20%), du grand public (20%), de l'automobile (15%), et de l'industrie¹ (15%). Les contrats de longue durée avec de grands clients (Alcatel, Nokia, Hewlett-Packard, Seagate, Thomson-Multimedia...) participent à l'amont à la définition des systèmes et garantissent un volume de production, permettant d'amortir l'effet des cycles. 70% du CA est ainsi représenté par des produits différenciés, contre 30% représentés par les produits standards.

ST demeure une multinationale européenne, par ses origines, sa culture, sa forte implication dans les programmes européens de recherche (Medea +), et dans l'organisation de la profession au sein de l'ESIA (European Semiconductor Industry Association). Cette philosophie européenne, bâtie sur des partenariats industriels et institutionnels, s'est clairement affirmée au cours des années 1990. La vision géopolitique de la firme peut être illustrée par cette citation dont l'un des auteurs n'est autre que l'économiste de STMicroelectronics :

« On l'a compris, les formes d'associations qui visent à tisser de manière flexible un réseau entre les acteurs de l'industrie se développeront surtout entre européens, la culture 'libérale' américaine n'étant pas propice à ce genre d'associations »²

« Ainsi ce qu'il nous faut pour gagner notre indépendance technologique c'est une cohérence dans les actes des partenaires, sociétés de composants, fabricants d'équipements et Etats ; la recette qui au demeurant fait le succès du Japon »³

Pourtant, le 12 avril 2002, l'annonce d'un vaste programme d'investissement dans les nanotechnologies réunissant ST, Philips et Motorola suscite des réactions à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise. La stratégie européenne serait-elle mise en défaut ? Il est pour l'instant trop tôt pour le dire. Mais l'augmentation des coûts d'investissements et de recherche est une contrainte majeure qui rend les partenariats internationaux nécessaires pour les unités de production et de recherche les plus avancées. A la lumière de cet exemple, on voit donc la double logique de ST entre racines européennes et mondialisation.

Trois autres problèmes restent en suspens quant à l'avenir de la firme : le défi asiatique, l'évolution de l'actionnariat, le renouvellement des dirigeants. Comme l'indique le rapport du deuxième trimestre 2002, « la répartition géographique des ventes reflète la migration continue de l'ensemble de la fabrication vers l'Asie/Pacifique ». Compte tenu du flux global des investissements, le prochain cycle aura probablement son centre de gravité en Asie. Dans le même temps, la concurrence des producteurs coréens et taiwanais est de plus en plus rude ; en témoigne le classement de Samsung au troisième rang mondial en 2003. En décembre 2001, France Telecom se désengage du noyau dur de l'actionnariat franco-italien. Malgré un accord entre les actionnaires italiens et français, ce désengagement devrait se traduire par la mise sur le marché des 6% d'actions détenues par l'opérateur français de télécommunications et pourrait rendre l'entreprise encore plus sensible aux fluctuations du marché boursier. Enfin, les nouveaux défis ne sont pas qu'externes à l'entreprise. L'équipe qui a conduit ST au succès devra bientôt se renouveler. La personnalité charismatique de Pasquale Pistorio a joué et joue encore un rôle fondamental dans la cohésion du groupe. Le mythe fondateur de ST devra s'incarner dans des hommes nouveaux.

¹ Les applications industrielles et autres incluent le domaine des cartes à puce.

² DAUVIN JP, OLLIVER J, COULON D (1995), *Les composants électroniques et leur industrie*, Paris, PUF, Que Sais-Je ? n°1080, p 119.

³ Op. cit. p 121.

2- Atmel, un modèle hybride, une globalisation pragmatique

Atmel incarne un tout autre modèle d'entreprise en évolution constante. Son siège est à San José, elle compte environ 7500 personnes dont plus de la moitié en Europe ; elle se classe au 25° rang mondial, mais au 8° rang pour les mémoires Flash. Elle est dirigée et présidée par son fondateur G.Perlegos qui détient une part significative du capital, sans toutefois être un actionnaire majoritaire. C'est une entreprise née en 1984 dans la Silicon Valley et qui présente nombre de caractéristiques du mythe californien. G.Perlegos est un grec qui a fait ses études à Stanford et a travaillé huit ans à Intel avant de créer Seeq Technology puis Atmel, en 1984, avec son frère Gust et le Chinois T.C. WU. C'est d'abord une société de design sur la niche des mémoires non volatiles. En 1989, elle entre dans le manufacturing par l'acquisition d'une usine d'Honey-Well dans le Colorado. Toute sa croissance par la suite sera basée sur des acquisitions et une diversification de ses produits. Après une phase de croissance aux Etats-Unis (1989-1995), elle se développe en Europe avec l'acquisition de l'usine ES2 de Rousset, puis d'autres établissements en France (St-Egrève), en Allemagne (Heilbronn) et au Royaume Uni (Newcastle). Elle comprend également plusieurs centres de conception en Europe. L'assemblage est sous-traité en Asie.

Atmel ne participe pas au grand consortium américain Sematech dont les droits d'entrée sont trop coûteux pour une société relativement petite. Mais Atmel participe aux programmes européens tel que MEDEA+ et s'est fortement impliqué dans les projets R&D de la région PACA. De ce fait, les équipes de R&D sont très présentes en Europe, en fonction du développement des produits, notamment dans la carte à puce. La R&D paraît relativement diffuse et n'est pas restée concentrée dans le territoire américain d'origine. Le management très pragmatique et décentralisé s'appuie sur l'intégration des équipes locales. Il n'y a pas d'encouragement à la mobilité internationale, ni d'université d'entreprise. En dehors du triumvirat initial, on rencontre deux types de managers: américains et asiatiques liés à la première phase de croissance sur le sol américain, européens (Français, Anglais et Allemands) liés à la deuxième phase de croissance sur le sol européen. Aujourd'hui l'Europe comprend ses sites les plus avancés et représente son premier marché (à raison de 37%) à égalité avec l'Asie.

L'organisation très pragmatique et flexible d'Atmel est peut être liée à une certaine échelle, il est difficile de dire si l'organisation serait la même avec 50 000 salariés. La personnalité de ses dirigeants, dont la mixité culturelle est importante, joue aussi un rôle notable dans les choix stratégiques. L'enracinement territorial est diversifié. Atmel est une firme globale qui ne semble pas s'adosser de façon privilégiée à son territoire d'origine mais évolue en saisissant des opportunités. C'est plutôt un modèle hybride qui ne dépend pas d'un sentiment d'appartenance à une aire géographique privilégiée.

3- Gemplus, une *success story* française devenue américaine

Gemplus est caractéristique de l'irruption du global dans le territoire, du rôle des hommes et des enjeux de pouvoir de l'activité économique. L'innovation et le territoire étaient bien au rendez-vous de cette aventure industrielle née en 1988, lorsque Marc Lassus et les cinq co-fondateurs quittent SGS-Thomson pour fonder Gemplus à Gemenos. Tous sont des ingénieurs possédant une solide culture managériale et une expérience internationale. Ils croient à l'avenir prometteur de ce marché qui prend naissance en France dans les années

1970 (Daviet, 2000). La décision de création intervient alors que les conclusions du Boston Consulting Group sont défavorables à l'avenir de la carte. Pourtant, cette invention française part rapidement à la conquête du marché mondial dont Gemplus devient le leader. Douze ans après sa création l'entreprise emploie 6000 salariés dans 16 unités de production, 7 centres de R&D et 41 points de vente répartis dans plus de 30 pays. 80% de son chiffre d'affaire est réalisé à l'exportation. Seul le marché américain est réfractaire à la carte à puce, comme à la norme GSM qui a pourtant conquis les trois quarts de la planète. Le "not invented here" est une donnée culturelle profonde, le marché est « imparfait ». En évoquant le cas de Gemplus, mon but est de mettre en évidence le rôle crucial de la stratégie financière dans le devenir des firmes, les mécanismes non économiques qui entrent en ligne de compte et la fragilité du territoire.

Dans l'évolution récente de Gemplus, on peut citer la mise en bourse en décembre 2000 au moment où le marché des télécommunications s'effondre. Certes, le moment était finalement inopportun ; Gemplus a été mis en bourse à 6 euros l'action, pour descendre à 0,5 euros au dernier trimestre 2002. Mais l'entreprise reste en octobre 2003 le leader de son secteur, fortement concurrencée, il est vrai, par le numéro deux Schlumberger. Le problème le plus important pour l'avenir de Gemplus et de son territoire d'origine, est davantage lié à l'introduction du fonds d'investissement Texas Pacific Group. Cet élément est antérieur à la mise en bourse et indépendant de la crise qui a secoué le secteur. Il est donc nécessaire d'évoquer l'introduction de ce fonds d'investissement et d'en montrer les conséquences.

L'initiative est venue de TPG. Ce fonds d'investissement était plutôt connu pour racheter des entreprises en difficulté. Les fondateurs étaient divisés sur la question. Daniel Legal, l'un des co-fondateurs, et PDG du groupe en 1999 avait rejeté les propositions de TPG. Marc Lassus a introduit TPG dans Gemplus dans la perspective de conquérir le marché américain. Critiqué pour son rôle dans cette opération¹, il a reconnu par la suite ses erreurs. La conquête du marché américain était-elle indispensable ? Le développement de l'entreprise s'était fait sans le marché américain. Le marché européen et asiatique, la diversification dans les tags et autres objets communicants offraient de vastes perspectives. Avec 26% du capital de la compagnie contre un montant de 500 000 millions de dollars, TPG est rapidement devenu un actionnaire interventionniste. Au cours de l'année 2000, tandis que Marc Lassus est toujours Président du conseil d'administration, le siège social est déplacé au Luxembourg et les dirigeants historiques de la compagnie sont écartés, au profit d'Antonio Perez, un ancien cadre de Hewlett-Packard qui arrive avec son équipe. La rupture entre Marc Lassus et les autres fondateurs est consommée. Outre le malaise que ce changement d'hommes introduit chez les cadres et les salariés, les décisions stratégiques prises par la nouvelle équipe sont contestées. On peut citer notamment l'achat du fabricant de télécartes ODS au moment où les télécommunications entrent en crise, et plus tard, la vente de Skidata, représentant les technologies prometteuses de la carte « sans contact ». A côté des avantages financiers offerts à Marc Lassus et au nouveau PDG, les salariés réagissent en 2001 à l'annonce d'un premier plan social et d'un projet de déménagement des centres de recherche aux Etats-Unis. Une association d'actionnaires minoritaires regroupant des anciens salariés de Gemplus se constitue. La confusion règne des mois durant. Finalement, Marc Lassus est contraint de démissionner en décembre 2002, tandis qu'un nouveau patron Alex Mandel est confirmé à la direction de l'entreprise. Le parcours de cet ancien cadre d'ATT, administrateur d'In-Q-Tel - le fonds de capital risque de la Central Intelligence Agency-, suscite des inquiétudes nouvelles. L'entrée de la Sagem, entreprise française, à hauteur de 10% dans le capital de

¹ Selon l'expression utilisée par de nombreux acteurs et reprise par la presse, Marc Lassus a « introduit le loup dans la bergerie ».

Gemplus laisse planer l'hypothèse d'un nouvel équilibre entre les actionnaires, susceptible de contrer l'influence dominante de TPG. Mais cette hypothèse tourne court en octobre 2003 lorsque la Sagem revend ses actions.

Cette affaire, qui semble faire partie d'un processus économique classique de prise de participation et de contrôle, a éveillé une intense émotion en raison d'un sentiment d'appartenance de l'entreprise à son territoire d'origine et des enjeux du savoir-faire de Gemplus dans le domaine stratégique de la sécurisation des données et de la cryptologie. L'identité de la firme est remise en cause. Alors que l'esprit start-up de cette entreprise n'avait pas suscité jusqu'alors une forte tradition syndicale, on a vu s'exprimer un mouvement social teinté d'alter-mondialiste : « Gemplus doit rester à la France », tel était le vœu de nombre de salariés. Les mots d'ordre n'ont pas porté que sur la défense de l'emploi. A côté des fractions classiques du syndicalisme, l'affaire Gemplus a conduit des leaders syndicaux à adhérer à ATTAC.

L'expression de *success story* française n'était pas immérité. Le grand mérite de Marc Lassus est d'avoir su croire à ce marché contre le scepticisme ambiant. Son échec s'explique moins par des facteurs objectifs que par des facteurs subjectifs : le mirage américain a servi de révélateur. Sa mise à l'écart sanctionne aussi l'irrationalité de ses ambitions.

Conclusion : diversité des modèles d'entreprises et fragilité des territoires dans la mondialisation

La vision géopolitique des firmes est partagée par de nombreux auteurs. Pour l'économiste Bernard Guilhon (1998), la production de connaissance reste peu globalisée et les firmes restent profondément enracinées dans leur pays d'origine :

« Les Réseaux de Production Trans-Frontières sont construits et activés par des firmes dont la stratégie prend appui sur les structures industrielles nationales qui restent la base de la compétition globale »¹

De même, pour Laurent Carroué (2002), les transnationales ont le plus souvent une identité et continuent à s'adosser à la puissance des Etats dont elles sont originaires. Pourtant, à la lumière de ces trois cas, on ne peut pas parler d'un modèle unique de firme. Dans les rapports de force qui se jouent entre territoire et mondialisation, l'identité et la pérennité des firmes laissent planer bien des incertitudes. Le territoire n'en sort pas toujours vainqueur. Enfin, les Etats ne jouent pas partout le même rôle. La capacité des firmes à s'adosser aux Etats dépend aussi des formes de régulation de la mondialisation mises en place par les Etats. Alors que les années 1980 et 1990 ont été marquées en Europe par l'affaiblissement du rôle des Etats dans l'économie², l'essor des NPI d'Asie s'est réalisé dans un cadre institutionnel où l'Etat a joué un rôle directeur important.

¹ GUILHON B., (1998), *Les firmes globales*, Paris, Economica, p28.

² N'oublions pas qu'en 1996, le gouvernement Juppé avait envisagé de céder Thomson Multi Media, numéro deux européen de l'électronique grand public, au groupe coréen Daewoo pour un franc symbolique.

Mon approche systémique de la firme se rapproche de la vision proposée par Krumme. L'entreprise est bien une combinaison d'éléments financiers, technologiques et humains. Si les ressources technologiques et humaines sont largement territorialisées, permettant des modèles d'organisation variés, les ressources financières demeurent fortement globalisées. En ayant recours, sous diverses formes, au marché mondial des capitaux, l'entreprise se trouve au cœur des contradictions et des rapports de force qui se nouent entre mondialisation et territoires. Mais comme l'indique l'exemple de Gemplus, la mondialisation n'est pas une fatalité, elle résulte de choix faits par les acteurs, de prises de risques et de décisions qui ne sont pas totalement inévitables.

Dans tous les cas, les firmes jouent un rôle décisif dans le développement, la concurrence et la crise des territoires. Transformé économiquement et socialement par l'entreprise et sa dynamique, le territoire doit être revisité au regard de ces mutations profondes. Le dernier paragraphe est donc orienté vers une réflexion critique cherchant à réévaluer les déterminants locaux des territoires.

II Réévaluer les déterminants locaux des territoires

Après avoir souligné la montée du territoire et l'intérêt de ce concept, je souhaite, dans ce chapitre en montrer les limites. Je rejoins de ce fait les critiques de Martin Vanier (1997) à propos de la « surterritorialisation » et du culte du territoire. Ce dernier exprime l'idée que le territoire ne renvoie plus nécessairement à l'idée de surface et qu'il faut déconstruire le dogme de la limite :

« Avec A.Tarrius, X. Piolle (1991), en vient à parler de « territorialité nomade », de « territoire circulatoire », « d'espace archipel » et « d'appartenances multiples », ce qui traduit à la fois la nécessité de dépasser conceptuellement l'ère du territoire tellurien et la difficulté de faire avec les mots qu'elle a produits »¹

Dans le cadre de mes recherches, cette critique s'appuie sur l'étude des phénomènes de mobilité qui marquent le monde de l'industrie, de l'entreprise et de la recherche. L'innovation et le développement endogène, qui se manifestent sur un territoire réel donné, peuvent puiser leurs racines dans d'autres lieux. L'établissement d'une entreprise dans le territoire local alimente des flux matériels et immatériels amenant à réfléchir sur le rôle et le statut de l'entreprise, autrement que dans les seuls termes du local et du global. La critique du territoire nécessite de prendre en compte des spatialités multiples pour comprendre les processus industriels, techniques et sociaux qui sont à l'œuvre.

¹ VANIER M., (1997), *De l'industrie au territoire*, HDR, Grenoble, p 198.

La « surterritorialisation » n'est pas qu'un phénomène typiquement français. Les travaux sur les districts et les milieux innovateurs ont insisté sur le rôle de la dynamique interne. Dans son analyse comparative de la Silicon Valley et de la Route 128, A.Lee Saxenian (2000) montre l'importance, dans l'adaptation industrielle, des déterminants sociaux et industriels locaux. D.Maillat (2001), de son côté, mentionne que la globalisation a mis en évidence l'importance des territoires. Le couple global/local a fait recette. La montée du territoire s'est aussi construite contre le dogme de la globalisation. Elle ne doit pas devenir un nouveau dogme qui occulterait des aspects plus complexes dans le temps et l'espace. Entre le local et le global, d'autres spatialités interviennent non réductibles au rôle des échelles intermédiaires et en particulier des Etats. Elles ne sont compréhensibles que si l'on tient compte de la trajectoire des acteurs, des lieux qui ont forgé leur expérience et guidé leur comportement. Les distinctions entre processus endogènes et exogènes doivent être nuancées. Cette étude prend appui sur le cas de la microélectronique provençale qui m'a orientée vers une réflexion plus vaste sur la genèse et le développement de ce secteur à l'échelle mondiale (cf., Vol. des travaux).

Dans ce paragraphe, je m'intéresserai en particulier à la généalogie des entreprises (*A*), à leur insertion dans le territoire (*B*), aux effets de proximité entre firmes (*C*) comme aux relations recherche-industrie (*D*).

A. Les enseignements de la généalogie des firmes

Cette étude s'appuie sur le secteur de la microélectronique. Certains mécanismes de sa diffusion globale seront évoqués avant de s'interroger plus précisément sur les mécanismes à l'œuvre dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

1- Foyers et développement de l'industrie du semiconducteur

La microélectronique est à l'origine une industrie américaine. Elle est née sur la côte Est des Etats-Unis qui apparaît comme un foyer de dispersion (Aydalot, 1986). Elle a essaimé par la suite en Californie où se développe Fairchild (Lécuyer, 2000), en Arizona où se développe Motorola (Manzagol, 1990 ; Leriche, 1997) et au Texas où se développe Texas Instruments. Le foyer américain a joué un rôle important dans le développement mondial de cette industrie, sans qu'il faille négliger pour autant le rôle du Japon et de l'Europe qui compte des entreprises aux racines anciennes (Philips, Siemens-Infineon). Les Etats-Unis ont cependant joué un rôle dans la genèse d'entreprises européennes (STMicroelectronics) et asiatiques (TSMC). L'émergence de ces entreprises est historiquement liée aux savoir-faire que leurs dirigeants ont acquis dans le foyer américain originel, avant de les faire fructifier dans leur pays d'origine. On peut notamment citer deux figures emblématiques de ce processus : Pasquale Pistorio pour ST et Morris Chang pour TSMC¹. En Italie comme en France, la mise

¹ Né en Chine, Morris Chang s'est rendu aux Etats-Unis à l'âge de 18 ans pour étudier. Il a commencé sa carrière comme ingénieur-développement et rejoint, en 1958, Texas Instruments où il a travaillé durant 25 ans, se hissant à la direction de la compagnie en 1972. En 1984-85, il est devenu PDG de General Instrument Corporation. Puis il est rentré à Taiwan en 1985 et a fondé TSMC en 1986.

en place de *joint venture* avec Fairchild, RCA, NSC, Motorola, Harris a joué momentanément un rôle entre les années 1960 et les années 1970 (Daviet, 2002)¹. Mais les transferts de technologies et de capacités managériales ont reposé sur quelques hommes et quelques équipes dans un double processus de *brain drain*, nourri par l'attraction du modèle américain, et de flux de retour, nourri par des motivations personnelles et culturelles de réintégrer le pays d'origine.

La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur se trouve aujourd'hui parmi les foyers européens de cette industrie, représentés notamment par les régions d'Eindhoven, Munich, Dresde, Grenoble, Milan et la Silicon Glen écossaise². A l'échelle nationale, l'Ouest se trouve atteint par la crise des télécommunications et la fermeture des sites Atmel de Nantes³ et ST de Rennes. Les trois principaux foyers industriels sont désormais la région parisienne avec Altis et son pôle nano, Grenoble-Crolles et la région PACA. Celle-ci compte près de 10 000 emplois dans la filière. Elle est constituée de deux pôles géographiques⁴. Un pôle semiconducteurs (production/conception) et cartes à puce dans les Bouches-du-Rhône. Un pôle conception dans les Alpes-Maritimes.

Il s'agit d'un foyer récent d'origine exogène. La genèse se situe à la charnière des années 1960 pour les Alpes-Maritimes (Texas-Instruments, IBM), à la charnière des années 1980 pour les Bouches-du-Rhône (Eurotechnique). Le développement des vingt dernières années, est mixte, constitué pour partie d'essaimages, d'acquisitions, et d'implantations nouvelles. Les chercheurs qui ont étudié cet espace observent une endogénéisation de la filière, tout en soulignant les limites du maillage et de la coopération entre les firmes (Zimmermann, 1998). Le tissu scientifique s'étoffe depuis les années 1990. Les relations recherche-industrie se sont développées récemment. La connexion récente entre Sophia et les Bouches-du-Rhône apparaît à l'heure de la grande dépression qui se manifeste à partir de 2001. Cette dépression est plus longue que les cycles précédents, frappe l'ensemble des NTIC, dans un contexte où la concurrence internationale est exacerbée par la montée du « Far East » (Taiwan et Chine continentale). Les acteurs éprouvent le besoin de réagir à un contexte de crise en nouant des liens entre eux et avec le territoire.

Le rôle du territoire est notamment lisible dans quatre domaines : l'essaimage, les liens recherche-industrie, les coopérations entre firmes, les aides financières. Dans la réflexion qui m'amène à réévaluer les déterminants locaux des territoires, l'essaimage fait tout d'abord l'objet d'une attention particulière.

2- La question de l'essaimage : territoires, réseaux, territorialités nomades

Le processus d'essaimage est généralement considéré comme typiquement endogène. Je dois préciser ma façon d'utiliser le concept d'essaimage qui caractérise la naissance d'une

¹ Une synthèse est réalisée dans la conférence donnée à Madison : "Apprenticeship, Identity and Territories One of the Semiconductors' 'Top Five'"

² Une carte des établissements de production en Europe figure dans le rapport sur la microélectronique (note de synthèse p 9).

³ Fermeture projetée de la production mais maintien des équipes de développement

⁴ Une carte des établissements de la filière en région PACA figure dans le rapport sur la microélectronique (note de synthèse p 5)

entreprise à partir d'une autre entreprise ou d'un laboratoire. En région PACA, l'essaimage s'observe le plus souvent à partir d'une entreprise. Ce concept est donc appréhendé dans le sens général d'une filiation entre deux établissements. La filiation est représentée par le rôle joué par des personnes ou groupes de personnes qui quittent un établissement pour en créer un autre. Je privilégie le lien humain et social aux dépens du statut juridique de l'opération qui, selon les cas, peut être voulue ou contestée par l'entreprise d'origine. Le processus d'essaimage ne donne pas forcément lieu à des collaborations. Il nourrit parfois des tensions relationnelles ou de concurrence, pouvant aller jusqu'à de longs procès, bien connus dans le cas de la Silicon Valley californienne¹.

Dès ma première recherche sur la microélectronique provençale (Daviet, 1999), je me suis orientée, de manière intuitive, vers une représentation de type généalogique, formalisée à l'aide d'un schéma établissant les filiations entre établissements. Il est apparu par la suite, au cours de mes recherches, que cette schématisation se rapprochait de « l'arbre généalogique » qui symbolisait le processus d'essaimage dans la Silicon Valley. Cette représentation imagée de la généalogie des firmes a été reprise par les scientifiques qui ont analysé la Silicon Valley en termes de réseaux (Castilla, Hwang, Granovetter E., Granovetter M., 2000, p 224) :

*« Networks and Genealogy : A Semiconductor Industry Case Study
Part of the legend of Silicon Valley is the story of Shokley's company begat Fairchild Semiconductor via defection of the "Traitorous Eight", and how Fairchild later begat the many "Fairchildren" firms such as Intel, which in turn gave birth to still new generations of important firms. Many Silicon Valley firms have a "genealogy chart", first developed by journalist Don Hoefler and later maintained by the trade association SEMI, hanging in their lobbies, tracing their ancestry back to Fairchild. In this section, we undertake the first systematic analysis of the data in this chart, by techniques of networks analysis and network visualisation. By doing so we hope to illuminate the continuing significance of patterns laid down in the initial set of foundings and spin-offs that gave the Valley its distinctive industrial organization. »*

La perspective des réseaux a, tout d'abord, été utilisée pour mettre en évidence le tissu de relations internes à la Silicon Valley. Elle sous-tend un effet de communauté. Aujourd'hui, elle est également utilisée pour mettre en évidence les réseaux existant entre la Silicon Valley et d'autres régions, comme l'Asie (Saxenian, 2000) ou Israël (Aulter, 1999), par le biais de communautés ethniques. On peut considérer plus généralement que les connexions entre espaces peuvent apparaître de manière synchrone ou diachrone, sur la base de communautés culturelles variées. L'articulation des territoires et des réseaux peut ainsi fournir un cadre conceptuel au dépassement de la limite, en introduisant les notions de « territorialités nomades » et d'« appartenances multiples ». Ce cadre conceptuel est ici utilisé pour éclairer l'étude de l'essaimage en région PACA qui se différencie au sein de ses deux pôles.

3- L'essaimage en région PACA est-il réellement endogène ?

Dans les Bouches-du-Rhône, l'essaimage se manifeste au cours de phases distinctes et met en jeu des segments différents de la filière. Deux grandes phases peuvent être distinguées.

¹ On peut citer à cet égard la bataille juridique qui a opposé durant de longues années Intel à Atmel.

La première phase se situe de 1983 à 1988. Eurotechnique, issue d'une joint venture franco-américaine¹, en est la société mère. Devenue Thomson puis SGS-Thomson, elle est au cœur du processus. A partir de cet établissement qui conçoit et produit des puces, trois types d'entreprises émergent :

- Premièrement, des PME qui se positionnent sur un aspect du process de production et se caractérisent, au départ, comme sous-traitants.
- Deuxièmement, une entreprise de conception (*fabless*), ES2, qui évolue vers la production de puces et se signale à terme comme un concurrent. ES2 est créé par l'équipe qui avait fondé Eurotechnique, son fondateur est Jean-Luc Grand Clément.
- Troisièmement, une entreprise de carte à puce, Gemplus qui n'est autre que l'externalisation de la division carte à puce de SGS-Thomson dont Marc Lassus était le responsable corporate. La création de Gemplus se fait avec l'accord de SGS-Thomson qui cède une partie de son équipement et de son personnel (environ 80 personnes), et reste, dans un premier temps, le principal fournisseur de puces de Gemplus. En dépit de cet accord, les tensions relationnelles sont manifestes d'après plusieurs témoignages : « *on était considéré comme des traîtres et des parias* » dira plus tard un responsable de la R&D de Gemplus.

Vingt ans après cette première phase, on peut se demander ce qu'est devenu le tissu productif issu de l'essaimage. En fait, les réalités et donc les analyses sont amenées à évoluer au fil du temps. Dans un premier temps, on assiste à la naissance d'un milieu, étudié par J.Garnier (1991) et ultérieurement par JB. Zimmermann (1998, 2000) :

« Ces essaimages ont été le plus souvent réalisés par des cadres licenciés ou en passe de l'être, dans des phases conjoncturellement difficiles. Bien qu'ayant parfois bénéficié de la bénédiction d'un soutien formel (aides au départ, prises de participation) ou informel de leur entreprise d'origine, ces nouveaux entrepreneurs ne se sont pas trouvés en situation de partenaire ou fournisseur privilégié de celle-ci. Il n'empêche, ainsi que le montre Garnier (1991), que cette origine commune a donné naissance à un véritable milieu qui, plus que par des relations formelles de coopération, s'est exprimé par une sorte de solidarité entre les acteurs, notamment sur le plan technologique (réglage et adaptation de machines et équipements spécifiques) »²

Cette remarque concerne principalement les PME de process qui ont évolué de façon différente. IBS (Ion Beam Service) a diversifié ses compétences et ses clients. La ionisation chez ST s'effectue finalement en interne. IBS est aujourd'hui la seule héritière de cette période ; les autres ayant disparu au cours de la crise actuelle (2001-2002). Pour Fluidair et Test Innovation, il semble que la diversification ait été insuffisante. Ces ruptures sont visibles dans le schéma généalogique.

En revanche, ES2 et Gemplus sont rapidement devenues des multinationales. En vérité, le destin international d'ES2 et Gemplus s'explique pour partie par l'expérience internationale de leurs dirigeants non locaux ; une expérience largement antérieure à leur arrivée dans le territoire. Après des études dans des écoles d'ingénieurs françaises, Jean-Luc Grand Clément comme Marc Lassus ont commencé leur carrière à Motorola Phoenix, avant d'évoluer sur d'autres sites en Europe. Ils considèrent que la base de leur savoir-faire technique et

¹ Entre Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et National Semiconductor

² Zimmermann JB (2000), « De la proximité dans les relations firmes-territoires : nomadisme et ancrage territorial », in *Dynamiques de proximité*, sous la direction de JP. Gilly et A. Torre, Paris, L'Harmattan, p 240.

managérial est lié à cette expérience antérieure non locale, au cours de laquelle ils ont noué des contacts multiples et variés au sein de la profession. Les équipes qu'ils constituent autour d'eux pour développer respectivement ES2 et Gemplus sont en grande partie faites d'ingénieurs au profil analogue. Il est difficile de parler de développement « local », sans évoquer le rôle de ces autres spatialités dans la genèse de la microélectronique provençale. Les compétences qui prennent place dans le territoire et qui contribuent à le développer ne sont pas toutes d'origine locale. Du reste, ces entreprises se tournent, dans un premier temps, vers leur développement international. Les préoccupations territoriales sont plus tardives et initiées par des crises. La profession réagit, mais sans cohésion d'ensemble. 1993 voit la création du Cremsi¹. Initié et soutenu par les collectivités territoriales, ce centre concerne surtout le semiconducteur et son environnement technique. Gemplus n'est guère concerné par les crises cycliques de ce segment et connaît des années fastes, jusqu'en 1997 où l'entreprise joue un rôle notable dans le lancement d'une nouvelle structure de promotion de la microélectronique Promes². Finalement Promes, concurrent du Cremsi, ne connaîtra qu'une existence éphémère.

La deuxième phase d'essaimage apparaît au cours de ces années 1990. Le segment process stagne ou connaît des difficultés. Les nouveaux essaimages sont davantage centrés sur le segment carte puce ; Gemplus est désormais au cœur du processus. Les premiers essaimages (Inside Technologie, Stella, ASK) sont plutôt mal perçus par Gemplus. L'un de ces créateurs témoigne que « *nombre d'essaimages se sont faits dans la douleur* ». Plus tard, dans le contexte de crise et de recentrage de ses activités, Gemplus accompagne le lancement de Tagsys. La plus importante de ces jeunes entreprises est actuellement ASK qui a migré à Sophia-Antipolis. Parmi ses fondateurs l'un est passé par Thomson puis Gemplus, les autres viennent de Schlumberger et Innovatron. On peut retrouver l'effet de trajectoires multiples où la part du local n'est que relative.

Dans la région de Sophia, on observe des phénomènes analogues quant aux déterminants non locaux de l'essaimage qui se densifie dans la deuxième moitié des années 1990. Ses caractéristiques sont toutefois originales. Les trois principaux foyers d'essaimage sont Texas Instruments, VLSI-Compass et Philips. Le cas de VLSI-Compass mérite une attention particulière. La reprise de l'établissement par Avanti provoque une fronde des ingénieurs. Les stratégies de créations qui en résultent sont collectives. Ce milieu d'ingénieurs français, passés par la Silicon Valley, ne s'aventure pas dans la création d'entreprises nouvelles mais choisit de développer des filiales d'entreprises internationales : Cadence, Synopsys et Infineon sont emblématiques de ce processus. L'esprit de communauté de ce collectif conduit rapidement à la création d'une structure d'animation qui cherche à développer la culture de la Silicon Valley sur le technopôle. L'écho est indéniable. Le groupe SAME³ fait désormais partie des structures qui comptent. D'autres essaimages sur Sophia ont adopté cette stratégie de création de filiale. En dépit de cultures différentes, des rapprochements se dessinent entre le groupe Same et le Cremsi qui s'est finalement imposé dans les Bouches-du-Rhône et plus largement à l'échelle régionale. En tous cas, au delà de l'identité et de la nature des firmes, l'analyse du tissu social qui les caractérise est un élément utile à la compréhension de leur genèse, de leur comportement et de leur évolution.

¹ Centre Régional d'Etude de la Microélectronique et du Silicium.

² Provence Microelectronic Systems

³ Sophia Antipolis MicroElectronics Forum

4- Le recrutement extérieur des ingénieurs

A côté de la généalogie des firmes, la nature du recrutement qui s'opère dans leur phase de développement est aussi significative. Jusqu'à la fin des années 1990, la croissance de l'emploi des cadres se fait principalement par des apports extérieurs à la région. En 1998, le Conseil Régional commande une étude faisant ressortir le déficit des ingénieurs formés en région. Parmi les ingénieurs recrutés par les plus grands établissements, la part de ceux qui sont formés en région est environ de 10%. Parmi les ingénieurs recrutés par les PME, la part de ceux qui sont formés en région est plus élevée : de l'ordre de 40%. Mais les PME ne réalisent que 10% des nouvelles embauches d'ingénieurs. A partir de ces données, il est possible de rendre compte du tissu social qui anime les firmes. Dans la région de Sophia, spécialisée dans la conception, le tissu social est homogène, l'essentiel du personnel est constitué d'ingénieurs, le plus souvent d'origine extérieure à la région mais soucieux d'y rester. Dans les Bouches-du-Rhône, où la production joue un rôle important, le tissu social est plus hétérogène. L'origine locale est essentielle chez les personnels les moins qualifiés, elle est sensible chez les ingénieurs des PME, elle est plus marginale chez les cadres des grandes entreprises¹. Les différences de culture sont par conséquent notables entre la population des ingénieurs et celle des chercheurs plus souvent locale. Ces différences de culture ont pesé dans les relations recherche-industrie.

A la dimension nationale ou internationale du recrutement, s'ajoute la mobilité inter-sites qui diversifie la population des ingénieurs. Il semble que la part des grenoblois ne soit pas négligeable dans les entreprises de la zone de Rousset. Mais un ensemble d'enquêtes serait nécessaire pour préciser l'origine du personnel, la stabilité ou le turn-over qui le caractérise. L'impact de ces processus à l'intérieur des firmes et de la profession mériterait d'être étudié. Il est aussi sensible sur le territoire. Les années 1999 et 2000 ont été marquées par un afflux notable de populations nouvelles posant des problèmes de logement, de scolarisation, de transport et plus généralement d'insertion dans le tissu local. Les effets spatiaux et sociaux de ces mouvements, en période de croissance, comme en période de crise, offrent encore de nombreux champs à la recherche.

B. Effets de milieu et organisation spatiale

Les effets de milieu sont complexes et doivent tenir compte d'un ensemble de dimensions sociales, techniques, et spatiales. C'est la combinaison de ces dimensions qui est ici étudiée, avant d'analyser plus profondément les facteurs de l'organisation spatiale.

1- Diversité des milieux et organisation spatiale

On a pu dégager de la généalogie des firmes une première appréhension du milieu entrepreneurial prenant en compte des spatialités extérieures au territoire. La question est à

¹ Dans les Bouches-du-Rhône, les trois grands ST, Atmel et Gemplus représentent environ 6000 emplois dont 40% d'ingénieurs.

présent d'appréhender d'autres facteurs prenant place dans le territoire réel des firmes et d'examiner leur influence en terme de milieu local. Trois types de facteurs sont pris en compte : premièrement, la structure des établissements selon la taille et l'activité ; deuxièmement, le contexte de crise ou de croissance ; troisièmement, la répartition géographique des firmes et du tissu scientifique. A partir de ces critères, des différences sensibles apparaissent entre les Bouches-du-Rhône et la région de Sophia au début des années 2000.

Dans les Bouches-du-Rhône, le tissu d'entreprises est hétérogène selon l'activité qui se répartit en trois groupes : les semiconducteurs, la carte à puce, l'ensemble des activités liées à la filière. Les contrastes de taille sont marqués entre les grands établissements de plus de mille salariées et la foule de PME et de TPE. Le contexte de crise est marqué se traduisant par des fermetures de PME et des pertes d'emplois chez les grands donneurs d'ordre. La question du nomadisme des firmes se pose régulièrement. Mais alors que les craintes se focalisaient jusqu'à présent sur le semiconducteur, dépendant de groupes non régionaux, c'est désormais Gemplus, fleuron de l'essaimage local, qui polarise les inquiétudes.

La répartition géographique des établissements se fait selon quatre pôles d'importance inégale : le pôle de Rousset, l'ensemble Gemenos-La Ciotat, Marseille et Aix. Une disjonction territoriale s'observe entre les entreprises concentrées sur les pôles de Rousset et Gemenos-La Ciotat et le tissu scientifique concentré sur Marseille. La cohésion du milieu professionnel peut sembler amoindrie par l'ensemble de ces considérations structurelles, conjoncturelles et spatiales.

Dans les Alpes-Maritimes, le tissu d'entreprises est plus homogène. Marqué par la domination de la conception, il a, jusqu'à présent, échappé aux crises bien que les risques de délocalisation ne soient pas absents. Les contrastes de taille sont plus faibles entre établissements. La polarisation géographique est affirmée sur le technopôle sophilopolitain, même si des entreprises comme Texas Instruments et IBM sont, pour des raisons historiques, extérieures au technopôle. Le tissu scientifique est inséré dans le technopôle ; industriels et scientifiques sont sur le même territoire. La cohésion du milieu apparaît plus forte.

2- Organisation spatiale et politiques territoriales

Le rôle de l'organisation spatiale dans les effets de milieu n'est donc pas négligeable. Il est nécessaire de préciser les facteurs qui ont guidé cette organisation. Les politiques territoriales et les aides financières arrivent au premier plan.

La région de Sophia ne se situe pas dans un périmètre aidé. Son organisation est essentiellement liée à la stratégie technopolitaine engagée depuis les années 1970 à partir de la volonté de son fondateur Pierre Laffitte : « le quartier latin aux champs »¹. Dès le début des années 1960, IBM et Texas Instruments s'implantaient dans la région, inaugurant un nouveau type de localisation basée sur la réputation du cadre de vie. Caractéristique des industries de hautes technologies, à forte proportion de cadres, ce nouveau type de localisation est parfaitement étudié par B. Debardieux (1985) à propos de l'installation d'IBM et son impact

¹ L'expression figure dans un article paru dans le journal le Monde dès 1960

dans la région du Dutchess County qui abrite la plus forte concentration d'employés d'IBM¹. Sur la Côte d'Azur, après l'arrivée des entreprises pionnières, le concept français de technopôle (Benko, 1991), inspiré du modèle américain de science park, a remporté un succès réel. La réunion sur un même espace d'entreprises, de grandes écoles et centres de recherche, et d'une infrastructure de logements² et de services a effectivement produit, dans la durée, des synergies et des effets de milieu.

Dans la région de Marseille, la politique technopolitaine, inscrite sur un substrat plus complexe, a été plus tardive et n'a pas eu les mêmes effets. Ce n'est pas dans les technopôles officiels qu'apparaissent les plus fortes concentrations d'entreprises de haute technologie, notamment dans la microélectronique. Le technopôle de Château Gombert, dans le Nord-Est de Marseille est créé au milieu des années 1980 et devient un espace à caractère scientifique, comme Luminy, créé au Sud de la ville, dans les années 1960. Les concentrations d'entreprises de la zone de Rousset et l'implantation de Gemplus à Gemenos, doivent leur succès à leur localisation péri-urbaine, à une excellente desserte auto-routière et enfin aux dispositifs d'aides dont ont bénéficié ces zones. Ces dispositifs apparaissent dans le cadre de la reconversion du bassin minier de Gardanne et de la fermeture des chantiers navals de La Ciotat (thème 1). Ils ont contribué à l'implantation comme à l'extension des entreprises de microélectroniques qui représentent de lourds investissements. L'échelle métropolitaine, la dispersion et la concurrence des zones d'activités, l'importance du facteur représenté par les aides publiques, ont favorisé un plus grand éclatement spatial qui n'est pas sans incidence sur les effets de milieu.

C. Effets de proximité et coopération inter-entreprises

La question de la proximité géographique et de ses effets sur la coopération entre les firmes est un autre élément du débat sur la notion de milieu. Ces effets de proximité existent mais subissent des modifications au cours du temps. Deux exemples permettent de préciser les évolutions, voire les ruptures observées au début des années 2000 : la relation entre Dupont-Photomask et ST, la relation entre Gemplus et ST.

Nanomask est né en 1981 dans le cadre du « plan d'action filière électronique ». L'entreprise locale est reprise en 1988 par l'américain Dupont-Photomask. Ce groupe, dont le siège est au Texas, possède actuellement plusieurs sites aux Etats-Unis, en Asie et en Europe. La proximité entre les producteurs de masques et de puces est importante, ainsi que le souligne JB Zimmermann (2000). Les producteurs de puces disposent en général d'un service masque qui intervient en interface avec le producteur de masque pour traduire les spécifications de design en spécification de masque. La proximité permet d'assurer une qualité dans la relation technologique et des délais très courts avec un temps de réponse d'un jour. Indépendamment de la production, la proximité est aussi précieuse en terme de service pour tout masque présentant un problème sur la chaîne de production. Mais la proximité n'est pas le seul critère. Le volume de production est aussi une donnée clé pour rentabiliser des équipements aussi coûteux chez les deux partenaires.

¹ Debarbieux B. (1985), « IBM à la campagne : l'évolution du Dutchess County (Etat de New-York, 1940-1984) », Paris, A.Colin, *Annales de géographie*, p 271-297.

² Cependant le coût très élevé du logement et du foncier sur la Côte d'Azur est devenu un problème pour les entreprises et les salariés.

Au cours de l'année 2003, Dupont Rousset annonce la suppression des 110 emplois de production. Seuls demeurent 50 emplois de service. La situation révèle un changement dans les partenariats établis entre les groupes. L'évolution des technologies de masque chez Dupont semble s'être faite en fonction d'autres établissements de la région parisienne et de Dresde. Le gros investissement réalisé actuellement à Dresde permet à Dupont de se positionner à proximité des nouvelles unités d'Infineon et AMD avec lequel il a conclu un accord. De son côté, ST a conclu un accord global avec DNP (Dail Nippon Printing) et la création de DNP Photomask Europe est en cours près d'Agrate dans la région de Milan où ST possède un autre site majeur. L'affaire de Dupont vient rappeler que la proximité géographique ne garantit pas à elle seule l'ancrage territorial. Les directions des entreprises se sont engagées dans des stratégies indépendantes, privilégiant les effets de proximité sur d'autres sites et avec d'autres partenaires.

Les relations entre ST et Gemplus offrent un autre cas de non pérennité de la relation entre deux partenaires. Pour des raisons historiques, ST a été le premier fournisseur en puces de Gemplus. Par la suite, les fournisseurs de Gemplus se sont diversifiés, mais ST reste un fournisseur de cartes bancaires et les deux partenaires conservent localement une unité de développement commune. Ces relations à l'origine locales sont devenues par la suite des relations plus globales, ST mentionnant, dans sa communication externe, Gemplus parmi ses grands clients. Mais, malgré leur caractère historique et l'avantage de la proximité, ces relations se sont ensuite affaiblies et distendues. On observe le maintien de relations locales, mais Gemplus n'est plus au début des années 2000 un des grands clients de ST. Par ailleurs en 2003, ST rachète Incard, concurrent de Gemplus.

Le principe de proximité permet de faciliter les relations technologiques (qualification de nouveaux produits, temps de réponse plus court), mais il n'est pas d'une pérennité automatique. Il dépend de la qualité de la relation et des évolutions stratégiques des groupes, en fonction du contexte. Une fois dépassé le stade du démarrage, où elles ont besoin de cette relation pour se lancer, des entreprises globalisées peuvent considérer les relations locales initiales comme de second ordre et en nouer d'autres. Le territoire est alors considéré en terme d'opportunité. Au cours de l'année 2003, ST et Atmel, qui sont des concurrents, ont engagé à Rousset une procédure pour un accord local de coopération, dans le cadre d'un projet impliquant toute la filière. Cet accord, comme bien d'autres, s'inscrit dans la nécessité de partager des coûts de recherche et d'équipement.

D. Les relations recherche-industrie : inverser les hypothèses

Les relations recherche-industrie constituent un autre aspect de la dimension territoriale, nécessitant des approfondissements. Au-delà de la recherche au sens strict, c'est l'ensemble du tissu scientifique qui est pris ici en considération. La réflexion est conduite à l'échelle régionale, en mettant toutefois l'accent sur le cas marseillais plus complexe et hétérogène que celui de Sophia. Au début des années 1990, on s'interroge sur l'absence de relations entre le tissu scientifique et les entreprises, à l'heure où ces relations apparaissent nécessaires dans les Bouches-du-Rhône, du fait de la création du Cremsi. La vocation de la structure est de développer ces relations. Cette question est d'abord étudiée en recherchant les adéquations

objectives entre les compétences du tissu scientifique local et les besoins des entreprises. Marseille a bien des universités et des laboratoires qui semblent présenter les compétences nécessaires. L'absence de relations s'expliquerait par le fait que les sites industriels sont avant tout des sites de production. Plusieurs éléments permettent cependant d'invalider cette hypothèse. Dès 1982, la DGT (Direction Générale des Télécommunications) confiait à Eurotechnique la conception de puces pour les premières télécartes fabriquées plus tard par Gemplus. Les activités de conceptions du pôle de Rousset sont longtemps restées mal connues et sous estimées. La participation du site ST au dépôt de brevets est pourtant significative. Du côté d'Atmel les données sont moins accessibles car centralisées à San José, mais les équipes de développement sont également actives. Il convient par conséquent d'orienter la réflexion vers d'autres hypothèses.

En dépit de la présence d'universités scientifiques, Marseille n'était pas spécialisée dans la microélectronique. Ses écoles d'ingénieurs (ESIM, ENSPM), préexistantes au secteur, étaient généralistes. Les universités, du reste, en ont pris conscience dans la mesure où elles ont multiplié les formations à partir des années 1990, mais en ordre dispersé. Finalement, à l'échelle régionale, pas moins de neuf écoles ont été créées entre 1991 et 2003, par les universités et diverses institutions pour répondre à la demande des entreprises. L'absence de coordination d'ensemble est manifeste. La fédération de ces structures est désormais à l'ordre du jour, grâce au rôle joué par le CNFM-PACA¹ récemment créé en 2001. Au niveau de la recherche, l'évolution se fait selon des modalités différentes. On n'assiste pas à la création de nouveaux laboratoires mais à des regroupements d'unités. Trois regroupements importants interviennent en 2000 dans les Bouches-du-Rhône : TECSSEN, le L2MP et l'Institut Fresnel. En fait, ces nouvelles unités traduisent la volonté de dépasser l'atomisation de la recherche qui régnait sur Marseille, pour aller vers des unités ayant une taille critique plus conséquente. L'enjeu est double : acquérir et concentrer des équipements coûteux, élaborer des programmes de recherche plus cohérents.

La création du CNFM-PACA, et les évolutions qui se manifestent dans la recherche résultent de processus multiples en devenir, comportant des éléments moteurs, des freins et des opportunités. Parmi les éléments moteurs, on peut citer notamment le rôle des industriels et la volonté du Ministère de la recherche de procéder à des regroupements. Les freins sont liés à l'héritage d'un éclatement géographique et institutionnel des universités marseillaises. Les opportunités sont de deux types. Premièrement, le regroupement d'une partie des écoles d'ingénieurs sur le pôle scientifique de Château-Gombert. Le processus est désormais largement engagé. Deuxièmement, le regroupement des laboratoires dans le cadre d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) sur la microélectronique et les nanosciences. Ce second aspect est en cours de négociation. La question des relations recherche-industrie s'inscrit par conséquent dans une problématique plus vaste de réorganisation du secteur scientifique marseillais. Elle nécessite une phase d'apprentissage entre laboratoires comme entre laboratoires et entreprises.

Au sein du milieu universitaire, il faut souligner le rôle actif de nouveaux chercheurs et directeurs d'équipes. Venus de Paris, Lille ou Grenoble, ils introduisent une autre culture plus attentive aux besoins des entreprises et au transfert de technologie. Le nombre de Grenoblois n'est pas négligeable. Peut-on parler d'une sorte « d'essaimage grenoblois » ? Plus rare est la mobilité de l'entreprise vers l'université. Si le phénomène est statistiquement marginal, il n'en a pas moins un retentissement sur le management de la recherche et ses résultats. Dans le

¹ Centre National de Formation en Microélectronique

monde scientifique, la mobilité est moins forte que dans l'entreprise. Mais elle a joué un rôle dans l'évolution des comportements. La recherche partenariale est désormais en progrès. Les contrats, les thèses, les brevets mobilisent ensemble chercheurs et ingénieurs dans des collaborations qui tendent à se banaliser. Toutefois la fédération de la recherche est toujours en débat. La région PACA n'est pas apparue parmi les grandes plate-formes scientifiques sélectionnées par le Ministère de la recherche dans le secteur des micro et nanotechnologies. La carte des grands pôles scientifiques ne correspond pas à celle de l'industrie. Lille est par exemple un grand pôle scientifique, avec l'IEMN, mais n'est pas adossé à un pôle industriel. Grenoble incarne un grand pôle, à la fois puissant sur le plan industriel et sur le plan scientifique. La situation de PACA est celle d'un grand pôle industriel associé à pôle scientifique plus fragile. La nécessité d'un ajustement apparaît à l'heure où les industriels souhaitent lancer un ensemble de projets R&D sur le thème de l'objet communicant. Cet ajustement dépend de facteurs objectifs et subjectifs.

Dans les relations recherche-industrie, les facteurs culturels ont pesé de tout leur poids dans l'héritage. La culture du transfert de technologie ne faisait pas partie des traditions marseillaises. Les témoignages recueillis révèlent l'arrière plan politique des débats. L'hypothèse que je retiens désormais est plus politique et culturelle. La tradition anticapitaliste du milieu marseillais a joué un rôle, interférant avec le débat entre *recherche à court terme* et *recherche à long terme*. Nombre d'universitaires ont manifesté une certaine réserve vis-à-vis d'une orientation à court terme de la recherche qui lierait trop étroitement les laboratoires et leur programme au monde de l'entreprise. Plus généralement, ils contestent l'externalisation de la recherche industrielle vers des laboratoires universitaires, posant le problème du financement public de l'industrie. Ce problème n'est pas nouveau ni spécifique à la France. Dans le passé, le rôle du CNET a été important dans le développement de France Telecom, de même que celui du LETI a été déterminant pour la microélectronique grenobloise (Cohen, 1992). Les entreprises sont désormais privatisées mais la question du financement de la recherche demeure. Aux Etats-Unis comme à Taiwan, le financement de l'industrie est important par le biais de la recherche. A l'échelle macro-économique, le pourcentage du PIB consacré à la recherche est plus faible en Europe qu'aux Etats-Unis et au Japon. L'amélioration de ce pourcentage est un objectif de la Commission Européenne, cela passe par un effort négocié entre secteur public et secteur privé.

En région PACA, un grand nombre de scientifiques est désormais conscient de la nécessité de travailler avec les entreprises. La question est de trouver le bon équilibre entre la *recherche à court terme* que les industriels réclament et la *recherche à plus long terme* que les laboratoires souhaitent préserver. C'est finalement l'enjeu des discussions en cours. Faire en sorte que les industriels prennent aussi en compte cette double dimension. Assurer des mécanismes de redistribution entre la *recherche à court terme* qui bénéficie de contrats et la *recherche à long terme* qui manque de financements. Les maquettes des projets élaborés par les industriels et les scientifiques ont peu à peu évolué et tentent de rapprocher les points de vue. D'autre part, l'ajustement recherche-industrie, tout en étant une nécessité, comporte aussi des risques. Il est évident qu'une grave crise du secteur fragiliserait l'édifice scientifique qui s'est mis en phase avec l'industrie. Ainsi que le suggère P.Beckouche (1999), l'enseignement supérieur fait de plus en plus parti du système productif, ce qui reflète les atouts et les handicaps d'une économie basée sur la connaissance.

Dans le système productif local, comme dans le monde de l'entreprise, la mise en cohérence des compétences se fait dans un long processus de construction d'un compromis

qui doit être accepté par l'ensemble des acteurs. Les chercheurs extérieurs à la région ont finalement rempli deux fonctions, en introduisant de nouvelles pratiques et en jouant un rôle d'interface entre le monde scientifique et celui de l'industrie. La porosité entre ces deux mondes s'inscrit dans une tendance beaucoup plus générale.

Conclusion : la mobilité et les réseaux dans l'approche conceptuelle des territoires productifs

L'importance des phénomènes de mobilité dans une économie basée sur la connaissance doit être intégrée dans l'approche conceptuelle des espaces productifs en considérant ces flux comme un élément de la spatialité des systèmes productifs et de la flexibilité des territoires. Cette orientation permet notamment un renouvellement de la réflexion sur la relation entre espace et innovation et sur l'avantage concurrentiel des noyaux régionaux.

En retenant la notion de milieu innovateur, l'économiste Philippe Aydalot¹ considère que l'entreprise innovante n'existe pas préalablement à son environnement mais que c'est ce dernier qui la sécrète : « les milieux locaux sont comme incubateurs de l'innovation ». Mais les milieux « locaux » peuvent être constitués d'acteurs non locaux. La capacité d'innovation des cadres et dirigeants s'inscrit également dans leur trajectoire professionnelle et dans les territoires antérieurement parcourus, elle n'émane pas forcément du territoire local dans lequel elle s'exprime. L'angle de la mobilité permet, dans une approche spatio-temporelle, de distinguer les territoires de la genèse de l'innovation, du territoire où cette capacité d'innovation va se transformer en projet. Ma critique du territoire rejoint sur ce point les thèses de Gunnar Törnqvist², l'un des membres de l'école de Lund. Ce dernier écrit que le renouvellement et la créativité sont des processus très longs, « *ils ne sont pas seulement longs au sens temporel, ils le sont tout autant au sens géographique, dans la mesure où les composantes d'un processus sont liées à des événements qui prennent place en des lieux différents* ». Le processus innovateur est ainsi décrit par G.Törnqvist comme une série de processus cycliques, résultant d'une interaction entre les réseaux régionaux, nationaux et globaux.³

Cette relecture du territoire par l'entreprise et ses acteurs permet de déconstruire le dogme de la limite. Elle invite à souligner les interdépendances entre espaces, en écho à la multilocalisation des entreprises et à la mobilité des acteurs. Les frontières des territoires deviennent, en vérité, aussi poreuses que celles des entreprises et des milieux. Les dynamiques à l'œuvre s'inscrivent dans des réseaux d'interactions multiples. La survalorisation du territoire relève d'un effet de représentations.

¹ Aydalot Ph. (1984), *Milieux innovateurs*, GREMI, p 10

² Törnqvist G. (1989), « La créativité : une perspective géographique » in Michel Chevalier : *La géographie de la créativité et de l'innovation*, Espace et Culture, n°18, Université de Paris 4.

³ Cité dans GUERMONT Y.(2001), Y a-t-il des territoires innovants ? in les Actes du FIG 2001, article également publié dans Réalités industrielles, février 2001, une série des Annales des mines.

CONCLUSION

Industrie, culture, territoires ; j'ai tenté de redéfinir la géographie de l'industrie avec le souci permanent de souligner le rôle des acteurs. La dimension humaine, sociale et culturelle de l'industrie est inextricablement liée à celle des territoires et des espaces vécus. Des vieux secteurs déchus aux nouvelles technologies, les terrains et les thèmes parcourus dans mon itinéraire ont souligné, dans une même logique, la place de l'entreprise comme cellule de base de l'activité et institution centrale de la société, source d'identité et de culture. Ce positionnement disciplinaire traduit la continuité de mon approche. La redéfinition de l'industrie que je propose m'amène à préciser les résultats de mes recherches empiriques, conceptuelles et épistémologiques.

La rupture des années 1970 a été questionnée et relativisée. L'industrie que l'on a crue moribonde s'est en fait transformée, marquée par de nouveaux secteurs, de nouvelles façons de produire et de nouveaux produits qui changent nos modes de vie. Les transformations du système de production ont pris place dans la durée. Elles se lisent dès avant le dernier quart de siècle et se poursuivent jusqu'à nos jours. Des articulations se nouent entre l'ancien et le nouveau système. Les périodes ne se succèdent pas, elles se chevauchent et coexistent. Les technopôles sont en germe dès les années 1960. Les nouveaux espaces productifs sont apparus aux marges de l'ancien système, avant de s'imposer comme de nouveaux pôles d'activité qui redistribuent les cartes de la dynamique métropolitaine. La recomposition des territoires fonctionnels appelle des réponses institutionnelles qui posent des problèmes de gouvernance. La notion de crise économique a donc été dépassée, pour mettre en évidence des enjeux sociaux, politiques et civilisationnels plus larges. La remise en cause des rapports à la consommation, à la nature, à l'environnement interroge plus profondément le sens de la société industrielle. Dans l'étude géographique, la culture a été prise en compte comme une force du jeu économique et du champ spatial.

Nouvelles régulations locales, nationales, internationales..., la mutation des activités et des sociétés se lit aussi dans l'imbrication des échelles et la force accrue des processus de mondialisation. Le monde est plus grand. Il est impossible d'étudier une parcelle de territoire, sans tenir compte de ce qui se produit à l'autre bout de la planète. Des flux intenses de personnes, de biens, de capitaux franchissent aisément les océans et les continents. Le monde est aussi plus petit. Les interconnexions, la simultanéité des évolutions donnent à penser qu'il n'est plus un vaste espace mais un « village planétaire », un lieu. Il est devenu impossible d'isoler le local et le global, d'opposer les territoires et les réseaux. Les interdépendances sont

trop fortes. L'entreprise, en tant qu'objet géographique multilocalisé, se globalise et se territorialise dans un double mouvement. Les acteurs sont mobiles et intègrent des spatialités multiples dans leurs comportements. Le vocabulaire peine à traduire ces réalités et les contradictions qui en résultent. Redéfinir l'industrie, c'est prendre la mesure de ces interactions, en faisant tomber les frontières qui définissaient autrefois des champs bien établis : frontières entre secteurs, frontières entre entreprises, frontières entre domaines publics et privés, entre industrie et recherche... C'est un travail de longue haleine, toujours en devenir.

Le nouveau monde industriel qui se dessine demeure instable et incertain. Les cadres théoriques institués peinent à l'appréhender dans toute sa complexité. Revisiter les théories et les concepts a occupé une place importante dans ma démarche. Avec un certain étonnement, j'ai trouvé dans la lecture des auteurs anciens des enseignements parfois plus fructueux que dans les théories les plus récentes. Des pistes prometteuses peuvent être abandonnées et reprises bien plus tard. La relecture des fondateurs de la géographie, de la sociologie et de l'économie contemporaine a manifestement marqué nombre d'auteurs qui se sont penchés sur les grands débats contemporains : districts, post-fordisme, post-modernisme... A l'heure des grands changements du tournant du siècle, le retour à Vidal de la Blache permet d'éclairer le nouveau concept de territoire à la lumière de la « personnalité régionale ». Le retour à Marshall permet d'éclairer « l'atmosphère industrielle » des districts. Tandis que Weber resurgit dans le débat sur les relations entre économie et culture, longtemps considérées comme des champs séparés dans la théorie économique. La vieille géographie industrielle, comme la vieille géographie culturelle, que l'on citait pour mémoire, offrent bien des pistes à ceux qui s'intéressent aux liens entre industrie, culture et territoires, comme à ceux qui cherchent à comprendre pourquoi la culture est soudain redevenue une des clés de la performance économique.

L'entrée dans l'ère industrielle du XX^e siècle a fait naître des théories économiques et spatiales, nourrissant des idées fortes aujourd'hui remises en cause. Le déterminisme économique a succédé au déterminisme naturel. L'idée que l'homme s'affranchissait de la nature et pouvait puiser sans ménagement dans ses ressources est apparu comme un concept moderne. La rationalité s'est imposée dans bien des disciplines comme une doctrine explicative de l'homme, de l'espace et de la société. Entre la nouvelle géographie économique, l'influence marxiste et l'héritage vidalien, la lecture épistémologique permet de souligner le rôle des représentations et des débats idéologiques dans la construction des objets scientifiques et l'analyse des changements. Pour les contemporains de ces débats, l'affaire est entendue. Mais il n'est pas certain que les nouvelles générations appréhendent la géographie des activités et des acteurs économiques en toute connaissance de cause. Les apports de l'exploration épistémologique me conduiront sûrement à modifier mes pratiques d'enseignement et d'encadrement de la recherche, en introduisant davantage de références à l'histoire des concepts et des théories en présence.

Au-delà des acquis et des relectures, il faut aussi bâtir et tracer la voie de nouvelles perspectives. Elles ont été évoquées au fil des pages et des thèmes traités. Trois d'entre elles peuvent être rappelées. La géographie de l'entreprise et des acteurs économiques est un chantier en cours que je souhaite approfondir, en explorant d'autres secteurs et d'autres territoires. La question environnementale et son impact sur le développement industriel constituera, pour une large part, une direction nouvelle. La dimension européenne, que j'ai déjà étudiée, me paraît fondamentale. Elle dessine un troisième volet. Quelle place nos voisins européens accordent-ils au territoire ? Quel est le sens et l'impact du principe de cohésion

territoriale dans les politiques communautaires ? Alors que les Américains empruntent plus volontiers l'image du réseau, peut-on dire que les Européens ont « inventé » le territoire ?

Dans le champ des sciences sociales, la géographie apparaît encore comme une discipline minoritaire. Mais à l'image des nouveaux espaces, en marge des anciens systèmes, les champs de la géographie offrent bien des centres d'intérêt pour la compréhension et l'aménagement du monde de demain.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AIT OUMEZIANE A., (2000), « Reconversion économique et construction d'un territoire frontalier : l'agglomération du pôle européen de développement des trois frontières (France-Belgique-Luxembourg) », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°611, p 65-83.
- ALBERT M., (1991), *Capitalisme contre capitalisme*, Paris, Seuil, 192p.
- ALVERGNE C., (1997), *25 ans d'évolution de l'industrie et des territoires français*, Paris, l'Harmattan, Emploi Industrie et Territoires, 207p.
- ANGIO R., MAUDUY J., (1997), *Les rivages asiatiques du Pacifique*, Paris, A. Colin, 223p.
- ARCHAMBEAU O., GARCIER R., (2001), *Géographie de l'automobile*, Paris, PUF, 318p.
- AUTLER G., (2000), *Global Network in High Technology: The Silicon Valley-Israel Connection*, Thesis for the degree of Master of City Planning, University of California, Berkeley, 115p.
- AYDALOT Ph., (1986), *Milieus innovateurs en Europe*, Paris, GREMI, 361p.
- BADIE B., (1995), *La fin des territoires Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 276p.
- BAILLY A., FERRAS R., (1997), *Eléments d'épistémologie de la géographie*, Paris, A. Colin, collection U, 191p.
- BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., dir. (1992), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, 1132 p.
- BAILLY A. et al., (1991), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Masson, 247p.
- BALABANIAN O., BOUET G., DESLONDES O., LERAT S., (1991), *Les Etats méditerranéens de la CEE Espagne Grèce Italie Portugal*, Paris, Masson, Géographie, 212p.
- BATTIAU M., (1999), « Trois regards sur le concept d'industrie », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n°3, p 7-14.
- BATTIAU M., (1998), *L'industrie, définition et répartition mondiale*, Paris, SEDES, Campus Géographie, 191p.

- BATTIAU M., (1976), *Les industries textiles de la région Nord-Pas-de-Calais : étude d'une concentration géographique d'entreprises et de sa remise en cause*, Lille, atelier de reproduction des thèses, tome 1, 412p, tome 2, 863p.
- BAZIN M., de TAPIA S., (1997), « L'industrialisation de la Turquie: processus de développement et dynamiques spatiales », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, p 121-134.
- BEAUD M., DOLLFUS O., et al. (1999), *Mondialisation les mots et les choses*, Paris, Karthala, 358p.
- BECATTINI G., (1992), « Le district marshallien : une notion socio-économique », in BENKO G., LIPIETZ A., *Les régions qui gagnent*, p 35-56.
- BECATTINI G., (1979), « Dal settore industriale al distretto industriale. Alcune considerazioni sull'unità di indagine dell'economia industriale », *Rivista di Economia e Politica Industriale*, vol.2, p 7-21.
- BECKOUCHE P., (1992), « Les mutations du dispositif territorial de l'industrie électronique française », *L'Espace géographique*, Paris, Doyn-Reclus, p 253-264.
- BECKOUCHE P., (2001), *Le royaume des frères. Aux sources de l'Etat-Nation*, Paris, Grasset, coll. Le collège de philosophie, 330p.
- BECKOUCHE P., (1999), « De l'industrie à l'industry. Elargir l'acception de l'industrie dans la géographie française », *Géographie, Economie, Société*, vol.1, n°2, Paris, Alternatives Economiques, p 307-328.
- BECKOUCHE P., (1996), *La nouvelle géographie de l'industrie aéronautique européenne*, Paris, l'Harmattan, 222p.
- BECKOUCHE P., (1995), « Le tournant de l'aéronautique européen », in Savy M., Veltz P., *Economie globale et réinvention du local*, La Tour d'Aigues, Aube, p 73-83.
- BECKOUCHE P., (1995), « Le yoyo et la locomotive. Evolution récente de la place de l'Ile-de-France dans l'économie nationale », Paris, A. Colin, *Les Annales de géographie*, n°583, p 256-279.
- BECKOUCHE P., (1992), « Les mutations du dispositif territorial de l'industrie électronique française », *L'espace géographique*, n°3, p 253-264.
- BECKOUCHE P., DAMETTE F., (1993), « Une grille d'analyse globale de l'emploi », *Economie & Statistiques*, n° 270, Paris, INSEE, p 37-50.
- BENKO G., (2001), « *Les éléments de géographie économique un quart de siècle après. Entretien avec Paul Claval* », *Géographie, Economie, Société*, vol.3, n°2, Paris, Alternatives Economiques, p 321-345.
- BENKO G., (2001), « Géographie économique en France au tournant du siècle. A propos de l'ouvrage : *Principes de géographie économique* », *Géographie, Economie, Société*, vol.3, n°2, Paris, Alternatives Economiques, p 347-354.

- BENKO G., (2000), « Marshall : l'intervalle de 100 ans », *Géographie, Economie, Société*, vol.2, n°1, Paris, Alternatives Economiques, p 145-148.
- BENKO G., (1998), *La science régionale*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 128p.
- BENKO G., (1991), *Géographie des technopôles*, Paris, Masson, 223p
- BENKO G., (1990), « La cité scientifique d'Ile-de-France-Sud », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°556, p 660-674.
- BENKO G., (1990), *La dynamique spatiale de l'économie contemporaine*, La Garenne-Colombes, Ed. de l'espace européen, 396p.
- BENKO G., (1989), « Géographie des mutations industrielles. Le phénomène des pépinières d'entreprises », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°550, p 628-645.
- BENKO G., DUNFORD M., (1991), *Industrial change and regional development*, London, New York, Behaven Press, 329p.
- BENKO G., DUNFORD M., HEURLEY J., (1997), « Districts industriels vingt ans de recherche », *Espaces et Sociétés*, n°88/89, Paris, L'Harmattan, p 305-327.
- BENKO G., DUNFORD M., LIPIETZ A., (1996), « Les districts industriels revisités », in PECQUEUR B., dir., *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris, L'Harmattan, p 119-134.
- BENKO G., LIPIETZ A., dir., (2000), *La richesse des régions, la nouvelle géographie socio-économique*, Paris, PUF, Economie en liberté, 564p.
- BENKO G., LIPIETZ A., (1995), « De la régulation des espaces aux espaces de la régulation », in Boyer R., Saillard Y., *Théorie de la régulation : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p 293-303.
- BENKO G., LIPIETZ A., dir., (1992), *Les régions qui gagnent District et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, PUF, Economie en liberté, 424p.
- BERGER A., (1993), « Les nouveaux espaces de croissance dans l'Europe du Sud », in *L'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE*, Maison des pays ibériques, p 61-75.
- BERGERON R., (1997), « Pôles de développement et nouveau district industriel dans la région de Tarente et Matera », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n°3-4, p 45-54.
- BERGERON R., (1995), « La Fiat à Melfi, chance et défi pour la Basilicate », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n°1-2, p 121-124.
- BERNABE JM., SALOM J., ALBERTOS J., CASTELLO V., (1997), « Un cas de reconversion réussie : la sidérurgie de Sagunto », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n°3-4, p 63-72.

- BERNABE MAESTRE J., (1976), “*La industria del calzado en el valle de Vinalopo* », Departamento de Geografía, Universidad de Valencia, 236p.
- BERGERON R., (1995), « La Fiat à Melfi, chance et défi pour la Basilicate », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n°1-2, p 121-124.
- BERNARD P.J., DAVIET J.P., (1992), dir., *Culture d’entreprise et innovation*, Paris, Presses du CNRS, 341p.
- BERNARDY de SIGOYER M., BOISGONTIER P., (1996), *La technopole une certaine idée de la ville*, Paris, l’Harmattan, 254p.
- BERTONCELLO B., RODRIGUES MALTA (2001) : « Euroméditerranée : les échelles d’un grand projet de régénération urbaine », p 405-420, in *Métropolisation, gouvernance et citoyenneté dans la région urbaine marseillaise*, sous la direction de André DONZEL, Paris, Maisonneuve & La Rose, 495p
- BOLTANSKI L., THEVENOT L., (1991), *De la justification des économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 485p.
- BOYER R., SAILLARD Y., dir.(1995), *Théorie de la régulation : l’état des savoirs*, Paris, La Découverte, 569p.
- BRAUDEL F., (1985), *La dynamique du capitalisme*, Paris, Arthaud, 122p.
- BROWAYES X., (1974), « Introduction à l’étude des firmes multinationales », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°456, p 141-171.
- BRUNET R., FERRAS R., THERY H., (1993), *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Montpellier-Paris, Reclus-La documentation française, 520p.
- BRUYAS F., (2000), « Port Saïd (Egypte), lieu d’articulation du local et du mondial Zone et ville franche : questions d’échelle », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n° 612, p 152-171.
- CABANNE C., (1979), « L’évolution récente du Choletais », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°485, p 16-35.
- CABIN Ph., dir. (2000), *L’économie repensée*, Auxerre, Editions Sciences Humaines, 386p.
- CABIN Ph., dir. (1999), *Les organisations Etat des savoirs*, Auxerre, Editions Sciences Humaines, 412p.
- CARROUÉ L., (2002), *Géographie de la mondialisation*, Paris, Armand Colin, collection U, 254p.
- CARROUÉ L., (2001), « Les multinationales de la sous-traitance », Paris, *Alternatives économiques*, n°198, p 66-67.

CARROUÉ L., (1999), « Les systèmes productifs européens, nouvelles problématiques, nouvelles méthodologies », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n°3, p 21-26.

CARROUÉ L., (1993), *Les industries européennes d'armement*, Paris, Masson, 237p.

CARROUÉ L., (1990), « Siemens géopolitique européenne d'une firme allemande de haute technologie », *L'information géographique*, Paris, Armand Colin, vol 54, n°3, p 94-102.

CARROUÉ L., (1988), *Les industries informatiques, électriques et électroniques en Ile-de-France : contribution à l'étude d'une industrie de haute technologie dans une métropole centrale*, Paris, thèse, 1588 p.

CASTELLS M., GODARD F., (1974), *Monopolville, L'entreprise, l'Etat, l'urbain*, Mouton, 496p.

CASTILLA E.J., HWANG H., GRANOVETTER H., GRANOVETTER H., (2000), « Social networks in Silicon Valley », in LEE .C-M., MILLER W., GONG HANCOCK M., ROWEN H., (ed.), *The Silicon Valley Edge*, Stanford, Stanford University Press, p 218-247.

CAVRIELATOS E., MALEZIEUX J., (1986), « L'espace industriel et le devenir urbain d'une métropole régionale à vocation internationale : le cas de Salonique », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°532, p 694-708.

CENTI C., (1994), *Le laboratoire marseillais : organisation métropolitaine, segmentation sociale et dynamique économique*, Marseille, Rapport de recherche DATAR, 159p.

CHALINE C., (1988), « La reconversion des espaces fluvio-portuaires dans les grandes métropoles », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°544, p 695-715.

CHANDLER A., (1988), *La main visible des managers une analyse historique*, Paris, Economica, 635p.

CHARRIE J.P., (1995), *Les activités industrielles en France*, Paris, Masson, 240p.

CHARRIER J.B., (1991), *L'Italie*, Paris, Masson, 272p.

CHASTAGNARET G., (1997), « L'industrie en Méditerranée : une histoire en construction », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n°3-4, p 5-12.

CHASTAGNARET G., MIOCHE Ph., dir. (1998), *Histoire industrielle de la Provence*, Actes du Colloque de juin 1996, Aix-en-Provence, PUP, 254p.

CHASTAGNARET G., TEMIME E., (1991), « L'âge d'or de l'industrie », in *Marseille au XIX^e, Rêves et triomphes*, Musées de Marseille, p 91-117.

CHIVALON C., RAGOUE P, SAMERS M, dir. (1999), *Discours scientifiques et contextes culturels, géographies françaises et britanniques à l'épreuve postmoderne*, Talence, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, 330p.

CLAVAL P., (2001), *Epistémologie de la géographie*, Paris, Nathan, 266p.

- CLAVAL, P., (1995), *La géographie culturelle*, Paris, Nathan, 384p.
- CLAVAL P., (1990), « Les nouveaux espaces industriels : réalités, théories et doctrines », in Benko G., dir., *La dynamique spatiale de l'économie contemporaine*, La Garenne-Colombes, Ed. de L'espace européen, p 35-51.
- CLAVAL P., (1989), « L'avenir de la métropolisation », *Annales de Géographie*, vol. 98, Paris, A. Colin, p 692-706.
- CLAVAL P., (1976), *Eléments de géographie économique*, Paris, M.Th. Genin, 361p
- COASE R. H., (1937), "The nature of the firm", *Economica*, Vol.4, n°16, Londres, p 386-405.
- COFFEY W.J., MANZAGOL C., SHEARMUR R., (2000), "Centralités métropolitaines", *Cahiers de géographie du Québec*, Vol.44, n°123, p 277-281.
- COHEN E., (1992), *Le Colbertisme « High-Tech », économie des télécom et du grand projet*, Paris, Hachette, 404p.
- COHEN J., (1999), « Industrie, service et compétition mondiale : les dynamiques d'Ile-de-France et le cas de la téléphonie », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n° 3, p 49-56.
- COHEN J., (1990), « Les transformations de l'industrie et de la localisation des emplois dans l'agglomération parisienne », *Annales de géographie*, Paris, A. Colin, n° 554, p 385-405.
- COHEN J. (1987), *De la critique des sources statistiques*, Paris, Strates, n°2, p 21-33.
- COLLETIS G., GILLY J.P., PECQUEUR B., PERRAT J., ZIMMERMANN, J.B., (1997), « Firmes et territoires entre nomadisme et ancrage », *Espaces et Sociétés*, n°88/89, Paris, l'Harmattan, p 115-138.
- COLLETIS G., PECQUEUR B., (1993), « Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives », Paris, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, p 489-508.
- COLLETIS-WAHL K., (1996), « Industrie des semi-conducteurs et dynamiques spatiales », séminaire *Industrie et territoire, impact du développement des semi-conducteurs à Grenoble*, Grenoble, Université P. Mendès France, Mai 1996, 4 p.
- COLLETIS-WAHL K., (1995), *L'industrie des semi-conducteurs, une approche par les facteurs de la concurrence spatiale*, Marseille, GREQUAM, 4 p.
- COMMISSION EUROPEENNE, (1996), *L'impact sur le développement régional et l'aménagement de l'espace communautaire des PSEM*, 263p.
- COPARI D., (1995), « Italie : une affaire politique », in *Les privatisations en France en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Italie*, sous la direction de Fabrice DION, les études de la Documentation Française, Paris, 180p.

- CORIAT B., LUCCHINI N., (1995), Integrating R&D with Manufacturing to built worldwide competitiveness: SGS-Thomson Integrated circuits' strategy, in L. Andreasen et al., *Europe's next step: organisational innovation and employment*, London, Frank Cass, p 151-167.
- CORNAND J., (1997), « Nouvelle politique d'ouverture économique et secteur privé industriel en Syrie. Des limites, des recompositions, des ajustements nécessaires », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n°3-4, p 99-108.
- COULET L., (1978), « La fabrique diffuse en Emilie Romagne », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n°4, p 13-25.
- COURLET C., PECQUEUR B., (1992), « Les systèmes industriels locaux en France », in BENKO G. et LIPIETZ A., *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF, p 81-102.
- COURLET C., SOULAGE B., (1994), *Industrie, territoires et politiques publiques*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques économiques, 315p.
- COURTOT R. (1978), « Industrialisation et ville dans le pays valencien (Espagne) », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n°4, p 66-70.
- CROUCH C., STREECK W., dir. (1996), *Les capitalismes en Europe*, Paris, La Découverte, 275p.
- CROUZET E., (2001), « Evolution récente de la géographie des bureaux en Ile-de-France », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°618, p 151-174.
- DALMASSO E. (1971), *Milan capitale économique de l'Italie*, Gap, thèse, 583p.
- DAMETTE F., SCHEIBLING J., (1995), *La France, permanences et mutations*, Paris, Hachette, 225p.
- DAUMALIN X. (2003), *Du sel au pétrole*, Marseille, Tacussel, 160p.
- DAUMAS J.C., (2000), « Districts industriels : un concept en quête d'histoire », in *Bulletin du Centre d'Histoire Contemporaine*, Université de France-Comté, n°4, p 125-136.
- DAUVIN JP, OLLIVER J, COULON D (1995), *Les composants électroniques et leur industrie*, Paris, PUF, Que Sais-Je ? n°1080, 127p.
- DE LOS SANTOS A., (1993), « Retour au Sud, un succès en déséquilibre », in *La Méditerranée inquiète*, Gizard X., dir., Datar-Aube, p 123-130.
- DEBARDIEUX B., (1985), « IBM à la campagne : l'évolution du Dutchess County (Etat de New-York, 1940-1984), Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°523, p 271-297.
- DENIS E., MORICONI-EBRARD F., (1997), « L'industrie égyptienne entre dirigisme et libéralisme », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, p 109-120.
- DLADLA H., (1990), « Le transfert de technologie et de savoir-faire industriels en Tunisie », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°554, p 441-457.

DLADLA H., (1997), « La reconversion compétitive de l'industrie tunisienne : arrimage à l'Europe et mise à niveau », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n° 3-4, p 87-98.

DE BERNARDY M. (1997), « Efficience de l'innovation à Grenoble : fins stratégiques et jardiniers méticuleux », Grenoble, *Revue de Géographie Alpine*, n°4, p 155-173.

DE CARMOY G., BRONDEL G., (1991), *l'Europe de l'énergie*, Commission des Communautés européennes, 171p.

DELONDES O., (1997), *Les fourreurs de Kastoria entre la Macédoine et l'Occident (performances et fragilité d'un district artisanal grec)*, Paris, CNRS, Méditerranée, 228p.

DE ROO P., dir. (1992), *Livre blanc de l'Aire Métropolitaine Marseillaise*, Marseille, Datar, 71p, annexes.

DESCOURS C., (1994), *L'évolution du secteur des semi-conducteurs et la micro-électronique*, Rapport, Paris, Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques, 135p.

DEMAZIERE C., dir. (1996), *Du local au global : les initiatives locales pour le développement économique en Europe et aux Etats-Unis*, Paris, l'Harmattan, 382p.

DERRIEUX-CECCONI R., (1975), « L'usage des comptabilités micro et macroéconomiques en géographie », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°462, p 188-207.

DI MEO G. (1998), *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 320p.

DI MEO G. (1984), « La crise du système industriel en France au début des années 1980 », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°517, p 326-349.

DI MEO G., (1973), « L'industrie française de la parfumerie », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°452, p 454-476.

DIRI J.P., (1979), « L'industrie française de l'alimentation du bétail », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°490, p 671-704.

D'IRIBARNE Ph., (1989), *La logique de l'honneur, gestion des entreprises et traditions nationales*, Paris, Seuil, 282p.

DOMENICHINO J., (1989), *Une ville en chantier, la construction navale à Port de Bouc 1900-1966*, Aix-en-Provence, Edisud, 350p.

DONIO J., LES JARDINS JL., DE ROCCA E., VERSTREPEN M., (1999), *La carte à puce, Que sais-je ?*, Paris, PUF, 127p.

DONNAY J.P., (1985), « Méthodologie de la localisation des bureaux », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°522, p 153-173.

DONZEL A., dir. (2001), *Métropolisation, gouvernance et citoyenneté dans la région urbaine marseillaise*, Paris, Maisonneuve et Larose, 495p.

DONZEL A., (1998), *Marseille l'expérience de la cité*, Paris, Anthropos, 196p.

DROUET D., (1997), *L'industrie de l'environnement en France*, Paris, A. Colin, 164p.

DUNFORD M., (1992), « Trajectoires industrielles et relations sociales dans les régions de nouvelle croissance économique », in *Les régions qui gagnent*, dir. de G. BENKO et A. LIPIETZ, Paris, PUF, p 227-264.

DUPUY C., GILLY J.P., (1996), « Apprentissage organisationnel et dynamiques territoriales : une nouvelle approche des rapports entre groupes industriels et systèmes locaux d'innovation », in PECQUEUR B., *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris, L'Harmattan, p 157-175.

DUROUSSET M. (2002), *L'Union européenne au XXI^e siècle. Institutions et économie*, Paris, Ellipses, 270p.

ECHAUDEMAISON C-D., (2001), *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Paris, Nathan, 541 p.

EYRAUD C., (1999), *L'entreprise d'Etat chinoise, de « l'institution sociale totale » vers l'entité économique ?*, Paris, l'Harmattan, 397p.

FACHE J., (2002), *Les territoires de la haute technologie*, Rennes, PUR, 157p.

FACHE J., (1999), « La définition des industries de haute technologie », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n°3, p 41-48.

FACHE J. (1996), *La diffusion des hautes technologies en France. Un modèle des diffusion des activités de haute technologie*, Nice, Thèse de géographie, 500p.

FALCOZ C., MERIGNAC O., (2000), « Le potentiel du cadre candidat à l'expatriation, un élément déterminant des pratiques de gestion du conjoint », Communication pour le 11^e congrès de l'AGRH/ESCP-EAP, n°94, 16p.

FERRAO J., (1988), « L'industrie au Portugal. Structures productives et sociales dans des contextes régionaux diversifiés », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°541, p 308-329.

FERREIRA C. (1988), *Le bassin minier de Gardanne, industrialisation et péri-urbanisation*, Doctorat de troisième cycle de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2 tomes.

FERRIER JP., DONAINT P., (2001), « Pour une lecture post-moderne de la Méditerranée du XXI^e siècle », in *La Méditerranée*, sous la direction de JP Lozato-Giotard, Paris, Sedes, p 197-229.

FERRIER JP., (1993), « La métropole méditerranéenne, modèle de la métropole de la modernité 3 », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n° 1-2, p 91-94.

FERRIER JP., RACINE JB. (1974), « Nouvelle approche de la répartition des activités industrielles dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n°3, p 71-91.

FISCHER A., (1994), *Industrie et espace géographique*, Paris, Masson, Géographie, 137p.

FISCHER A., (1990), « Contribution à l'étude des nouvelles relations de l'entreprise industrielle à l'espace géographique », in G.Benko dir., *La dynamique spatiale de l'économie contemporaine*, La Garenne-Colombes, Ed. de l'espace européen, p 105-124.

FISCHER A., (1980), *L'industrialisation contemporaine des Pays-Bas, recherches sur l'évolution des régions périphériques*, Paris, Publications de la Sorbonne, 845p.

FISCHER A., (1978), « Transport et localisation industrielle », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°483, p 545-559.

FISCHER A., MALEZIEUX J. (1999), *Industrie et aménagement*, Paris, L'Harmattan, 352p.

FRANCOIS-PONCET J., (2000), *Rapport d'information sur l'expatriation des jeunes français*, Paris, Sénat, n°388, 122p.

FREMONT A., (1976), *La région, espace vécu*, Paris, PUF, 223p.

FRERY E., (2002), *Benetton ou l'entreprise virtuelle*, Paris, Vuibert, 122pP

FROMENT P. (1998), « Travail au noir et artisanat productif dans le centre de Naples », *Espaces et Sociétés*, Paris, L'Harmattan, p 167-193.

FUA G., ZACCHIA C., dir., (1983), *Industrializzazione senza fratture*, Bologne, Il Mulino, 334p.

FUKYAMA F. (1992), *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 452p.

GACHELIN C., (1990), « Processus et types d'industrialisation dans les pays méditerranéens de la CEE », in Dossier des Images économiques du monde : *La CEE méditerranéenne*, sous la direction de J.Beaudeau-Garnier et A. Gamblin, Paris, SEDES, p 205-212.

GARNIER J., (2000), « La crise de la construction navale dans l'économie et la société provençales », Aix-en-Provence, *Industries en Provence, dynamiques d'hier et d'aujourd'hui*, n°6, p 27-32.

GARNIER J., (1991), *Haute technologie en pays d'Aix*, LEST, CNRS, Aix-en-Provence, 127p.

GARNIER J. (1989), « La recomposition des activités industrielles maritimes provençales, ruptures, filiations, fécondations », *Revue d'Economie Industrielle*, n° 49, p 96-108.

GEISSER V. et al. (2000), *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs trajectoires sociales et itinéraires migratoires*, Paris, CNRS Editions, 320p.

GENEAU de LAMARLIERE I., (1990), « Les déterminants des localisations dans l'industrie des semi-conducteurs », in *La dynamique spatiale de l'économie contemporaine*, sous la Direction de G.Benko, La Garenne-Colombes, Editions de l'espace européen, p 125-151.

GENEAU de LAMARLIERE I., STASZAK JF, et al. (2001), *Géographies anglo-saxonnes tendances contemporaines*, Paris, Belin, Mappemonde, 313p.

GENEAU de LAMARLIERE I., STASZAK JF, (2000), *Principes de géographie économique*, Bréal, Grand Amphi Géographie, 448p.

GERBAULT J., (1971), « Le développement industriel de l'agglomération dijonnaise », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°441, p 534-553.

GILLY J.P., TORRE A., (2000), dir., *Dynamiques de proximité*, Paris, L'Harmattan, 301p.

GLASMEIER A., (1986), *The structure, location and role of high technology industries in US regional development*, Ph.D. dissertation, University of Berkeley, Californie.

GLEICK J., (1991), *La théorie du chaos, vers une nouvelle science*, Paris, Flammarion, 432p.

GORGEU A., MATHIEU R., (1995), « Stratégies d'approvisionnement des grandes firmes et livraisons juste à temps : quel impact spatial ? », *L'espace géographique*, n° 3, p 245-259.

GOUROU P., (1973), *Pour une géographie humaine*, Paris, Flammarion, 338p.

GRANOVETTER M., (1994), "Les institutions économiques comme construction sociale: un cadre d'analyse", in Orlean A. (dir), *Analyse économique des conventions*, Paris, PUF, p 79-94.

GRANOVETTER M., (1985), "Economic action and social structure: The problem of embeddedness", *American Journal of Sociology*, 91, p 481-510.

GREGGIO R., (1996), « Une illustration de concept de marché pertinent : le cas du groupe Fiat dans l'automobile », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°591, p 498-515.

GREGORIS M.Th., (1986), « Le technopôle toulousain, un terme moderniste pour qualifier un processus ancien », *Villes et territoires*, Toulouse, PUM, p 91-110.

GRINBERG Y., MIOCHE Ph., (1996), *Aluminium de Grèce, l'usine aux trois rivages*, Grenoble, PUG, 318p.

GROSDIDIER F., (1996), *La reconversion : une ardente obligation*, Rapport au Premier Ministre, collection des rapports officiels, Paris, La Documentation française, 233p.

GUIEYSSE J.A., (1994), « La localisation de la recherche-développement en France des années 60 aux années 80 », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°578, p 361-378.

GUILHON B., (1998), *Les firmes globales*, Paris, Economica, 106p.

HABY R., (1965), *Les houillères lorraines et leur région*, Thèse, Ed.Sabri, tome I 781p, tome II Atlas 46 pl.

HARDOUIN-LEMOINE M., (2001), « Le bassin de Longwy : quelle reconversion grâce au programme européen objectif 2 ? 1989-1996 », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°619, p 309-320.

HARDOUIN-LEMOINE M., (2000), *Les Etats et l'Union Européenne dans le redéveloppement des bassins industriels en crise : étude comparée des bassins de Longwy (France) et Sheffield (RU)*, Le Mans, thèse de géographie, 486p.

HARRISON B., (1994a), "The Italian Industrial Districts and the Crisis of the Cooperative Form: Part I", *European Planning Studies*, 2, 1, p 3-22.

HARRISON B., (1994b), "The Italian Industrial Districts and the Crisis of the Cooperative Form: Part II", *European Planning Studies*, 2, 2, p 159-174.

HARRISON B., (1994c), *Lean and mean: the changing landscape of corporate power in the age of flexibility*, New York, Basic Books.

HARRISON B., (1992), "Industrial Districts: Old Wine in New Bottles?", *Regional Studies*, 26, 5, p 469-483.

HOFSTEDE G., (1991), *Cultures and organizations, software of the mind*, Mc Graw-Hill Book Company, 279p.

HOLZ J.M., (1996), « Le L.I.S. dans la vallée de la Ruhr », Lyon, *Revue de Géographie de Lyon*, vol.71, n°1, p 79-82.

HOLZ J.M., (1992), *Gérer l'espace, l'action des collectivités territoriales dans la Ruhr*, Perpignan, PUP, 466p.

HOLZ J.M., (1989), « Une conséquence de la contrainte environnementale : la genèse de l'éco-industrie en RFA, et dans la Ruhr en particulier », Lille, *Hommes et terres du Nord*, n°4, p 294-298.

HOLZ J.M., (1977), *La Ruhr, du "Kohlenpott" à la région urbaine*, Paris, Bordas, 143p.

HOLZ J.M., HOUSSEL J.P., (2002), *L'industrie dans la nouvelle économie mondiale*, Paris, PUF, collection Major, 450p.

HOUSSEL J.P., (1995), « Actualité des districts industriels », Lyon, *Revue de Géographie de Lyon*, n°1, p 3-6.

HOUSSEL J.P., (1995), « Districts industriels et milieux intermédiaires », Lyon, *Revue de Géographie de Lyon*, n°1, p 7-10.

HOUSSEL J.P., (1995), « Made in Taiwan ou l'industrie à la campagne », Lyon, *Revue de Géographie de Lyon*, n°1, p 7-10.

- HOUSSEL J.P., (1993), « Districts industriels et milieux intermédiaires », Paris, A. Colin, *L'information géographique*, 57, 3, p 86-91.
- HOUSSEL J.P., (1990), « L'industrie spontanée en Italie », Paris, A. Colin, *Les Annales de géographie*, n°554, p 420-440.
- HOUSSEL J.P., (1983), « l'industrialisation spontanée dans la région de Valence (Espagne) », *Cahiers Nantais*, Nantes, 22, p 174-180.
- HUETZ de LEMPS A., (1998), *L'économie de l'Espagne*, Paris, A. Colin, 295p.
- JALABERT G., (1995), *Toulouse, métropole incomplète*, Paris, Anthropos, 202p.
- JALABERT G., (1986), « La notion de technopole appliquée à l'agglomération toulousaine », *Villes et territoires*, Toulouse, PUM, p 73-89.
- JALABERT G., (1974), *Les industries aéronautiques et spatiales en France*, Toulouse, Privat, 520p.
- JALABERT G., GREGORIS M., (1987), « Turin, de la ville usine à la technopole », Paris, A. Colin, *Les Annales de géographie*, n°538, p 680-704.
- JOANNON M., LEES Ch., (1997), « Les dynamiques spatiales de l'industrie dans l'aire métropolitaine marseillaise », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n° 3-4, p 35-44.
- JULIA D., (1996), *Dictionnaire de la philosophie*, Larousse, 302p.
- KNAFOU R., dir. (1997), *L'état de la géographie Autoscopie d'une science*, Paris, Belin, Mappemonde, 438p.
- KONINK R., (1994), « Singapour », in *L'Asie du Sud-Est*, Paris, Masson, p 187-200.
- KRUGMAN P., (2000), *La mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre échange*, Paris, La découverte, Traduction de *Pop internationalism*, MIT Press, Cambridge 1996.
- KRUMME G., (1969), « Toward a geography of enterprise », *Economic Geography*, n°45, p 30-40.
- KUHN T., (1983), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 285p.
- LABORIE J.P., TAULELLE F., (1997), « La prise en compte de la crise industrielle des territoires par les zonages : pôles de conversion et zones des fonds structurels (objectif 2) en Midi-Pyrénées », Lyon, *Revue de géographie de Lyon*, vol.72, n°3, p 203-211.
- LABORIE J.P., TAULELLE F., (1995), « Etats et acteurs locaux face à la politique européenne », Toulouse, *Sciences de la Société*, n°34, p 59-77.

LACOUR C., (1996), « La tectonique des territoires : d'une métaphore à une théorisation », in PECQUEUR B., *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris, l'Harmattan, p 25-47.

LAFERRERE M., (1992), « Aux origines de Rhône-Poulenc Agrochimie : la fusion de Pechiney-Progil et Rhône-Poulenc (1954-1974), in *Culture d'entreprise et innovation*, DAVIET J.P., BERNARD P.J., dir., Paris, CNRS, p 199-214.

LAFERRERE M., (1989), « L'industrie textile en Bulgarie », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°545, p 24-49.

LAFERRERE M., (1960), *Lyon ville industrielle, essai d'une géographie urbaine des techniques et des entreprises*, Paris, PUF, 545p.

LANGÉVIN P., (2001), « L'application de la loi Chevènement dans la région marseillaise : vers des communautés éclatées ? », in *Métropolisation, gouvernance et citoyenneté dans la région marseillaise*, DONZEL A. dir., Paris, Maisonneuve et Larose, p 189-208,

LANGÉVIN P., CHOURAQUI E., (2000), *Aire métropolitaine marseillaise encore un effort*, Gémenos, Ed. de l'Aube, 220p.

LAMBERT O., (1998), « L'automobile à Marseille, la saga Turcat-Mery », Aix-en-Provence, *Industries en Provence dynamiques d'hier et d'aujourd'hui*, n°1, p 7-13.

LAMBERT O., (1995), « Marseille entre tradition et modernité, les espérances déçues, 1919-1939 », tome X, *Histoire du commerce et de l'industrie de Marseille XIX^e-XX^e*, Marseille, CCIMP, 639p.

LARIVIERE J.P., (1999), *La Chine et les Chinois de la diaspora*, Paris, SEDES, 295p.

LATOUCHE S., (2003), « L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement », in *Mondes en développement*, De Boek, Bruxelles, n°121, p 23-30.

LEBORGNE D., LIPIETZ A., (2002), « Quinze ans après, commentaires sur l'après fordisme et son espace », *lipietz.net*, 3p.

LEBORGNE D., LIPIETZ A., (1987), « L'après fordisme et son espace », *Les Temps Modernes*, Avril 1988, Couverture Orange n° 8807, *lipietz.net*, 20p.

LECLERC E., (2001), « Un nouveau géant des technologies de l'information : l'Inde », in *Les actes du Festival International de Géographie de 2001*, 18p.

LEE C-M., MILLER W., GONG HANCOCK M., ROWEN H., (2000), *The Silicon Valley Edge*, Stanford, Stanford University Press, 424p.

LERICHE F., (1997), *L'encadrement politico-institutionnel du développement des activités de la haute technologie : France-Etats-Unis (les exemples de Grenoble, Nancy, Toulouse, Phoenix, Pittsburg, San Diego)*, Villeneuve d'Asq, Presses Universitaires du Septentrion, Thèse à la carte, 424p.

LESCURE M., (2002), « Entre ville et campagne : l'organisation bancaire des districts industriels. L'exemple du Choletais (1900-1950) », in *Villes et districts industriels en Europe occidentale XVII^e-XX^e siècle*, Eck JF., et Lescure M., dir., Tours, Université François Rabelais, Centre d'histoire de la ville moderne et contemporaine, p 81-101.

LESTRADE S., (1999), *Images, stratégies et pratiques des centres commerciaux dans la recomposition des espaces marchands et socioculturels des banlieues parisiennes*, Thèse, Paris, 554p.

LIEUTAUD J., (1992), « La permanence du problème du Mezzogiorno italien », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n°3-4, p 3-12.

LIEUTAUD J., (1991), *La programmation italienne dans le Mezzogiorno italien : l'exemple de la Pouille*, Rome, n° 144, collection de l'Ecole Française de Rome, 616p.

LONG X., (1999), « De la nature des activités industrielles et d'une méthode d'étude : les coordination et l'analyse méso-systémique », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n°3, p 27-32.

LONG X., (1997), *L'industrie française du verre : étude géographique*, Thèse de géographie, Lille, Université de Lille, 545p.

LOROT P., dir., (1999), *Introduction à la géoéconomie*, Paris, Economica, 224p.

LOWY P. (1976), « L'artisanat dans les médinas de Tunis et de Sfax », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°470, p 473-493.

LUCCHINI N., (2002), *Recherche-développement, coopération et politique technologique. Fondements théoriques et applications aux industries américaine et européenne des semi-conducteurs*, Thèse pour le doctorat de sciences économiques, Villetaneuse, Université de Paris-Nord, 355p.

LUCCHINI N., (1997), « Politique communautaire de la concurrence. Quelques considérations sur les programmes technologiques européens », Communication au XLVI^e congrès de l'AFSE, 18/19 septembre, 1997, Paris, 11p.

LUCCHINI N., (1998), « European technology policy and R&D consortia: the case of semiconductors », *International Journal of Technology Management*, vol 15, n°6-7, p 542-555.

MALEZIEUX J. (1977), « La crise de la sidérurgie : aspects géographiques. Approche au niveau des unités élémentaires : l'établissement et l'entreprise Sidmar-Gand (Belgique) », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°476, p 408-424.

MALEZIEUX J., (1971), « Signification géographique d'un projet d'investissement industriel. Un centre sidérurgique dans la Maasvlakte de Rotterdam », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°440, p 428-439.

MALERBA F., PELLEGRINI L. (1996), « Entrata iniziale, declino competitivo e creazione di competenze avanzate della SGS nella microelettronica », in *L'evoluzione delle industrie ad*

alta tecnologia in Italia, a cura di BUSSOLATI Camillo, MALERBA Franco, TORRISI Salvatore, Bologna, il Mulino, p 63-95.

MAILLAT D., (2001), « Globalisation, systèmes territoriaux de production et milieux », *Actes du Festival International de Géographie 2001*, site du FIG, 8p.

MANZAGOL C., (1999), « L'évolution des hautes technologies aux Etats-Unis : quelques remarques », in *Industrie et aménagement*, sous la direction de A.Fischer et J.Malézieux, Paris, L'Harmattan, p 287-306.

MANZAGOL C., (1995), « La localisation des activités spécifiques », in *Encyclopédie de géographie*, sous la dir. de A. Bailly ; R. Ferras ; D. Pumain, Paris, Economica, p. 489-514.

MANZAGOL C., (1990), « Réflexions sur la trajectoire d'une technopole : Phoenix », in *La dynamique spatiale de l'économie contemporaine*, sous la direction de G.Benko, La Garenne-Colombes, Editions de l'Espace Européen, p 153-172.

MANZAGOL C., JOURDENAIS M., (1999), « La recherche industrielle aux Etats-Unis : l'évolution récente de la localisation », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol.43, n°119, p 251-265.

MARCHESNAY M., (2001), Management : série « Les constructeurs : Michael Porter », in *Revue française de gestion*, n°135, p 76-82.

MARCONIS R., (2000), *Introduction à la géographie*, Paris, Colin U, 233p.

MARKUZEN A., (1994), "Studying Regions by Studying Firms", *The Professional Geographer*, Vol. 46, n°4, November 1994.

MARSHALL A., (1920), 1990, « Organisation industrielle : la concentration d'industries spécialisées dans certaines localités », *Revue Française d'Economie*, 5, 3, p 155-170.

MARTIN R., SUNLEY P. (2000), "L'économie géographique de Paul Krugman et ses conséquences pour la théorie du développement régional : une évaluation critique", in BENKO G., LIPIETZ A., dir., *La richesse des régions, la nouvelle géographie socio-économique*, Paris, PUF, Economie en liberté, p 33-84.

MARTINS DIAS R., TIXIDOR M., (2000), « Les difficultés de la reconversion à La Ciotat et à La Seyne-sur-Mer », *Rives nord-méditerranéennes*, Aix-en-Provence, n°4, p 35-46.

MASKELL P., (2001), "The Firm in Economic Geography", *Economic Geography*, vol. 77, 4, p 329-344.

MENDRAS H., (2002), "Les systèmes locaux de production en Europe", *Revue de l'OFCE*, n°80, p 181-186.

MENET-GENTY J., dir. (1992), *L'économie italienne, les paradoxes d'une réussite*, Paris, Les Etudes de la Documentation française, 268p.

MERENNE-SCHOUMAKER B., (2002), *La localisation des industries, enjeux et dynamiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 443p.

MERGER M., (1998), *Un siècle d'histoire industrielle en Italie, industrialisation et sociétés 1880-1970*, Paris, Sedes, 199p.

MEYER J-B., BROWN M., (1999), *Les diasporas scientifiques : nouvelle approche à la « fuite des cerveaux »*, traduction pour la conférence mondiale de la science, UNESCO-ICSU, Budapest, 31p.

MEYER J-B., CHARUM J., (1995), « La fuite des cerveaux est-elle épuisée ? Paradigme perdu et nouvelles perspectives », Paris, *Cahiers des sciences humaines*, vol.31, n°4, p 1003-1017.

MICHAELIS A., (1990), « Brain drain and brain gain », *Interdisciplinary science reviews*, Vol 15, n°3.

MIOCHE Ph., (2001), « Bilan économique et social de la CECA : un passé qui a préparé l'avenir », in BITSCH M.T., *Le couple France-Allemagne et les institutions européennes. Une postérité pour le Plan Schuman ?*, Bruxelles, Et. E. Bruylant, p 62-79.

MIOCHE Ph., (2000), « Peut-on parler d'un renouveau de la sidérurgie méditerranéenne ? », in colloque *Savoirs et savoir-faire industriels en Méditerranée Occidentale : XVI-XX^e*, Corte, 30 juin-2 juillet 2000, 11p.

MIOCHE Ph., (2000), « Pourquoi l'alumine a-t-elle été effacée de Marseille », Aix-en-Provence, *Rives nord-méditerranéennes*, n°4, p 11-24.

MIOCHE Ph., (1998), « La création de l'usine Solvay à Salin-de-Giraud, 1895-1898 », Aix-en-Provence, *Industries en Provence Dynamiques d'hier et d'aujourd'hui*, p 14-18.

MIOCHE Ph., (1994), *L'alumine à Gardanne de 1893 à nos jours. Une traversée industrielle en Provence*, Grenoble, PUG, 179p.

MIOCHE Ph., DAUMALIN X., (2001), *Provence, terre de chimie, Cent ans de l'Union des Industries Chimiques en région PACA*, UIC-PACA, Marseille, 128p.

MOATTY F., VALEYRE A., (1997), « La polarisation de la recherche-développement industrielle en France : logique sectorielle ou organisationnelle ? », *L'espace géographique*, n° 3, p 231-246.

MONTAGNE-VILLETTE S., (2001), « Le secondaire est-il soluble dans le tertiaire ? », Paris, A.Colin, *Les Annales de géographie*, n°617, p 22-37.

MONTAGNE-VILLETTE S., (1990), *Le sentier un espace ambigu*, Paris, Masson, 140p.

MONTAGNE-VILLETTE S., (1987), *L'industrie du prêt-à-porter en France*, Thèse, Paris, 838p.

- MONTAGNE-VILLETTE S., (1985), « Les nouveaux aspects du prêt-à-porter dans le Choletais », Poitiers, *Noroi*, n°125, p 71-85.
- MOREL B., (1999), *Marseille naissance d'une métropole*, Paris, L'Harmattan, 221p. .
- MOREL B., (1997), « La nouvelle économie marseillaise et ses territoires », in *Méditerranée*, Aix-en-Provence, n°3/4, p 21-26.
- MORIN E., (1994), *La complexité humaine*, Flammarion, 380p.
- MORIN E., (1990), *Penser l'Europe*, Paris, Gallimard, 221p.
- MORSEL H., PARENT JF., (1991), *Les industries de la région grenobloise*, Grenoble, PUG, 253p.
- MORONCINI A., (1998), *Stratégie environnementale des entreprises, contexte, typologie et mise en œuvre*, Paris, Presses polytechniques et universitaires romandes, 191p.
- NONJON A., (1999), *La mondialisation*, Paris, SEDES, 335p.
- NWAFOR J.C., (1974), « La structure et l'évolution spatiale de l'industrie française d'équipement automobile », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°456, p 190-203.
- OHMAE K., (1991), *L'entreprise sans frontière, nouveaux impératifs stratégiques*, Paris, Inter Editions, 303p.
- O'BRIEN R., (1992), *Global Financial integration: The End of Geography*, Londres, Pinter, 120p.
- O HUALLACHAIN B., (1997), "Restructuring the American Semiconductor Industry: Vertical Integration of Design Houses and Wafer Fabricators", *Annals of the Association of American Geographers*, vol 87, n°2, p 217-237.
- O HUALLACHAIN B., (1987), "Regional and Technological Implications of the Recent Buildup in American Defense Spending", *Annals of the Association of American Geographers*, vol 77, n°2, p 208-223.
- ONDATEGUI J., (2000), "Parques científico-tecnológicos en España : las fronteras del futuro", in *Innovación pequeña empresa y desarrollo local en España*, José Luis Alonso, Ricardo Méndez coordinadores, Madrid, Civitas ediciones, colección económica, p 269-293.
- ORLEAN A., (1994), dir, *Analyse économique des conventions*, Paris, PUF, 403p.
- PAKULA L., WICHEREK S., (1988), "Les principaux problèmes actuels des agglomérations industrielles de Haute Silésie et leurs influences sur le milieu", Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°543, p 560-577.
- PARÉ S. (1974), « Les disparités régionales de l'informatique française », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°456, p 173-189.

- PAULET J.P., (1997), *Les multinationales, frein ou moteur de l'économie*, Paris, Ellipses, 128p.
- PLAYOUST B., (1998), *Le LETI : trente ans de collaboration recherche-industrie*, Libris, 112p.
- PECQUEUR B., (2000), *Le développement local*, Paris, Syros, 2^e édition, 130p.
- PECQUEUR B., dir. (1996), *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris, L'Harmattan, 246p.
- PECQUEUR B., ROUSIER N., (1991), *Les districts technologiques : un nouveau concept pour l'étude des relations technologies/territoire*, Communication au colloque de recherche sur les technopoles, Nancy, 16-18 octobre 1991, 22p.
- PEET R., (1997), « The cultural production of economic forms », in Lee R., Wills J. (eds), *Geographies of Economies*, London, Arnold, p 37-46.
- PENEF J., (1981), *Les industriels algériens*, Paris, CNRS, 202p.
- PENNEC P., (1964), *La transformation des corps de métier de Tunis sous la pression d'une économie externe de type capitaliste*, ISEA, Tunis.
- PERRAT J., (1995), « SGS-THOMSON dans l'agglomération grenobloise », ADEES Rhône-Alpes, in *L'ancrage territorial des activités industrielles et technologiques, une approche méthodologique*, Convention d'étude 2394 du Commissariat Général au Plan, rapport final, p 37-49.
- PERRAT J., (1997), « Une clé de lecture du rapport firme/territoire : la notion d'externalité », *Espace et Société*, Paris, L'Harmattan, n° 88-89, p 207-236.
- PERROUX F., (1961), *L'économie du XX^e siècle*, Paris, PUF, 689p.
- PIERRIN L., (1975), *Industries traditionnelles du port de Marseille. Le cycle des sucres et des oléagineux 1870-1958*, Institut Historique de Provence, 340p.
- PIORE M., SABEL Ch., (1984), *The Second Industrial Divide*, Basic Books, New York.
Traduction française : *Les chemins de la prospérité. De la production de masse à la spécialisation souple*, Paris, Hachette, 1989, 441p.
- PINARD J., (1982), « Les industries électrométallurgiques et électrochimiques en Norvège », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°504, p 155-172.
- POLESE M., ROY M., (1999), « La dynamique spatiale des activités de haute technologie au Québec », *Cahier de Géographie du Québec*, vol.43, n°118, p 43-71.
- PONCE HERRERO G., MARTINEZ PUCHE A., (2001), « Procesos de restructuración industrial en los sistemas productivos locales valencianos », in *El desarrollo rural/local integrado y el papel de los poderes locales*, Martinez Puche A. (dir.), Alicante, Universidad de Alicante, p 195-225.

- PORTER M., (1993), *L'avantage concurrentiel des nations*, Inter Editions, 883p.
- PRECHEUR C. (1979), « General Motors Ford Chrysler », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°488, p 432-458.
- RALLET A., (2000), « L'économie de proximité », www.dauphine.fr/iris/publications, 25p.
- RAVEUX O., (1998), *Marseille, ville des métaux et de la vapeur au XX^e siècle*, Paris, Ed. du CNRS, 383p.
- REBOUR Th. (2000), *Théorie du rachat, géographie, économie, histoire*, Paris, Publications de la Sorbonne, 258p.
- REGNAULT H., (1997), « Le libre-échange industriel fonde-t-il un projet euro-méditerranéen cohérent ? », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, p 13-20.
- REICH R. (1993), *L'économie mondialisée*, Paris, Dunod, 336p.
- RIVIERE D., (1996), *L'Italie et l'Europe vues de Rome : le chassé-croisé des politiques régionales*, Paris, L'Harmattan, Géographies en libertés, 350p.
- ROBIC M.C., (1991), « La bibliographie géographique (1891-1991) témoin d'un siècle de géographie : quelques enseignements d'analyses formelles », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°561-562, p 521-577.
- RONCAYOLO M., (1996), *Marseille les grammaires d'une ville, essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Paris, EHESS, 507p.
- ROUSSEAU M.P., (1994), « La géographie de la productivité », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°576, p 115-133.
- ROZENBLAT C., (1991), « Les entreprises étrangères dans les villes françaises », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°559, p 295-311.
- RYCHEN F., ZIMMERMANN JB., (2002), "Birth of a cluster: the microelectronics industry in the Marseilles Metropolitan Area", *International Journal of Technology Management*, Vol 24, n° 7/8, p. 792-817.
- RYCHEN F., ZIMMERMANN JB., (2000), "Du bassin houiller de Gardanne au pôle microélectronique provençal : reconversion ou mutation ?", Aix-en-Provence, *Rives nord-méditerranéennes*, n°4, p 47-60.
- SAINT-JULIEN Th., (1982), *Croissance industrielle et Système urbain*, Paris, Economica, 280p.
- SAINT-JULIEN Th., (1973), « Signification géographique des implantations industrielles décentralisées en province », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°453, p 557-575.

SAINT-JULIEN Th., (1971), « La Rochelle et la décentralisation industrielle », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°442, p 687-706.

SALAI R., STORPER M., (1993), *Les mondes de production Enquête sur l'identité économique de la France*, Paris, Editions de l'EHESS, 467p.

SALAI R., THEVENOT L., (1986), « Le travail, marchés, règles, conventions », Paris, INSEE, *Economica*, 370p.

SALOM J., ALBERTOS J., (2000), « Procesos de innovación industrial en la comunidad valenciana en los años noventa », in *Innovación pequeña empresa y desarrollo local en España*, José Luis Alonso, Ricardo Méndez coordinadores, Madrid, Civitas ediciones, colección económica, p 143-162.

SAUNIER C., (2003), *L'évolution du secteur des semi-conducteurs et ses avec les micro et nanotechnologies*, Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, 166p.

SAVY M., VELTZ P., dir. (1993), *Les nouveaux espaces de l'entreprise*, Datar, Editions de l'Aube, 199p.

SAXENIAN A., (2000), "Network of immigrant entrepreneurs", in LEE .C-M., MILLER W., GONG HANCOCK M., ROWEN H., (ed.), *The Silicon Valley Edge*, Stanford, Stanford University Press, p 248-268.

SAXENIAN A., (2000), « Les limites de l'autarcie : Silicon Valley et Route 128 », in BENKO G., LIPIETZ A., dir., *La richesse des régions, la nouvelle géographie socio-économique*, Paris, PUF, Economie en liberté, p 121-147.

SCHILLACI C.E. dir., (2000), *Microelectronica & imprenditorialità, il contributo della ST Microelectronics allo sviluppo dell'imprenditorialità locale*, Sintesi dei risultati della ricerca, 16p.

SCHNEIER G., (1978), "L'impact spatial" de l'industrie. Essai méthodologique : le cas de la localisation de la sidérurgie en Argentine », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°480, p 152-181.

SCHOENBERGER E., (2001), « Coporate autobiographies : the narrative strategies of corporate strategists », *Journal of Economic Geography*, n°1, p 277- 298.

SCHULZ C., (1999), « Saar-Lor-Lux, un espace modèle pour l'intégration européenne ? », *BAGF*, n°4, p 397-407.

SCOTT A.J., (2001), *Les régions et l'économie mondiale*, Paris, l'Harmattan, Théorie sociale contemporaine, 187p.

SCOTT A.J., (1999), « Les bases géographiques de la performance industrielle », Paris, Alternatives économiques, *Géographie, Economie, Société*, Vol.1, n°2, p 259-280.

SCOTT A.J. (1992), « L'économie métropolitaine : organisation industrielle et croissance urbaine », in BENKO G., LIPIETZ A., (ed.), *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF, p 103-120.

SCOTT A.J., (1992), "The Roepke Lecture in Economic Geography The collective Order of Flexible Production Agglomerations: Lesson for Local Economic Development Policies and Strategic Choice", *Economic Geography*, vol 68, n°3, p 219-233.

SIVIGNON M., (1990), « La Grèce », in 'France Europe du Sud', *Géographie Universelle*, sous la direction de Roger Brunet, Paris, Hachette/Reclus, 475p.

SOPPELSA J., (1976), « Route 128-Route 495 », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°471, p 597-617.

SPILL C., (2001), « L'approche géographique du fait industriel dans la revue *Méditerranée* », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n°3-4, p 11-24.

ST MICROELECTRONICS, (1997), *25 000 hommes pour un succès*, Institute éditeur, Paris, 232p.

STIRN F. (1998), *Les grands penseurs contemporains*, Synthèse Philosophie, A. Colin, 95p.

STORPER M., (1992), "The Limits to Globalization: Technology Districts and International Trades", *Economic Geography*, vol 68, n°1, p 60-93.

TAULELLE F., (2001) : « Grandes entreprises et crise, reconversion et fonds européens : le cas de la principauté des Asturies (Espagne) », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°617, p 57-78.

TAULELLE F., (1999), « Le sud-ouest européen vu de Bruxelles : zonages, découpages et acteurs régionaux », Toulouse, *Sud-ouest européen*, n°5, p 11-19.

TAULELLE F., (1999), « La dimension européenne du projet de loi d'aménagement et de développement durable du territoire », *Montagnes Méditerranéennes*, n°9, p 27-31.

TAULELLE F., (1996), *Les territoires en difficulté face aux politiques d'aménagement*, thèse, Toulouse, Tomes 1 et 2, 636p.

TAYLOR M., ASHEIM B., (2001), "The Concept of the Firm in Economic geography", *Economic Geography*, 77 (4), p 315-328.

TEMIME E., LOPEZ R., (1990), *Migrance : histoire des migrations à Marseille*, tome 2 : « L'expansion marseillaise et l'invasion italienne » (1830-1918), Aix-en-Provence, Edisud, 200p.

THOMAS A., (1971), "L'industrie dans le cercle de Villingen (Forêt noire) », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°440, p 440-450.

THUMERELLE P.J., (2001), "Mondialisation et interrogations géographiques", Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°621, p 468-489.

- TODD E., (2002), *Après l'empire. Essai sur la décomposition du système américain*, Paris, Gallimard, 233p.
- TODD E., (1998), *L'illusion économique, essai sur la stagnation des sociétés développées*, Paris, Gallimard, 321p.
- TODD E., (1994), *Le destin des immigrés. Assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, Paris, Le Seuil, 390p.
- TODD E., (1990), *L'invention de l'Europe*, Paris, Le Seuil, 538p.
- TÖRNQVIST G., (1989), « La créativité : une perspective géographique », in Michel Chevalier : *La géographie de la créativité et de l'innovation*, Paris, Espace et Culture, n°18, Université de Paris 4, p.9-37
- UHRICH R., (1987), *La France inverse, les régions en mutation*, Paris, Economica, 390p.
- UNIVERSITE THOMSON, (1995), *L'histoire du groupe Thomson, une entreprise dans le siècle*, 142p.
- VALLAT C., (1997), « L'Italie : l'état du Sud », Paris, A. Colin, *L'information géographique*, n°5, p 177-186.
- VALLAT C., MARIN B., BIONDI G., (1998), *Naples, démythifier la ville*, Paris, L'Harmattan, Géographies en liberté, 362p.
- VANDERMOTTEN C., MARISSAL P. (2000), « Une nouvelle typologie économique des régions européennes », *L'espace géographique*, n°4, p 289-300.
- VANIER M., (1997), *De l'industrie au territoire*, HDR, Grenoble, 225p.
- VANIER M., (1995), « Industrie et territoire : l'intervention des finances publiques, pour quoi faire ? », *L'espace géographique*, n° 3, p 236-244.
- VANIER M., (1989), « Troyes, vieille ville du textile en mutation », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°550, p 658-675.
- VAUDOUR-JOUBE N., (1997), « Les espaces technopolitains en PACA », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n°3-4, p 27-34.
- VELTZ P., (2000), *Le nouveau monde industriel*, Paris, Gallimard, Le débat, 230p.
- VELTZ P., (1996), *Mondialisation, Villes et Territoires, l'économie d'archipel*, Paris, PUF, Economie en liberté, 262p.
- VELTZ P., (1993), « D'une géographie des coûts à une géographie de l'organisation. Quelques thèses sur les rapports entreprises/territoires », *Revue Économique* vol. 44, n°4, p 671-684.

- VIDAL F., (2000), « Les districts italiens : un modèle de développement exemplaire », Paris, *Futuribles*, n°256, p 5-21.
- VIDAL de la BLACHE P., (1913), *Des caractères distinctifs de la géographie*, Paris, A.Colin, *Les Annales de géographie*, t. 22, p 289-299. (document extrait de la base de données textuelles Frantext, http://gallica.bnf.fr/Fonds_Textes/T0089837.htm).
- VIVIEN F-D., (2003), « Jalons pour histoire de la notion de développement durable », in *Mondes en développement*, Bruxelles, De Boeck, n°121, p 1-24.
- WACKERMANN G., (1989), « La dynamique des petites et moyennes entreprises helvétiques », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n° 550, p 676-691.
- WACKERMANN G., (1986), *Belfort, Colmar, Mulhouse, Bâle, Fribourg-en-Brisgau. Un espace économique frontalier*, Paris, La Documentation française, 144p.
- WALLERSTEIN I., (1985), *Le capitalisme historique*, Paris, La Découverte, 124p.
- WEBER M., (1905), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1985, 286p.
- WEISSBERG D., (1999), « Réformes économiques, investissement étranger et mutations, du territoire au Viêt-Nam », Paris, A. Colin, *Les Annales de Géographie*, n°605, p 67-85.
- WOLKOWITSCH M., (1991), « Les industries de l'aire métropolitaine marseillaise en 1989 et leur avenir », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n°2-3, p 21-38.
- WOLKOWITSCH M., (1998), « Provence-Alpes-Côte d'Azur », in *La France dans ses régions*, sous la dir. de A. Gamblin, Paris, SEDES, p 19-44.
- ZALIO P.P., (2001), «Un regard sur le patronat marseillais au XX^e siècle», in *Industries en Provence, dynamiques d'hier et d'aujourd'hui*, Aix-en-Provence, p 24-31.
- ZALIO P.P., (1999), *Grandes familles de Marseille au XX^e siècle. Enquête sur l'identité économique d'un territoire portuaire*, Paris, Belin, 315p.
- ZEITLIN J. and HERRIGEL G., (2000), *Americanization and its Limits: responses to US Technology and Management in Postwar Europe and Japan*, Oxford University Press, 410p.
- ZIMMERMANN J.B., (2000), «De la proximité dans les relations firmes-territoires: nomadisme et ancrage territorial», in *Dynamiques de proximité*, dir Gilly JP et Torre A., Paris, l'Harmattan, p 225-251.
- ZIMMERMANN J.B., dir., (1998), *L'émergence d'un tissu microélectronique dans les BdR*, rapport de synthèse, Marseille, IDEP-GREQAM, 158p. ZIMMERMAN J.B., (1998), « La prossimità nelle relazioni impresi-territori : nomadismo e ancoraggio territoriale », Il Mulino, Bologne, *L'industria*, n°3, luglio-settembre, p 613-632.

Table des documents

Table des figures

<i>Figure 1 : Le territoire fonctionnel et institutionnel dans l'AMM</i>	41
<i>Figure 2 : Répartition et évolution du contenu des articles répertoriés dans les Annales de Géographie (1970-2000)</i>	123
<i>Figure 3 : La firme comme système productif : dynamiques globales, acteurs et territoires</i>	155

Table des tableaux

Trente ans de géographie industrielle dans les *Annales de Géographie* :

<i>Tableau 1 : Tableau des articles répertoriés dans les Annales de géographie (1970-2000)</i>	118
<i>Tableau 2 : Répartition des auteurs sur la période 1970-2000</i>	121
<i>Tableau 3 : Les types d'espaces étudiés dans les articles répertoriés (1970-2000)</i>	124
<i>Tableau 4 : Les aires géographiques étudiées dans les articles répertoriés (1970-2000)</i>	125

Table iconographique

<i>Photographie 1 : Fosse 11/19, Loos en Gohelle, Pas-de-Calais, 1992. In Archéologie de la mine, Didier Vivien, Marval, 1994</i>	10
<i>Photographie 2 : Salles blanches de l'unité 8'' de STMicroelectronics à Rousset (13), source ST Microelectronics</i>	55
<i>Photographie 3 : « 210 coca-cola bottles », Andy Warhol, 1962</i>	58
<i>Photographie 4 : Les fondateurs de Fairchild. In Technology Entrepreneurs and Silicon Valley, Institute for the History of Technology, Palo Alto, 2002</i>	72
<i>Photographie 5 : Vue extérieure de l'unité 8'' pouces de STMicroelectronics à Rousset (13), source, ST</i>	95
<i>Photographie 6 : Les produits de L'Occitane en Provence (04), d'après son site internet</i>	115
<i>Photographie 7 : « Gemplus dans la rue pour la première fois », article de la Provence, le 20/12/2002</i>	145
<i>Photographie 8 : disques de silicium gravés, source ST Microelectronics</i>	152

Sommaire

INTRODUCTION	1
Préambule : un itinéraire « chaotique » ?	1
Le choix de l'industrie : une construction	2
Positions et pratiques de recherche	5
Outils, méthodes, approches du géographe	7
Plan de l'ouvrage	8
Thème 1 : La « fin » de l'industrie ?	11
I. Fin de l'industrie et fatalité de la crise	12
A. La fin de l'industrie : une image trompeuse	12
B. La fin du charbon en Europe : une décision européenne ?	13
1- Les positions européennes et leur évolution	14
✓ La question des mécanismes « anti-crise »	14
✓ Les aides à la production charbonnière de plus en plus contestées	14
✓ La nouvelle donne du livre vert ?	15
2- Les politiques charbonnières nationales : évolution et conséquences	16
✓ Le Royaume Uni	16
✓ L'Allemagne	16
✓ La France	17
C. Fin de l'industrie et développement durable	18
1- Aux origines du « développement durable »	19
2- Les travaux du Club de Rome	19
3- Le « développement durable » controversé	20
D. Théories explicatives et images de rupture	21
II. Districts et sortie de crise : une approche critique	22
A. Les districts « avant la lettre » dans la géographie française	22
1- L'industrie du cercle de Villingen en Forêt Noire : mutations sectorielles et permanence de la structure entrepreneuriale	23
2- L'artisanat dans les médinas de Sfax et de Tunis : les dynamiques d'adaptation des artisans-entrepreneurs	24
3- La nébuleuse industrielle du Choletais : cohésion sociale, innovation, renouvellement	24
4- L'industrie spontanée en Italie : une approche spatio-temporelle	26
B. Théorisation et succès des districts : un « créneau porteur »	27
1- L'école italienne et le recours au district Marshallien	27
✓ Les travaux d'Alfred Marshall	27
✓ La postérité des travaux d'Alfred Marshall	29
2- Théorisations et généralisations contemporaines	29
✓ Théorie de la régulation et prise en compte de l'espace	30
✓ La généralisation du concept de district	30
C. Le temps des doutes, la critique des « districologues »	32
1- Interrogations sur la redécouverte des districts	32
2- Repenser les districts sur le temps long	32
3- Du temps long aux évolutions les plus récentes : quelques questions sur la théorie des districts	33
4- Revenir sur la portée du modèle ?	35
D. Avancées et déconvenues	36

1- La fin des « formules magiques »	36
2- La prise de conscience de la pluralité des facteurs	36
3- Les avancées : vers une lecture plus complexe de l'espace.....	37
4- Le rôle des représentations	38
III. Des vieux secteurs aux nouveaux territoires	39
A. Les territoires de la vieille industrie	39
1- Individualisation et phagocytage du bassin houiller de Gardanne	39
2- Le complexe régional d'activités industrielles maritimes	40
3- Système industrialo-portuaire et « district marseillais ».....	42
4- Les modalités concrètes de disparition des vieux secteurs.....	42
B. Les nouvelles dynamiques entre ruptures et filiations	43
1- « De la houille noire aux salles blanches ».....	43
2- Construction navale, plaisance, offshore.....	44
✓ Les zones d'entreprises	44
✓ Les destins contrastés de La Seyne et La Ciotat.....	45
✓ Le secteur offshore	45
3- Marseille, « les cinq événements fondateurs » sont extra-muros	46
C. Les principes d'un nouveau maillage	46
1- Juxtapositions et frictions entre anciens et nouveaux territoires	47
2- Les flux entre anciens et nouveaux territoires	47
3- Le changement d'échelle dans la lecture de l'industrie.....	48
D. Anciennes et nouvelles territorialités : interrogations	49
1- Les territorialités rompues.....	49
✓ La territorialité de la mine et du charbon	49
✓ La territorialité de la construction navale.....	51
✓ La territorialité de la vieille industrie marseillaise	52
2- Quelles territorialités pour la deuxième révolution industrielle et le « fordisme » ?.....	52
3- Les nouvelles territorialités	54
✓ Les imaginaires de la Silicon Vallée provençale.....	54
✓ Une territorialité de la « métropolité » ?	56
Conclusion du thème 1 : la « fin » de l'industrie ?.....	57
Thème 2 : La dimension culturelle de l'industrie, à la recherche de fondements	
scientifiques	59
I Genèse et enseignements de la géographie culturelle	60
A. Le rôle des techniques dans la genèse de la géographie culturelle	60
1- Culture et « genres de vie »	60
2- Culture et « techniques d'encadrement »	61
B. La géographie culturelle se détourne des techniques.....	62
1- Diversité et complexité des techniques de la société industrielle.....	62
2- L'impression d'une uniformisation	63
3- La question des présupposés	63
C. Les méthodes de la géographie culturelle peuvent s'appliquer à l'industrie	64
1-L'espace vécu et l'approche biographique	64
2-L'étude du discours	65
D. La culture, sa transmission et ses mythes fondateurs	66
1- La transmission de l'expérience collective.....	66
2- Expérience collective et comportements individuels	67
3- La question de l'innovation.....	68
4- Culture et vie sociale	69
5- Mythes fondateurs et leaders charismatiques	69
Conclusion : le paradigme culturel	73
II La question culturelle dans la géographie industrielle et économique.....	73
A. Territorialité, culture industrielle et d'entreprise dans la géographie industrielle	74
1- « Lyon, ville industrielle. Essai d'une géographie urbaine des techniques et des entreprises »	74
✓ Citation préliminaire	74
✓ Approche « districale » et « esprit d'entreprise ».....	75
✓ La notion de label.....	76

✓ Milieu et coordination	76
✓ L'étude du produit et son imaginaire.....	77
✓ Le contenu des variables invisibles	77
✓ Ancrage territorial et réseau	78
✓ Valeurs esthétiques et mythe fondateur.....	80
2- « Lyon, ville industrielle... ». Essai de conceptualisation.....	80
✓ Territorialité de la soierie lyonnaise	80
✓ La culture industrielle.....	81
B. La dimension culturelle dans la géographie économique anglo-saxonne	82
1- L'avantage culturel de la Silicon Valley (A.L.Saxenian).....	82
2- La production culturelle de formes économiques (R.Peet)	84
III Culture et économie dans le débat pluridisciplinaire	85
A. La notion de culture dans l'industrie et en économie	86
B. Un complément à la thèse du district ?	86
1- La communauté locale, son système de valeurs, ses institutions.....	87
2- La population d'entreprises et ses ressources humaines.....	88
3- Concurrence, solidarité et « contre-valeurs » du district italien ?	89
4- Le district idéalisé <i>versus</i> la grande entreprise.....	89
5- Insérer le « coût de la culture » dans l'analyse marshallienne !	90
6- Quelques enseignements	90
C. Culture d'entreprise et innovation	91
Conclusion du thème 2 : la dimension culturelle de l'industrie.....	93
Thème 3 : Redéfinir l'industrie par le territoire	96
I Géographie économique et géographie industrielle : histoire d'une bifurcation.....	98
A. La géographie économique de Paul Claval et sa filiation.....	98
1- Paul Claval et ses idéaux	98
✓ Des « conditionnements naturels » au « marché »	99
✓ La géographie économique : une alternative à la géographie humaine	99
✓ Agents versus acteurs	100
✓ Des perturbations dans l'espace homogène.....	101
2- Les références communes de Georges Benko et Paul Claval.....	104
3- Les nouveaux <i>Principes de géographie économique</i> d'Isabelle Geneau De Lamarlière et Jean-François Staszak (2000).....	105
B. Les français rebelles à la « nouvelle géographie »... économique	107
1- Le refus d'une géographie déshumanisée ; la force de l'héritage vidalien.....	107
2- Influence marxiste et héritage vidalien.....	107
3- Nuances et paradoxes : comprendre le retour à Vidal	109
4- Des rapports complexes avec l'approche théorique	110
C. La géographie « industrielle » française : de l'industrie au territoire ?.....	112
1- Quelques apports majeurs	113
2- Trente ans de géographie industrielle dans les <i>Annales de géographie</i>	116
✓ Une géographie en perte de vitesse ?	120
✓ Une spécialisation des géographes souvent éphémère dans le champ thématique	120
✓ L'évolution des objets d'étude : la fin des études sectorielles.....	122
✓ La faible place des études théoriques ?	125
✓ Conclusion : de l'industrie au territoire ?	127
3- Redéfinir l'industrie : éléments d'un consensus pour élargir le concept.....	131
✓ Un complexe industrialo-tertiaire plutôt qu'une « post-industrialisation »	131
✓ S.Montagné-Villette articule les approches spatiales et socio-culturelles	131
✓ M.Battiau individualise l'approche spatiale par la question marché	131
✓ P.Beckouche, une approche économique et territoriale « de l'industrie à l'industry »	132
4- Industrie, territoire, mondialisation	134
Conclusion : la montée du territoire et l'élargissement du concept d'industrie	135
II Nouvelle géographie socio-économique et nouveau monde industriel.....	137
A. Le projet de nouvelle géographie socio-économique de G.Benko et A.Lipietz	137
1- Positionnement des auteurs	137
2- Définition de la géographie socio-économique	138

3- Exemples de contributions	138
4- Des rapprochements avec le territoire	139
B. Le « nouveau monde industriel » de P.Veltz	139
1- L'intérêt pour l'étude « micro » des « formes élémentaires » de la vie économique	140
2- Une critique des cadres théoriques institués	140
3- Le rapport des individus à la signification du travail	141
4- L'autonomie dans le travail, l'individu et le réseau	141
5- Ce changement d'échelle dans l'observation n'est pas un renoncement au cadre collectif et institutionnel	142
6- La question du sens et le retour à Weber	142
Conclusion du thème 3 : redéfinir l'industrie par le territoire.....	143
Thème 4 : Entreprises, territoires, mondialisation	146
I De l'industrie à l'entreprise	147
A. Quelle définition de l'entreprise en géographie ?	147
1- La firme dans la géographie anglo-saxonne	148
2- La firme dans la géographie française	149
B. L'approche systémique de la firme entre mondialisation et territoire	151
1- La microélectronique dans le champ des NTIC	151
✓ Croissance et renouvellement des marchés	153
✓ Un secteur jeune en cours de consolidation	153
✓ Taille critique et stratégie des firmes	154
2- La firme comme système productif : dynamiques globales, acteurs et territoires	155
✓ Mondialisation des marchés et régionalisation des firmes	156
✓ Mondialisation et hybridation des modèles productifs	156
✓ Le plus grand enracinement de la recherche, interrogations ?	156
✓ Mondialisation et financiarisation	157
✓ La réalité sociale de l'entreprise entre territoire et mondialisation	157
C. Trois trajectoires entrepreneuriales différentes	158
1- STMicroelectronics, mondialisation et racines européennes	158
2- Atmel, un modèle hybride, une globalisation pragmatique	161
3- Gemplus, une <i>success story</i> française devenue américaine	161
Conclusion : diversité des modèles d'entreprises et fragilité des territoires dans la mondialisation	163
II Réévaluer les déterminants locaux des territoires.....	164
A. Les enseignements de la généalogie des firmes	165
1- Foyers et développement de l'industrie du semiconducteur	165
2- La question de l'essaimage : territoires, réseaux, territorialités nomades	166
3- L'essaimage en région PACA est-il réellement endogène ?	167
4- Le recrutement extérieur des ingénieurs	170
B. Effets de milieu et organisation spatiale	170
1- Diversité des milieux et organisation spatiale	170
2- Organisation spatiale et politiques territoriales	171
C. Effets de proximité et coopération inter-entreprises	172
D. Les relations recherche-industrie : inverser les hypothèses	173
Conclusion : la mobilité et les réseaux dans l'approche conceptuelle des territoires productifs	176
CONCLUSION.....	177
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	180
Table des documents	204
Sommaire.....	205